This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXX - 30

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

—

1897

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Phototypie Berthaud, 9, rue Cadet.

ABEL HOVELACQUE

Alexandre-Abel Hovelacque naquit à Paris le 14 novembre 1843. Sa mère appartenait à une vieille famille parisienne où les goûts artistiques et littéraires étaient très cultivés : l'un de ses parents, bien connu dans le monde des lettres, Charles Coran, a publié plusieurs recueils de poésies gracieuses et délicates. La famille de son père, originaire du Nord, se rattachait à cette vaillante race flamande où l'indépendance des idées est assurée par la vigueur physique et l'amour assidu du travail utile et productif : la maison de commerce, établie à Lille par le père et les oncles d'Hovelacque, ne s'est dissoute qu'après la guerre de Crimée, laissant à chacun de ses membres une fortune importante, acquise pendant une longue période de labeur patient et acharné, sans aucune de ces spéculations louches et hâtives, sans aucune de ces combinaisons aventureuses, qui déshonorent trop souvent les entreprises commerciales de nos jours.

Fils unique, et sans doute, pour employer le terme consacré, trop gâté dans sa première enfance, Abel Hovelacque fut enfermé, à l'âge de huit ans, dans

un établissement scolaire clérical qui existait alors à Auteuil ; il y resta dix ans. L'étroitesse et l'absolutisme des idées religieuses qu'on prétendit lui imposer, la sévérité de la discipline, la régularité mécanique du travail et des exercices, durent contribuer à développer en lui, avec le mépris du banal et du convenu, ce besoin d'indépendance allant parfois jusqu'à l'originalité, cette soif d'ordre matériel touchant presque à la manie, cette susceptibilité délicate qu'il posséda toute sa vie au plus haut degré. Il fit d'excellentes études et lorsqu'il se présenta, le 24 août 1860, aux examens du baccalauréat, son succès fut un triomphe. Il me montrait encore naguère, avec une véritable satisfaction, le brouillon du discours latin qu'il écrivit ce jour-là et qui était en effet une fort bonne composition scolaire. Le régime impérial, par la main cléricale des Falloux, avait tronqué le programme de l'examen, en réduisant à la « logique » la philosophie toujours redoutée des religions absolues, en supprimant par la fameuse « bifurcation » les études scientifiques qui enseignent la méthode, l'observation, l'expérience, le raisonnement; mais on n'avait pas encore, sous prétexte de surmenage ou de temps perdu, inventé ces distinctions singulières, ces catégories bizarres, où sombre ce qu'on appelait jadis « les humanités », et qui font souvent aujourd'hui du diplôme de bachelier un certificat de médiocrité prétentieuse. Sorti de l'école, Hovelacque fit son droit, sur le désir de ses

parents, sans enthousiasme, mais aussi sans trop d'ennui; il passa sa licence le 12 décembre 1866. Nous avons pu, non sans peine, retrouver un exemplaire de sa thèse qu'on chercherait en vain dans les collections publiques et dans les recueils particuliers. C'est une petite brochure in-8 de 48 p., avec couverture bleue, imprimée à la façon ordinaire des thèses ; elle porte au verso du titre les dédicaces : « à mon père, à ma mère, — à mes grands-mères » ; elle a été soutenue devant MM. Duverger, Valette, Demangat, Barthe et Desjardins. Le sujet de la thèse latine (p. 3-12) était : « de Captivis, et postliminio, et redemptis ab hostibus (Dig., lib. XLIX, tit. XV) » et celui de la thèse française (p. 13-38): « de la déclaration d'absence et de ses effets relativement à l'état des personnes (C. N., art. 115-122; 139-143 » ; le sujet de droit administratif (p. 139-148) était : « des conflits d'attributions ; ordonnances du 1er juin 1828 et du 12 mars 1831, art. 6 et 7 ».

En commençant ses études de droit, Hovelacque passait d'une réclusion sévère à la liberté la plus complète; il ne paraît pas qu'il ait abusé de la situation. Certes, il ne mena point, — et on le lui reprocherait à bon droit, — la vie ridicule d'un cénobite ou d'un dévôt, mais il aimait trop le travail pour avoir du temps à perdre, et il ne tomba jamais à ces erreurs de sentiments, à ces faiblesses fâcheuses auxquelles s'abandonnent trop souvent les étudiants riches.

Hovelacque avait pris de bonne heure le goût des études linguistiques; mais ce fut surtout quand il eut terminé son droit qu'il s'y consacra tout entier avec une ardeur toujours nouvelle. On voulut lui faire apprendre à fond l'allemand et le hasard fit qu'on lui donna pour professeur Honoré Chavée, le grand linguiste belge. Il devint vite son élève favori et il apprit de lui non seulement la linguistique générale, le sanscrit, le zend, les langues slaves, mais encore, — et il y a entre ces sciences des relations plus étroites qu'on ne le pense, — la musique et l'harmonie.

Les parents d'Hovelacque ignoraient alors que Chavée avait été prêtre; ils se seraient sans doute opposés à une fréquentation que leurs habitudes et leurs idées leur auraient représentée comme éminemment périlleuse. On croit volontiers, en effet, dans un certain monde que, lorsqu'un prêtre dépose la soutane et reprend sa liberté, c'est qu'il y est amené par la « concupiscence ». Je ne saurais affirmer que la question féminine fut tout à fait étrangère à la « laïcisation » de Chavée, si cette expression m'est permise, mais il est certain qu'elle fut surtout causée par une évolution logique d'idées : comme tant d'autres, Chavée avait cherché à démontrer par la comparaison des langues, l'unité de création des races humaines; il y trouva au contraire la preuve irréfutable du polygénisme humain et, du coup, le bandeau qui couvrait ses yeux tomba. Il lui resta toutefois une

onction de langage, un autoritarisme de style, une tendance aux comparaisons mystiques, dont il ne put jamais se débarrasser, et des bizarreries d'expressions dans son enseignement, telles par exemple que ses formules de couleurs des sons ou d'attraits sexuels des consonnes et des voyelles.

L'influence de Chavée sur Hovelacque fut heureusement limitée. La vie un peu fantaisiste, pour ne pas dire bohême, du maître choqua très probablement ce jeune travailleur habitué à l'existence large et à la froide régularité des bonnes maisons bourgeoises. Il ne prit à Chavée que sa méthode de travail, et ce fut seulement après les avoir discutées qu'il adopta les conclusions des longues études de son professeur sur la diversité originelle des langues, sur leur développement, etc. Ce n'étaient d'ailleurs, avec un peu plus de précision et quelques hardiesses nouvelles, que les enseignements de l'École scientifique des Bopp, Eug. Burnouf, Schleicher, etc. Ni en philosophie, ni en politique, Hovelacque n'admit jamais les transactions et les demi-mesures auxquelles se prêtait volontiers l'esprit plus souple et plus pratique de Chavée.

En 1867, Chavée fonda la *Revue de Linguistique*, avec le concours d'Hovelacque et de ses autres élèves préférés, J. Girard de Rialle, A. de Caix de Saint-Aymour, entre autres. Il ne m'appartient pas de raconter ici l'histoire de cette Revue ni de dire pour quelle part elle a contribué au mouvement scientifique con-

temporain. Il me suffira de dire qu'Hovelacque en prit en 1869 la direction qu'il conserva jusqu'en 1874 et que ses successeurs se sont efforcés de maintenir rigoureusement le journal dans la voie qu'il avait ouverte. S'il quitta ce poste de combat, ce fut pour en prendre un autre d'une importance beaucoup plus grande.

Il y avait déjà plusieurs années qu'Hovelacque avait été mis par Chavée en rapport avec Broca et initié aux études anthropologiques. Le 17 janvier 1867, il avait été reçu membre de la Société d'anthropologie, sur la présentation de MM. Girard de Rialle, Bertillon et Liétard; mis en vue par plusieurs rapports et d'intéressantes études, il fut élu membre du Conseil de la Société en 1872. Il y prit une place de plus en plus prépondérante et devint membre du bureau en 1888; il occupa le fauteuil de la présidence du 2 janvier 1890 au 8 janvier de l'année suivante. Les communications qu'il fit à la Société furent d'abord exclusivement linguistiques; mais il s'adonna peu à peu, sur le conseil et avec les leçons de Broca, à l'Anthropologie proprement dite. Aussi, lorsque le grand professeur fonda l'École d'anthropologie, en 1876, Hovelacque fut tout naturellement appelé à y occuper la chaire d'anthropologie linguistique; il ouvrit son cours le 21 novembre 1876. L'École ne comprenait alors que six chaires : l'anthropologie anatomique, dont Broca lui-même s'était chargé; l'anthropologie biologique, con-

fiée au docteur Paul Topinard ; l'ethnologie, au docteur E. Dally ; l'anthropologie préhistorique, à Gabriel de Mortillet; et la démographie, au Dr A. Bertillon. C'est le plus âgé de tous, notre vénérable ami de Mortillet, qui reste seul aujourd'hui sur la brèche, dans la pleine maturité de son talent, dans l'ardeur toujours généreuse de ses convictions inflexibles. Les six professeurs avaient les mêmes idées générales, les mêmes méthodes de travail, et les mêmes ambitions. L'École a merveilleusement prospéré depuis ; elle ne s'est point écartée de son programme et a vigoureusement développé l'œuvre de ses fondateurs. Aussi, lorsque Hovelacque, débarrassé des servitudes de la politique, put revenir tout entier aux travaux anthropologiques qu'il avait été forcé de négliger quelque peu, le Conseil d'administration de l'École lui en conféra-t-il à l'unanimité, le 24 octobre 1890, la direction qu'il conserva jusqu'à sa mort; cette désignation avait été ratifiée par la Société d'anthropologie dans sa séance du 14 novembre 1890. Après avoir très activement collaboré à la *Revue d'anthropologie* de Broca et à *L'Homme* de Mortillet, il fonda la *Revue de l'École d'anthropologie*, dont le premier numéro parut le 1er février 1891 ; grâce à ses soins assidus, le succès de cette publication a grandi de plus en plus. Entre temps, il avait très vaillamment pris part à l'organisation des Expositions anthropologiques de 1878 et 1889.

Je parlais tout à l'heure des entraves que la poli-

tique avait apportées aux travaux scientifiques d'Hovelacque. Il ne s'en plaignait point, car il était de ceux pour qui tout se tient et qui n'admettent pas une science indépendante du mouvement politique. De bonne heure, il était acquis aux idées libérales : il fit partie de cette opposition à l'Empire qui réunissait, de 1865 à 1869, tout ce qu'il y avait en France d'intelligent et d'honnête. De bonne heure aussi, la logique rigoureuse de son esprit le porta à l'avant-garde des phalanges libérales, parmi ceux qui prétendaient pousser jusqu'au bout le mouvement et qui en acceptaient sans réserve et sans crainte toutes les conséquences. Quand on a assisté aux événements qui se sont accomplis depuis vingt-cinq ans; quand on a vu les tristes palinodies, les jalousies mesquines, les basses ambitions, les spéculations éhontées, l'abaissement général des caractères, l'oubli des principes, les transactions misérables, l'ascension stupéfiante des médiocrités, qui caractérisent notre politique depuis une quinzaine d'années déjà; quand on constate en outre combien vivace est encore le vieil ennemi, l'éternel ennemi de la pensée et de la société, le cléricalisme, on se prend parfois à regretter ces dernières années de l'Empire où nous arrivâmes, Hovelacque et moi, à la vie politique : le mouvement se poursuivait lentement, avec une force irrésistible et fatale, assurée d'écarter à la fois tous les despotismes, celui de la pensée et celui de l'action, la monarchie autoritaire et la religion oppressive.

Au Quatre-Septembre, Hovelacque faisait partie de la garde nationale, et il eut l'honneur de prendre part avec sa compagnie à l'envahissement du Palais-Bourbon d'où la justice populaire vint chasser les derniers souteneurs de l'Empire aux abois. Pendant le siège, et notamment à la bataille de Montretout le 19 janvier 1871, il participa vaillamment à la défense de la Capitale. Je crois intéressant de rapporter ici deux passages caractéristiques de lettres qu'il m'écrivait à cette époque :

« Dimanche (11 sept. 1870). — Cher Monsieur Vinson, L'on me remet votre lettre et j'y réponds à l'instant, car il se peut que les communications soient bientôt interrompues. Ne m'envoyez rien pour l'instant : cela est plus sûr, me semble-t-il. Nous attendons les Prussiens pour après-demain, mardi. Je vous assure qu'ils seront terriblement reçus. Paris est formidablement armé et formidablement résolu. Nos 180.000 gardes nationaux sédentaires (quorum pars) manœuvrent chaque jour et avec grande précision. Nous avons élu nos chefs, — tous anciens soldats. — Nos forts sont terriblement défendus et Paris est INEXPUGNABLE s'il n'est pas trahi. Le sera-t-il ou non? Là purement est la question. Si oui, les traîtres le paieront cher; — si non, pas un Allemand ne repassera le Rhin. Amen!

» Il est triste que le moral de la province n'ait pu résister aux 18 ans de Bonaparte. Son affaissement, en

tous cas, ne nous démoralise pas. Paris prend tout sur lui : n'était-il pas juste que ses élus formassent le comité de salut public? Pour moi, je me rappellerai toujours avec bonheur que c'est ma compagnie, la 5e du 6e bataillon, qui a déblayé les sergents de ville et les municipaux du Corps législatif et a crié la première : Vive la République !

» Bien à vous et espérons. »

« Paris, lundi, 13 mars 1871. — Cher Monsieur, Que de joie m'aurait procuré, si elle m'était parvenue, la lettre que vous confiâtes au courant de la Seine! Enfin voici de vos nouvelles et je vous en remercie. Je vous aurais dû répondre immédiatement, mais si vous saviez dans quel triste état m'ont mis toutes ces choses passées, vous me pardonneriez vite. Nous avons eu quelque espoir sur la province : mais hélas! la France n'est plus aujourd'hui, comme ses sœurs romanes, qu'une vieille haquenée hors d'âge. Gambetta l'a enfourchée vigoureusement, il lui a enfoncé les éperons jusqu'au talon, mais la vieille rosse n'a pas répondu. Ici, à Paris, il en allait autrement. Mais nous avions affaire aux plus misérables gredins que la terre ait connus. L'abbé Trochu désespérait de nous sauver et chaque jour il nous mentait effrontément dans ses placards : dans l'opinion où il se trouvait, tout honnête homme devait passer la main et ne pas imposer la passivité à 400,000 hommes ardents d'aller au feu. On vous a menti audacieusement dans la proclamation

du 4 février où l'on vous disait que le 19 janvier, Paris avait tenté le coup du désespoir. A la vérité, on avait fait sortir sur le mont Valérien une centaine de mille hommes, mais nous n'avons donné qu'à vingt-trois mille! Pour nous mieux tromper, nous avions à notre suite 180 pièces d'artillerie et pas une n'a avancé. Trahison, trahison, voilà le seul mot. Chaque fois que des positions étaient conquises, nous les abandonnions et les Allemands, qui faisaient leurs paquets, revenaient tout surpris. Dès le 17, Trochu et Favre pourparlaient : la journée du 19 n'a donc été qu'un assassinat; j'y étais au premier rang et je vous assure que cela a été très glorieux pour nous. On prétend qu'en nous voyant si gaillardement enlever toutes leurs positions, les Allemands disaient : « Trochu nous trahit! » Sans doute, une trouée eût été folle autant que facile, mais ce qu'il y avait à faire c'était uniquement d'attaquer sans cesse et nous nous serions seuls, sans la province, débarrassés de la vermine allemande. C'est pourtant un bon peuple en réalité, mais leur haine de la France (haine bien juste après Louis XIV et Napoléon Ier) les a jetés aveuglément sous les pieds de la féodalité. Ont-ils bien fait? non, sans doute; et s'il est vrai que la France a dit son dernier mot, comme l'Espagne, l'Italie, la Roumanie, il n'en est pas moins vrai que la fin du siècle ne s'écoulera pas sans que l'Allemagne soit livrée aux plus épouvantables catastrophes... »

Le mouvement communal du 18 mars le surprit en Suisse où sa famille était allée se reposer des angoisses et des fatigues du siège. Il n'y contribua en aucune façon et le jugea même sévèrement, comme le prouvent notamment les lignes suivantes qu'il m'adressait de Vevey, le 18 juin 1871 : « Quelle joie pour moi d'avoir quitté Paris deux ou trois jours avant les derniers événements! Assurément je n'aurais pas voulu servir dans les rangs de la Commune. L'idée fondamentale était la justice même, le droit le plus élémentaire : mais quels hommes à la tête! Les Pyat, les Vermorel! Je gagerais volontiers que sur dix d'entre eux, neuf touchaient à la caisse bonapartiste ou à la prussienne. D'autre part, mon profond dégoût pour l'assemblée versaillaise m'aurait interdit tout mouvement. J'aurais peine à vous exprimer le dégoût que m'inspire Trochu, traître à Bonaparte, au Quatre-Septembre, traître à la France durant les cinq mois suivants. Et quelle honte pour notre pays que d'entendre ces Français déverser leurs injures ignobles sur l'homme qui à lui seul a sauvé l'honneur de notre pays, Gambetta! Si chacun, dans son rang, dans ses moyens, avait eu le quart du patriotisme qu'a montré cet homme courageux, ne pensez-vous pas que nous étions sauvés? Où seraient sans lui nos trois armées de province? Ces vils ruraux oublient que les voix qui les ont envoyés à la Chambre sont celles qui donnèrent à Bonaparte sa triple sanction; que ce sont les voix des

paysans qui passaient la frontière pour fuir les armées de Gambetta, de ceux enfin qui fermaient les portes au nez à nos malheureux troupiers et allaient révéler à l'ennemi la présence des francs-tireurs. Mais quoi ! voici aujourd'hui à la tête des troupes l'homme qui pesa à Chalons l'Empire et la France, et préférant le sort du premier (si hasardeux pourtant !) nous conduit à Sedan.

» Quant à Thiers, je me garderai bien de l'attaquer. Il faut convenir que cet homme, pourvu d'un passé tout monarchique, fait acte aujourd'hui d'un grand patriotisme en servant loyalement la République, et en voulant, je n'en doute pas, la fonder définitivement. Ce qui manque malheureusement à notre parti, c'est une discipline. Combien il serait à souhaiter de voir s'établir l'entente entre les fractions de la gauche ! Je ne vous cacherai pas que toutes mes sympathies sont pour le groupe Louis Blanc, Tolain, Brisson, Langlois, Tirard, Adam ; c'est eux que j'aurais voulu voir à la tête du mouvement communal : alors, croyez-le bien, je ne serais pas demeuré en Suisse. D'ailleurs la France les aurait suivis, car il est temps que les villes brisent définitivement la chaîne que les paysans leur rivent aux pieds. Ceux-ci pourront par leur nombre ramener la monarchie, mais cela est l'assurance de la guerre civile, et tôt ou tard il en faudra bien revenir à la République. L'avenir me paraît bien sombre ; l'Europe entière est plongée dans la platitude la plus honteuse.

Si le moral français est bas, celui des autres peuples n'est pas plus haut. Moi qui connais bien le caractère allemand, je suis convaincu que des difficultés intérieures ne tarderont pas à s'élever de l'autre côté du Rhin. Pour nous, puissions-nous rester tranquilles et garder longtemps le bonhomme Thiers, lui du moins honnête et sincère! »

Ainsi, comme nous tous, Hovelacque approuvait le principe du mouvement de 1871; il en comprenait l'inévitable explosion, mais il en prévoyait aussi l'insuccès fatal par le défaut de préparation des esprits et l'insuffisance des chefs, de même qu'il condamna plus tard la répression maladroite et brutale; ces procédés implacables ne lui semblaient point justifiés, quelque inexcusables excès qu'aient commis des hommes inconscients, affolés de souffrances, de promesses toujours reculées, d'utopies chimériques, et excités par des théoriciens sans mesure et des doctrinaires de parade.

De 1871 à 1872, Hovelacque voyagea à l'étranger. Avant 1870, il avait fait déjà, mais dans un but exclusivement scientifique, plusieurs séjours en Allemagne et en Autriche, notamment à Berlin, à Vienne, à Iéna, où il s'était lié avec les principaux linguistes d'Outre-Rhin, A. Weber, Fr. Müller, A. Schleicher, F. Spiegel, F. Justi, E. Kuhn, J. Schmidt, et beaucoup d'autres encore. En 1872, il parcourut surtout la Hongrie, la Serbie et les provinces danubiennes; il y fut mis en rapport avec les libéraux du pays, avec

MM. St. Novakovitch et l'évêque Strossmayer entre autres, etc. De ce voyage datent les idées, fort hardies pour le moment, qu'il exposa dans une petite brochure, *La France et les Slaves du Sud;* elle avait paru, en plusieurs articles, dans un journal républicain que nous avions fondé, à Bayonne, avec le concours et sous le patronage de MM. Eug. Duclerc et le marquis Em. de Noailles, l'*Impartial des Pyrénées et des Landes*. Hovelacque y préconisait l'un des premiers la nécessité pour notre patrie de chercher dans l'Europe Orientale un contrepoids aux menaces des convoitises germaniques.

A cette occasion, un de ses amis l'aboucha avec M. Antonin Proust, et M. Proust lui fit faire la connaissance de Gambetta qui s'empressa de le comprendre au nombre des premiers rédacteurs de la *République française* il y collabora assidûment pendant la belle période de luttes qui occupa les années 1873 à 1877. Le puissant tribun, avec sa faconde exubérante, la simplicité de son caractère, la bonté de son cœur, la précision remarquable de sa mémoire, le charme pénétrant de sa conversation familière, l'ardeur généreuse de ses convictions, ne pouvait manquer d'exercer sur Hovelacque l'attraction qu'il exerçait partout et toujours; aussi, quelque séparés qu'ils se soient trouvés plus tard, leurs relations ont toujours été cordiales, et je n'ai jamais entendu l'un d'eux parler mal de l'autre. Hovelacque expliquait les changements d'opi-

nion ou plutôt de forme d'opinion de Gambetta, et Gambetta, s'il trouvait peut-être Hovelacque naïf, n'avait jamais méconnu ni la sincérité de ses opinions, ni sa logique implacable, ni son désintéressement absolu. Malheureusement, dans le monde politique, on n'a pas toujours cette hauteur de vues : nous connaissons bien des hommes de valeur qui ont passé tour à tour du radicalisme de Gambetta à celui de Clémenceau pour reculer ensuite jusqu'aux opinions qui, en 1875 ou 1878, étaient spéciales aux groupes du Centre gauche; ils défendaient leurs opinions successives avec la même énergie en affirmant que seuls ils n'avaient pas changé au milieu du bouleversement général. Ce qui caractérise un pareil état d'esprit, ce sont des articles comme celui qu'un grand journal du matin a publié sur Hovelacque quelques jours après sa mort. L'auteur de cet article qui, en raison de ses rapports personnels avec Hovelacque, aurait dû être le dernier à l'écrire, représente notre ami comme une sorte de pince sans rire ambitieux, de poseur sceptique se moquant dans l'intimité des niais qu'il poussait dans la voie des réclamations importunes! L'écrivain dont je parle n'a évidemment jamais compris le caractère d'Hovelacque. Loin d'être sceptique, — et comment l'aurait-il été, s'il était naïf? — il avait sur les idées et sur les choses des opinions absolues et inflexibles; quant aux hommes, il avait en eux une confiance sans réserve jusqu'au jour où il s'apercevait qu'on l'avait

trompé; il aurait pu dire avant Alexandre Dumas fils le mot si joli que ce dernier a mis dans son testament : « J'ai souvent constaté le mal, je ne l'ai jamais supposé ». Il était bon et serviable, mais il n'aimait pas à faire des démarches qui ne lui paraissaient pas tout à fait justes ou qui lui semblaient ne pas pouvoir aboutir. Sous une apparence grave et sérieuse, il cachait une gaieté malicieuse et charmante; sous un aspect froid et dédaigneux, il avait des trésors d'affections et de tendresses. Il fallait savoir le prendre. Pour l'apprécier comme il le méritait, il fallait le voir dans l'intimité, berçant avec une attention émue ses filles âgées de quelques mois à peine, donnant à son fils les premières notions des sciences naturelles, ou s'abandonnant entre sa famille et quelques amis, sans soucis et sans contrainte, à ses impressions, et laissant voir son vrai caractère. Il s'était marié au bon moment; le 25 janvier 1875, il avait épousé Mlle Beaujean, fille d'un professeur éminent de l'Université, dont la modestie égalait le mérite, et qui a collaboré patiemment à l'œuvre magistrale de Littré. Devenu ainsi le neveu par alliance de Laurent-Pichat, il se trouva transporté dans un milieu sympathique, dans un courant d'idées qui étaient les siennes. Voici en quels termes il m'annonçait son mariage :

« Lundi (9 nov. 1874). — Mon cher ami... Il se peut, entre nous soit dit, qu'avant un mois ma position sociale se trouve changée. J'épouserais une jeune

personne appartenant à notre monde politique, parfaitement apparentée et qui verrait d'un bon œil le déploiement de mon activité. Puissent les dieux supérieurs, les médians et les inférieurs, veiller à la réalisation de cette conjonction! Comme de juste, vous serez dans les premiers, mon cher ami, à recevoir cet *euangile*... Écr. l'inf.! »

« Mardi, 10 nov... Mes projets connubiaux marchent de mieux en mieux. J'entre dans une famille ennemie des dieux et des aristocrates, lettrée et pratiquante. Faites des vœux pour moi! »

« Mercredi, 9 déc... Vous ai-je dit qui j'épouse? C'est la fille de M. Beaujean, nièce de Laurent-Pichat avec qui d'ailleurs ils vivent en commun. Centre excellent sous tous les rapports; je ne pouvais mieux espérer et n'ai pas perdu pour attendre. »

C'est surtout au Conseil municipal de Paris que l'œuvre politique d'Hovelacque doit être étudiée. En 1877, Gambetta et Laurent-Pichat l'avaient engagé à se présenter aux électeurs. Élu le 6 janvier 1878 conseiller municipal pour le quartier de l'École-Militaire (7e arrondissement) par 1091 voix sur 1406 votants, réélu le 9 janvier 1881 par 1035 voix sur 2000 suffrages exprimés, il prit place dès le premier jour parmi les membres les plus avancés de notre assemblée communale. Son rôle y est admirablement exposé dans les vers, médiocres d'ailleurs, que son collègue C. Henricy consacra aux quatre-vingts élus de Paris en 1879 (*Les*

Quatrains municipaux, rôle d'équipage du vaisseau de Paris. *Paris*, Dentu, s. d., 55 p. pet. in-8, avec cette épigraphe : « Dans la galère capitane — Nous étions quatre-vingts rameurs. — Victor Hugo ») :

Hovelacque est actif au travail, à l'étude;
D'arriver des premiers il a pris l'habitude;
Il écrit des rapports courts, lumineux, corrects,
Et s'il porte des coups, ils sont toujours directs.

Aussi fut-il constamment en butte aux attaques passionnées de la réaction cléricale. Après lui avoir opposé en 1881 un candidat qui ne réunit que 876 voix, ils réussirent à le battre en 1884, au second tour. Au premier tour, le 4 mai de cette année, Hovelacque avait encore l'avance: il obtenait 995 voix contre 985 accordées à M. Lerolle, avocat, politicien incolore, mais clérical acharné. M. Lerolle fut élu le 11 mai par 1084 voix contre 961 qui étaient restées fidèles à Hovelacque; son succès était dû à deux causes tout à fait particulières et accidentelles : la maladresse de certains amis d'Hovelacque qu'une délicatesse excessive l'empêcha de désavouer; une campagne d'abstention faite sournoisement par une personnalité politique jalouse que nous avons vue depuis échouer misérablement en police correctionnelle. Quoi qu'il en soit, les électeurs de Paris ne pouvaient laisser Hovelacque en dehors du Conseil où il avait si bien rempli son mandat; il y rentra triomphalement le 31 janvier 1886, élu dans le quartier de la Salpé-

trière par 917 voix contre 430 à deux concurrents réunis; il y fut réélu le 8 mai 1887 sans concurrent, par 2043 voix, c'est-à-dire la presque unanimité des suffrages. Il présida deux fois le Conseil municipal, du 17 février 1886 au 7 février 1887 et du 1er juin 1887 au 27 février 1888; il apporta dans ces délicates fonctions un talent et une mesure remarquables, et il présida avec une impartialité rare, un tact parfait, une modération voulue, qu'on n'a pas retrouvés depuis.

Les dix années qu'il passa à l'Hôtel de Ville furent bien remplies. Paris doit à son initiative et à ses efforts trop de bienfaits pour que nous puissions les énumérer ici. Nous ne mentionnerons que les principaux: poursuite de la laïcisation des écoles et des hôpitaux, organisation des écoles primaires supérieures, augmentation du traitement des instituteurs, concours pour le choix des institutrices, création de l'École Estienne où sont groupées toutes les industries du livre, etc., etc.

Malgré tout ce qu'Hovelacque a pu faire, il y a beaucoup de projets qu'il n'a pu mener à exécution, tant les résistances à vaincre étaient obstinées. Il y a plus de quinze ans par exemple qu'il souleva la très importante question de la reprise des nombreux immeubles appartenant à la Ville de Paris et détenus par des congrégations religieuses en vertu de tolérances injustifiables. Il aurait désiré notamment qu'on pût installer au moins deux écoles primaires supérieures et l'École

Estienne dont je viens de parler, dans l'immeuble considérable occupé rue Oudinot par les Frères de la doctrine chrétienne. Rien n'a pu être encore obtenu; les préjugés, les influences occultes, les agissements ténébreux, ont su si bien embrouiller les choses et fait méconnaître les principes les plus élémentaires du droit.

Hovelacque était trop populaire à Paris, — je ne crois pas le mot excessif, — pour n'avoir vite acquis une grande influence sur le personnel des comités républicains avancés. On vint souvent le consulter pour des candidatures à des élections municipales ou autres: plusieurs hommes politiques qui sont devenus plus tard députés, sénateurs, ministres même, doivent à sa désignation pour une première candidature leur ascension et leur fortune. Quoi qu'il en soit, aux élections du 20 août 1881, Hovelacque fut lui-même candidat à la députation; les comités parisiens, réalisant les prévisions de Gambetta dans son discours du 26 juin 1871 à Bordeaux, résolurent d'opposer au parti républicain conservateur que l'avènement de Jules Ferry avait porté au pouvoir un parti républicain progressiste; ils opposèrent aux députés républicains sortants des candidats plus avancés: Sigismond Lacroix et Tony Révillon contre Gambetta au 20e, Jules Roche contre Greppo au 12e, Darlot contre Spuller au 3e, Henri Maret contre Pascal Duprat au 17e, A. Humbert contre G. Casse au 14e, Yves Guyot contre Tirard au 1er, Hovelacque enfin au 15e contre Farcy. Ce dernier fut

réélu par 8087 voix; Hovelacque en obtint 3427, ce qui était dans les circonstances un succès relatif. Il semblait donc tout indiqué que quatre ans plus tard, lors du rétablissement du scrutin de liste, Hovelacque fût porté sur la liste radicale; mais, par son honnêteté et son indépendance, il avait choqué trop de médiocrités jalouses, et les journalistes ne voulurent pas ratifier le choix des comités. Trois ans plus tard, lorsqu'il s'agit de combattre la candidature du général Boulanger, ce fut encore Hovelacque que les comités désignèrent pour porter le drapeau de la République et ce fut encore le mauvais vouloir des journaux qui fit substituer à son nom celui de Jacques, à ce moment président du Conseil général de la Seine; on sait que le résultat de l'élection du 27 janvier 1889 fut lamentable : le « Saint-Arnaud de café concert » obtint 245,246 voix et Jacques n'en eut que 162,875. Je crois encore aujourd'hui qu'avec Hovelacque l'écart eût été moins considérable. Mais, cette même année 1889, on ne put l'empêcher d'être le candidat des républicains de principe dans la première circonscription du 13e arrondissement (Salpétrière et Croullebarbe), et il fut élu député au second tour, le 5 octobre, par 2,978 voix contre 2,562 obtenues par le boulangiste Planteau. Le 21 août 1893, il fut réélu sans concurrent par 3,046 suffrages sur 5,000 votants. Il donna sa démission, pour raison de santé, le 23 octobre 1894.

Son rôle à la Chambre ne fut pas ce qu'il aurait dû être. Dès les premiers mois, Hovelacque avait été écœuré, c'est le mot propre, du spectacle que lui offraient, si l'on peut s'exprimer ainsi, les coulisses de la comédie parlementaire : les intrigues, les sollicitations, les marchandages, les votes surpris, les bassesses ou les insolences, la nullité ou la médiocrité d'un grand nombre de députés, leur absence d'idées et de convictions, la moralité purement relative de quelques-uns, lui avaient inspiré une répulsion invincible et, réduit presque à l'inertie, il se rendait à la Chambre par devoir, comme un employé consciencieux qui va régulièrement à son bureau accomplir une besogne machinale. Il présenta néanmoins plusieurs projets de loi excellents dont on trouvera la liste plus loin; le plus étudié était celui qui proposait une nouvelle division régionale de la France plus conforme aux besoins réels du pays que celle d'aujourd'hui; ce projet fut pris en considération, une commission fut nommée, mais Hovelacque ne put jamais parvenir à en réunir les membres : à chaque convocation, il se trouvait seul.

Ce projet de loi n'était que la conséquence des opinions d'Hovelacque sur l'organisation politique de la France. On sait quelle campagne persévérante il fit au Conseil municipal en faveur de « l'autonomie communale ». Des politiciens de second ordre, échos dociles de certaines officines; des écrivains, prêts à toutes les campagnes, ont réussi à dénaturer la question et à

la faire reléguer au second plan, tandis qu'elle devrait à bon droit primer toutes les autres. Quand nous parlons d'autonomie, nous n'entendons nullement, comme le prétendent les niais et les autoritaires, la rupture de l'unité française; nous reprenons seulement les traditions des conventionnels de 1793 qui prétendaient fonder la République indivisible précisément sur l'indépendance des municipalités. Placer à la base de l'édifice national des agglomérations assez importantes pour qu'elles aient une vie propre et des intérêts particuliers, et supprimer par conséquent ces groupements minuscules et artificiels qui forment nos communes actuelles; leur assurer une indépendance limitée uniquement aux intérêts généraux de la nation; établir, entre ces grandes communes, des groupements régionaux déterminés par un langage, des mœurs, des besoins communs; faire en un mot du gouvernement national la résultante des activités diverses des communes indépendantes, n'est-ce pas la réalisation complète et définitive de l'idée républicaine résumée dans la triple formule : Liberté, égalité, fraternité? Y voir la négation de l'ordre et de la liberté, c'est renverser le problème. Est-il possible de se dire libéral si l'on s'en tient obstinément aux théories centralistes et protectionnistes, c'est-à-dire autoritaires ?

Ce qu'était Hovelacque en politique, il l'était également en science; il procédait avec la sûreté et la précision de la méthode naturelle, fondée sur l'observation

et l'expérience, et n'admettant aux efforts de l'esprit humain d'autres limites que celles occasionnées par les obstacles matériels. Dans le domaine des études scientifiques où l'on avance pas à pas, du connu à l'inconnu, sans idées préconçues et sans but déterminé, en acceptant toutes les conséquences d'un principe établi, on semble souvent inflexible et dur. Tel était Hovelacque, lorsqu'il se refusait à faire les moindres concessions sur des points fondamentaux. La forme dontil revêtait ses idées était d'une correction parfaite, mais peut-être un peu sèche et rude; de même, sa parole publique était un peu froide et d'une fierté sévère : il pouvait convaincre, mais il n'enlevait pas les convictions.

C'est par la *Revue de Linguistique* que nous entrâmes en relations, Hovelacque et moi. Le programme et l'esprit de la *Revue* répondaient tout à fait à mes tendances et à mes goûts; j'envoyai successivement à Chavée en 1868 trois articles qu'il accepta, et lorsque, en 1869, Hovelacque prit la direction du journal, il me demanda ma collaboration plus active par une lettre du 31 mai 1869, où il me disait notamment : « En terminant, laissez-moi vous exprimer, Monsieur, la satisfaction que me procure votre collaboration. J'estime, avec vos connaissances méthodiques, l'indépendance de vos idées philosophiques. Nous nous trouvons sur ce terrain en pleine communauté. » Depuis cette lettre, j'en ai reçu de lui sept cent cinquante-deux,

dont beaucoup mériteraient d'être publiées. Il y est question de science, de politique, de littérature, de choses de famille; les unes sont gaies, d'autres tristes et découragées; quelques-unes sont très longues, d'autres sont de simples billets écrits à la hâte avec une orthographe purement phonétique, ce qui était une de ses distractions favorites. La dernière, de « St-Honoré, 7 sept. 95 », griffonnée à la hâte, d'une main mal assurée, disait : « Mon cher Vinson, — Je ne peux que vous envoyer deux ou trois mots, étant fort aplati. Je vais beaucoup plus mal... Lé grād šaler m'ō paraševé. *Z*e me truv à pla, sā puwar sortir; ā se ki cōsérn le larīks s'é lamātabl. *Z*'inyor l'épok du retur. Mè kèl *z*wa alor é *z*e puré me swanyé... Amitié, impossible d'écrire plus long. — H. »

Miné depuis plusieurs années par un mal implacable que rien ne put enrayer, il a vécu pendant huit mois environ de la vie la plus cruelle. Ses forces trahissaient son courage, mais son esprit demeurait inflexible, son intelligence restait entière, son activité cérébrale était plus énergique que jamais. Il s'est éteint, dans le sens littéral du mot; et, ce qu'on ne saurait trop dire, il a été soigné, encouragé, soutenu à tous les instants de cette longue et douloureuse maladie, par celle qu'il avait associée à toutes ses illusions et à tous ses mécomptes, avec une affection immense et profonde, un dévouement infatigable, une complaisance admirable. Et, ce qui est la suprême consolation, il est mort dans une

entière sérénité d'esprit et dans la complète sécurité du lendemain. Il laisse une femme et des enfants dont la pensée n'est et ne peut-être que la sienne. N'est-ce pas là la véritable immortalité?

Il expirait — enfin! — après un martyre de plusieurs mois, le samedi 22 février dernier, à 6 heures du soir, entouré de tous les siens. Il avait exprimé le désir que son cerveau fût étudié en détail et conservé dans les collections de la Société d'anthropologie; c'est le lundi seulement que l'autopsie put avoir lieu. Le lendemain, on le conduisait à sa dernière demeure, au cimetière gai et ensoleillé de Passy. La cérémonie fut aussi simple et aussi belle que possible et le seul discours qui a été prononcé sur sa tombe, par notre ami André Lefèvre, était le seul discours qui pût lui convenir. André Lefèvre rappelait les nombreux travaux d'Hovelacque dont on trouvera ci-après une liste faite avec le plus grand soin.

Je l'avais vu trois jours seulement avant sa mort : un mot de son fils aîné m'apprit la fatale nouvelle. Je courus aussitôt le revoir une dernière fois. Ma douleur était si poignante que je ne pouvais rien dire, mais dans ma tête se pressait tout un monde de pensées. Sur ce visage allongé, sur cette figure amaigrie, sur ces traits rassérénés dans l'éternel repos, je lisais un dernier enseignement : la vie est une lutte de tous les instants et celui-là seul a vraiment vécu qui a souffert. Mais ceux qui survivent à leurs amis souffrent double-

ment, parce qu'ils se retrouvent seuls sur la route, et que leurs souvenirs sont plus forts que leurs espérances; ils savent heureusement qu'ils ont eux-mêmes bien peu de temps à vivre encore. En attendant l'heure bienvenue, je retrouverai toujours l'âme de mon ami disparu à ce foyer de famille, où ma place était marquée depuis le premier jour. Je ne sais si la mort est véritablement amère, mais il y a des heures où elle n'apparaît que comme la consolatrice suprême. Le meilleur de la vie, c'est l'exemple qu'on a donné : la vie d'Hovelacque nous apprend le sentiment du devoir, l'amour du travail et le culte de la liberté.

Guéthary (Basses-Pyrénées), 13 octobre 1896.

Julien VINSON.

NOTICE DES ÉCRITS D'ABEL HOVELACQUE[1]

(Livres, Rapports, Articles de Revues et de Journaux, etc.)

Faculté de droit de Paris. Thèse pour la licence... par Alexandre-Abel HOVELACQUE. *Paris*, imp. Ch. Noblet, 1866; pet. in-8° — 48 p.

Revue de Linguistique et de philologie comparée, I, 1867-

1. Cette liste, faite avec le concours de Mme Hovelacque et de ses enfants, est peut-être cependant encore incomplète, car Hovelacque a tant écrit et il a collaboré à tant de publications diverses que quelques-uns de ses articles ont pu nous échapper. Nous serions extrêmement reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien nous signaler les erreurs ou les omissions qu'ils auraient relevées.

1868, p. 36-50 : De l'aryaque au français. — p. 98-105 : *c. r.* Curtius. Grundzüge der griechischen etymologie. — p. 166-203 : Les éléments de la dérivation. — p. 228-231 : *c. r.* Eichhoff. Grammaire générale. — p. 238-262 : *c. r.* Benfey. Pluralbildung der Germanischen. — p. 282-303 : Considérations diverses sur les aspirées organiques. — p. 410-421 : Homo. — p. 418-490 : *c. r.* Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1867, p. 369-371 : Rapport sur l'ouvrage de M. Terrien-Poncel, du langage, essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. —

Abel Hovelacque. La théorie spécieuse de Lautverschiebung. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1868, in-8° — 16 p.

Revue de Linguistique, t. II, 1868-1869, p. 5-39 : de la conjugaison du temps présent. — p. 119-124 : *c. r.* Zeitschrift für deutschen philosophie. — p. 171-183 : la phonologie de Volney — p. 247-248 : *c. r.* Bundehesh de Justi. — p. 261-266 : August Schleicher. — p. 267 275 : trois prétendus verbes simples (*an, ad, as*). — p. 276-281 : la formation de l'aoriste composé. — p. 294-313 : Études germaniques. — p. 340-345 : *c. r.* Ascoli. Desinenze indoeuropee. — p. 447-468 : Miscellanées (Durus, les thèmes, prononciation des sifflantes sanskrites, hic-hæc-hoc, le nom des Centaures). — p. 476-480 : *c. r.* Schleicher. Darwinsche theorie.

Abel Hovelacque. Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1869, gr. in-8° — 23 p.

Abel Hovelacque. Grammaire de la langue zend. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1869, in-4° — xj-155 p.

Grammaire de la langue zende, par Abel Hovelacque,

2e édition. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1878, in-8° — (viij)-308 p.

Revue de Linguistique, t. III, 1869-1870, p. 25-35 : Réponse à L. Adam, sur les racines indiennes. — p. 89-101 : *c. r.* Corssen. Prononciation du latin. — p. 102-107 : *c. r.* Rosny. Origine du langage. — p. 156-174 : Questions de grammaire zend. — p. 227-235. *c. r.* Schleicher. Chrestomathie. — p. 248-293 : Examen des publications récentes sur les idiomes et les littératures de l'Éran. — p. 377-381 : *c. r.* Kraushaar. De radicarum variatione.— p. 466-475 : *c. r.* Chodzko. Grammaire paléo-slave. — p. 475-483: *c. r.* Bailly. Racines grecques et latines.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1870, p. 542-543 : Rapport sommaire sur la Zeitschrift für Ethnologie de MM. Bastian et Hartmann.

Revue de Linguistique, t. IV, 1870-1872. p. 5-14 : Les prétendus thèmes grecs en *-art*. — p. 281-284 : Ανηρ, etc. — p. 285-288 : *Homo*. — p. 308-313 : *c. r.* Ascoli. Corsi di glottologia. — p. 316-320 : *c. r.* Kos-sowicz. 3 Gathas.

Abel Hovelacque. Instructions pour l'étude élémentaire de la linguistique indo-européenne. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1871, pet. in-8° — 131 p.

Abel Hovelacque. Mémoire sur la primordialité et la prononciation du r vocal sanskrit. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1872, pet. in-8° — 29 p.

Abel Hovelacque. Euphonie sanskrite. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1872, in-8° — (ij)-57 p.

La France et les Slaves du Sud. S. t. l. ni d. (*Bayonne*, impr. P. Cazals)— 15 p. pet. in-8° (Extrait de l'*Impartial des Pyrénées et des Landes*.)

Revue d'Anthropologie, publiée sous la direction de M. Paul Broca. *Paris*, C. Reinwald & Cie, gr. in-8°, t. I, 1872. — p. 107-112 : *crit.* La linguistique et la théo-

rie de Darwin. — p. 475-479 : notice sur les subdivisions de la linguistique indo-européenne.

Notice sur les subdivisions de la langue commune Indo-Européenne. S. t. l. ni d. (*Bordeaux*, 1872), p. 475-479, in-8°. Signé Abel HOVELACQUE.

Association française pour l'avancement des sciences. I. Congrès de Bordeaux. 1872, p. 679-680 : Ethnogénie du sud-ouest de la France;— p. 736-740 : Note sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne.

Revue de Linguistique, t. V, 1872-1873, p. 17-74 : Euphonie sanskrite. — p. 74-82 : Questions de grammaire zend.— p. 83 : Le thème sanskrit *napât, naptr*. — p. 84 : La sifflante linguale du sanskrit, la voyelle *r*. — p. 101-102 : *c. r.* Schleicher. Die polabische Sprache. — p. 105-114 : *c. r.* Fick. Wœrterbuch. — p. 115-119 : *c. r.* J. Schmidt. Geschichte der indo-germanischen Vokalismus. — p. 291-294 : Questions de grammaire zend. — p. 311 : *c. r.* Max Müller. Resultate der Sprachwissenschaft. — p. 311-312 : *c. r.* Culmann. Recherches. — p. 312 : *c. r.* Fr. Müller. Suffixe der Indogermanischen Verbums. — p. 324-325 : *c. r.* Hübschmann. Ein zoroastrisches Lied. — p. 325-327 : *c. r.* Mœbius, Nordische Sprache. — p. 328 : *c. r.* Sergi. Centum. — p. 335-336 : *c. r.* G. de Mortillet. Indicateur de l'archéologue.— p. 404-413 : *c. r.* C. Beaufils. Phonétique latine. — p. 336 : *c. r.* J. Joly. Ein kapitel vergleichendes Syntax.— p. 414-415 : *c. r.* Novakovitch. Langue et style.

Langues. — Races — Nationalités, par A. HOVELACQUE. *Paris*, E. Leroux, s. d. (1873 ; le titre sert de couverture, 15 p. pet. in-8°(Extrait de l'*Impartial* de Bayonne).

Langues, races, nationalités, par Abel HOVELACQUE, 2e éd. *Paris*, E. Leroux, 1875. In-8° — 40 p.

La République Française, 18 avril 73. Les langues indo-européennes. — 13 juin 73. Les langues germaniques.

Association française pour l'avancement des sciences. IIe Congrès, Lyon. 1873. Note sur le précurseur de l'homme, par G. DE MORTILLET et A. HOVELACQUE. In-8°; 8 p. (HOVELACQUE, p. 7-8).— p. 579, *discussion* : Slaves dans le bassin de la Saône. — p. 613-614 : la linguistique et le précurseur de l'homme ; discussion.

Revue d'anthropologie, t. II, 1873, p. 487-489 : *critique.* Les Celtes de la linguistique.

Revue de Linguistique, t. VI, 1873-1874, p. 99-100 : note sur la transcription du serbe.— p. 101-103 : Les racines *vabh*, *v ap* et l'allemand *weben*. — p. 128-129 : Sur le χ (h) serbo-croate.— p. 187-188 : *c. r.* Hübschmann. Avestastudien.— p. 191-197 : *c. r.* Novakovitch. Phonétique serbe. — p. 199 : *c. r.* Culmann. L'esprit rude. — p. 253-266: Morale de l'Avesta. — p. 284-286 : *c. r.* J. Hadley. Prononciation grecque du Xe siècle. — p. 286-291 : *c. r.* Barbe. La langue d'O. — p. 299-301 : *c. r.* Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. — p. 313-336 : Observations critiques sur le XVIIe fargad du Vendidad. — p. 363-365 : *c. r.* F. Justi. Les spirantes kurdes. — p. 365-367 : *c. r.* Kossowicz. Inscriptions des Achéménides. — t. VI, p. 367-370 : *c. r.* Curtius. Griechische etymologie. 2e éd.

Abel HOVELACQUE. — Morale de l'Avesta. *Paris*, Maisonneuve, 1874, In-8°. — 15 p.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1874, p. 356 : *disc.* Crânes scafocéphales. — p. 397-399 : *note.* sept crânes tsiganes.—p. 620 : *disc.* Les aryas blonds; où se parlait la langue commune primitive. — p. 705-709 : la question celtique (les Ligures) ; p. 724 (suite:) le mot ligure — p. 725 : *disc.* sur des crânes roumains présentés.

Revue d'anthropologie, t. III, 1874, p. 234-265 : Sept crânes tsiganes.

Sept crânes tsiganes, par Abel Hovelacque (*Extrait de la Revue d'anthropologie*). *Paris*, C. Reinwald, 1874, in-8° — 32 p. (Le titre sert de couverture).

Association française pour l'avancement des sciences, III, Lille, 1874, p. 575-581 : Contribution à l'étude de l'occipital.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire, recueil mensuel. *Paris*, E. Leroux. N° 1, 15 mai 1874, p. 2-3 : *c. r.* Grammaire tongouse de L. Adam. — n°s 2-3, 15 juin 1874, p. 24-26 : *c. r.* Revue d'anthropologie. — n° 6, 15 août 1874, p. 97-102 : *c. r.* Les Serbes de Hongrie. *Prague*, 1874, (1re partie) — n° 9, 15 oct. 1874, p. 166-168 : *c. r.* Association française pour l'avancement des Sciences. — n° 10, 11-15 novembre 1874, p. 189-190 : *c. r.* Les dialectes italiques, l'ombrien, par A. Lefèvre. — n° 12, 15 décembre 1874, p. 227 : *c. r.* De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques, par L. Adam.

Revue de Linguistique, t. VII, 1874-1875, p. 54 : *c. r.* Spiegel. Zür Erklærung des Avestas. — p. 54-57 : *c. r.* Fr. Müller. Allgemeine ethnographie. — p. 57 : *c. r.* Proceedings of the ninth session of the american philological Association. — p. 58-59 : *c. r.* Chassaing. Exercices grecs. — p. 111 : Indra. — p. 169-177 : *c. r.* Fr. Spiegel. Arische Studien. — p. 242-268 : Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses.

A. Hovelacque. Observations sur un passage d'Hérodote, concernant certaines institutions perses. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1875, in-8° — 28 p.

Lettre sur l'homme préhistorique du type le plus ancien, par Abel Hovelacque. *Paris*, C. Reinwald, 1875, in-8°, 16 p., fig.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1875, p. 312 : *disc.* La classification des sons articulés par le Dr Coudereau. — p. 426 : présentation de deux crânes bulgares. — p. 529 : *disc.* le bassin féminin.

Revue d'anthropologie, t. IV, 1875, p. 146-151 : *c. r.* Ethnographie de Peschel. — p. 538-539 : *c. r.* L'os malaire de Gariglietti. — p. 557-558 : *c. r.* Philologie comparée de Hyde Clarke. — p. 714-721 : *c. r.* Philosophie zoologique de Lamarck, nlle éd.

Revue de Linguistique, t. VIII, 1875-1876, p. 99-112 : La voyelle *r*. — p. 129-140 : Subdivisions de la langue commune indo-européenne et région où elle fut parlée. — p. 187-240 : Le chien dans l'Avesta. — p. 343-349 : *c. r.* l'Avesta, trad. de Harlez.

Le chien dans l'Avesta; les soins qui lui sont dus ; son éloge. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1876, in-8 — 56 p. (Cette brochure a valu à A. Hovelacque une médaille de la Société protectrice des animaux).

Bibliothèque des Sciences contemporaines, t. II. La Linguistique, par Abel Hovelacque, in-8, xi-365 p. — 2e édition, 1877, xiv-435 p. — 3e, 1881, xiv-435 p. — 4e, 1887, xv-449 p.

The Science of language, by Abel Hovelacque, translated by A. H. Keane. *London*, Chapman and Hall, 1877, 8°, xv-340 p. et 1 pl.

? — *c. r.* L'esprit de l'Église, par A. S. Morin, deuxième édition, un vol. in-12 de 274 pages. *Paris*, 1879; *Lyon*, 1876.

Revue d'anthropologie, t. V, 1876, p. 249-251 : Bantou ou Abantou. — p. 638 : *disc.*: un cas de rudiment d'os marsupial. — p. 656 : *disc.* un crâne trouvé au Puy-de-Dôme. — p. 670 : *disc.* distinction de la race et de la langue.

Association française pour l'avancement des sciences,

V. *Clermont*. 1876,— p. 567 : les races slaves.— p. 576-577 : contribution à l'étude du maxillaire supérieur. — p. 555-556 : *disc.* les races ibériques. — p. 590-591 : *disc.* les races humaines de l'Auvergne. — p. 606 : *disc.* l'homme et les anthropoïdes. — p. 635 : *disc.* découvertes récentes dans le Médoc.

Revue de Linguistique, t. IX, 1876-1877, p. 26-45 : Les langues des nègres et les langues bantou. — p. 300-301 : Le dualisme éranien (note complémentaire). — p. 175-189 : Les deux principes dans l'Avesta.

Les deux principes dans l'Avesta, par Abel Hovelacque. *Paris*, Maisonneuve, 1876, 15 p. in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1876, p. 225 : *disc.* sur l'ethnologie et l'ethnographie. — p. 298-300 : Ethnologie et ethnographie, et *disc.* p. 300-305. — p. 356-357 : *disc.* à propos de photographies de l'Afrique centrale. — p. 400 : les Buschmans. — p. 468-469 : sur les crânes burgondes. — p. 528 : *disc.* L'homme tertiaire.

Le Bien public, 3 juillet 1876. — Darwinisme et transformisme.

La République française, 16 mars 1877. La Langue serbe. — 4 mai 1877. L'Avesta. — 20 juillet 1877. La vie du langage. — 19 octobre 1877. Déchiffrement d'une écriture inconnue. La langue de Cyrus, de Darius et de Xercès.

Revue d'anthropologie, t. VI, 1877, p. 62-99 : notre ancêtre. — p. 226-252 : le crâne savoyard. — p. 289-295 : *c. r.* d'Arbois de Jubainville, les premiers habitants de l'Europe.

Notre ancêtre, recherches sur le précurseur de l'homme, par Abel Hovelacque. *Paris*, E. Leroux, 1877, gr. in-8°, 43 p.

Notre ancêtre, par Abel Hovelacque, 2e édition, *Paris*, E. Leroux, 1878, pet. in-8°, 105 p., fig.

Le crâne savoyard, par A. HOVELACQUE, *Paris*, E. Leroux, 1877, in-8° — 29 p.

Association française pour l'avancement des sciences, VI. Le Havre, 1877, p. 697 : *disc.* L'âge de la pierre chez les Nègres. — p. 734-735 : *disc.* Carte ethnologique de la France, par le Dr G. Lagneau.— p. 770 : présentation d'une carte (encore incomplète) des indices céphaliques de la France.

Revue de Linguistique, t. X, 1877-1878, p. 127-147 : Les médecins et la médecine dans l'Avesta.— p. 153-157 : *c. r.* Fligier. Præhistorische ethnologie des Balkans. — p. 158-159 : *c. r.* Geiger. Die pehlevi Version des Vendidads — p. 169-170 : *c. r.* Tourtoulon et Bringuier. Limite de la angue d'oc. — p. 167-168 : *c. r.* Ribary. Essai sur la langue basque, trad. du hongrois, par J. Vinson.

Les médecins et la médecine dans l'Avesta, par Abel HOVELACQUE. *Paris*, Maisonneuve, 1878, 24 p. in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1877, p. 68 : *disc.* Sur la religiosité. — p. 344-335. Sur les crânes savoyards (et *disc.* p. 338). — p. 343-546 : Offre de crânes burgondes. — p. 411 : *disc.* l'apophyse mastoïde et la station bipède.— p. 473 : *disc.* l'immortalité de l'âme chez les Hébreux. — p. 473-475, discours sur la tombe de Chavée. — p. 489-490 : *disc.* Sur les Celtes. — p. 579 : *disc.* Sur les Esquimaux du Jardin d'acclimatation. — p. 621 : Présentation d'un crâne gravé et ciselé.

Revue internationale de sciences, dirigée par J.-L. de Lanessan, 1re année, n° 13, 28 mars 1878, in-8°, — p. 385-387 : L'Église et le transformisme, par Abel HOVELACQUE.

La République française, 12 avril 1878. La lutte des langues dans l Europe occidentale et centrale. — 26 juillet 1878. La renaissance du Zoroastrisme au moyen âge. —

18 octobre 1878. Les principaux desiderata de l'ethnographie linguistique en Afrique, en Asie et en Océanie.

Études de linguistique et d'ethnographie, par Abel HOVELACQUE et Julien VINSON. *Paris*, Reinwald et Cie, 1878, pet. in-8° — viij-375. p. (Les articles d'Hovelacque sont aux p. 1-39, 271-364.)

Le centenaire de Voltaire. Appel du citoyen Hovelacque à ses électeurs. 20 février 1878.

Idéologie lexicologique des langues indo-européennes, par Honoré CHAVÉE. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1878, gr. in-8° — (viij)-ix-67 p., portr.-phot. (Édité par A. HOVELACQUE).

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel HOVELACQUE. Première partie : Introduction. *Paris*, Maisonneuve, 1878, in-8° — (iv)-iv-115 p.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1878, p. 34-35 : *disc.* la population de l'Indo-Chine. — p. 117-118 : *disc.* Voyage de M. de Ujfalvy dans le Kohistan. — p. 166 : *disc.* autopsie de L. Asseline. — p. 190 : *disc.* Aracoyennes et Galibis. — p. 272-273 : Sur un individu couvert de poils et chez qui les molaires étaient absentes.

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel HOVELACQUE. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8° — (iv)-521 p.

Revue d'anthropologie. — t. VII, 1878, p. 47-55 : la classification des langues en anthropologie. — p. 115-126 : *c. r.* Les Tsiganes, de Miklosich. — p. 532-534 : *c. r.* Les Néo-Guinéens, de Mantegazza.

Association française pour l'avancement des sciences, VII, Paris, 1878, p. 824 : *disc.* le précurseur de l'homme. — p. 835 : *disc.* dessins préhistoriques et dessins des Bochimans. — p. 866 : *disc.* la capacité crânienne n'est pas un caractère de race. — p. 876 : *disc.* origine du mo-

nothéisme. — p. 895 : *disc.* utilité de prendre l'indice de largueur des os longs.

Revue de Linguistique, t. XI, 1878, p. 105-118 : L'œuvre linguistique de Chavée. — p. 328-343 : Ahura-mazdâ.

Ahura-Mazdâ, par A. Hovelacque, *Paris*, Maisonneuve, 18 p. in-8.

Conseil municipal de Paris (Séance du 7 déc. 1878), n° 115 : Rapport présenté par M. Hovelacque au nom de la 4e Commission sur une prop. de MM. Morin et Fr. Combes tendant à la transformation des écoles communales congréganistes en écoles laïques. In-4° — 20 p.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, publié sous la direction du Dr. A. Dechambre, 3e série, t. X (1879-1881), p. 61-70 : article Slaves, signé Hovelacque.

Revue d'anthropologie, t. VIII, 1879, p. 1-4 : Nouvelles recherches sur le crâne savoyard. — p. 105-113 : les langues de l'Asie sud-orientale. — p. 205-209 : le crâne des Burgondes du moyen âge.

Association française pour l'avancement des sciences. VIII, Montpellier, 1879, p. 797 : *disc.* danger des croisements ethniques. — p. 815 : *disc.* monuments dans le Puy-de-Dôme (pierre phallique). — 289 : *disc.* accroissement de la taille en Savoie. — p. 836 : *disc.* statistique anthropologique en Suisse. — p. 839, communication de deux cartes linguistiques : 1° le Catalan, 2° les langues parlées en France.

Revue de Linguistique, t. XII, 1879, p. 376-378 : *c. r.* Dictionnaire français de Pourret.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1879, p. 68-69 : Présentation d'une carte linguistique du Catalan. — p. 101 : *disc.* Sur le type betchouana, — p. 176 : *disc.* Sur le questionnaire anthropométrique. — p. 231 : *disc.* Sur le buste d'une jeune fille zoulou.

Conseil municipal de Paris (Séance du 25 juillet 1879), n° 78 : Rapport sur des propositions relatives au remplacement des instituteurs et institutrices congréganistes par des laïques. In-4° — 14 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 8 déc. 1879), n° 1353 : Rapport présenté par MM. François Combes et Hovelacque, au nom de la Commission du Budget, sur les chap. V, XVIII, XIX et XXI des dépenses du projet de budget de 1880 (Instr. publ.). In-4° — 75 p.

Mélanges de linguistique et d'anthropologie, par Abel Hovelacque, Émile Picot et Julien Vinson. *Paris*, E. Leroux, 1880, in-8, vj-330 p. (Les articles d'Hovelacque sont aux p. 1-17, 250-264, 298-314).

Extrait du compte rendu sténographique du *Congrès international des sciences anthropologiques*, tenu à Paris du 16 au 21 août 1887. — Communication sur les races inférieures par A. Hovelacque, *Paris*, Impr. nat., 1880, 3 p.

L'enseignement primaire à Paris. Laïques et congréganistes, par A. Hovelacque. *Paris*, E. Leroux, 1880, in-8°, 46 p. (Épigr. : « Plus les Laïques seront éclairés, moins les Prêtres pourront faire de mal. » Voltaire.) 6e conférence municipale.

Conseil municipal de Paris (Séance du 24 janvier 1880), n° 83 : Rapport sur le projet de vœu de M. Morin pour que les élèves des écoles municipales supérieures aient la faculté de suivre ou de ne pas suivre les cours d'instruction religieuse. In-4° — 8 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 17 juin 1880), n° 83 : Rapport sur l'enseignement religieux dans les écoles primaires supérieures. In-4° — 16 p.

Association française pour l'avancement des sciences, IX, Reims, 1880, p. 818 : *disc.* Le précurseur de l'homme. — p. 1195-1196 : *disc.* La question des octrois.

Bibliothèque matérialiste, t. II. : Les débuts de l'humanité ; l'homme primitif contemporain, par A. Hovelacque, avec 40 fig. dans le texte. *Paris*, O. Doin, 1881, in-8°, — (vj)-iv- 336 p., 45 fig.

La Glossologie, essai sur la science expérimentale du langage, par A. de la Calle, avec une préface de M. Abel Hovelacque ; 1re partie : la physiologie du langage. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1881, in-8° — xiv p., p. xi-xix, 387 p. (préface, p. v-x).

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1881, p. 64 : *disc.* les Botocudos. — p. 785-787, 789-790, 841-847, 866 : *disc.* les Fuégiens.

Revue de Linguistique, t. XIV, 1881, p. 20-58 : La langue khasia. — p. : *c. r.* Adam. Les patois lorrains. — p. 320-321 : *c r.* F. Justi. Kurdische Grammatik.

La langue khasia étudiée sous le rapport de l'évolution des formes par Abel Hovelacque, *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8° — 41 p.

Le Réveil, 25 oct. 81 : Elections sénatoriales. — 28 oct. 81 : Demain. — 15 nov. 81 : Les délégués sénatoriaux — 28 nov. 81 : La suppression des octrois. — 2 déc. 81 : La garde républicaine et le budget communal. — 27 déc. 81 : convocation opportuniste (environ 40 lignes, pas signé). — 27 déc. 81 : M. Engelhardt et ses électeurs (environ 20 lignes, pas signé). — 29 déc. 81 : La Police municipale.

Auf den Hœhe, Internationale Revue, herausgegeben von Leopold, von Sacher Masoch. II Band, 3 Heft, Mærz 1882. *Leipzig*. P. 390-402 : die Alte Religion Zoroasters, von Abel Hovelacque.

Nouvelle Collection Illustrée, t. III, Les Races Humaines, par Abel Hovelacque. *Paris*, L. Cerf, 1882, pet. in-8°, 160 p., fig.

Revue de Linguistique, t. XV, 1882, p. 75-77 : Observa-

tions sur le guna grec. — p. 215-217 : Prononciation ancienne des aspirées grecques. — p. 217 : Sur deux mots scythes.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1882, p. 79 : *disc.* Le prix Broca. — p. 290 : *disc.* Kachmir et Tibet. — 1882, p. 330 : *disc.* Ile de Sardaigne. — p. 425. Survivances ethnographiques. — p. 455 : *disc.* Projet d'un questionnaire ethnographique. — p. 627, 636, 641 : *disc.* Les Galibis du Jardin d'acclimatation.

Le Réveil, 1er janvier 82 : Les sénateurs de la Seine. — 4 janvier 82 : Situation nette. — 17 janvier 82 : Législatif et exécutif. — 6 fév. 82 : La loi municipale. — 10 févr. 82 : Le nom des rues. — 13 fév. 82 : Police municipale. — 16 fév. 82 : L'Église.

La Marseillaise, 17 fév. 82 : Chacun chez soi. — 21 fév. 82 : L'élection de l'Hérault. — 22 fév. 82 : Lycées de filles. — 5 mars 82 : Paris. — 82 mars 82 : Les travaux de Paris et le Conseil municipal. — 3 avril 82 : Elections municipales. — 5 avril 82 : Classes dirigeantes. — 6 avril 82 : Le département de la Seine. — 87 avril 1882 : Le projet municipal du préfet de la Seine. — 2 avril 82 : Le Champ-de-Mars. — 14 avril 82 : L'avant-projet municipal. — 19 avril 82 : Communes cantonales. — 4 mai 82 : « En 1868, le moniteur officieux de la galanterie (nous avons nommé la *Vie Parisienne*) vit naître son concurrent *Paris-Caprice*. M. Eugène Schnerb, rédacteur en chef de *Paris-Caprice*, a été nommé directeur de la Sûreté. » 15 lignes. — 18 mai 82 : Les Collèges municipaux et l'État — 26 mai 82 : « L'État possède actuellement dans ses magasins 35.000 fusils scolaires (fusils refusés par un membre du gouvernement à un conseiller municipal pour le bataillon scolaire du Ve arrondissement qui devait assister à l'inauguration de l'Hôtel de Ville). » 19 lignes. — 30 mai

82 : L'infâme. — 8 juin 82 : « On nous apprend qu'à l'occasion de la fête du 14 Juillet, une croix de la Légion d'honneur a été offerte à M. Songeon, président du Conseil municipal (M. Alphand grand officier) ». 19 lignes. — 20 juin 82 : Tradition bonapartiste. — juillet 1882 : « Le Conseil général avait émis le vœu que la revue du 14 Juillet fût supprimée, » etc. 12 lignes signées A. H.

Le Réveil, 3 août 82 : L'histoire de Paris.

La Marseillaise, 7 août 1882. Feuilleton : les Indiens Galibis. — 8 août 82 : La succession impériale. — 26 août 82 : Ni dupes ni complices. — 28 septembre 82 : Le Césarisme. — 25 septembre 28 : Application du Concordat. — 3 octobre 82 : L'État et l'enseignement. — 12 oct. 82. Le Collège Rollin. — 29 octobre 82 : L'Etat et l'hygiène publique. — 26 nov. 82 : Liberté de l'électeur. — 30 nov. 82 : Consultation municipale. — 82 décembre 82 : L'opéra populaire. — 25 décembre 82 : Police des mœurs.

Morceaux choisis de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot, à l'usage des adolescents, publiés et annotés par Abel Hovelacque, *Paris*, O. Doin, 1883, in-8°, (viij)-180 p. — « Ce petit livre est dédié à mes filles, Geneviève et Valentine. »

Revue de Linguistique, t. XVI, 1883, p. 77-98 : *c. r.* Th. Hahn, L'être suprême des Khoï-Khoï.

La Marseillaise, 1er janvier 1883 : Le budget de la police : « Le résultat des débats sur le budget de la police, au Conseil municipal, n'est pas fait pour nous affliger. »

La Démocratie de l'Aisne, vendredi 13 juillet 1883 : « Quel curieux spectacle d'impuissance donne actuellement la Chambre des députés avec son projet de loi municipale ! »

La Marseillaise, 6 janvier 1883 : Programmes d'État. — 7 février 1883 : La loi municipale. — 16 février 1883 :

Paris municipal. — 19 février 1883 : Le maire et les conseillers de Paris. — 3 mars 1883 : L'élection de Belleville. — 5 mars 1883 : Trente-deux. — 12 avril 1883 : L'emprunt municipal. — 19 avril 1883 : L'emprunt et les travaux. — 20 avril 1883 : L'emprunt et le renchérissement de la vie.

Conseil municipal de Paris (Séance du 23 octobre 1883), n° 81 : Rapport présenté par MM. Desmoulins, Hovelacque et Michelin, sur le ch. XXIII des recettes et sur les chap. XIII, XVIII et XIX des dépenses du projet de Budget de 1884). In-4°, 206 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 31 octobre 1883), n° 92 : Rapport... sur une prop. de MM. Thulié et Hovelacque, tendant à transformer en un établissement scientifique l'Aquarium du Trocadéro. In-4°, 7 p.

Dictionnaire des Sciences anthropologiques, par MM. Letourneau, Hovelacque, Issaurat, etc. — *Paris*, O. Doin, 1886-1887, gr. in-8°, (iv)-iij-1128 p. à 2 col.

L'Homme, t. I, n° 2, 25 janvier 1884, p. 34-42 : L'homme et la faculté du langage. — n° 7, 10 avril 1884, p. 198-204 : Les Mandingues. — n° 9, 10 mai 1884, p. 258-265 : Le vêtement, la parure chez les noirs africains sus-équatoriaux. — n° 10, 25 mai 1884, p. 311-312 : La langue des Cinghalais. — n° 11, 10 juin 1884, p. 321-334 : La religion en Guinée et au Soudan. — n° 22, 25 novembre 1884, p. 673-678 : Les Wolofs.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1884, p. 789 : Don de photographies d'une famille savoyarde.

Revue de Linguistique, t. XVII, 1884 p. 272-273 : *c. r.* De Courtenay, Uebersicht der slavischen Sprachenwelt.

Conseil municipal de Paris (Séance du 7 avril 1884), n° 14 : Contre-projet... relativement à la décoration picturale de l'Hôtel-de-Ville. In-4°.

L'Homme, t. II, 2e année, n° 4, 25 février 1885, p. 104-111 : Alimentation et caractère des Wolofs. — n° 6, 25 mars 1885, p. 165-170 : État social des Wolofs. — n° 9, 10 mai 1885, p. 286-287 : Importation de l'eau-de-vie en Afrique. — n° 12, 25 juin 1885, p. 380 : *c. r.* Daniel G. Brinton. The philosophic Grammar of american Languages. American Languages, and why we should study them. *Philadelphie*, 1885. — n° 17, 10 septembre 1885, p. 544-537 : *c. r.* Léon Donnat. La politique expérimentale. Reinwald, 1885, tome XII de la Bibliothèque des sciences contemporaines.

Revue de Linguistique, t. XVIII, 1885, p. 27-29 : Polysynthétisme. — p. 192-195 : Essai de solution d'un problème linguistico-ethnique (le celte).

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1885, p. 69-71 : Présentation d'ouvrages d'Eugène Véron. — p. 124-125, 129-130 : *disc.* Ceylan et ses habitants. — p. 138 : *disc.* Emploi des fonds de la Société. — p. 210, 213-214 : *disc.* Les Fuégiens du cap Horn. — p. 371-391 : Conférence transformiste Broca : l'évolution du langage (9 mai 1885). — p. 405-406 : *disc.* Un crâne... en bronze. — p. 457 : *disc.* Le commerce à distance en Malaisie, à Ceylan, dans l'Asie du N.-E., en Afrique. — p. 693-694, 696-697 : *disc.* Sur trois Australiens vivants.

Conférence transformiste. L'évolution du langage. Extrait des Bulletins de la Société d'anthropologie. Séance du 9 mai 1885. In-8°, 22 p.

Études anthropologiques. Alexandre Vander Berghe. L'homme avant l'histoire. 2e édition, précédée d'une lettre de M. Abel Hovelacque. *Paris*, C. Reinwald, 1886, in-8°, 83 p. (La lettre d'Hovelacque et à la p. 5 non chiffrée).

L'Homme, t. III, n° 1, janvier 1886 p. 16-26 : Place de

l'homme dans le monde animal, par A. Hovelacque et G. Hervé. — n° 3, 10 février 1886, p. 69-72: Ordalies. — n° 18, 25 septembre 1886, p. 545-555 : Opinion de M. Horatio Hale sur la pluralité des langues et l'ancienneté de l'homme.

Revue de Linguistique, t. XIX, 1886, p. 295-296 : *c. r.* Miklosich. Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1886, p. 422-423 : *disc.* Le peuple khmer.

Conseil municipal de Paris (Séance du 24 mai 1886), n° 65 : Rapport sur la désaffectation de l'Assomption. In-4°, 20 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 18 juin 1886), n° 83 : Rapport sur un projet de règlement concernant le personnel des écoles communales de Paris. In-4°, 24 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 10 novembre 1886), n° 146 : Rapport sur le chap. XXIII des recettes ordinaires et le chap. XIX des dépenses ordinaires du projet de budget de 1887. In-4°, 32 p.

Bulletin municipal officiel, 30 juin 1886 : Discours prononcé sur la tombe de M. Dujarrier. — 24 juillet 1886 (supplément) : Désaffectation de l'Assomption.— 6 juillet 1886, (supplément) : Allocution de M. le Président (publicité des séances). — 7 juillet: Discours prononcé à la distribution des prix de l'école Diderot le 4 juillet 1886. — 9 juillet 1886 : Discours prononcé le 8 juillet 1886. (Inauguration du monument érigé aux agents de la police municipale morts victimes de leur devoir.)

La Justice, 14 juillet 1886 : Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Diderot.

Bulletin municipal officiel (supplément), 29 juillet 1886 : Règlement sur le traitement des instituteurs.

Bibliothèque anthropologique, t. IV. Précis d'anthropologie, par Abel HOVELACQUE et Georges HERVÉ. *Paris*, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1887, gr. in-8°. — (ij)-xi-655 p., 200 fig.

L'Action, 19 novembre 1886 : Le budget de Paris. — 23 novembre 1886 : La révolution dans un gobelet. La Bourse du travail. — 11 décembre 1886 : Ne nous laissons pas empoisonner. — 25 décembre 1886 : Les prochaines élections municipales de Paris. — Le budget de la préfecture de police (24 lignes entre le 25 et le 29 décembre 1886).— 29 décembre 1886 : Le budget de la préfecture de police.

L'Homme, n° 21, 10 novembre 1887, t. IV, p. 665 : Rien de nouveau. (A propos d'un cas particulier de funérailles rapporté par la *Sentinella delle Alpi*.)

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1887, p. 342-343 : Ethnographie des Fuégiens.

Revue de linguistique, t. XX, 1887, p. 23-44 : La linguistique évolutionniste de P. Regnaud.

Conseil municipal, 1887 : Rapport présenté par MM. LEVRAUD et HOVELACQUE, au nom de la Commission générale de patronage des écoles primaires supérieures, sur les livres classiques en usage dans les écoles.

Conseil municipal de Paris : Rapport présenté par M. Ab. HOVELACQUE, au nom de la Commission du budget, sur le chapitre XXIII des recettes (art. 3 et 5 *bis*) et sur le chapitre XIX des dépenses, art. 29-42, du projet de budget de 1888. (Écoles primaires supérieures.)

Conseil municipal de Paris, 1887 : Rapport présenté par M. HOVELACQUE au nom de la 4e Commission, sur les voyages de vacances et les colonies scolaires.

Bulletin municipal officiel de Paris, 1887, 1er sem., p. 269 : Rapport sur les colonies scolaires et les voyages de va-

cances. — 2e sem., p. 1864 : Discours aux obsèques de G. Robinet. — 2e sem., p. 207 : Discours sur la tombe de L. Pasquier. — 2e sem., p. 2252, 2255, 2260, 2263, 2296 : Rapport sur les caisses des écoles. — 2e sem., p. 2434 : Discours aux sociétés de gymnastique.

L'Action, 5 janvier 1887 : Le service du matériel à la préfcture de la Seine. — 9 janvier 1887 : Le département de la Seine. — 10 janvier 1887 : Le département de la Seine et le droit commun. — 24 janvier 1887 : Il y a cent ans. — 2 février 1887 : Pourquoi un Conseil général ? — 9 février 1887 : La garde républicaine. — 15 février 1887 : Le maire de Paris. — 21 février 1887 : Distribution du rapport Folliet sur le Conseil général de la Seine. — 4 novembre 1887, le budget de la préfecture de police. — no 252, 1887 : Discours prononcé sur la tombe de M. Gabriel Robinet. — Paris, le 22 octobre 1887. Lettre en réponse à un article publié la veille sur les professeurs des écoles primaires supérieures.

Revue de Linguistique, t. XXI, 1888, p. 27-47 et 91-104 : La grammaire indo-européenne d'après Fr. Müller.

Bibliothèque anthropologique, t. IX : Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale (Sénégambie, Guinée, Soudan, Haut-Nil), par Abel Hovelacque, avec 25 fig. *Paris*, Lecrosnier et Babé, 1889, in-8° — XIV-468 p.

Le Radical, 2 octobre 1889 : Pas d'équivoque (Lettre au rédacteur).

Conseil municipal (Séance du 20 mars 1889) : Vœu refatif à la durée du mandat législatif.

Le Var républicain, 3 février 1889. Mesures de vigueur. — 16 février 1889 : La suppression des octrois. — 20 février 1889 : La réélection des députés. — 17 mars 1889 : La durée du mandat. — 4 avril 1889 : Les grands

remèdes. — 12 mai 1889 : Un peu d'histoire. — 6 juin 1889 : Le Mandat.

La Voix, 20 août 1889 : Lettre d'adhésion datée du 18 août 1889. — 26 août 1889 : Le programme. — 2 septembre 1889 : Le gouvernement fort. — 9 septembre 1889 : Histoire d'hier et d'aujourd'hui. — 16 septembre 1889 : L'action des Comités. — 26 septembre 1889 : Nos constitutions. — 30 septembre 1889 : La Révolution et les pouvoirs locaux. — 2 octobre 1889 : Souvenir révolutionnaire. — 7 octobre 1889 : Législatif et exécutif. — 14 octobre 1889. La police parisienne. — 21 octobre : La République honnête. — 28 octobre 1889 : L'Église. — 4 novembre 1889 : Le métropolitain.

Communication sur les races inférieures, par M. Abel Hovelacque. *Paris*, impr. nat., 1890. In-8°, 3 p. (Compte rendu des Congrès de l'Exposition.)

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1890, p. 4-6 : Discours en prenant possession de la présidence (séance du 2 janvier 1890) lu par le Dr Laborde. — p. 366-367 : *disc.* Vie moyenne des Romains employés à Carthage au IIe siècle de notre ère.

Chambre des députés, n° 589 (Séance du 29 mai 1890) : Prop. de loi relative à l'organisation départementale et cantonale et à la suppression de la tutelle administrative. In-4° — 35 p.

Revue de Linguistique, t. XXIV, 1891, p. 95-96 : *c. r.* Manuel védique de Bergaigne-Henry. — p. 191-105 : Les limites de la langue française.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1891, p. 1-4 : Discours en quittant la présidence (séance du 8 janvier 1891) lu par G. Hervé. — p. 35 : *disc.* Les orangs-koubous. — p. 200 : *disc.* Inventaire de la Bibliothèque. — p. 247-248 : *disc.* Crâne du Venezuela. — p. 37 : *disc.* Les lan-

gues dans le Morbihan.— p. 419: *disc.* Résultats politiques de l'union des nègres et des blancs. — p. 483: *disc.* Le langage sifflé des Canaries.

Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie, I, 1891, p. 49-58 : *c. r.* Races and peoples, de Brinton. — p. 107-121 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les premiers habitants de l'Europe. — p. 143-145 : Limites du Catalan et du Languedocien (carte, p. 145). — p. 191: L'esclavage chez les Noirs africains. — p. 218-220: *c. r.* Tourtoulon, Dialectes. — p. 285-286: *c. r.* Brinton, American race; Dumoûtie, Symboles; Vinson, Bibliographie basque. — p. 318-319: *c. r.* Rich. Andree. Limites du bas allemand (avec carte).

Chambre des députés. N° 1116. Session de 1891. Proposition de loi relative à l'organisation municipale de Paris, présentée par MM. HOVELACQUE, MESUREUR, BARODET, etc.

Chambre des députés. N° 1670 (Séance du 24 oct. 1891). Projet de loi tendant à confier à des chambres syndicales ouvrières les travaux de l'Imprimerie nationale. In-4°, 5 p.

Chambre des députés. N° 1794 (Séance du 12 décembre 1891). Projet de loi relatif à la suppression des congrégations religieuses et à la nationalisation des biens qu'elles détiennent, par MM. HOVELACQUE, Henri MATHÉ, etc. In-4°, 6 p.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1892, p. 23-24: *disc.* Le langage sifflé chez les peuples primitifs. — p. 186: Recherches anthropométriques aux Conseils de révision. — p. 338: *disc.* Vie d'Eug. Véron. — p. 370, 376: *disc.* Le crâne de Canstadt. — p. 389: Indice céphalique des Primates. — p. 391, 392, 395: *disc.* La taille humaine aux époques préhistoriques. — p. 532: *disc.* Superstitions du Morvan. — p. 533: *disc.* Exposition de Chicago. — p. 676-677: *disc.* Couleur des yeux chez les Celtes. — p. 724, : *disc.* Un crâne microcéphale.

Revue de l'École d'Anthropologie, II, 1892, p. 51-55 : *c. r.* Jaime. De Koulikoro à Tombouctou. — p. 99 : Ethnologie européenne. — p. 126-128 : *c. r.* J. Sasse. Crânes des Célèbes et de Reimerswal. — p. 155-156 : *c. r.* Danielli. Crânes de Niao. — p. 156-159 : *c. r.* J. Koula. Costumes slovaques. — p. 169-171 : Varia : Crânes des Grisons. — p. 261-268 et 302-404 (avec G. Hervé) : Crânes de l'Aveyron. — p. 274-276 : Varia : L'évolution du Bouddhisme (conférence de J. Vinson). — p. 330-332 (avec G. Hervé) : Crânes de Saint-Jean-de-Segondignac en Médoc. — p. 343-345 : Les Gaulois du Musée Broca.

Almanach de la question sociale et du Centenaire de la République pour 1892, sous la direction de P. Argyriadès (3 éditions). *Paris*, in-8°, p. 96-99 : Le socialisme il y a cent ans.

Revue de Linguistique, t. XXVI, 1893 p. 79-84 : *c. r.* A. Lefèvre. Les races et les langues.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1893, p. 23 : La taille dans le Morvan (Renvoi aux *Mémoires*.) — p. 41 : *disc.* Inscriptions mégalithiques. — p. 253 : Suite de la communication sur le Morvan (Renvoi aux *Mémoires* — p. 254-255 : *disc.* Sur le Morvan. — p. 376 : *disc.* Les crânes de Livry. — p. 668 : Proposition à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Association française pour l'avancement des sciences, Besançon, 1893, p. 261-262 : Hovelacque et Hervé, Ethnologie de la France.

Revue de l'École d'Anthropologie, III, 1893, p. 29-31 : *c.r.* Lefèvre. Les races et les langues. — p. 39-40, *Varia* : M. Paul Regnaud el les néo-grammairiens. — p. 60-64 (avec G. Hervé) : Couleur des yeux et couleur des cheveux. — p. 71 : *Varia :* La langue basque. — p. 71-72 : La nomenclature crâniometrique. — p. 96-99 : *c. r.* A. Scholl

Crânes de Rhétie et des Alpes. — p. 100-101 : *c. r.* Laumonier. La nationalité française.— p. 139. *Varia* : Crânes de S. Maur-les-Fossés.— p. 160 166 (avec G. Hervé). Le crâne Morvandeau. — p. 195-198 : Rapport annuel pour 1892-1893. — p. 386-388 (avec G. Hervé) : Crânes berrichons.

Chambre des députés. N° 2631. Session de 1893. Proposition de loi tendant à la diminution du nombre des députés, présentée par MM. Hovelacque et Chassaing.

Chambre des députés. N° 2630. Proposition de loi relative à la réduction de la durée du mandat législatif, présentée par MM. Hovelacque et Chassaing.

Chambre des députés. N° 2607. Session de 1893. Proposition de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'Intérieur un crédit de 30,000 francs en faveur des ouvriers de l'usine d'équipements militaires de la Glacière. Présentée par MM. Hovelacque, Jacques et Basly.

Recherches ethnologiques sur le Morvan, par Abel Hovelacque et G. Hervé. *Paris*, 1894, in-8°, 256 p. (Mémoires de la Société d'Anthropologie, 2e série, tome V, fasc. 2.)

Revue de l'École d'anthropologie, IV, 1894, p. 103-108 : *c. r.* Mémoires de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie. — p. 135-136 : L'indice frontal. p. 163-166 (avec G. Hervé) : Crânes de Puiseux-lès-Louvres. —p. 188-200 (avec G. Hervé) : Étude de 35 crânes dauphinois.

Revue de Linguistique, t. XXVIII, 1895, p. 185-199 : Quelques notes sur les contes de Perrault (Signé O. K.).

Revue de l'École d'anthropologie, t. V. 1895, p. 96-102 : *c. r.* Meyer. Philippines et Négritos. — p. 117-122 (avec G. Hervé) : Notes sur l'ethnologie du Morvan. — p. 133-135. Ethnologie de l'Italie ancienne. — p. 225-226 : *c. r.* Ferd. Oloriz. L'indice céphalique en Espagne. – p. 323-324 : Crânes de Toulon-sur-Arroux. — p. 418-489 : *c. r.* Sergé. Races méditerranéennes. — VI, 1896, p. 51-56 : La taille dans un canton ligure.

ÉTUDES DE SYNTAXE COMPARÉE

II. — La relation locative dans les langues italiques[1].

La morphologie se borne habituellement à constater les énallages casuelles qui se sont produites dans un domaine linguistique donné. « Le latin, dira-t-elle, emploie le locatif de 2e déclinaison en fonction de génitif. » Comment il en est venu à cette confusion, elle l'ignore et ne s'en soucie. Rarement elle pousse plus avant, et il faut convenir que rarement elle en a les moyens. Parfois, lorsque deux formes casuelles se ressemblaient extérieurement, la morphologie à elle seule parvient à s'expliquer comment l'une a absorbé l'autre: c'est le cas, en grec, de ἵπποις et ἵπποισι, qui devant voyelle revenaient au même. Parfois encore, l'emploi d'une forme pour une autre dans un système de déclinaison a entraîné postérieurement leur assimilation dans un autre système : il n'est pas douteux, par exemple, que la disparition graduelle du vocatif singulier, remplacé à peu près partout par le nominatif, ne soit due en grande partie, sinon même en totalité, à l'iden-

1. La sigle Zw. renvoie aux *Inscript. Italiae Inferioris* de M. Zwetaieff (Moscou 1886).

tité primitive de ces deux cas au pluriel. Mais, après élimination de ces menus problèmes solubles à première vue, il demeure encore un résidu considérable d'énallages qui ne s'éclaireront que si l'on essaie de franchir les limites étroites de la pure morphologie et de restituer dans les grandes lignes le mécanisme de la construction indo-européenne.

C'est ce que je me suis efforcé de faire une première fois, ici même, pour me rendre compte de la genèse de la proposition infinitive gréco-latine[1], et j'aurais renouvelé plus tôt la tentative, si le noir oubli qui en accueillit les débuts n'eût été de nature à m'en décourager. Quoi qu'on doive penser de cette étude, que je n'ai jamais vue citée nulle part et qui aujourd'hui encore me paraît mériter moins d'indifférence, on me permettra d'en revendiquer la méthode et de me référer sans plus au postulat qui la domine tout entière : à savoir, que la langue primitive indo-européenne ne connaissait point de semblables énallages ; ou, en d'autres termes, que les formes casuelles y étaient employées strictement et rigoureusement dans l'unique fonction respective que leur assigne leur désignation dans notre nomenclature grammaticale. Je sais que c'est là une supposition de pure logique, toute gratuite, et probablement assez éloignée de la vérité ; car, si l'indo-européen fut une langue vivante et non une algèbre théorique, il est inévitable qu'il s'y soit glissé des confusions d'emploi analogues à celles que l'on constate dans ses descendants. Mais gratuite, la supposition inverse

1. *Revue de Ling.*, XXII (1889), p. 33.

ne le serait pas moins, et, en l'absence de toute documentation, nul ne saurait dire dans quelle mesure elle se rapprocherait davantage de la vérité préhistorique. Chacun serait libre d'attribuer à la langue-mère toutes les énallages qu'il lui plairait, moyen sûr et commode de les retrouver sans étonnement ni embarras dans les langues-filles ; mais ce n'est pas résoudre une question que de la supprimer pour en soulever une autre. Si l'on imagine pour l'indo-européen une sorte de déclinaison à l'état pâteux, où l'instrumental, le locatif et le datif se remplaçaient l'un l'autre et pêle-mêle, on n'explique pas la fixité et l'identité, dans les domaines linguistiques les plus différents et les plus éloignés, de la fonction attribuée à certaines formes, telles que l'accusatif, l'ablatif, et tout spécialement le datif, dont les nouveaux travaux de M. H. Winkler[1] viennent encore de confirmer la remarquable immutabilité fonctionnelle. Si donc les différences *peuvent* s'être produites au cours des âges, tandis que les identités *doivent* remonter à un état plus ancien, on conviendra qu'il est de logique élémentaire de placer aux origines la fixité théorique, encore qu'on soit assuré que dans la pratique du langage elle subissait nécessairement d'importantes mais indéterminables infractions.

Cela posé, le caractère même de cette étude impose les divisions suivantes :

A) Le locatif italique en fonction locative ;

1. *German. Casussyntax*, I (Berlin, Dümmler, 1896), notamment p. 541 sq., et cf. *Revue critique*, XLII (1896), p. 380.

B) Le locatif italique en fonction de tout autre cas ;
C) Tout autre cas italique en fonction de locatif [1].

A. **Le locatif en fonction locative.**

a) Locatif sans préposition. — La construction est essentiellement primitive ; car l'indo-européen disait couramment **wóykoi* ou (mieux sans doute) *wóykei esti*, « il est à la maison ». On sait que le latin ne l'a conservée que pour les noms propres de lieux et dans certaines locutions consacrées par l'usage.

α) Thèmes en *-o-*. — Au singulier : *domī* = **domoi* ou **domei*, et, par voie d'analogie symétrique, *bellī*, *peregrī*. Hors cadre : *humī*, qui est probablement un datif (= **ghṃm-ay*[2], cf. χαμ-αί). mais qui, pris pour un locatif par analogie de *domī*, a donné naissance à une flexion tout entière sur un faux nominatif *humus* fm. Noms propres de lieux : *Cyprī*, *Rhodī*, *Lugdūnī*, etc. Dans les pronoms *hīc* = *hei-c*, *istīc*, *illīc*, etc. ; sur les doublets *hūc*, etc., voir plus bas B a α. L'osque et l'ombrien, à la différence du latin, opposent très nettement leur locatif en *-ei* (*-oi* ?) à leur génitif en *-eis*, v. g. *sakarakleis* « du temple » mais *teret* « dans le pays », *popler* « du peuple » mais *onse* « sur l'épaule ». Cette survivance nous permettra de pénétrer le secret de la formation du génitif latin : infra B a β.

1. Il va de soi que l'osque et l'ombrien ne sauraient apparaître ici qu'à titre tout accessoire.

2. Par *y* et non *i*, car le grec accentue Ἰσθμοῖ = *-ó-i*, mais χαμαί.

Au pluriel, dans les mêmes conditions, apparaît la désinence *-īs*, soit : *forīs*, qui, malgré *forās* acc., pourrait aussi bien se rattacher à *forum* qu'à un **forā* dont l'existence resterait à démontrer[1] ; *Pompeiīs*. Si *Rhodī* est un locatif, il serait bien bizarre que *Pompeiīs* n'en fût pas un, d'autant qu'on aperçoit entre les deux formes le lien de l'adjonction d'un *s* plural, qui, sans être une loi de la morphologie indo-européenne, caractérise également le passage du singulier au pluriel pour le nominatif, le datif et l'accusatif.

L'osque et l'ombrien ne jettent aucun jour sur la question. Tout ce qu'on peut dire du grec, c'est qu'il n'y contredit pas, avec sa construction πολλοῖσιν ἀνθρώποις ou πολλοῖς ἀνθρώποισι, qui semble bien garder une trace de l'identité originelle des deux formes. Dans cette hypothèse, l'*i* du grec et l'*u* du sanscrit ne seraient, comme le conjecture très ingénieusement M. Brugmann[2], que de menues particules locatives, surajoutées sporadiquement dès l'époque indo-européenne à la forme du locatif pur terminée en *s*, puis finissant çà et là par faire corps avec elle. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus exact que de dire, en se plaçant au point de vue de l'italique en tant que domaine isolé, que *forīs* et *Pompeiīs* sont des locatifs pluriels au même titre que *domī* et *Lugdūnī* des locatifs singuliers. Nous nous en tiendrons là.

1. *Forīs* signifierait donc « sur les places publiques », sens au moins aussi plausible pour « dehors » que « sur les vantaux de porte »; cf. russe *na dvoré*. Quant à *forās*, ce peut être **forā* acc. primitif, affublé d'une finale nouvelle et artificiellement rapproché de *forēs*.

2. *Grundriss*, II, p. 700.

β) Thèmes en *-ā*. — Sg. *mīlitiae*, *Rōmae*. Nous n'avons pas à faire ici de morphologie, ni par conséquent à nous prononcer sur la genèse précise de *Rōmae*, qui remonte à **Rōmă-ī* et non à **Rōmā-ĭ*, problème assez embarrassant. Tout ce que nous devons constater, c'est que *mīlitiae* est le pendant exact de *domī*, comme *Rōmae* de *Rhodī*, et que dès lors l'italique emploie en 1re déclinaison tout à fait dans les mêmes conditions qu'en 2e le locatif sans préposition, cf. osq. *viai*, *Bansae*, et ombr. *sahate*.

De même au pluriel : *forīs* (si en effet il faut le rapporter à un nomin. sg. **fora* = θύρα), *Kalendīs*, *Athēnīs*, etc. Les types *dēvās Corniscās*, *forās* (sans mouvem.) et *aliās* sont morphologiquement trop obscurs pour prendre place ici, et en tout cas ils n'ont pas fait souche. L'osque ni l'ombrien n'apportent de témoignage ni pour ni contre eux.

γ) Thèmes en *-ē-*. — Il y a haute convenance à les placer à la suite des thèmes en *-ā*, dont ils ont à un tel degré subi la contamination ; mais ici du moins ils en sont restés exempts, *diē* « de jour » = **diē-ĭ* et non **die-ī*, *faciē* « sur le visage ». Le type *faciī* peut n'être qu'une variante graphique ; sinon, il est le résultat de l'*ī* de **Rōmă-ī* à la suite de la voyelle thématique semblablement abrégée, soit **faciĕ-ī*.

Le locatif pluriel a disparu, remplacé par une forme en *-bus*, ainsi que dans toutes les catégories de thèmes qui vont suivre. Le fait rentre donc dans notre division C.

δ) Thèmes en *-i-*. — Seulement dans les noms de

lieux, sauf peut-être *marī* = **marĭ-ĭ* (cf. πόλῑ = πόλι-ι), que toutefois la locution *terrā marīque* montre avoir été senti par les Latins comme un ablatif : *Praenestī* (aussi *Praenestĕ*, infra ζ). Si **agros* a formé un adjectif **per-egris* comme *clīvos dē-clīvis*, etc., c'est ici que se placent *peregrī* et son doublet *peregre*. Que si au contraire *peregrī* est le locatif de **peregrum* (supra α), *peregrĕ* a été refait sur lui à l'image de *marĕ* acc. sur *marī* ou *Praeneste* sur *Praenestī*.

ε) Thèmes en *-u-*. — Sg. *diū* « de jour », locatif du thème **dyu-* à vocalisme réduit, comme *diē* du thème **dye(w)-* à vocalisme normal et allongé (le passage de *diū* au sens de « longtemps » est hystérogène et procède d'une confusion sémantique[1]); *noctū* = sk. *aktaú*, sauf le degré vocalique de la syllabe radicale (*noq* : *nq*). L'ombrien *manuv-e* paraît être le régulier **manōu*, auquel s'est superposée la finale ambiguë *-e* *-i* du locatif des thèmes consonnantiques.

ζ) Thèmes consonnantiques. — La finale est *-ĕ* = **-ĭ*, seulement dans *rūr-e* et (par imitation) *peregrĕ*, puis dans tous les noms propres de lieux: *Tībure*, *Carthāgine*, *Aveniōne*. La confusion perpétuelle de la déclinaison en *-i-* et de la déclinaison consonnantique ne pouvait manquer d'étendre ses effets jusqu'en ce domaine : on a donc, d'une part, *Praenestĕ* comme *Tīburĕ*, et, de l'autre, *Tīburī* et même *rūrī* comme *Praenestī*. Cf. encore *mānĕ* et *mānī*, *herĕ* et *herī*, locatifs certains. L'osque et l'ombrien paraissent avoir subi des altérations analogues, à cela près qu'on de-

1. Osthoff, *Idg. Forsch.*, V, p. 283.

meure indécis sur la quantité de leurs finales, qui au surplus n'apparaissent guère qu'en fonction dative.

b) Locatif apparemment régi par une préposition. — La construction n'est point primitive, encore que l'indo-européen en offre les premiers rudiments : il pouvait dire, en précisant le sens du verbe à l'aide d'un préfixe verbal, **wóykoi éni esti*, avec enclise du verbe sur son préfixe ; il pouvait dire aussi, en séparant ces deux derniers éléments, **éni wóykoi esti*, avec enclise du verbe sur son régime ; mais il ne disait pas encore, — ce qui constitue précisément la ligne de démarcation entre le simple préfixe verbal et la préposition au sens où nous l'entendons dans nos langues, — avec proclise de la particule sur le mot suivant qui dès lors semble faire corps avec elle, **eni wóykoi esti*. Et cette particularité nous expliquera à elle seule que le latin, non plus que ses congénères, n'emploie nécessairement le locatif dans les tournures, devenues chez lui les plus usuelles et d'obligation stricte, où l'expression locale est renforcée par l'adjonction d'une préposition (*in*, *sub*, *super* au sens de *dē*[1]).

α) Thèmes en *-o-* et en *-ā*. — Types : *in domō*, *in hortō*, *sub terrā*, etc. Le latin emploie ici un cas à déterminer, mais qui sûrement n'est pas le locatif. Il en est de même en grec, sans toutefois qu'il y ait

1. Pour ce dernier l'usage a chancelé : la logique exigerait évidemment qu'on dît *ire super theatrum*, mais *esse super theatro*. Soit que l'opération de l'ascension ait été mentalement évoquée, soit plutôt analogie de *suprā*, la locution *esse super theatrum* a reçu droit de cité.

parité entre les procédés des deux langues : en effet, le grec ne dit pas seulement ἐν τῷ οἴκῳ, il dit aussi Δήλῳ, Αἰγύπτῳ, Θήβῃ, par le datif, soit qu'il y ait ou non préposition ; le latin, au contraire, emploie dans ce dernier cas son locatif, et réserve scrupuleusement son cas en *-ō* ou en *-ā* au sens locatif marqué par une préposition locale ; car il est bien clair que, dans *terrā marīque*, *terrā* est primitivement un instrumental, et que *bellō vincere* n'est qu'approximativement synonyme de *in bellō vincere*, celui-ci montrant le sens nettement local, et celui-là la nuance instrumentale. Il est donc impossible de croire, avec M. Delbrück[1], que *oppidō* soit un locatif de *oppidum* « bourg » : il n'en peut être, tant au point de vue syntactique que de par la morphologie, qu'un instrumental ou un ablatif ; ou alors, — ce que je croirais volontiers, — si *oppidō* est une expression locative, c'est qu'il faut le couper en deux et faire régir **pedō* par **op* comme il serait régi par *in* ou *sub*[2], soit donc ἐπὶ πέδῳ « sur le sol », d'où « sur le champ », ou « fermement, sûrement ». Le contraste bizarre de l'emploi du même cas au pluriel, *in hortīs* comme *Pompeiīs*, et de deux cas différents au singulier, *in domō* en regard de *domī*, suivant que le mot est ou non régi par une préposition, n'est pas un des moindres nœuds de ce réseau compliqué d'énallages. On y reviendra, cf. B a β et C b β.

β) Thèmes en *-ē-*, en *-i-* et en *-u-*. — Comme l'exige-

1. *Vergl. Gramm.*, *Syntax*, I, p. 567.

2. *Ob*, en latin, ne gouverne que l'accusatif ; mais le grec nous est garant de l'alternance préhistorique.

rait partout la logique, nous retrouvons ici le même cas que dans la tournure sans préposition, soit donc un locatif plus ou moins obscurci dans la conscience du sujet parlant : *in diē*, *in marī*, *in manū*. On notera seulement pour mémoire — car c'est affaire de simple morphologie — l'adoption par les thèmes de la seconde catégorie, sauf les neutres et les adjectifs, de la finale locative *-ĕ* empruntée anx thèmes consonnantiques, *in puppī* et *in puppe*, *in colle*, *in valle*, etc. ; comme aussi le procédé inverse dans ces derniers en tant qu'adjectifs, *in ingentī*, *in fĕlīcī*, etc. : confusion qui n'est qu'un des aspects de la vaste et absolue contamination morphologique latine des thèmes consonnantiques et des thèmes en *-i-*, et où il faudrait bien se garder de chercher une énallage de cas, un transport du datif en fonction de locatif, encore que la similitude des deux formes au pluriel (*ingentibus* tout court comme *in ingentibus*) n'y ait pas été entièrement étrangère. On a vu que ce cas en *-bus* n'est point un locatif.

γ) Thèmes consonnantiques. — Ici, au singulier du moins, et sauf ce qui vient d'être observé, le locatif pur : *in rūre*, *sub pede*.

Nous manquons de documents sur l'usage italique, qui au surplus, à l'époque tardive où nous le surprenons, doit avoir déjà été fortement influencé par l'usage latin. Nous en savons assez toutefois pour assurer que l'un et l'autre devaient essentiellement concorder, sauf en deux points : la préférence gardée par l'italique pour la tournure sans préposition, *moinikei tereí* Zw. 136.19 = in communi territorio, *eiseí tereí* ib. 46 = in eo ter-

ritorio, etc.; et la conservation de la forme antique et légitime du locatif même dans les thèmes en *-o-* et les tournures avec préposition, v. g. *hortín* Zw. 87.1 = **hortei-en*[1] = in horto, et cf. *exaisc-en ligis* Zw. 231.25 = hisce in legibus.

Cette dernière constatation nous amène tout naturellement à la conclusion de la première partie de notre étude, savoir :

1° L'emploi du locatif en fonction de locatif, avec ou sans particule préfixée ou postposée, emploi qui par hypothèse était de règle exclusive en indo-européen, était encore de règle courante et peut-être même exclusive dans la période préitalique;

2° Les substitutions d'autre cas au locatif dans les phrases locatives n'ont donc rien de commun, historiquement parlant, avec celles qu'on observe soit en grec soit à plus forte raison dans les langues germaniques, et doivent s'expliquer par des énallages qui sont du fait des langues italiques postérieures, mais plus particulièrement du fait du latin, beaucoup plus altéré à cet égard que toute autre.

B) Le locatif en fonction de tout autre cas.

a) Le cas n'est pas régi par une préposition.

α) Locatif en fonction d'accusatif, seulement dans quelques pronoms devenus adverbes. — Il n'y a que

1. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, p. 140.

deux manières d'expliquer *hūc* et similaires : ou bien, *hīc* étant **hei-c*, *hūc* équivaut à **hoi-c* ; ou bien *hīc* et *hūc* sont tous deux **hoi-c*, mais le premier atone et le second accentué ; et, des deux façons, *hūc* est un locatif en fonction d'accusatif-illatif, puisqu'on dit *hūc venī* comme *Rōmam venī*. La question est plus délicate pour *quō*, qui cependant ne saurait être, d'après le sens, ni un ablatif ni un instrumental[1]. Serait-ce un ancien datif, soit **quōi*, supposition à peine plus vraisemblable ? On conviendra qu'il serait bien étrange que tous les mots rangés sous la rubrique *quō* fussent à l'accusatif, excepté la tête de rubrique elle-même. Il reste donc que *quō* soit **quŏi* comme *hūc* est **hoic*. Mais **quŏi* serait devenu **cū* en traitement phonétique rigoureux ? Sans doute ; seulement, il faut tenir compte de ce que la forme atone de **quŏi* était **quī* comme sa forme accentuée était **quū*. Lors donc de l'évolution de la diphtongue *ŏi* en *ī* et en *ū*, la labialisation a pu se conserver dans **quū* sous l'influence de **quī*, après quoi l'*u*-consonne a dissimilé l'*ū*-voyelle en *ō*, en sorte que *quō* nous apparaît comme la forme nécessaire de transaction entre **quū* et **quī*. Et nous nous trouvons ainsi dispensés de chercher un instrumental dans les créations analogiques *eō id-eō ad-eō*, où la logique immanente du langage ne nous permettrait pas de voir autre chose que des accusatifs fonctionnels.

Quant au fait même du transport d'un locatif en fonction d'illatif, il ne serait point de nature à nous

1. C'est pourtant ce qu'admet sans plus d'explication M. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 783.

embarrasser outre mesure. Nous pourrions lui trouver des répondants jusque dans la langue indo-européenne, s'il entrait dans nos vues de rappeler que ποῖ et similaires sont des adverbes illatifs en grec et que le sanscrit védique construit fréquemment un locatif avec un verbe de mouvement. Que si, pour demeurer fidèle à notre principe, nous préférons restreindre le phénomène latin au domaine italique, il nous suffira de rappeler que, dans une locution du genre de *hūc ades*, le locatif est aussi bien à sa place que l'illatif, l'un étant appelé par la nature du verbe et l'autre par celle du préfixe. De fait, il ne manque en aucune langue de ces verbes ambigus, impliquant tout à la fois ou tour à tour la localisation et le mouvement; et, à l'impératif spécialement, la localisation, en tant qu'elle apparaît comme l'aboutissant ultime du mouvement, semble une façon plus énergique et péremptoire de commander le mouvement. En outre, dans les locutions de cette espèce, il y a toujours sur l'adverbe locatif un accent d'intensité plus ou moins prononcé, et cette dernière circonstance nous explique surabondamment comment la forme accentuée et non la forme atone du pronom locatif s'est fixée en fonction illative.

β) Locatif en fonction de génitif, seulement au singulier de la 2e et subsidiairement de la 1re déclinaison. — M. Delbrück[1] repousse avec grande raison l'explication beaucoup trop ingénieuse que M. A. Bell a cru pouvoir fournir de la locution latine *pater Mārcī*. Mais, de ce que le locatif ne s'y justifie pas, il n'en ré-

1. *Syntax*, I, p. 307.

sulte point que *Mārcī* ne soit pas, de par ses origines, un véritable locatif ; car, d'abord, il n'y a place pour lui dans aucune autre catégorie morphologique. Heureusement, nous n'en sommes pas réduits, pour l'interpréter, à *Mārcī pater* ou *Lūcī puer*, et il y a d'autres tournures possibles qui s'en accommodent infiniment mieux, ne fût-ce que *hortī arborēs* ou *tugurī tectum*, soit en grec τὰ ἐν τῷ κήπῳ δένδρα ou τὸ ἐπὶ τῷ οἴκῳ τέγος, exemples qu'on pourrait multiplier à l'infini. Dans nombre de cas où le génitif exprime une relation d'appartenance, celle-ci peut également bien se traduire par une localisation. Quant au passage de la locution *hortī arborēs* à la locution *Mārcī arborēs*, puisqu'on disait *rūris arborēs* tout comme *patris arborēs*, elle ne saurait offrir grande difficulté. On ne voit donc pas de raison de se refuser a priori à reconnaître un locatif dans le génitif de 2e-1re déclinaison.

Mais tout n'est pas dit avec ce résultat négatif : on a rendu l'énallage logiquement admissible, on ne l'a pas expliquée. La question est plus profonde. Dans toute langue, un système de déclinaison ou de conjugaison forme, dans l'esprit du sujet parlant, un ensemble cohérent, qui évolue suivant un plan d'ensemble et non par pièces et morceaux. Or il est bien certain que l'anomalie ici considérée, explicable en tant que fait isolé, constitue, si on l'envisage par rapport à l'ensemble, une rupture de symétrie tout à fait choquante ; car, non seulement les autres déclinaisons ont gardé leur génitif propre, mais encore, — ce qui est autrement grave, — les pluriels *hortōrum* et

terrārum sont incontestablement de véritables génitifs, auxquels répondraient donc au singulier les locatifs *hortī* et *terrae*. Il semblerait que, si le latin disait *hortī* (loc.) *arborēs*, il eût dû dire aussi **hortīs* (et non *hortōrum*) *arborēs*, et l'on ne s'explique pas du tout comment il en est venu à exprimer différemment aux deux nombres une relation que nous concevons identique, et à renoncer, ici seulement, à son génitif propre et spécifique.

Le latin, disons-nous ; car il a déjà été constaté (A a α) que le phénomène n'est point italique, puisque l'osque et l'ombrien distinguent nettement le locatif et le génitif sg. de 2e déclinaison. Que la confusion latine soit en même temps celtique, il n'importe : c'est donc que le préceltique a abouti isolément, par une voie semblable ou différente, en tous cas étrangère à notre recherche actuelle, au même résultat que le latin; mais l'osque et l'ombrien sont d'accord pour faire assigner au préitalique une désinence de génitif équivalente à **-eis*.

Comment le préitalique en était venu là, en partant d'une désinence **-esyo* ou **-eso*, respectivement induite d'après le grec et l'indo-éranien ou le germano-slave, c'est une question de morphologie préhistorique, peut-être insoluble à raison des altérations qu'elle suppose et des âges lointains auxquels il en faudrait reporter les causes, mais négligeable tout au moins eu égard au but que nous nous proposons. Il nous suffit de constater que, si l'on ne veut dénier toute valeur à l'induction linguistique, on accordera

l'infinie probabilité, pour le latin primitif, d'un génitif sg. de 2e déclinaison **horteis* « du jardin ».

Cela posé, et une fois accompli ou en voie de s'accomplir le processus phonétique latin qui a uniformément transformé en *ī* les diphtongues *ei* et *oi* atone, il ne paraîtra pas autrement difficile de reconstituer par la pensée l'histoire de la substitution du locatif sg. au génitif sg. Il demeure entendu, en effet, que, dans la phrase-type « les arbres du jardin », le locatif est aussi légitime, mais non davantage, que le génitif: on disait donc, à volonté, *hortī* ou **hortīs arbores* « les arbres du jardin », et aussi **hortīs* (loc. pl.) ou *hortōrum a.* « les arbres des jardins ». Mais, lorsqu'on disait **hortīs a.*, rien n'indiquait si **hortīs* était gén. sg. ou loc. pl., s'il était question d'un ou de plusieurs jardins; et, dès lors, le sentiment linguistique choisit tout naturellement le mode d'expression qui ne prêtait à aucune ambiguïté, savoir le locatif au singulier et le génitif au pluriel, *hortī* et *hortōrum*, qui se trouvèrent ainsi appariés malgré leur différence primitive d'origine et persistante de signification.

Cet historique suppose un phénomène phonétique relativement récent, à peine antérieur aux plus anciens documents littéraires que nous possédions de la langue latine. Or, cette hypothèse, elle non plus, n'est pas contredite par les faits : il est notoire que la substitution, en 1re déclinaison, du locatif sg. au génitif sg., soit *terrae* remplaçant **terrās*, ne s'est produite que sous l'influence de la 2e : on a dit *bonae* parce qu'on disait *bonī*, et le reste a suivi. Mais la survivance de

familiās, l'existence certaine de *ēscās* et *Lātōnās* dans Livius Andronicus nous éclairent sur l'époque de cette extension, qui n'a pas dû suivre de bien loin l'énallage antérieure : le parallélisme de la 1re et de la 2e déclinaison était si frappant et si constant, que, si *bonī* gén. était fort ancien, *bonae* gén. le serait aussi, et nous n'aurions plus aucun spécimen historique du type **bonās*, pas plus que nous n'en avons du type **bonīs* gén. attesté seulement par les proches parents du latin.

Il va de soi que le gén. sg. *terrae* = **terrā-ī* est le seul de 2e décl. que nous puissions considérer comme un ancien locatif. Quant au type *terrāī*, qui n'a pu donner *terrae*, soit qu'il y faille reconnaître un génitif primitif ou tout autre cas, nous sommes assurés du moins que ce n'est point un locatif, et que l'énallage ne rentre pas dans notre sujet.

Par la même raison, nous ferons rentrer dans cette catégorie le génitif de 5e déclinaison *faciē* = **faciē-ĭ*, homomorphe et analogique de **terrā-ĭ* (supra A a β-γ), et peut-être le type voisin *faciī*, qui n'en semble guère qu'une variante graphique, mais non pas le génitif classique et usuel *faciēī*, homomorphe et analogique de *terrāī*. A ces cas se réduisent, et ainsi s'expliquent, sans rien de forcé, si je ne me trompe, les substitutions du locatif au génitif dans le domaine du latin.

γ) Locatif singulier en fonction d'instrumental singulier. — M. Brugmann[1] enseigne que le cas en *-ĕ* du

1. *Grundriss*, II, p. 635.

latin est tout à la fois le locatif et l'instrumental indo-européens, soit *ped-ĕ* = **ped-ĭ* ou **ped-ă̆* à volonté. C'est là le point de vue phonético-morphologique, et il a pour lui les plus hautes probabilités. Mais, au point de vue syntactique, on doit se demander quel est le cas employé dans une phrase du type *aure canem teneō*, et l'on peut évidemment hésiter entre le locatif, l'instrumental et l'ablatif, suivant que l'on comprend « à l'oreille » ou « par l'oreille » ou « à partir de l'oreille ». Comme la coïncidence phonétique n'est possible qu'entre les deux premiers cas, l'énallage est la seule ressource offerte pour le troisième, et dès lors reste ouverte entre le locatif et l'instrumental eux-mêmes la possibilité de l'énallage cumulée avec la coïncidence phonétique. Je n'insiste pas sur un aperçu qui n'a d'autre objet que d'amener une transition au paragraphe suivant, et je me borne à constater que le phénomène de confusion relevé en 3e décl. se reproduit en 4e avec *manū*, peut-être en 5e avec *diē*, qui, lui aussi, a toutes les apparences d'un locatif-instrumental singulier.

b) Le cas remplacé par le locatif est régi par une préposition.

α) Locatif singulier employé en fonction d'ablatif singulier. On verra en β que le fait ne se produit en réalité qu'au singulier des thèmes consonnantiques de 3e décl., dont toutefois les thèmes en *-i-* ont en grande majorité suivi l'analogie (supra A b β). — Personne, je pense, n'enseigne plus que le cas en *-ĕ* de la langue classique soit le même que la forme en -ED de la colonne ros-

trale, et il est entendu que d'aucune façon DICTATORED n'a pu aboutir à *dictātōrĕ*, puisque *dictātōrēd* eût conservé sa finale longue et qu'au contraire **dictātōrĕd* eût gardé son *d*. Au surplus, l'on ne saurait hésiter davantage sur la quantité finale de ce dernier type : le contraste instructif de DICTATORED et AIRID, procédant de thèmes consonnantiques, de NAVALED et MARID, se rattachant à des thèmes en *-i-*, indique, à ne s'y point méprendre, la voyelle ambiguë entre *e* et *i*, c'est-à-dire l'*ē* ou l'*ī* long latin : *airīd* est fait à l'image de *marīd*, et *nāvālēd dictātōrēd* n'en sont que des variantes graphiques; bref, les thèmes consonnantiques et les thèmes en *-ĭ-* ont ici, comme en beaucoup d'autres points, confondu leur flexion. Si donc *dictātōrēd* est un véritable ablatif et que *dictātōrĕ* n'en ait pu provenir, il reste que *dictātōrĕ* soit un cas différent, locatif ou instrumental, et la question se pose alors : lequel des deux ?

Rien n'est plus concevable et plus plausible que le passage de l'instrumental en fonction d'ablatif : aussi s'est-on généralement arrêté, sans plus la discuter, à cette solution. Elle n'est pleinement satisfaisante, toutefois, qu'à une condition : c'est qu'on n'envisage que l'ablatif non régi par une préposition. Je m'explique : si le latin, comme tout tend à le faire croire, a été jadis en possession de deux formes quasi-similaires et quasi-synonymes, *honōrĕ* « par le fait de l'honneur » et **honōrēd* « en conséquence de l'honneur », il est tout à fait naturel que l'une ait supplanté l'autre ; le sanscrit, sans qu'il y paraisse d'abord, va bien plus loin, lui qui cons-

truit indifféremment ensemble dans la même proposition l'ablatif et l'instrumental de cause (*ajānatā mahimānaṃ tavemaṃ mayā pramādāt praṇayena vāpi* Bh. G. XI, 41). Mais la difficulté devient tout autre, s'il s'agit d'expliquer de cette manière l'ablatif d'éloignement ou de sortie, la construction *ab urbe* ou *ex urbe*, et, pour ma part, je n'en entrevois même pas la possibilité. Dira-t-on que, l'instrumental ayant pris la fonction d'ablatif dans l'expression d'un rapport de causalité, ce nouvel ablatif, à son tour, a subi une extension abusive, en devenant par analogie le régime des prépositions qui avaient de tout temps régi l'ancien ablatif ? Mais, outre qu'il n'est point d'usage que les rapports concrets se modèlent sur les rapports abstraits, — c'est le contraire qui s'observe toujours, — la conjecture suppose une connaissance théorique des fonctions et des cas d'application de l'ablatif, qui serait mieux à sa place dans la nomenclature raisonnée d'un grammairien de profession que dans le cerveau rudimentaire d'un sujet parlant de l'antique Latium.

Si j'ai réussi à faire comprendre ma pensée, si l'extension de l'instrumental à la locution *ab urbe* n'est pas concevable directement, il faut que le passage se soit effectué par quelque détour. Au pluriel, par suite de la confusion latine du cas en *-bhis* et du cas en *-bhyas*[1], on disait *ab urbibus* à l'ablatif comme *urbibus* à l'instrumental. Voilà donc l'échappatoire trouvée. Oui, mais elle est à deux fins : du moment qu'il s'agit ici d'une

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 102.

coïncidence de formes, et non plus d'une véritable confusion de signification, il n'y a aucune raison de préférer l'instrumental au locatif. Que dis-je? il y a même une raison de préférer le locatif; car *ab urbibus* et *ex urbibus*, qui n'ont avec l'instrumental, de près ni de loin, aucun rapport sémantique, en ont au moins un, très vague, avec le locatif, celui de désigner une relation locale; et ce seul fait, joint à la circonstance prépondérante que l'on disait *ex urbibus* comme *in urbibus* au pluriel, a pu et dû amener au singulier *ex urbe* à l'instar de *in urbe* [1].

On voit où j'en veux venir : par suite d'un transfert de formes qui rentre dans la troisième partie de cette étude (C b α-β), on disait, non seulement *in urbibus* et *ex urbibus*, mais aussi au singulier *in hortō* et *ex hortō*, etc; et c'est cette similitude qui s'est reproduite dans le transport du locatif à la locution *ex urbe*.

Tout n'est pas dit, cependant, avec cette constatation sommaire, et même le nœud du problème reste encore à résoudre. L'uniformité de *in urbibus* et *ab urbibus* au pluriel devait amener l'unification de *in urbĕ* et *ab *urbē* au singulier : cela est entendu, et parfaitement conforme à cette tendance qu'on a si heureusement appelée « l'instinct d'intégration de la langue » [2]; mais pourquoi s'est-elle exercée dans l'un des sens plutôt que dans l'autre? en d'autres termes, pourquoi a-t-on dit *ab urbĕ* par imitation de *in urbĕ*, et non point

1. Considérer de plus entre eux le rapport de signification contrastée, le même qui en français a fait créer *méridional* sur *septentrional*.

2. A. Arrò, *Noterelle glottologiche*, p. 41.

*in *urbē* par imitation de *ab *urbē*, etc ? pourquoi, enfin, l'ablatif à finale longue a-t-il cédé et disparu? Remarquons que tout devait tendre à le faire triompher, puisque toutes les autres déclinaisons avaient un ablatif à finale longue, *terrā*, *hortō*, *manū*, *diē*, et que, dans la 3e déclinaison même, *marī* et *fortī* gardaient aussi cette caractéristique. Or, non seulement *marī* et *fortī* n'ont pas protégé **urbē *urbī*, mais même, ainsi qu'on l'a déjà constaté, la brève a contaminé nombre de leurs congénères, et *avĕ ovĕ collĕ vallĕ* témoignent de sa puissance envahissante et de sa paradoxale vitalité. On attendrait le résultat tout contraire.

Bien mieux : la preuve que le résultat opposé était en effet vraisemblable, c'est qu'il s'est produit dans quelques thèmes : on connaît les ablatifs *tābē* ou *tābī*, *lābē* ou *lābī* (Lucrèce), et il est superflu de rappeler le classique *famē*. Ainsi la langue a penché tour à tour des deux côtés : on se demande pourquoi elle a fini par tomber tout entière d'un seul.

Précisons, et mettons-la en demeure de choisir entre *pedĕ* et **pedē*. Tant que **pedē* s'était prononcé **pedēd*, la loi des mots iambiques ne pouvait atteindre sa finale consonnantique, ou en tout cas n'a pu la modifier assez généralement pour que le *d* fût préservé de la chute ; une fois le *d* tombé, la loi des mots iambiques avait, selon toute apparence, épuisé son effet, en sorte que **pedē* ne pouvait devenir *pedĕ* par simple voie phonétique. Sans doute, mais il n'en reste pas moins que **pedē* avait en quelque sorte une physionomie exceptionnelle, moins conforme que *pedĕ* à la ryth-

mique du langage latin ; et cette raison, qui n'était évidemment pas suffisante pour faire disparaître **pedē*, — puisqu'aussi bien *pedī* a subsisté, — pouvait cependant être assez forte pour faire triompher *pedĕ* qui existait d'ores et déjà côte à côte avec lui. Une fois la brève fixée dans les mots iambiques, elle devait fatalement s'étendre à tous les autres. Mais je suis le premier à reconnaître que l'hypothèse, sans avoir rien en soi d'inadmissible[1], accorde une importance quelque peu excessive au choc en retour d'une loi phonétique en voie de disparition.

La poussée principale a dû venir d'un autre point, et précisément de quelqu'un de ces ablatifs d'autres déclinaisons qu'à première vue nous estimions avoir dû jouer un rôle préservateur. On avait en 5e décl. *diē* en corrélation avec *diēs*, et ainsi partout : quoi d'étonnant si la notion de cet *ē* long final de l'ablatif s'est intimement associée à celle de la finale *ēs* du nominatif, en telle sorte que, par analogie de contraste, il a semblé que les mots qui n'avaient pas le nom. sg. en *ēs* ne pussent avoir en *ē* l'ablatif singulier ? En ce cas, la forme coexistante en *ĕ* s'imposait nécessairement comme substitut de celle-ci. Et la preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que les seuls mots qui aient sauvé leur ablatif en -*ē* sont des mots de 3e décl. qui formaient leur nom. sg. à l'instar de la 5e, *famēs*, *lābēs*, *tābēs*. Il eût pu en advenir autant de *nūbēs* et autres; mais ici l'analogie des autres thèmes de 3e décl. l'a

1. Encore que, toutefois, la survivance même de *famē* la compromette assez gravement.

emporté, parce qu'en effet ces mots ont tous les cas obliques semblables à ceux de *pēs* ou *urbs*, et qu'il était aussi naturel de dire *nūbĕ* d'après *nūbis* et *nūbibus* que *tābē* d'après *diē*, *diēs* et *tabēs*. En somme, nous avons touché ici la situation de strict équilibre d'où il n'y avait pas de raison pour que la langue tombât plutôt d'un côté que de l'autre. Partout ailleurs, c'est-à-dire en dehors des mots qui faisaient *ēs* au nom. sg., elle avait toutes chances de tomber du côté de l'ablatif à finale brève. C'est ce qu'elle a fait.

Cette série de processus par analogie de similitude et analogie de contraste suppose, cela est d'évidence, un postulat implicite, à savoir que la substitution du locatif à l'ablatif est chronologiquement postérieure à la chute latine du *d* final après voyelle longue. Or c'est là une donnée que la documentation épigraphique permet de vérifier a posteriori : les plus anciennes inscriptions latines montrent encore le *d*, ce qui évidemment ne serait point possible si la substitution du locatif avait eu lieu dès cette époque ; d'autre part, à dater du moment où la consonne disparaît, nous voyons se fixer définitivement cet ablatif hystérogène en *-ĕ*, que l'italique antérieur n'avait sûrement pas connu puisque l'osque demeure fidèle au *d* final et que l'ombrien *persi* devait avoir l'*ī* long. Quant aux formes ombriennes en *-e*, *nomne*, *curnaçe*, ou bien elles avaient aussi la voyelle longue et ne sont que des variantes graphiques, ou ce sont de vrais instrumentaux de fonction comme de forme, ou enfin, à l'époque tardive à laquelle l'ombrien nous est révélé, il avait déjà pour son propre compte,

et peut-être par voie de contamination dialectale, fait le même chemin que le latin et abouti au même résultat. Ainsi tout concorde à nous faire admettre que la locution *ex urbe,* en tant qu'opposée par la pensée à *in urbe*, recèle un véritable locatif passé ici en fonction d'ablatif.

β) Notre conclusion sera toute contraire pour un autre cas qui de prime abord semble parallèle et que cependant nous ne faisons rentrer dans notre étude que pour l'éliminer. Il s'agit à présent de l'ablatif pluriel de 1re-2e déclinaison : on dit *ex hortīs* tout comme *in hortīs,* ainsi que plus haut *ex urbe* et *in urbe*. Or *hortīs* est tout ce que l'on veut, au point de vue des origines, excepté un ablatif : c'est un instrumental au témoignage du sanscrit, un datif — il n'importe ici que ce soit par énallage ou non puisque nous n'envisageons que les énallages locatives — si l'on s'en rapporte au grec, un locatif enfin suivant ce qui a été admis en A a α; ce n'est pas, ce ne peut être un ablatif. Nous devons donc nous demander quelle est la forme casuelle, instrumental, datif ou locatif, qui a pris dans cette déclinaison la fonction ablative.

Ce n'est pas le locatif. On vient de voir que la substitution du locatif à l'ablatif en 3e décl. est un fait exclusivement latin et qui s'explique par une confusion de formes qui n'est devenue possible qu'à une époque relativement récente. Au contraire, les ablatifs pluriels en *-ēs -īs* sont italiques[1], et nous nous servirons tout-

1. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 703 et 717, et cf. Duvau, *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 104.

à-l'heure (C b β) de leur haute antiquité pour expliquer le passage de l'ablatif en fonction de locatif au sg. des mêmes déclinaisons. Sans qu'il y ait contradiction à admettre le procédé inverse pour le pluriel à l'époque italique, il faut bien reconnaître que nul indice ne nous autorise à imaginer en préitalique l'équivalent des croisements quelque peu compliqués qui nous ont amenés à admettre ce transport au singulier de la 3e déclinaison latine.

Serait-ce le datif ou l'instrumental ? Non point par énallage sans doute : il n'y en a point de possible entre le datif, cas de l'attribution, et l'ablatif, cas de la séparation ; et l'on vient de voir (B b α) que, si elle est concevable entre l'instrumental et l'ablatif de cause, elle cesse de l'être entre l'instrumental et l'ablatif d'ablation, clef de la position. Mais par confusion de formes ? Le fait est que, dans toutes les déclinaisons, sauf celle-là, le datif et l'ablatif pluriel latins sont identiques de par leur forme originaire, la désinence sk. *-bhyas* et ital. **-fŏs* devenue lat. *-bus*. Il en est de même, dans les mêmes conditions, de l'ablatif et de l'instrumental latins, à cause de la confusion, probablement italique, des deux indices très voisins qui sont devenus respectivement sk. *-bhis* et *-bhyas*. Cela posé, on comprend sans peine que les Italiotes, — disant partout **-fŏs* au datif, à l'instrumental et à l'ablatif pl., disant toutefois **hortois* au datif et à l'instrumental, mais **hortofŏs* à l'ablatif de 2e décl., — aient été amenés par l'analogie à identifier aussi ces deux dernières formes ; mais ce que l'on ne saurait comprendre, c'est que l'identification

se soit effectuée au profit de la première, en sorte que les Latins disent **hortois* à l'ablatif comme à l'instrumental, au lieu de dire **hortibus* à l'instrumental comme à l'ablatif.

Ici semble intervenir un autre facteur, la différenciation sémantique. Ce n'est pas seulement les deux désinences primitives **-bhis* et **-bhos* (**-bhios*), c'est aussi la désinence de l'instrumental-datif-ablatif du duel **-bhōm* (**-bhiōm*) qui, par suite de circonstances qui nécessairement nous échappent, en étaient venues à coïncider dès la période italique[1] : on disait **duō-fŏs*, et l'accord **duōfos ekvōfos* était si tangible que la notion du duel y était indissolublement unie. Lors donc qu'on disait **ekvofos*[2] tout court, le sens restait indécis entre le duel et le pluriel, et le sujet parlant, devant l'alternative offerte entre **ekvofos* et **ekvois*, opta tout naturellement pour la forme qui ne prêtait à aucune amphibologie[3]. Une fois **dvenois* fixé au masculin, *dvenais* au féminin s'ensuivit sans difficulté, et c'est ainsi que nous devons reconnaître dans *bonīs hortīs equīs terrīs* un transport indû du datif-instrumental à l'ablatif, provoqué par l'identité de ces formes aux

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 102.

2. Au pluriel, la quantité de l'*o* prédésinentiel était différente sans doute, si l'on s'en rapporte à στράτο-φι et *áçoā-bhiām*. Mais cette nuance était trop négligeable pour remédier à la confusion.

3. En vain objecterait-on que **ovi-fos* (*ovibus*), lui aussi, prêtait à la même équivoque et que pourtant il a subsisté. Sans doute il y prêtait; mais il n'y avait pas, en face de lui, d'autre forme susceptible de le supplanter. Dans le domaine de la différenciation des homonymes, la langue fait ce qu'elle peut, mais non tout ce qu'elle veut.

autres déclinaisons et dirigé dans le sens de *hortīs* par les exigences de la clarté de l'expression.

Ce cas est donc à éliminer des emplois abusifs du locatif, qui demeurent en fin de compte fixés à trois, savoir : deux sans préposition (accusatif et génitif singuliers), et un avec préposition (ablatif singulier).

C. **Tout autre cas en fonction de locatif.** — Il est de bon sens que, sauf une seule et insignifiante exception par laquelle nous commencerons, le fait ne peut se produire que pour un cas accompagné d'une préposition ; car, la forme casuelle ayant par elle-même un tout autre sens que celui du locatif, l'expression ne pourrait jamais être comprise comme locative si elle ne contenait en même temps une particule locative, soit *in* ou *sub*, qui la précisât : ce qui se vérifie.

a) Sans préposition[1] : instrumental singulier ou pluriel en fonction de locatif de nombre indéterminé ; seulement dans quelques thèmes pronominaux de sens adverbial, *i-bi*, **cubi* = **quo-bi*, d'où *ubi* et *alicubi*, etc. — La longueur primitive de la finale n'empêche pas d'y reconnaître la désinence qui est en grec -φι et que tout dénonce pour un instrumental. Quant à l'intrusion de cette forme en fonction de locatif, il n'est pas même nécessaire de rappeler qu'en grec déjà -φι a une signification fort élastique : il suffit de constater qu'en

1. Les types *terrā marīque* et *bellō vincere* sont déjà venus en A a α, et l'on n'y reviendra plus.

français même nous disons « par ici », « par là », presque dans le sens de « ici » et « là », que « par ci par là » y est l'équivalent exact de « çà et là », pour s'expliquer comment une forme instrumentale a pu sporadiquemeni passer au sens purement local. Et c'en est assez sur une énallage d'aussi mince importance et d'intelligence aussi aisée.

b) Le cas est régi par une préposition.

α) Datif-ablatif-instrumental du pluriel au sens de locatif du pluriel : en 3e-4e-5e déclinaison, *in colli-bus*, *ped-ibus*, *arcu-bus*, *man-ibus*, *diē-bus*, etc. — Le cas en *-bus*, on l'a vu, est légitimement datif, ablatif et instrumental (B b β) : il ne saurait être locatif. Comment il l'est devenu, c'est ce qu'on imagine sans trop de peine : les quatre cas étaient pareils en 2e déclinaison, puisque le locatif pluriel se terminait également en *-ois* devenu lat. *-īs* (A a α) ; dès lors, on disait, par exemple, *viridibus hortīs* (dat.), *viridibus hortīs* (instr.) et *ex viridibus hortīs*, et, quelle qu'ait pu être la forme préitalique du locatif dans la locution *in viridi-? hortīs*, il était presque inévitable que l'analogie des trois autres liaisons syntactiques introduisît aussi dans celle-ci la forme *viridibus*, qui, une fois naturalisée dans l'adjectif, n'a pu manquer de passer au substantif. Ces symboles latins doivent, au surplus, dans la réalité des faits, être remplacés par des symboles italiques (soit **en hviridifos hortois*, etc.), car l'opération s'est effectuée bien avant l'ère latine, ainsi qu'en témoigne l'ablatif-locatif de la locution osque *anter*

teremniss Zw. 136.14, qui serait en latin *inter *terminibus*.

β) Ablatif singulier au sens de locatif singulier : en 2e-1re déclinaison, *in hortō*, *in terrā*. — Tout au contraire, ce dernier transfert est purement latin, puisque l'italique a conservé ici l'ancien locatif devenu génitif en latin (supra A b, après γ). Cette dernière énallage, expliquée en B a β, a dû sans contredit être le *primum movens* de celle que nous examinons ici : du jour où *hortī* fut définitivement reçu pour un génitif, la vieille construction *in *hortī* cessa d'être possible. D'autre part, on disait au pluriel *in hortīs* et *ex hortīs*, et il n'en fallut pas davantage pour qu'on en vînt à dire au singulier *in hortōd* comme *ex hortōd*. Le fait est relativement récent, mais, selon toutes probabilités, quelque peu antérieur au transfert inverse (*ex urbe* d'après *in urbe*) étudié en B b α. Le parallélisme de la 1re et de la 2e déclinaison a irrésistiblement amené *in bonā* d'après *in bonō*, *in terrā*, etc.

En résumé, il n'y a en latin qu'un seul cas qui se substitue au locatif, savoir l'ablatif, au singulier de la 1re et de la 2e déclinaison[1] et au pluriel des trois autres.

1. On ne s'arrêtera pas un instant à l'alternative décevante que la locution *in hortō* ait pu, à un moment donné de l'histoire de la langue, recéler un datif. Le corrélatif de 1re décl. *in terrā* montre que les Latins n'ont jamais hésité sur la nature de cette construction, pourtant si étrange lorsqu'on remonte aux origines et se souvient du seul sens légitime de l'ablatif. D'ailleurs, à la différence des langues germaniques, il ne paraît pas que l'italique ait jamais conçu la possibilité d'employer le datif en fonction de locatif : on a vu que *in praesentī* n'implique point un datif, mais un faux ablatif analogique (A b β). Malgré les appa-

Il ressort, semble-t-il, de cette étude, — outre quelques résultats de détail, — que la règle classique suivant laquelle « la préposition locative latine régit l'ablatif » relève de l'action combinée de trois causes :

Transfert du datif-instrumental (semblable au locatif) en fonction d'ablatif, au pluriel de la 2e-1re déclinaison ;

Transfert du locatif en fonction d'ablatif, au sg. de la 3e (avec confusion des deux cas en 4e et en 5e) ;

Transfert de l'ablatif en fonction de locatif, au sg. de la 2e-1re déclinaison et au pluriel des trois autres ;

Et — ce qui est autrement important — que ces faits en apparence contradictoires se concilient, s'expliquent l'un par l'autre et constituent un ensemble cohérent [1].

Orsay (S.-et-O.), 9 septembre 1896.

V. Henry.

rences, cette énallage est également étrangère au grec: dans ἐν τῷ οἴκῳ, il n'y a pas transfert direct du datif en fonction de locatif, mais imitation de la tournure ἐν τῇ πόλει, parce qu'en 3e décl. le locatif, au contraire, avait passé en fonction de datif ; ou bien la confusion est d'origine phonétique, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter la question.

1. Je voudrais pouvoir citer, mais on lira bientôt, à propos de cette cohérence, but et critérium désormais des efforts du linguiste, l'exposé de principes que M. A. Meillet m'a communiqué par anticipation (*Le Génitif-Accusatif*, préface, p. 2 sq.) et dont s'inspire tout son ouvrage.

NOTES D'ÉTYMOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE

INDO-EUROPÉENNES

I

Le rapport de l'allemand moderne *schrunde*, « fente, déchirure, fissure, gouffre » avec *grund* « fond, fondement, sol, terrain, » est doublement curieux.

En ce qui regarde le sens, *schrunde* est à rapprocher du v. h. all, *scrint-an*, *scrind-an*, *scrind-en*, fendre, séparer, s'écarter, éclater, bayer, etc. La *schrunde* est la chose fendue, écartée, ouverte. La transition significative est montrée et justifiée par les expressions « gouffre béant» et (comme nous le verrons) gouffre dévorant. » *Grund* avait le même sens d'abime dans le v. h. all. (*krunt*, *grunt*) et l'anglo-sax. (*grund*); il l'a changé insensiblement en celui de « profondeur, fond, base, sol, terrain. » Au point de vue phonétique, la relation des deux mots fournit un exemple des plus probants de la loi en vertu de laquelle un groupe primitif d'explosives *sk*, *st*, *sp* est suceptible de se réduire à *g*, *d* ou *b* par l'intermédiaire de *k*, *t*, *p*[1].

1. Voir mes *Éléments de Gramm. comp. du grec et du latin*, t. I, appendice 2.

Ajoutons qu'à côté de *schrunde*, l'allemand possède le doublet *schlund* qui signifie à la fois gouffre et gosier (celui-ci considéré comme la chose béante et, par extension, dévorante), et *schlucht* (dont la finale radicale est restée gutturale, au lieu de se dentaliser, comme dans *schrunde* et *schlund*) « fondrière, » cf. *schluck* gorgée. Ces deux derniers sont en rapport étymologique avec *schling-en*, dans *ver-schlingen*, « dévorer, » qui suppose un primitif **schlink* avec le sens de gueule ou gorge (ce qui s'écarte, s'ouvre, et, plus tard, ce qui dévore, mange).

II

Le latin *fund-us* « fond,» signifiait primitivement « fissure, ouverture, » comme *fossa* auprès de *fod-io*, « ouvrir, séparer, creuser. » Les radicaux *fond* et *fund* sont restés d'ailleurs à peu près identiques. Une troisième variante est *find* (pour *ffoind*, *vind*) dans *findo*, « fendre, séparer[1]. »

A la même famille appartiennent:

1° En sanscrit *budhna* « fond, sol, base » auprès du rad. *bhed*, *bhid*, « fendre ».

2° En grec, πυθμήν, « gouffre, abîme, fond, base, fondement, souche, etc.»; βένθος, βάθος, βυθός, βυσσός, « abîme, fond, profondeur,» βαθύς, « profond, etc.»

3° En allemand, *boden*, fond, sol, terrain.

1. Même idée et même radical dans le gr. φείδομαι « épargner » c'est-à-dire « séparer, mettre de côté », etc.

III

Mêmes rapports sémantiques dans les familles suivantes.— Sansc. radical *gah*, « ce qui baye, est ouvert, écarté, profond, enfoncé, plongé dans[1], etc. » D'où *gahana*, « profondeur, abîme ».

Formes labialisées avec ou sans nasale, *gambhira* et *gabhira*, « profond ».

Rad. palatalisé : *jambh* et *jabh*, « ouvrir, s'ouvrir » ; d'où *jambha*, « ce qui mange, mord (gueule). »

Gr. βαπτω pour γϝάπτω et « plonger ; » sens du radical : « ce qui est profond, ce qui est au fond, ce qui baigne, etc. »

σχάζω, χάζω, « séparer, écarter, s'écarter. »
χάσμα, « ouverture, gouffre, abîme, vide. »
χάος, pour *χασ-ος, même sens.

χαράσσω, « entailler, graver, couper, séparer, déchirer. »
χαράδρα, « ravin, crevasse, précipice, fente, déchirure, vallée profonde, caverne etc. »

ῥήγνυμι, « rompre, briser, déchirer. »
ῥωξ, ῥωγάς « fente, crevasse, grotte, antre, caverne,

1. Ici se rattache la variante « *guh* ce qui est enfoncé, plongé, caché, » d'où *gohà*, *-goha*, etc., « cachette ».

précipice, anfractuosité de rocher; » cf. lat. *rūpes* pour **rūgves*, même sens.

Lat. « *rumpo*, rompre, briser, etc. »

Abruptum, « précipice, escarpement, ravin, etc. »

All. *klieben*, « fendre ».

All *cluft* et *gruft*, « cavité, crevasse. »

All. *klippe*, « écueil, roche escarpée. »

Angl. *cliff*, même sens.

IV

Comme l'étymologie l'indique clairement, le χάος de la mythologie grecque n'est pas la matière confuse dont parle Ovide. Ce sens a été déduit de l'ordre du κόσμος qui succède au χάος et qui semble impliquer un mélange élémentaire primordial. Le χάος, au contraire, est le vide ou le néant qui précède l'être, ou plus précisément encore l'*absence* du sacrifice qui vient nécessairement avant sa *présence*; le feu sacré étant, comme on le sait, le prototype des mondes ou de l'ensemble de la création[1].

Le correspondant du χάος est le *gahanam gabhiram*, l'abîme profond (le vide), dont il est question au vers, 1 de l'hymne prétendu cosmogonique du *Rig-Véda*, X, 129, où il est identifié si nettement au non-être (du sacrifice).

1. Voir mon ouvrage intitulé *Les premières formes de la religion et de la trodition dans l'Inde et la Grèce.* — Chap. XIII. Théories cosmogoniques.

V

Dans le *Rig-Véda*, le vide qui représente l'absence du sacrifice est aussi appelé *budhna*, « le gouffre, le fond. » Ce gouffre est censé habité par un serpent (*ahi*), le dragon de la caverne dans les contes populaires, personnifiant le prétendu obstacle qui enserre dans ses plis ou retient le sacrifice. Naturellement ce monstre est appelé le serpent du gouffre (*ahir budhnya*), et les sacrificateurs l'invoquent pour qu'il ne leur soit pas à nuisance, qu'il n'empêche pas le sacrifice d'avoir lieu (*mā no'hir budhnyo rise dhān mayajno asya sridhad rtayoḥ*, VII, 34, 17 ; cf. V, 41, 16).

Souvent ailleurs et particulièrement à l'hymne I, 32, le serpent (du gouffre) est représenté comme percé de traits par le dieu Indra, figure du feu sacré, dont les flammes pénètrent et aspirent la liqueur du sacrifice et réalisent ainsi la cérémonie sainte.

Dans la mythologie grecque, nous retrouvons le même mythe dans le serpent Python (πυθων, πύθιος, celui du gouffre[1] cf. πυθμὴν) percé par les flèches d'Apollon, le dieu feu ou soleil (en tant que figure du feu).

Des variantes du même mythe nous sont fournies soit par les serpents qui essaient d'étouffer Hercule au berceau, soit par l'hydre[2] de Lerne que le héros

1. Cf. La légende du gouffre de la Pythie à Delphes.

1. L'hydre de Lerne, de même que l'Ahivédique, est représentée comme couchée dans ou sur les eaux, par allusion aux libations

détruit de la même façon qu'Apollon vient à bout de Python. L'épisode de Laocoon dans l'*Éneide* n'est aussi qu'une autre forme de la même légende.

VI

Dans la savante étude sur les *Etrusques* publiée ici même par M. A. Lefèvre, l'auteur cite la transcription barbare, selon lui, du grec 'Αλέξανδρος par l'étrusque *Elchfentru*. Si l'on tient compte du changement régulier de *a* en *e*, de *o* en *u* et des contractions [*El(e)ch(e)-fentru*], on voit que cette transcription s'explique très bien. Elle est d'ailleurs fort instructive en nous montrant qu'elle remonte à une époque où le ϝ de l'archaïque 'Αλέξϝανδρος, représenté en étrusque par *f*, se prononçait encore.

PAUL REGNAUD.

dont elle est censée empêcher l'écoulement et par conséquent qu'elle couvre enserre et retient.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. IIe série, tome XXIV, 3e et 4e livraisons, et tome XXV, 1re livraison. *Paris*, 1895 et 1896, in-8°.

Ces fascicules, non moins intéressants que ceux qui les ont précédés, contiennent : 1° une très intéressante notice sur le protestantisme et l'érudition dans le pays basque au XVIIe siècle (Jacques de Béla) par M. G. Clément-Simon ; aux p. 300-304, on trouve 45 proverbes basques accompagnés de leur traduction française dont quelques-unes laissent fort à désirer ; ainsi *assec gosse ez takoussa* ne signifie point « il ne faut être ni rassasié ni affamé » mais « Rassasié ne voit pas faim » ; — 2° la suite des *Documents sur Bétharram* de M. l'abbé V. Dubarat ; — 3° une excellente histoire du *Siège de Saint-Sébastien* en 1813 par notre collaborateur E. Ducéré ; — 4° une notice avec dessins sur les Églises de la vallée du Bastan, par M. G. Lafond ; cette vallée est à Barèges.

J. V.

Revue Hispanique publiée par R. Fouché-Delbosc. 3e année, nos 7, 8 et 9 (mars-novembre 1896). *Paris*, 1896, gr. in-8.

On y trouve un fort remarquable travail de M. Fouché-Delbosc : Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal, qui occupe plus de 300 p., et qui donne beaucoup de renseignements des plus curieux.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, par E. Kuhn et J. Schmidt, 2e série, t. XIV, 4e livr. *Gütersloh*, C. Bertelsman, 1896.

1° Les réunions de deux dentales et le *z* sonnant en Indo-germanique, par Aloïs Walde ; 2° Mélanges sur l'étymologie et la grammaire grecque, par Félix Solmsen ; 3° traduction et explication de l'hymne X, 32, du Rig-Véda, par Th. Bannack ; 4° l'accent du Prâkrit, par R. Fischel ; 5° sur la question des terminaisons verbales et de l'accent voisin dans l'indo-germanique primitif, par Abel Kock ; 6° Fragment premier du ms. avestique du Nîrangistân, par Paul Horn ; 7° Étymologies par A. Zimmermann (1. *amare*, ἀταλός, ἀτάλω) ; 8° *Adhunâ*, par H. Iacobi ; 9° la production des présents de la 6e classe en indien, par Leumann.

Suomalais-ugrilaisen senran toimituksia. Mémoires de la Société finno-ougrienne, t. IX. *Helsingfors*, 1896.

Fascicule consacré tout entier à la traduction et l'explication, par M. le dr. Gustave Schlegel, de l'inscription chinoise gravée sur le document Ouigoure de Kara-Balgassur.

T. V.

The american journal of philology, par B. L. Gildersleeve. *Bultimore*, août 1896, in-8°.

1° Le dieu aryen de l'éclair, par E. W. Fay ; 2° sur les noms des nymphes (Properce, I, 21, et II, 32, 40), par J. P. Postgabe ; 3° Note sur les *Dialogues de oratoribus*, par R. B. Steele; 4° Yasna XLVI, par L. H. Mille ; 5° Ilden et la Magie, par P. Riess ; 6° Boue, barboter, barbouiller, par René de Foyen-Bellisle; et nombreuses notes et indications intéressantes.

Transactions of the canadian Institute, n° 9, oct. 1896 (vol. V, part. I). *Toronto*, 1896, in-8°.

Je ne cite que quatre articles sur les treize qui composent ce numéro : 1° le langage par gestes des Pieds-Noirs, du Rev. J. Maclean ; 2° les ins-

criptions aborigènes américaines en caractères phonétiques, par J. Campbell ; 3° l'écriture peinte des Pieds-Noirs, par J. Maclean ; 4° le langage des Pieds-Noirs, par le même.

T. V.

Émile Senart. *Les Castes dans l'Inde ;* les faits et le système. *Paris*, E. Leroux, 1896. Pet. in-8° (iv)-xxij-257 p. (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation, t. X).

Le nom de l'auteur est à lui seul une garantie que ce livre est bon, intéressant et bien fait. C'est un excellent résumé de l'une des questions les plus intéressantes qui aient préoccupé les historiens, les ethnographes et les anthropologistes. Le problème cependant est plus simple qu'il ne paraît au premier abord; mais, pour le résoudre, il est essentiel de connaître l'Inde, sa religion, son peuplement, son climat, et de comprendre les actions successives ou simultanées qui se sont exercées sur cette société si différente de la nôtre.

La hiérarchie, — non pas absolue, mais relative car il faut retenir le mot de M. Cust que les castes forment plutôt des divisions horizontales que des catégories verticalement superposées, — est évidemment d'origine à la fois religieuse et aristocratique ; mais quand un Indien parle de castes, il n'entend point du tout en

général faire allusion à des groupes sociaux supérieurs ou inférieurs ; il veut seulement désigner des compatriotes exerçant une profession différente de la sienne ou originaire d'une autre contrée que lui. Il joint à cette distinction des nuances spéciales, comme par exemple la grande répartition des castes en deux grandes catégories, la main droite et la main gauche, et il n'est pas inopportun de rappeler que certaines castes ne sont pas classées dans ces deux mains et que d'autres sont officiellement neutres. De sorte qu'en réalité, le mot *caste* n'a pas, dans l'Inde même, partout et toujours, le même sens.

Il est remarquable aussi que les musulmans, les chrétiens et autres étrangers établis dans l'Inde aient adopté les conceptions indiennes et se soient fait une place dans la complexité des séries de castes ; les chrétiens en particulier ont tous les préjugés des Hindous ; il a fallu presque parquer les parias dans un endroit spécial de l'église comme on faisait naguère en France pour les lépreux, les cagots, etc.

M. Senart montre fort bien ce que sont les privilèges, les habitudes, l'organisation et la véritable hiérarchie des castes. Il rappelle que leurs noms se rapportent à six catégories : géographiques, professionnelles, animales, patronymiques, etc. Il indique les origines connues, les professions, la localisation des castes, dont le nombre total est pour toute l'Inde de 1929. Il expose enfin les principales théories qui

ont été proposées jusqu'ici sur l'origine des castes et conclut qu'elles procèdent directement de l'organisation primitive de la vieille société aryenne.

Il y aurait évidemment de nombreuses réserves à faire. Que telle soit la première cause de la caste brahmanique, c'est vraisemblable et probable; mais, actuellement, la caste représente le plus souvent une profession ou une provenance topographique, comme je l'ai indiqué dans ma notice sur *les Castes du sud de l'Inde* (*Paris*, 1868, in-8°, 28 p).

Je remarque en passant que M. Senart adopte trop facilement, à mon avis, l'orthographe anglaise des noms indiens. Pourquoi écrire par exemple *Poonah* et *Belootchi?* J'aime mieux encore l'*ou* français que le *oo* anglais, de même du reste que *Panjab* est préférable à *Penjab*.

Julien Vinson.

VARIA

Bizarreries et fantaisies d'écrivains

J'ai rencontré dernièrement, sur les quais, un petit livre peu connu, mais fort intéressant, *L'Esprit des sots ou Traité d'élognostie*, par l'auteur de Saint-Géran. *Paris*, 1813, 196 p. Ce recueil est, paraît-il, de Cadet-Gassicourt.

On y trouve aux p. 61-79 cinq lettres, composées par un nommé Marchand, dans chacune desquelles une des cinq voyelles n'est pas employée; la plus difficile à faire était évidemment la lettre sans *e*, elle commence ainsi qu'il suit : « J'avais conçu, mon charmant papa, l'opinion d'avoir pour mon logis un trou obscur à Saint-Victor, au bas du pays latin. Mon goût m'y portoit, ma passion l'ordonnoit. Mais l'abord du canton m'a paru alarmant... »

En revanche, on cite le vers suivant qui renferme toutes les lettres de l'alphabet :

Qui flamboyant guidait Zéphire sur ces eaux.

Le compilateur de ce petit volume rappelle que Gomberville avait avec telle horreur du mot *car*, qu'il ne l'a pas employé une seule fois dans les six volumes de son *Polexandre*.

Je ne puis retrouver la copie que j'avais prise d'une charade en anglais, basée sur le nom des lettres. Il s'agissait d'une conjonction qui fait tourner la tête aux deux dernières lettres de l'alphabet. La réponse est BUT (bi, you, ti, *beauty*, qui rend fou YZ (ouai, zed, *wise head*).

J. V

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

ESSAI DE DÉCHIFFREMENT

D'UNE

INSCRIPTION IBÈRE

DITE DE CASTELLON

L'inscription ibère dont le déchiffrement fait l'objet du présent essai, a été trouvée en 1851, par M. de Portefaix, chef politique de la province de Castellon, en Espagne, dans le voisinage de la ville du même nom, sur une éminence nommée Puchol.

Elle est gravée sur une lame de plomb d'une largeur de 4 centimètres, sur 435 millimètres de longueur, dont elle occupe 32 centimètres seulement.

Le texte se compose de 4 lignes d'à peu près égale longueur, la 4e ligne étant la plus courte; il se subdivise en 21 groupes formés par un ensemble de 154 caractères, en admettant l'existence du | initial du 10e groupe, qui est douteux.

Le 8 mars 1871, une copie de cette inscription fut

présentée à l'Académie Impériale des Sciences à Vienne, par un de ses membres, M. le Dr George Philipps, conseiller aulique, mais l'essai d'interprétation dont elle est accompagnée, ne pouvait aboutir, les livres auxiliaires indispensables étant, à cette époque, encore plus rares qu'aujourd'hui.

Nous avons pu, pour notre travail, nous servir des dictionnaires de Aizk ibel, Novia de Salzedo, van Eys, Lécluse et de quelques autres; de plus, le magnifique ouvrage de M. Aloïss Heiss, la « Description générale des Monnaies antiques de l'Espagne », a été pour nous d'un très grand secours.

L'inscription est rédigée en langue basque, telle qu'elle est parlée encore de nos jours en Espagne. Le « verbe » n'y est représenté que par les auxiliaires *da* = il, elle est, *duk* = quelque chose est eue par toi, ou vulgairement : « tu l'as. » Ensuite deux fois par l'impératif *ezak* (*azak*) = par toi soit ! par sept participes passés : *ekarri* (*akkarria*) = (*le*) produit, *jaiki* (*ieiki*) = levé, monté, *ichi* = enfermé, serré, *eo* = moulu, tissé, *jan* (*ian*) = mangé, absorbé, *araztu* = mondé, nettoyé, *baetu* (*baitu*) = criblé, tamisé (deux fois), et par trois infinitifs présents : *bultze* = stimuler, exciter, *ichitze* (*echitzian*) = enfermer, serrer, et *orratze* (*orrazean*) doubler.

Pour mémoire nous mentionnerons aussi les trois radicaux : *charrika* = garnir de viande de porc, *arika* = fatiguer, et *azanieka* = moudre.

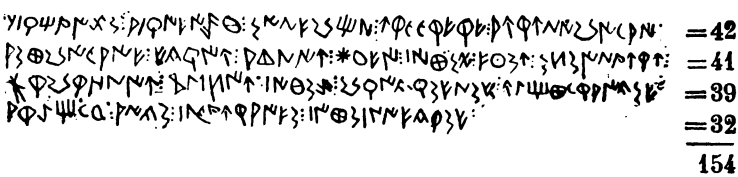

=42
=41
=39
=32
154

DÉCHIFFREMENT

uarritze bideaz : ara barro ieiki ta : zaian echitzian : buru gogorr akorrak : ara buruban ichi gari.

ztuara chigoariak : akkarria : araude aniu : chedeaki : baituzat : eo azau : ezneaz ian buruba :

da oroch orhe ania : koznia : bai ta azki : charrika orrazean azak : bulitze tuk oro arika zaak :

ara orogatiz ere : arikaz : bilgi buru arieaz : baitu azanieka oro azak :

ORTHOGRAPHE MODERNE

uarritze bideaz ara barro jeiki ta, zaian ichitzean, buru gogor agorrak ; ara, buruban, ichi gari ;

araztu chikoariak ekarria, araude añoa chedeaki baetuzat; eo azao, esneaz jan buruba(n),

da oroch orhe aña, chosnea; bai eta aski charrika orratzean ezak : bultze duk, oro arika zaak(o);

ara orogatik ere arikaz, bilgi buru ariaz, baetu azeniaka oro ezak !

TRADUCTION

Au moyen de la rivière, là, du limon est monté, ainsi que, enveloppés dans le son, les épis durs (et)

secs; là, dans l'épi, contenu du blé. Mondé par l'homme de peine, le produit, (des) balayures (et) mauvaises herbes avec le(s) lien(s), pour être vanné. Moisson moulue, après être absorbée par le lait, est ensuite la pâte nourricière, le pain mollet; et puis, assez de porc entre deux couches soit mis par toi : tu (aur)as le stimulant pour fatiguer toute outre (à vin). Ensuite, et malgré toute la fatigue, par rapport au glanage, (une fois) criblé, que tout soit moulu par toi.

RÉDACTION LIBRE

Au moyen de la rivière du limon est monté là, et les épis durs et secs qui étaient enveloppés dans le son, ont levé. Or, dans l'épi il y a du blé.

Le produit, débarrassé par l'homme de peine des balayures, des mauvaises herbes et des liens, doit être vanné.

La moisson moulue, absorbée par le lait, devient la pâte nourricière, le pain mollet.

Mets ensuite de la viande de porc entre deux tranches (de ce pain) et tu auras tout l'excitant nécessaire pour fatiguer l'outre (à vin).

Puis, malgré toute la fatigue provoquée par le glanage, mets tout au moulin, après l'avoir vanné.

Groupe 1. — *u-a-'rr'-itze b'-i-de-az*

uarritze = rivière. Nous trouvons chez Nov., II,

16, II, 309, *huarriza* = la rivière, qu'on écrirait peut-être plus correctement *uharriza* .

A ⊥⊥⊥ on peut attribuer la valeur de *the*, *tze*, ou bien de *ith*, *ithe*, *itz*, *itze*. Nous donnerons la préférence à cette dernière interprétation (avec *i*), le basque évitant volontiers les consonnes accumulées.

Novia de Salzedo, II, 555, II, 208, a aussi *ugaridea* = la fécondité, et Aizkibel, II 945 II, *ugaritea* = l'abondance, *ugaritu* = fécondé, et *ugarte* = abondance.

A signaler aussi *urbidea* = l'irrigation, Fabre 1861.

bideaz = par le chemin, par la voie, au moyen de... Médiatif singulier de la déclinaison définie de *bide* = chemin, voie, route tracée, moyen. Aizk., 118 I.

— **Au moyen de la rivière.**

Groupe 2. — *ara ba-'rro i-e-i-ki ta*

ara = là. Aizkibel, 35, II.

barro = (la) vase, (le) limon, échauboulure, bouton, malpropreté, bourrier, Novia, 231, II, 618.

ieiki = monté, levé, poussé, Novia, II 105 I, 92, et d'autres auteurs ont *jaiki*, *jaikite*, orthographe moderne. *Ieiki* sert, ici, de verbe à deux sujets : *barro* et *buru* (groupe 4). C'est un participe passé avec auxiliaire sous-entendu.

ta, abrégé de *eta* = et, ainsi que. Voir groupe 15.

— **là (le) limon (est) monté, ainsi que...**

Groupe 3. — *za-i-an e-ch-itzi-an*

zaian = dans l'enveloppe, dans le son. Locatif singulier de la décl. définie de *zai* = enveloppe, son de blé. Aizk., II, 980, I. Aussi *zahi*, *zahia*, au même endroit. Novia écrit *zaya*, 606 I 436.

echitzian = dans la réclusion, enfermé, serré. On écrit de nos jours *ichitzean*, locatif singul. de la déclin. définie de *ichitze* = enfermer, infinitif présent aujourd'hui peu usité, de *ichi* = enfermé, participe passé (van Eys, Dict., 190, I, et Novia, II, 29, I, 251).

— **enveloppés dans le son...**

Groupe 4. — *bu-'ru go-go-'rr' ak-orr'-ak*

buru = tête, chef, terme, épi de blé. Ici, cette dernière acception, seule, donne un sens admissible Novia, I, 356, I, 3782, et à la même page, n° 3792, = buruka = (l')épi.

gogorr, pour *gogor*, = dur, malgré. Novia, I, 687, I, 1777, et II, 1284.

Les deux mots réunis en un seul, *burugogor*, ont ordinairement le sens d'entêté, littéralement « tête dure ».

akorrak = les secs. Nominatif passif pluriel de la décl. définie de *akor* = sec, stérile. Orthographe moderne *agor*, *agorrak*. Aizk., I, 9, II.

Le dernier *k*, signe du pluriel, appartient en

commun aux trois mots de ce groupe.

— **les épis durs (et) secs...**

Groupe 5. — *ara bu-ru-b-an i-ch-i g-ar'-i*

ara = là, y. Voir groupe 2.

buruban = dans la tête, dans l'épi. Locatif singulier de la décl. définie de *buru* = épi. Voir groupe 4. — Les dialectes basques de France disent et écrivent *buruan*.

ichi = enfermé, contenu. Voir groupe 3.

gari = blé, froment (van Eys, 154, I, et Nov., I, 651, I, 844).

— **là dans l'épi contenu (le) froment...**

Groupe 6. — *ar'-az-tu ch-i-go-ar'-i-ak*

araztu = nettoyé, mondé. Novia, I, 103, II, 2478. Participe passé.

chigoariak = par le portefaix, par l'homme de peine, le moissonneur. Nominatif actif singulier de la décl. définie, de *chigoari* = travailleur, portefaix, homme de peine.

Ce nominatif actif sert ici de médiatif et peut toujours être interprété comme tel, si l'on veut admettre que le verbe basque ne saurait exprimer qu'un état, provoqué *par* le nominatif agent, dans ce cas.

Le mot *chigoariak* ne se trouve pas en entier dans les dictionnaires, Aizkibel donne (I, 391, I) *chiko* = à cuestas = sur le dos, sur les épaules, et *chikoa* = la

bestia de carga = la bête de somme, *aria* = celui qui fait une chose habituellement, par profession ou métier ; de *ari* = actif (Aizk., I, 41, II; Novia, I, 1, 161, 2801 et 2802).

La substitution de *g* à *k*, et réciproquement, se rencontre parfois.

— **mondée par l'homme de peine...**

Groupe 7.— *ak-ka-'rr'-i-a*

akkarria pour *akarria* ou, d'après l'orthographe moderne, *ekarria* = le produit (de la récolte). Novia, I, 455, I, 116, de *ekarri* = porté, engendré, produit. Participe passé.

La voyelle initiale des verbes ayant une conjugaison propre et indépendante, est très peu fixe; ainsi *egon* a les formes *n-ago*, (*h*)-*ago* ; *izan* fait *ezak* et, comme nous allons voir aux groupes 16 et 21, *azak* ; *etorri* = *n-ator*, (*h*)-*ator*, etc., puis, on écrit *erazo* et *arazo*.

— **le produit...**

Groupe 8.— *ara-ude añ-u*

araude = rebut, balayure, brins de paille. Aizkibel, I, 37, I.

añu, pour *año* = (la) rogne dans moisson, (la) troëne, (la) mauvaise herbe, (l')ivraie. Novia, 8 6, II, 2076 = *añao*.

— **balayures, mauvaises herbes...**

Groupe 9. — *che-de-ak-i*

chedeaki = avec le lien, en compagnie du lien (qui avait entouré la gerbe). Sociatif singulier de la décli naison définie de *chede* = courroie, lien pour attacher. Aizk., I, 387, II.

— **avec le(s) lien(s)...**

Groupe 10. — *ba-i-tu-za-t*

baituzat = pour (être) vanné, éventé. Novia a *baetu* = cerner, bluter, vanner (209, I, 99) et *baea* = cedazo = tamis. Aizkibel, 1551, II, donne *bahea* = bieldo para aventar. La syllabe *zat* = pour, est la terminaison du destinatif. — Comparez groupe 21.

Le signe | , au commencement du mot, est douteux, une cassure qui s'est produite dans la lame de plomb, passant précisément à l'endroit que le | paraît occuper, aussi M. le Dr Philipps n'a-t-il pas reproduit ce signe.

Si réellement il n'existait pas, il faudrait lire :

ituzat = pour le bourrier, au fumier ! Voir Novia, II, 92, 1, 1948 = *itu* = endroit où l'on réunit les balayures, les déchets, les résidus de la moisson, balle, brins de paille. *Zat :* voir plus haut.

— **pour (être) vanné...**

Groupe 11. — *e-o az-au*

eo = moulu ; un des rares verbes basques avec participe passé se terminant en *o*. S'écrit aussi *eho*,

ehotze, eotze = moudre, tisser. Novia, I, 498, II, 1207.

azau = gerbe, par extension : « moisson. » (Van Eys, 44, I, et Novia, 198, I, 4750 à 4752, ont *azao*).

— **(la) moisson moulue...**

Groupe 12. —*ez-ne-az i-an b'-u-'ru-ba*

ezneaz, pour *esneaz*, = par le lait. Médiatif singulier de la décl. définie de *ezne*, *esne* = lait. Aizk., I, 257, II.

ian = mangé, absorbé, participe passé du verbe *ian*, *iate*, orthographe moderne *jan*, *jate* = manger, absorber.

buruba = la tête, le bout, le terme. Forme du nominatif passif singulier de la décl. définie de certains dialectes basques d'Espagne; de *buru* = tête, bout, terme. Les Basques de France disent *burua*.

Il doit y avoir, là, une omission, car il est évident que nous devons lire *buruban;* le locatif, seul, est ici à sa place : « au bout de », avec le sens de « après être ».

— **après être absorbée par le lait...**

Groupe 13.— *da oro-ch or'-he aña*

da = il, elle est, 3me personne du singulier, du présent de l'indicatif de l'auxiliaire *izan*, *izate* et *izaite* = être. Aizk., I, 147, I.

oroch = ensuite, pour le locatif *orochtian* = ensuite. (Aizk., II, 814, I.)

orhe = pâte. (Aizk., II, 810, II).
aña = nourrice, nourricier. (Aizk., I, 32, II.)
— **elle est ensuite la pâte nourricière...**

Groupe 14. — *ko-'z-n'-i-a*
koznia, orthographe moderne *chosnea* = le pain mollet, le pain au lait. Novia, I, 387, II, 605.
La voyelle *e* devant l'article *a* se prononce comme *i* dans certains dialectes.
— **le pain mollet...**

Groupe 15. — *ba-i ta az-ki*
bai = oui. Novia, I, 211, 1, 150.
ta, abrégé de *eta* = et, ainsi que. Novia, II, 524, I, 2. Voir groupe 2.
azki, ou *aski*, suivant l'orthographe moderne, a le sens de : « suffisamment, assez. » Aizk., I, 56, I.
Les deux mots *bai eta*, ou *bai ta*, souvent écrits en un seul mot : *baita*, sont une locution fréquemment employée en basque ; elle signifie : « et aussi », « et puis ». Novia, I, 212 I, ,177. Elle ne doit pas être confondue avec l'auxiliaire *baita* (de *bai-da*) = « il, elle est en réalité ».
— **et puis suffisamment...**

Groupe 16. — *ch-arr'-i-ka orr'-az-e-an az-ak*
charrika ou *cherrika* = radical de *charrikatu*, *cherrikatu*, *chartikatze* = garnir de (viande de) porc. Il n'y

a ici, que le radical, à cause de l'impératif *azak* qui suit; *charri*, *cherri* et même *zerri* = porc, viande de porc. Novia, I, 369, II, 174 — I, 372, II, 255 — I, 620, II, 819; *-ka*, suffixe d'un fréquent usage, en basque signifiant : « à coups de ». Novia, II, 127, I, 2. — Lécluse, 1826, p. 34, § 5. — Comparez *azanieka*, groupe 21.

orrazean = dans le double, dans le redoublé, entre deux couches (entre deux tranches de pain ?) Locatif singulier de la déclin. définie de *orraze*, *orratze* = doubler, *orratu* = doublé. Novia, II, 16, II, 306, a *horratze(a)* = doubler, redoubler. *Oratzea* = le pétrissage, Novia, II, 396, I, 1265 ; Aizk., II, 806, I, doit avoir la même origine.

azak pour *ezak*, orthographe moderne, = qu'il soit par toi ! Impératif de *izan*, *izate* et *izaite* = être. Voir groupe 21.

— **mets du porc entre deux tranches...**

Groupe 17. — *bu-'l-itze tu-k oro ar'-i-ka za-ak*

bulitze = stimulant, excitant. Aujourd'hui *bultza*. Aizk., I, 139, I.

tuk, pour *duk* = quelque chose est eue par toi, ou, vulgairement, « tu l'as ». — Deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *ukhan*, *ukhen*, *ukhaite*, aussi *euki*, *eukitze* = « avoir », d'après les grammaires[1] .

1. Le signe (qui, au milieu des mots, a la valeur d'un *g*, parait

oro = chacun, chaque, tout. Voir groupes 18 et 21.

arika = idée de fatigue, de surmenage. — Radical du verbe *arikatu*, *arikatze* = fatiguer, molester. Novia, I, 117, I. — Voir groupe 19.

zaak = outre (à vin). Nous ne trouvons que *zaako* = outre, van Eys, 368/369, et aussi *zahagi*, *zagi*. Aizk., II, 980, I, a *zahatua* = l'outre. Nous croyons pouvoir admettre que *zaak* est un accusatif ou nominatif indéfini.

— **tu as le stimulant pour fatiguer toute outre (à vin)...**

Groupe 18. — *ara oro-ga-ti-k ere:*

ara = là, y, avec mouvement. Voir groupe 2.

orogatik, = pour tout, malgré tout, de *oro* = chacun, chaque, tout (voir groupes 17 et 21) et *gatik* = pour, à cause, malgré. Novia, I, 656, I, 969.— Pour la valeur de C, voir groupe 17.

ere = aussi. Novia, I, 527, I, 1891. Ce mot s'écrit aussi *are*. Novia, I, 110, I, 2645.

— **ensuite, et malgré tout...**

Groupe 19. — *ar'-i-ka-'z*

arikaz = par fatigue, par la fatigue. Médiatif singulier de la déclin. indéfinie et définie de *arika* = (la) fatigue. Novia, I, 116, II, 2812. Voir groupe 17.

devoir se lire *k* à la fin des mots. Comparez *tuk* et (groupe 18) *orogatik*.

Faudrait-il peut-être lire A ⲅ = *ka-az* (ou *ke-az*), le deuxième *a* marquant la déclin. définie?

— **la fatigue...**

Groupe 20. — *b-'il-gi b'-u-'ru ar'-i-e-az*

bilgi = lieu propre à amasser des objets. Van Eys, 68, 1.

buru = tête, chef, épi. Voir groupe 4.

Ces deux mots réunis, *bilgiburu*, paraissent vouloir dire « glanage », mais dans les dictionnaires nous ne le trouvons pas. Aizk., I, 141, II, et Novia, I, 356, II, 3790 ont *burubiltzallea* = le glaneur, la glaneuse.

arieaz = par (le) rapport à..., médiatif singulier de la déclinaison définie de *aria* = la relation, le rapport, le sable, le gravier, l'arène. Aizk., II, 1138, II.

Ailleurs, I, 41, II, le même auteur à *ariaz* qui a le sens de « par rapport à », et peut être considéré comme médiatif singulier de la déclin. indéfinie et définie moderne, mais pour les nominatifs indéfinis en *a*, qui d'ordinaire n'ajoutent pas d'autre *a* à la déclinaison définie, on voit parfois se changer la voyelle *a* du radical en *e*, afin de pouvoir y joindre l'article *a*.

— **par rapport au glanage...**

Groupe 21. — *ba-i-tu az-a-'ni-e-ka oro az-ak*

baitu pour *bahetu*, *baetu* = tamisé, criblé, vanné, bluté. Aizk., 174, II. De *bae(a)*, *bahe* = blutoir, tamis,

crible. Aizk., I, 74, II. Le même auteur donne aussi *bahea* = bieldo para aventar (II, 1151, II) = râteau pour séparer le grain de la paille, pour vanner, et *bazia* = le crible (I, 75, II). — Voir groupe 10.

azanieka = radical de *azaniekatu*, *azaniekatze*, = traiter à coups de moulin, moudre. On ne se sert ici que du radical, à cause de l'impératif *azak* qui suit. Comparez *charrika*, groupe 16.

Novia, I, 8, II, 178, a *azenia* = azeza, moulin antique ; *azanieka* semble donc vouloir dire : « à coups de moulin, en employant l'azeña ». Pour le suffixe *ka*, voir également le groupe 16.

oro = chaque, chacun, tout. Voir les groupes 17 et 18.

azak, pour *ezak*, = que par toi soit. Impératif du verbe auxiliaire *izan*, *izate*, *izaite* = être. Voir le groupe 16.

— (une fois) criblé, mets tout au moulin.

Bordeaux, le 17 février 1896.

V. Stempf.

OBSERVATIONS SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT

LA LANGUE ET LES INSCRIPTIONS IBÉRIENNES

M. V. Stempf a rendu trop de services aux études basques pour que nous n'attachions pas au moindre de ses travaux une importance spéciale. C'est pourquoi nous avons accueilli avec empressement son essai d'interprétation de la plus importante des inscriptions dites ibériennes. Je me hâte d'ajouter que cette interprétation ne me paraît admissible à aucun point de vue, et je demande la permission de le démontrer sommairement ci-après.

On sait comment la question ibérienne s'est posée: il était si simple de regarder les Basques, qui sont actuellement le seul peuple autochtone de la Péninsule au moins au point de vue linguistique, comme les descendants des habitants censés primitifs de l'Espagne! Aussi avait-on naturellement supposé que la langue basque devait seule donner la clef des inscriptions antiques, en caractères particuliers, que les Espagnols appelaient naguère *desconocidas*. De là un grand nombre de travaux médiocres, tendancieux ou fantaisistes et dont la science n'a retiré aucun profit.

Puis sont venues les époques de science plus positive; on a examiné les choses de plus près et on a trouvé que la question était beaucoup plus complexe et beaucoup plus difficile qu'il n'avait paru tout d'abord.

En admettant que le nom d'*Ibère* convienne aux anciennes populations espagnoles, on s'est demandé tout d'abord s'il n'y avait qu'une race et qu'une langue ibérienne; si cette race, ou ces races, était demeurée pure de toute alliance étrangère : celte, phénicienne, latine, etc.; si elle était socialement et politiquement assez organisée pour avoir produit des documents littéraires et épigraphiques; si le basque contemporain, malgré la longue évolution qu'il a parcourue, n'est pas un idiome trop défectueux à tous les points de vue pour représenter celui d'un peuple civilisé, puissant et unifié sur une étendue de territoire aussi vaste et aussi naturellement divisé que l'Espagne. On s'est posé ainsi plusieurs questions extrêmement importantes qu'on n'a point encore résolues. Ajoutons que nous ne connaissons pas beaucoup encore l'histoire du développement phonétique et morphologique du basque, et que nous ne pouvons guère conclure avec quelque certitude du basque actuel à celui d'il y a dix-neuf cents ans.

Ceci posé, rappelons que les éléments du problème, — reconstitution de la langue ibérienne, — sont de quatre espèces différentes : mots conservés par les écrivains de l'antiquité classique, mots espagnols sans

origine traçable et probablement indigènes, inscriptions et médailles en caractères latins, enfin inscriptions et médailles en lettres *desconocidas*. Il est étrange que la plupart de ceux qui se sont occupés du problème ne se soient occupés que de cette dernière catégorie de documents, la plus abondante peut-être, mais aussi la plus délicate à étudier et la plus incertaine.

Tous ces documents sont réunis, — autant que possible, — dans l'ouvrage magistral de M. Émile Hübner : *Monumenta linguae ibericae* (Berlin, gr. in-4°, x-CXLIV-264 p. et une carte). Il y donne la liste des mots anciens conservés, des mots espagnols supposés d'origine locale ; il y reproduit les légendes des médailles et les inscriptions dont la carte nous montre la répartition presque exclusivement limitée aux régions Nord-Est et aux côtes du Sud et de l'Est.

Dans les mots cités par les anciens et dont plusieurs sont certainement inaltérés, — *celia* « bière », *cetra* « bouclier », *dureta* « siège de bois », *pala* ou *palaga* « masses qu'on trouve dans les travaux des mines », *sarna* « éruption », etc. ; — il ne paraît point y avoir rien de basque.

Parmi les mots espagnols d'origine inexpliquée, sur vingt-trois que relève M. Hübner, c'est à peine si dix peuvent être, avec de la bonne volonté, rattachés à la langue basque.

Quant aux médailles, nous pouvons, pour le mo-

ment, les négliger, puisqu'elles ne sauraient guère donner que des noms propres de pays ou de villes; arrivons aux inscriptions, où nous pouvons espérer trouver des mots ordinaires et des phrases plus ou moins complètes.

M. Hübner reproduit soixante-quinze inscriptions dont dix-sept en caractères latins; de celles-ci la lecture n'offre conséquemment presque aucune difficulté.

J'en prends quatre au hasard :

1° (XLIV Hübner)

M·FOLVI·GAROS
A·VNINAVNIN·VE
BAG·MARC·LA·L
VNININIT
SIEROVCIVT

2° (XLV Hübner)

PCORNELIVS·P·L·
DIPHILVS
CASTLOSAIC

3° (XLVI Hübner)

AMBATVS
SCRIPSI
CARLAE·PRAISOM
SECIAS·ERBA·MVITIE
AS·ARIMO·PRAESO
NDO·SINGEIEYO
INI·AVA·INDI·VEA
VN·INDI·VEDAGA
ROM·TEVCAECOM
INDI·NVRIM·ITE
VDEAEL·RVRSEHCO
AMPILVA
INDI

4° (XLVII Hübner)

GOEMINA·INDI·ENV
PETANIM·INDI·AR
IMOM·SINTAMO
M·INDI·TEUCOM
·SINTAMO

Il est manifestement impossible d'expliquer ces inscriptions à l'aide du basque. Il y a évidemment là une langue, sinon plusieurs, toute différente de l'*escuara*.

Les inscriptions en caractères originaux offrent une difficulté de plus, le déchiffrement. La plupart sont écrites de gauche à droite, mais d'autres sont en sens inverse; n'y a-t-il là qu'une question d'âge relatif et l'idiome est-il le même? L'écriture en tout cas n'est pas différente; ce sont toujours des adaptations de l'alphabet phénicien qui a eu une si heureuse fortune dans le monde occidental, de l'Inde à la Péninsule ibérique. Ici l'écriture procède directement de l'Afrique. Par conséquent, pour la bonne lecture de cet alphabet, il faut suivre les usages du phénicien et surtout du phénicien d'Afrique.

C'est pourquoi j'estime que M. Hübner, dont la compétence épigraphique n'est pas douteuse et qui d'ailleurs est venu le dernier, profitant des travaux de tous ses devanciers, doit être,— sauf bien entendu les erreurs possibles, — pris pour guide, de préférence à MM. Zobel, Delgado, Aloïss Heiss, Boudard, Lorichs, etc. Or, M. V. Stempf a eu le très grand tort, à mon

avis, de s'appuyer uniquement sur les lectures de M. Heiss.

Les inscriptions en lettres *desconocidas* sont très souvent incomplètes. Il y a, parmi elles, deux ou trois anneaux en métal, un plat rond, un vase sans pied, quelques plaques, des pierres, une lame de plomb; trois ou quatre sont probablement tumulaires; deux ou trois sont bilingues, mais leur état défectueux rend cette circonstance de peu de service.

Néanmoins, l'examen des inscriptions conduit à quelques observations utiles. Ainsi, au latin *heic est sit*..., indication d'une sépulture, paraît correspondre régulièrement en ibère *aredc.*, *are. dc, arethg.*, *argtco*, « ci-gît », qui serait en basque moderne *hemen dago* ou *hemen datza*. Ainsi encore, les adjectifs de ville ou de pays paraissent terminés en *aic*, *coi*, *com* (*Castlosaic* « de Castulo »); le basque moderne dit *tar* ou emploie la terminative *ko* : *Bayonatar* ou *Bayonako* « de Bayonne ».

Maintenant, voici comment M. Hübner déchiffre la lame de Castellon (je coupe les lignes en deux, pour plus de commodité ; la lettre initiale est douteuse) :

(Z)irtaims · airieimth · sinektn ·
urcecerere · aurunikiceai
asthkiceaie · ecariu · aduniu ·
kduei · ithsm · eosu · shsinpuru ·
krkrhniu · qshiu · ŭithgm ·
kricarsense · ultthcraicase ·
argtco · aicag · ilcepuraies ·
ŭithsŭniecarse

M. Hübner rappelle que cette lame de plomb a été trouvée dans un tumulus, au milieu de sépultures anciennes. Et il ajoute : « Cum in sepulcro reperta sit lammina contineatque unum saltem vocabulum *argtco*, quod ad sepulcrum spectat, inscriptionem coniicio legem aliquam sepulcralem continuisse sive fortasse exsecrationem. Tales enim exsecrationes scimus Graecos Romanosque in plumbo scriptas sepulcris indidisse; nomina defunctorum vix aut raro plumbo inscribebantur. »

Arrivons maintenant à la lecture et à la traduction de M. Stempf. Il lit (en complétant des lettres omises) :

uarritze bideaz · ara barro iciki ta · zaian echitzian · burugogorakorrak · ara buruban ichi gari · araztux chigoariak · akkaria · araude añu chedeaki · baituzat · eo azau · ezneaz ian buruba · da oroch orhe aña · koznia · bai ta aski charrika · orrazean azak · bulitze tug oro arika zaak · ara orogatig ere · arikaz · bilgi · buru · arieaz · baitu azanieka oro azak ·

Je rappelle sa traduction :

« Au moyen de la rivière, là, du limon est monté, ainsi que, enveloppés dans le son, les épis durs (et) secs; là, dans l'épi, contenu du blé. Mondé par l'homme de peine, le produit, (des) balayures (et) mauvaises herbes avec le(s) lien(s), pour être vanné. Moisson moulue, après être absorbée par le lait, est ensuite la pâte nourricière, le pain mollet ; et puis,

assez de porc soit mis par toi entre deux couches : tu (aur)as le stimulant pour fatiguer toute outre à vin. Ensuite, et malgré toute la fatigue, par rapport au glanage, (une fois) criblé, que tout soit moulu par toi. »

C'est intéressant, quoique ce ne soit peut-être pas très clair. Il y aurait là une sorte de poème (en prose) à la fois agricole et gastronomique, où nous apprendrions que les anciens Ibères auraient fait leur pain avec du lait et qu'ils auraient, avant les buffets des réceptions officielles, beaucoup cultivé les *sandwiches* considérés comme excitant à boire.

Q'on me permette tout d'abord quelques observations sur la lecture. Le quatrième caractère que M. Hübner lit *t* est déchiffré *itze*; c'est beaucoup de lettres pour une seule. Le cinquième *à* devient *b* et le septième *m* devient *de*, le huitième est lu *az* au lieu de *s;* les deux derniers du second mot *mth* sont changés en *kita*. Or, je suis obligé de reconnaître que *t*(*itze*) est certainement un *tau*, car on le retrouve notamment sur les médailles dans les noms de *Nertobriga* et de *Sagonte;* de même le *ta* ne saurait être qu'un *thet*, *thêta*. Le cinquième caractère doit se lire *a*, et non *b*, parce que, entre autres raisons, nous avons toutes les formes de transition qui le relient à *aleph;* le *beth* manque à l'alphabet ibère, où *Bilbilis* est écrit par deux *pé*, *pi*. Quant aux *de* et *ki* de M. Stempf (deux formes du *m* pour M. Hübner), leur parenté est tellement mani-

feste que la variation *de, ki* est inadmissible *de plano*. *S* ou *z* est plutôt un *tsadé* qu'un *zain*.

Je remarque, à propos du *b* absent dans l'alphabet ibérique, que,— au contraire du basque,— la langue antique de l'Espagne paraît avoir aimé les explosives dures initiales. Je remarque aussi, en passant, que sur les médailles le nom fameux *iliberris* que tant de personnes ont traduit *hiriberri* « ville neuve » se lit *ilurir*.

Admettons pourtant que les lectures de M. Stempf soient certaines. Il y aurait lieu d'examiner ce texte en bloc d'abord, et ensuite en détail.

Dans l'ensemble et sans nous occuper du sens général, ce morceau est rédigé d'une étrange façon. C'est, comme on dirait aujourd'hui, du style nègre ou télégraphique; et, même avec la traduction sous les yeux, on a de la peine à s'y retrouver : interversions surprenantes comme *araztu chigoariak;* absence de verbes là où ils seraient nécessaires, etc. Enfin, on se demande pourquoi ce texte est divisé en groupes séparés par des points qui ne correspondent à aucune ponctuation réelle, qui coupent parfois fort arbitrairement des membres de phrases, et dont chacun comprend de un à cinq mots.

Regardons maintenant de plus près. *Uarritze bidea* « par le chemin de la rivière » ou « par la rivière chemin » ; emploi de l'apposition sémitique; *uarritze* pour *uharriza;* alors *e* serait antérieur à *a* et les formes avec *h* postérieures à celles sans *h* ?

ara pour *hara ?* Toujours sans *h*.

barro « du limon »; non, « limon » seulement; mais pourquoi l'indéfini ?

ieiki « monté, levé »; ici encore *e* aurait précédé *a* (*yaiki*). De plus, je ne crois pas que ce soit le mot propre pour indiquer le dépôt d'alluvions par un cours d'eau montant ou débordant.

zaian pour *zaihan*, encore sans *h*.

echitzian pour *itchitzean;* passe encore *e* pour *i*, mais *ian* pour *ean* est bien moderne. Le signe lu *tch*, *ch* est une variante probable du *k*, *kaf*. Pourquoi *etchitzean* au défini ? correctement il faudrait *etchitzen dire* « sont renfermés ».

akorrak pour *agorrak*. Où est la preuve que *k* est plus ancien que *g ?*

ara « là ». Mais ici le sens ne comporte pas mouvement. Il faudrait donc *an* ou *han*.

ichi gari. Il faudrait *echia da garia*, le verbe et le défini. *Agorrak* appelle *garia*.

araztu chigoariak pour être traduit « nettoyé par le portefaix » doit être écrit *chigoariak araztu*. La traduction est un peu fantaisiste, car *chigoaria* n'existe pas et est supposé,— fort ingénieusement du reste,— par M. Stempf.

akkarria « le produit » ; pourquoi deux *k* ? *a* pour *e*, soit; mais la traduction est aventurée.

araude añu chedeaki « balayure, ivraie avec le lien ». Grammaticalement inintelligible. *Chedeaki* est

un barbarisme ou un solécisme, car il faudrait *chedearekí*. Peut-être pourrait-on lire *chedeakki* « avec les liens ». Remarquons l'absence du *n* final.

baituzat « pour être vanné » ; non, « pour vanné » ; *tzat* ne rend pas « pour » dans ce sens. Il faudrait le nom verbal avec *ko* ou *kotz*, *baitu* pour *bahetu*, *baetu* : *i* antérieur à *e* et pas de *h*.

eo « moulu » pour *eho*.

ezneaz ian buruba « par le lait manger la tête (ou l'épi) » ; le sens serait « mange l'épi avec du lait », plutôt que celui supposé « après avoir été absorbé par le lait », qui nécessiterait l'adjectif verbal *izan*, qui exigerait *n* à la fin de *buruba* ou plutôt qui voudrait *ian izanik* ou *izanez*. Le *b* euphonique de *buru-b-a* est remarquable !

da au commencement de la phrase ; construction anormale. Le sens demanderait « est fait, devient » et non « est ».

oroch ensuite. Adverbe, après le verbe .

chosnea = *koznia* ; c'est bien fantaisiste !

bai ta azki charrika orrazean ezak. Pourquoi la coupure après *azki ?* — J'admets que *charrika* puisse être traduit « à coups de petit porc », mais « garnis assez de viande de porc » est une traduction trop romanesque. De même, *orrazean* « dans le doubler », faisant « entre deux tranches de pain », me paraît excessif, car « dans le doubler » n'est pas « dans le doublé » ; de plus, ce sens de « dou-

bler » n'est donné que par Larramendi au mot *doblar*, avec l'acception particulière de « hacer otro tanto », et encore là n'est-il écrit qu'avec *h*, *horratzea*. Ce *h* fait supposer que Larramendi a pris le mot à quelque vocabulaire labourdin. Novia de Salzedo ne s'explique pas ce sens et cette dérivation; mais le rapprochement proposé par M. Stempf avec *oratzea* « le pétrissage » peut expliquer la chose. *Oratzea* pour *orhatzea* vient de *orhe* « pâte » ; il s'agirait donc peut-être du redoublement, du repliement de la pâte qu'on pétrit. Tout cela nous mène loin du *sandwich* moderne.

bulitze tuk « tu as le stimulant »; *tuk* pour *duk*, peut-être; l'article manque; enfin *bulitze* pour *bultza* est discutable. D'ailleurs, Aizkibel donne *bultza* « impulso » comme étant de Larramendi; il est vraisemblable que c'est une simple adaptation du latin *impulsus*, *pulsare*, *etc.*

zaak pour *zaako* ou *zahagi*, c'est hardi.

aro arika zaak « tout fatigue outre » signifiant « pour fatiguer toutes les outres » est une traduction vraiment trop libre. En fait, ça ne se comprend guère.

bilgiburu arieaz « par rapport au glanage ». Il faudrait un suffixe après *bilgiburu*. Puis « glanage » devrait être *burubilgi* et non *bilgiburu*.

baitu « (une fois) criblé » ; un suffixe serait nécessaire ; *baiturik*, *baituz*, *baituta*,

azanieka ezak « fais à coups de moulin » voulant dire « mets au moulin ». Quel drôle de style! Novia a bien *azenia* qu'il dérive de *azien* gén. plur. de *azia*, *hazia* « graine, semence, grain », mais il traduit « aceña, molino antiguo » ; et *aceña* est un mot espagnol qui a le sens propre de « moulin à eau » et qui est emprunté à l'arabe *assâniyah*, de la racine *sana'* « arroser, puiser, etc. ».

Remarquons les mutations euphoniques *ia* pour *ea*, *uba* pour *ua* ; l'absence de *h* sauf dans *orhe* (pourquoi cette exception ?) : l'abus de l'apposition ou l'absence de suffixes grammaticaux, des interversions étranges et inexplicables; une ponctuation ou un groupement de mots paraissant sans aucun objet ; enfin un désordre général de sens et de forme. — Je n'aborde pas l'examen de la question dialectale, ni la question ethnographique.

Il est intéressant, en employant les mots supposés par M. Stempf et en conservant son orthographe, de transcrire en basque modernement correct sa traduction :

« uarritze*ko* bideaz *zembeit* barro ara ieiki ta,
« *ieikitzen ere dire* zaian echit*zen diren* buru gogor
« agorrak. A*n* buruban echi*a da* gari*a*. Chigoariak
« araztu (*den*) ekarria araude anu *eta* chedea*r*ekin [ou
« chedeakkin] baitu*ko dire*. Azaua eo *izanez*, ezneaz
« ian *izan* bururba*n*, oroch orhe ana *eguiten* da, *eta*
« koznia ; bai ta azki charrika orratzean ezak : zaak

« oro arika*tzeko* bulitze*a* duk. Ara, burubilgi*aren*
« arieaz *hartu* arika orogatik ere, baitu*z* *geroz*, oro
« azanieka ezak. »

Je laisse au lecteur le soin de conclure.

Julien VINSON.

ÉTUDES GERMANIQUES

I. *Hornisse*, *hirne*, — lat. *cerebrum*.

Une intéressante dérivation est celle de l'all. mod. *horn-iss-e*, anglo-saxon *hyrn-et*, angl. *horn-et*, frelon, eu égard, tout à la fois à l'all. *horn*, corne (pointe), et à l'anglo-sax. *hirn-e*, pointe, angle, coin. Le frelon est l'insecte à pointe, à pique, à corne, à dard[1].

Même origine pour l'all. mod. *hirne*, cerveau, sens premier : crâne (front) cornu, comme le montre en toute évidence le rapprochement des anciennes formes suivantes : vieux nordique *hiarn-i* et *hiars-i*, crâne, cerveau, pour **hiarn-'s-i* (cf. *horn-iss-e*[2]); gothique *hwairn-eins*, même sens; anglo-sax. *hirn-ed* et *hirn-en*, cornu (cf. *hyrn-et*, *horn-et*, frelon).

Pareillement, en latin, *cerebrum*, cerveau, a désigné d'abord le front ou le crâne muni de cornes des ruminants. Ce mot est pour **cereg-verum* (voir ma *Gramm. comparée du grec et du lat.*, I, § 143) et dérive de **cerex*, corne, resté en gr. sous la forme κέρας pour *κέραξ.

1. Cf. lat. *apis*, abeille pour **accis*, littér. celle qui pique.
2. Dérivation analogue dans le sansc. *çiršna*, tête, pour **çirakš-an-a*, issu de *çiras*, pour **çirakš*, même sens.

II. *Une famille de mots germaniques.*

L'allemand moderne *diener*, serviteur, et *dienen*, servir, s'expliquent par les antécédents suivants : vieux nordique *stia* pour **stiah*, peine, travail pénible ; cf. *stianka*, peiner, haleter, *thiak*, même sens que *stia(h)*, *thiak-a*, et *thiak-az*, peiner, v. h. all. *deo (*deoh)*, anglo-s. *theow(h)*, serviteur, goth. *thius (*thiuks)*, même sens, d'où anglo-sax. *theo(h)-wen*, *thi(h)-wen* serviteur, servante.

Formes dérivées : v. nord. *stian* pour **stiah-wan* (cf. anglo-s. *thi(h)-wen*), **stiah'-n*, même sens que *stia(h)*, *stiana* (**stiah'na*), peiner, *thian* (**thiahn*, peine, service, *thiena* (**thiehna*), servir, v. h. all. *thionôn*, *dionôn* (**dioh'n-ôn*), même sens, *dionost (*dioh'n-ost)*, all. mod. *dienst*, service.

A la même famille appartiennent v. nord. *thegn*, pour **theg-wen* (cf. anglo-s. *thi(h)-wen* ou *thi(g)-wen*), serviteur, subordonné, mais aussi homme libre eu égard à l'esclave, en même temps qu'attaché à un supérieur au point de vue féodal ; — v. h. all. *theg-an*, *deg-an*, serviteur, guerrier, héros ; — anglo-s. *theg-en*, *theg'n*, *then* (cf. *thian*, *thiena*, *dionon*, etc., pour la réduction interne), serviteur, subordonné (mais non esclave), soldat, officier, chevalier, serviteur d'un roi, d'où *thane*, personnage noble inférieur au *earl* dans la hiérarchie féodale.

Au point de vue phonétique et morphologique, trois

points sont particulièrement à mettre en relief, à savoir :

1° Le rapport des initiales *st-d* dans *stiana-dionôn*, etc.

2° La chute d'une gutturale finale ou interne dans *stia*, *deo* auprès du rad. *stiak*, etc. ; dans *then* auprès de *thegen*, *thegn*, etc.

3° Le développement des primitifs au moyen du suffixe *wan* (sansc. *van*, *vant*, *vams*, etc.) le plus souvent réduit à *an*, *en*. Exemples : *theo(h)-wen thi(h)-wen*, *thegen*, pour *theg-wen*, etc.

De pareils faits, dont on pourrait citer des centaines d'autres exemples, justifient les théories de la linguistique évolutionniste avec une éloquence sur laquelle il est inutile d'insister auprès des lecteurs de bonne foi.

Paul Regnaud.

LE SERMENT SOLENNEL

CHEZ LES BASQUES

Note sur un passage de l'ouvrage de Andrès de Poça : De la Antigua Lengua, Poblaciones y Comarcas de las Españas, en que de paso se tocan algunas cosas de la Cantabria. Bilbao. 1587[1].

Dans ce livre curieux écrit moitié en latin, moitié en espagnol, André de Poça fait mention (folios 39, 56, 64) de la coutume qu'auraient eue les Basques de prêter un serment solennel avec un pied découvert.

Les principaux passages où il parle de cette coutume sont en espagnol, fol. 39. (Je transcris en espagnol d'aujourd'hui les contractions de Poça.)

« Los Pelasgos usaban este mismo habito de las abarcas, y de la lança y dardos, y lo del pie descalço, con que (segun fama) los señores de Vizcaya juran los fueros y privilegios della. »

Capitulo XVI (fol. 50) intitulé : « En que se trata de la antiquisima costumbre del un pié descalço, con

1. Pour plus de détails sur ce livre, assez rare, voyez *Essai d'une Bibliographie de la langue basque*, par Julien Vinson (Maisonneuve, Paris, 1891), n° 5, p. 46.

que los Señores de Vizcaya tienen de costumbre de jurar los Fueros, y libertades della. »

« Aunque sea bien notorio, que los gloriosos Reyes de Castilla y sus predecessores, señores que han sido de Vizcaya, hayan tenido de costumbre de jurar sus Fueros y privilegios con un pié descalço so el Arbol que dizen de la villa Guernica, creo que los mas ignoran de quien pudo ser introducida esta costumbre, como sea tan antigua, y Vizcaya nunca haya tenido quien escribiesse de sus cosas. Y asi lo que acerca de este uso se ofrece que rastrear, es, que los de la Ætolia, naciones de Grecia, solian en otros tiempos ir a la guerra, y a los semejantes actos publicos a este de la jurar con el un pié descalço, segun escribe Euripides en Meleagro. Semejante costumbre tuvieron los Ernicos, cuyo nombre parece que semeja al de la comarca Guernica en Vizcaya. »

Poça cherche ensuite à identifier ces nations Ætoliennes avec les Pélasges dont parlent Macrobe et Virgile, *Énéide,* liv. VII, 684-90 :

(Hernica saxa colunt) : quos dives Anagnia pascit,
Quos Amasene pater : non illis omnibus arma
Nec clypei currusve sonant : pars maxima glandes
Liventis plumbi spargit ; pars spicula gestat
Bina manu, fulvosque lupi de pelle galeros
Tegmen habent capiti, vestigia nuda sinistri
Instituere pedes ; crudus tegit altera pero.

Je fais grâce à nos lecteurs d'une dissertation de

Poça sur les Pélasges, mais il revient à son sujet (fol. 52) :

« Pues volviendo á nuestro proposito del un pié descalço (que segun habemos dicho fue costumbre de los Pelasgos) hallaremos que dello escribe muy longo Macrobio en el libro quinto capitulo octavo, donde testifica que en su Era[1] ya se habia desusado en Italia está costumbre muchos siglos otros, y aun alli refiere que Aristoteles que fue trescientos años antes del advenimiento de nuestro Redenptor Jesu Christo, reprehende en el libro de los Poetas á Euripides en quanto dejo escripto que los dichos Pelasgos se descalçaban el pié izquierdo (porque segun su opinion) se descalçaban el derecho y no el izquierdo. »

Poça déduit de ces passages que la coutume doit être très ancienne, qu'elle doit remonter à une haute antiquité, où les coutumes des Cantabres et des Pélasges étaient identiques. Il répète deux fois ce qu'il n'avait pas dit auparavant, que cette coutume de jurer avec le pied nu est conservée jusqu'à présent (hasta ahora, que hoy dia se platica con admiracion). Il cite ensuite deux monuments où la coutume des Cantabres de combattre avec un pied nu est représentée. L'une de ces sculptures, dit-il assez vaguement, est « esculpida en algunos marmoles antiguos de Italia ». L'autre, il l'a vue lui-même dans le monastère de S. Augustin dans

1. Macrobius floruit circa A. D. 395.

la ville de Bruges : « donde en un rico retablo estan pintados en la capilla de los Vizcaynos un Rey por una parte, y los Vizcainos por otra, debajo de un arbol el un pie descalço con sus lances, azagayas, y machetes, asi como le suelen jurar quando lo reciben por su Rey y Señor, como en esta forma recibieron á los reyes don Henrique, y don Fernando el Católico. »

Dans la partie de cet ouvrage écrite en latin nous lisons, fol. 64 :

« Ab his ego Pelasgis,ut credo apud nos adhuc visitatum, ut Principes altero pede nudo provinciam tum ingrediantur, tum sub divo ad antiquissimi cujusquam arboris umbram, libertatem cum omnibus suis privilegiis sacrosancto jure-jurando confirment : de quibus idem Maro in octavo [1].

Pars spicula gestat
Bina manu, fulvosque lupi de pelle galeros
Tegmen habent capiti, vestigia nuda sinistri
Instituere pedis, crudus tegit altera pero.

« Sic enim in omni deliberatione publica prodibant teste Euripede in Meleagro, et Macrob. ubi S. cap. 18, lib. 5 quamquam Aristot. libr. de Poetis dextrum non sinistrum pedem discalciari solitum contendat. »

Ces passages du *Méléagre* d'Euripide et du *Liber de Poetis* d'Aristote ne nous sont connus que par la citation de Macrobe. Cependant ces fragments manquent

1. Ce doit être le livre VII.

dans les premières éditions imprimées de Macrobe, quoique en général les citations y sont toutes exactement reproduites : dans l'édition princeps de Venise 1472, dans celle de Paris 1524 et dans celle de Lyon 1532, la place est restée vide sur les pages. On les trouve dans l'édition de Lyon 1538, « multis in locis aucta », et je suppose dans toutes les éditions subséquentes. Il est tout à fait probable que Poça a fait usage de l'édition de Lyon 1532, où le texte grec de ces citations n'est pas imprimé. Nous les donnons ici d'après l'édition de Leipzig 1774.

Macrobe (*Saturnaliorum*, lib. V, cap. 18, Lyon, 1832, commentant Virgile, lib. VII, 690 (ut supra), dit :

« Hunc morem in Italia fuisse, ut uno pede calceato, altero nudo iretur ad bellum, nusquam adhuc quod sciam reperi : sed eam Græcorum nonnullis consuetudinem fuisse, locupleti auctore jam palam faciam. » Ensuite il cite la « tragedia quæ Meleager inscribitur » :

Τελαμῶν δὲ χρυσοῦν ἀετὸν πέλτης ἔπι
Πρόβλημα θηρὸς, βότρυσι δ' ἔστεψεν κάρα,
Σαλαμῖνα κοσμῶν πατρίδα τὴν εὐάμπελον.
Κύπριδος δὲ μίσημα, Ἄρκας Ἀταλάντη, κύνας
Καὶ τόξ' ἔχουσα, πελέκεως δὲ δίστομον
Γένυν ἔπαλλ' Ἀγκαῖος : οἱ δὲ Θεστίου
Παῖδες τὸ λαιὸν ἴχνος ἀνάρβυλοι ποδὸς
Τὸ δ' ἐν πεδίλοις ὡς ἐλαφρίζον γόνυ
Ἔχοιεν, ὅς δὴ πᾶσιν Αἰτωλοῖς νόμος.

« Animadvertis diligentissime verba Euripidis a Marone servata ? Ait enim ille

Τὸ λαιὸν ἴχνος ἀνάρβυλοι ποδὸς

Et eundem pedem nudum Virgilius quoque dixit

Vestigia nuda sinistri Instituere pedis.

In qua quidam re, quo nobis studium nostrum magis comprobetur, non reticebimus rem paucissimis notam, reprehensum Euripedem ab Aristotele, qui ignorantiam illud Euripidis fuisse contendit, Ætolos non lævum pedem habere nudum, sed dextrum. Quod ne affirmem potius quam probem, Aristotelis verba ponam ex libro, quem de poetis secundo suprascripsit. In quo de Euripide loquens, ait :

« Τοὺς δὲ Θεστιόυ κόρους τὸν μὲν ἀριστερὸν πόδα φησὶν Εὐριπίδης ἐλθεῖν ἔχοντας ἀνυπόδετον λέγει γοῦν ὅτι τὸ λαιὸν ἴχνος ἦσαν ἀνάρβυλοι ποδὸς, τὸ δ' ἐν πεδίλοις ὡς ἐλαφρίζον γόνυ ἔχοιεν. ὡς δὴ πᾶν τὸ ἐναντίον ἔθος τοῖς Ἀιτωλοῖς τὸν μὲν γὰρ ἀριστερὸν ὑποδεδένται τὸν δὲ δεξιὸν ἀνυποδεδοῦσιν. δεῖ γὰρ οἶμαι τὸν ἡγούμενον ἔχειν ἐλαφρὸν, ἀλλ' οὐ τὸν ἐμμενόντα. »

Outre ces textes cités par Macrobe, il y a d'autres auteurs classiques qui parlent de cette coutume d'avoir une jambe découverte. Thucydide, *Historiæ*, lib. III, 22, en racontant le siège de Platée, dit des assiégeants :

« Ἦσαν δὲ εὐσταλεῖς τε τῇ ὁπλίσει καὶ τὸν ἀριστερὸν

πόδα μόνον ὑποδεδεμένοι ασφαλείας ἕνεκα τῆς πρὸς τὸν πηλὸν.»

Tite-Live parlantd es Samnites, liv. IX, cap. 40, dit : « Et sinistrum crus ocrea tectum ; » Juvénal aussi, lib. II, *Sat.* VI, 256-7: « Crurisque sinistri Dimidium tegmen. » On cite aussi Végèce, *De re militari,* I, 20. Parmi les modernes, nous avons Sir Walter Scott ; dans le *Lay of the Last Minstrel,* canto IV, 18, il dit des soldats mercenaires du Rhin :

> **Each better knee was bared, to aid**
> **The warriors in the escalade.**

Nous trouvons dans un autre ouvrage de Sir Walter Scott encore un exemple à l'appui de notre thèse. Dans *The Monastery* quand le héros Halbert Glendinning fait l'évocation de la Dame Blanche (The White Lady) : *He cast the leathern brogue or buskin from his rigt foot,* planted himself in a firm posture, unsheathed his sword, and, first looking around to collect his resolution, he bowed three times deliberately towards the holly tree, and as often to the little fountain » cap. x à la fin. Et après, cap. XVII, la même évocation est répétée avec les mêmes rites : « He drew his sword *undid his buskin from his foot*, bowed three times with deliberation towards the fountain, and as often towards the tree. »

Quoique poète et romancier, W. Scott a l'habitude d'être exact dans ses descriptions de mœurs. Il aura

dû emprunter ces traits à quelque chroniqueur allemand ou à d'anciens documents Dans les tableaux japonais, on voit souvent les guerriers, avec armure complète d'ailleurs, escaladant les murs avec les pieds nus et se servant bien de leurs orteils.

A la nouvelle et joyeuse entrée de l'archevêque d'Auch dans sa ville épiscopale, le baron de Montaut, premier baron d'Armagnac et de Fézenac, devait aller à sa rencontre sur le pont de la ville, la tête découverte, un pied et une jambe nus, et le conduire sur son mulet jusqu'à Sainte-Marie, et ensuite à la chaire et au trône dans la cathédrale. Monlezun nous raconte les entrées joyeuses de trois archevêques d'Auch : le cardinal de Clermont-Lodève (octobre 1512[1]); le cardinal de Tournon (21 décembre 1547[2]); et Léonard de Trappes[3] (6 novembre 1597). Dans tous ces cas, le baron de Montaut joua son rôle. Quant au dernier, nous lisons : « Sur le pont ils trouvèrent le jeune de Montaut-Voisins, conduit par le sieur de Miremont et suivi d'environ quarante gentilshommes, tous ceints d'une écharpe verte et appuyés sur un bâton blanc. Le baron offrit au prélat les services que la maison de Montaut devait aux archevêques à leur entrée. Le prélat lui fit observer que le baron devait avoir, pour

1. *Histoire de la Gascoigne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* par l'abbé J. J. Monlezun, 6 vols. et supplément in-8°, Auch, 1849, vol. V, 132.
2. Vol. VI, 418.
3. Supplément, 618.

conduire l'archevêque, la tête découverte, et un pied et une jambe nus. Le baron prétendit, que, d'après les actes gardés dans son château, il suffisait qu'il mît à un de ses pieds une semelle de cuir attachée par-dessus avec des lacets. La contestation fut assez longue... Le baron n'avait pas dans cette cérémonie, comme le voulait Mgr de Trappes, un pied et moins encore une jambe nue ; mais en revanche, ce que ne voulait point le jeune baron, il avait la tête nue et à ses deux pieds la sandale espagnole. A la fin, l'archevêque se relâcha de ses prétentions. Il déclara qu'ayant égard au jeune âge du baron, au froid de la saison et aux boues occasionnées par les pluies, il se contentait de ce qui se faisait, sans toutefois vouloir rien préjuger pour ses successeurs. »

Remarquez que ces incidents avaient lieu en 1512, 1547 et 1597. L'ouvrage de Poça fut publié en 1587.

Revenons maintenant au texte de Poça. Il dit fol. 38 de « los hombres Vizcaynos de la montaña » qu'ils ont « las piernas descubiertas, y en carnes hasta los muslos »; fol. 39 il parle « del pié descalço con que (*segun fama*) los Señores de Vizcaya juran los fueros y privilegios d'ella ».

Remarquez ici « segun fama », c'est-à-dire comme on le dit. Il ne paraît pas avoir jamais vu un seul seigneur prêter serment de cette façon. Mais fol. 50 il parle « de la antiquisima costumbre del un pié descalço, con que los Señores de Vizcaya *tienen* de costumbre de jurar

los Fueros » ; fol. 53, il parle « delpié delcalço, con que los Señores de Vizcaya *son recibidos hasta ahora* ». Il dit aussi que « dicha ceremonia de que tratamos, se confirma don (*sic*, con ?) una fama publica immemorial antiquisima que oy dia dura en Vizcaya ». Il rapporte à l'appui de son dire deux sculptures, l'une en Italie, qu'il n'a pas vue, l'autre en la ville de Bruges, en Flandres, qu'il semble avoir vue, mais qui n'a aucun rapport certain avec la Biscaye et les Basques.

Il avoue « para esta historia no haya como no hay que yo sepa autor autentico, salvo la inmemorial, y los indicios ya dichos ».

Parlant du tableau de Bruges, il ajoute « asi como le suelen jurar quando le reciben por su Rey y Señor, como en esta forma recibieron à los Reyes don Henrique y don Fernando el Católico ».

Il est intéressant de remarquer que, suivant D. Juan E. Delmas, *Guia historico-descriptivo del Viajero en el Señorio de Viscaya* (Bilbao, 1864, pp. 203-4), il y a encore à Guernica un tableau représentant la prestation de serment de Ferdinand le Catholique : « Encima del altar y sobre la gran puerta de ingreso del Salon, casi al par de esta galeria de retratos, hay colocado un curiosisimo cuadro pintado al óleo que representa la jura de los fueros por el católico Rey don Fernando V, rodeado de los hidalgos más ilustres de Vizcaya, de las damas, y del pueblo. »

En note, p. 204, nous lisons ; « Este histórico y muy

curioso cuadro fué hallado en Lóndres en una taberna, y lo compro el capitan de un buque mercante que lo regaló á su pais asi que piso sus costas. »

Mais on ne dit rien du pied ni du roi ni des nobles sans chaussure dans ce tableau. Nous connaissons plusieurs récits de ce serment de Ferdinand le Catholique; nulle part il n'est fait mention du pied déchaussé. J'ai examiné bien des fueros, des cartas-pueblas, pour les provinces basques et pour la Navarre. Nous avons des récits très circonstanciés des serments prêtés par les rois de Navarre le jour de leur couronnement. Il y en a aussi des seigneurs de Biscaye. Mais dans aucun récit je n'ai trouvé trace d'une cérémonie qui aurait consisté à retirer sa chaussure, et à prêter serment avec un pied nu, soit le pied droit, soit le pied gauche.

Andres de Poça, il me semble, ne donne aucune preuve suffisante à l'appui de ce qu'il affirme. Toute sa démonstration repose sur des ouï-dire, des racontars de gens âgés, et sur le bruit public. Les citations de Virgile, d'Euripide, d'Aristote ne se rapportent pas à la même chose. Ils parlent tous d'une habitude de guerre ou de chasse, qui n'a aucun rapport avec l'acte cérémonial d'un serment prêté nu-pied. Mais quoique nous estimons qu'Andres de Poça n'a pas du tout prouvé l'usage de cette cérémonie chez les Basques, c'est néanmoins un fait réel et historique.

Oter ses chaussures en entrant dans une enceinte sacrée, c'est une coutume rituelle commune aux Juifs,

aux Mahométans et à beaucoup de races orientales. C'est d'abord une marque de respect et d'humilité que de se mettre nu-pieds devant Dieu, comme un esclave devant son maître; c'est un hommage à la pureté et à la sainteté d'ôter ses souliers ou ses sandales avec toute la poussière et toutes les impuretés qu'ils ont ramassées dehors, et de faire son entrée propre et pur dans le sanctuaire vénéré. « Solve calceamentum de pedibus tuis : locus enim, in quo stas, terra sancta est» (*Exode*, III, 5) ; c'est un raisonnement compréhensible à tout le monde. Mais de là à une prescription formelle de découvrir seulement, soit le pied gauche, soit le pied droit, il y a un grand pas à faire.

Les Hébreux avaient coutume d'ôter le soulier du frère ou du parent qui refusait de se marier avec la veuve de son frère ou de son parent le plus proche, et de cracher à sa figure. De ceci nous avons un exemple bien connu dans le mariage de Ruth et Booz, les aïeuls du roi David (*Ruth*, IV, 7-8. Cf. *Deut.*, XXV, 9-10). Mais dans ce cas, le « discalceatus » était flétri pour toujours. De sorte que ce souvenir ne vient pas renforcer l'argumentation de Poça. Il ne veut pas certainement dire que le seigneur de Biscaye se déshonore.

Il paraît, mais je ne sais si le fait est bien exact, que dans les rites maçonniques il y a des cérémonies où l'on se présente un pied déchaussé, mais je ne crois pas que les Basques seraient bien satisfaits d'apprendre que leurs seigneurs étaient sacrés suivant les rites maçon-

niques[1]. Ducange (*Glossarium*, s. v. *Jurare*) fait mention de l'habitude qu'avaient les Juifs de Magdebourg, au moyen âge, de jurer « quod nudipes stet, pronuntiabiturque sibi juramentum ». Mais je n'en trouve aucune trace dans les serments très curieux des Juifs d'Espagne ou de Navarre.

En somme, il serait peut-être intéressant de rechercher l'origine de cette coutume d'aller à la guerre ou à la chasse avec un pied nu, il le serait davantage encore de voir si vraiment quelque part on prête serment de cette façon; ce sont là des questions de folk-lore. Mais au moins qu'il y en ait des preuves plus concluantes que les allégations d'André de Poça; rien n'est moins constaté que son existence chez les Basques de Biscaye, ou d'ailleurs. Il faut jusqu'à plus ample informé la classer parmi les légendes de la Couvade, d'Aitor, des Maitegarris, etc., etc., dues aux imaginations poétiques de Chaho et autres fantaisistes.

WENTWORTH WEBSTER.

1. D'après Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1841, p. 12 et ss., « le récipiendaire doit avoir le pied et le bras gauche découverts, ainsi que le genou droit; et le pied droit est chaussé seulement d'une pantoufle ». Cela ne se fait plus aujourd'hui, en France du moins. (J. V.)

PETIT VOCABULAIRE

DU

DIALECTE DE WAILU

(NOUVELLE-CALÉDONIE)

Rédigé d'après un manuscrit anglais

Par **Sidney H. RAY**

Membre de l'Institut anthropologique de Londres

Wailu ou Houaïlou est un endroit sur la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie, à l'ouest du district de Kanala. Dans son ouvrage sur « La Colonisation française en Nouvelle-Calédonie et dépendances », M. Lemire fait une description des mines d'Houaïlou. Il dit touchant les habitants : « Les indigènes de Houaïlou forment quatre tribus : celle de Kambo, résidant à Nékoué, qui compte 694 habitants; celle de Haï, chef Simagué, avec 891 habitants; celle de Boulindeu-Cafio qui réside à Bouéoua, avec 564 habitants, et celle de Mavino, résidant à Ouraye, avec 288 habitants. Total : 2,437 naturels. »

Ce petit vocabulaire fut obtenu par un missionnaire anglais il y a bien longtemps. Le manuscrit

restait caché dans la maison de la mission à Lifu et je l'ai reçu, avec la permission de l'imprimer, du Rév. J. Hadfield, de la Société missionnaire de Londres.

J'ai ajouté un peu de mots en dialectes Balade, Touaourou ou Duauru, Hiehen, Yengen ou Ienghen, Kanala, Nikété et Wagap.

VOCABULAIRE WAILU-FRANÇAIS

Abréviations : B=Balade, D = Duauru, H = Hiehen ou Yengen, K = Kanala, N = Nikété, W = Wagap.

Les voyelles simples a, e, i, o, u se prononcent comme en italien ; *ö* se prononce comme en français *eu* dans « peu ».

Les consonnes se prononcent comme en anglais, mais *c* a le son du *c* italien dans *civita* et le conserve devant toutes les voyelles ; *q* a toujours le son du *qu* (*kw*) anglais dans *quick* ; on prononce *gw* d'une manière analogue ; *ny* et *ng* se prononcent comme en français *gn* dans *règne* et *ng* dans *angon*.

Ara, manger. K. ndra'.
araure, étoile.
asö, rivière.
Ci, ouvrir; ci ma, ouvrir la porte. W. tei.
cue, s'asseoir. K. cue.
Drami, vivre.
drawi, sable. K. nawa.

Eqâ, poisson. W. ikua.
Fârui, lune.
fi, aller. D. ve, H. hen, K. fe, N. fe.
Ganya, tu, te, toi, B. inggu, K. ge.
gunya, je, moi, B. inggo, K. gu.
gwewe, montagne, K. bwakwe, N. bwakwe.
Jeraw, nuage.
Kafue, quatre. D. beu.
kajari, petit.
kamaw, un homme. K. kamulu, N. kumuru.
kani, cinq. B. kanem, W. nim.
kapesai, douleur.
kariri, trois.
karonye, corps.
kasö, vent.
kau, grand, gros. D. akae.
kauru, deux. B. karu, W. alo.
kē, arbre, bois. B. tek, H. jek, K. ga.
kerui, sœur.
kowi, main; kowinya, ma main. H. karein.
kuru, se coucher.
kuruthaini, dormir.
'Ma, maison. D. uma, H. unga, K. ma'. N. mwa, W. mua.
mămă, clair.
mara, travail.
māū, igname. W. au.
mbwe, femme.
mbwethe, table.
mbwi, nuit. B. buan, W. buen.
mbwonde, oreille.

me', mourir. D. ame, B. mat, H. măc, W. met.
megah, soleil. H. 'nengat.
mesö, volaille.
meuma, porte.
muru, pigeon.
mwa, taro, *arum esculentum*. K. mwe, W. uaeo.
mwewa, grand, haute taille. K. amwa.
mwöio, boire.
Naii, bon, merci.
nanā, esprit.
nanya, mère. B. nian, N. amunye, W. nya.
nanaporoi, dresser, ériger sur quelque chose.
nekharaha, pied.
nekō, ciel. B. mangao, K. nekhwawa, N. nehoā.
nemwa, bouche. K nekhwa.
nge, nous, B. ke, K. nge.
ngwa, tête. H. gan, K. mbwa.
ninjah, terre, sol. K. ndro'.
Orokau, chef. K. aukhă.
Para, voler, dérober. N. pende.
paroro', dix. W. padylu.
pavā, père. K. apā, N. apa.
pemwa, les dents. K. pāre.
piamé', œil, yeux. W. hamiṇ.
pun, peau; punya, ma peau.
pundio, frère.
punugwa, cheveux, H. pungan, K. pumbwa, N. punbwa.
Qa, canot, pirogue, navire. K. qa.
qi, nez.
qise, fourneau (sous terre).

Saga, un. K. sa, N. câ.
sama, courir.
sanĕ, mauvais. K. sa, N. siâ, W. ta.
sé, torche, flambeau. H. heaik.
serugwa, barbe.
seui, fermer; seui ma, fermer la porte.
si, lourd, pesant. K. mĕsī, W. te.
somāī, eau salée.
sonĭh, eau douce.
sowā, acheter.
Tava, un mot. K. trepu.
thithea, vous.
tö, pleurer, B. to, H. troh, K. tei, trei, W. e, ehi.
trama, se tenir debout. K. tra.
Ushari, un garçon.
Wara, sang. B. ura, H. kula.
wenye, route, chemin. D. uanioro, N. fuene.
wesuru, fenêtre.

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

EN FRANÇAIS ET EN BASQUE

Le document que je publie aujourd'hui n'est peut-être pas d'un intérêt très considérable; j'estime cependant qu'il plaira aux amateurs, ne serait-ce qu'à titre de curiosité. Signalé déjà par M. Francisque Michel dans son *Pays basque*, en 1857, il est d'ailleurs très rare et très peu connu. L'original, dont je n'ai encore vu que deux exemplaires, forme une petite brochure couverte d'une feuille de papier brun rouge qui mesure, rognée, 142 mm. 5 sur 104 mm. 5. Le texte a 112 mm. de haut sur une justification de 75 mm. Il n'y a aucune indication de date, de lieu ou d'impression; mais je crois que la plaquette a dû être imprimée à Bayonne, chez l'un des Fauvet probablement. Quant à la date, elle est donnée par deux passages : l'un où l'on dit que le monde a été créé il y a 6804 ans (pour 5804 évidemment) ; l'autre où l'on dit que la planète Uranus a été découverte par Herschell « il y a vingt-cinq ou trente ans »; il est donc vraisemblable que nous avons affaire à une sorte de catéchisme sacré et

profane pour ainsi dire, imprimé aussitôt après le Concordat et qui devait être mis entre les mains des écoliers. Est-ce une œuvre originale ? Est-ce une traduction du français ? La dernière hypothèse me paraît la plus probable, mais je n'ai pu retrouver le texte.

La plaquette forme un petit cahier de 24 p. chiffrées au milieu, sans signatures ni réclames, disposées par demandes et par réponses, à la façon des anciens livres classiques. Imprimée en corps 10, elle n'a pas été très soigneusement corrigée, car il reste des fautes assez graves, des coupures de mots, une ponctuation fantaisiste; j'ai cru devoir rétablir partout les formes correctes. Au bas de la dernière page est, en petites capitales, ce nom « Beaumont », qui ne me dit rien. En tête est, un petit bois représentant un paysage rustique : cours d'eau, pont et arceau, temple, dame et pêcheur à la ligne. Il n'y a bien entendu ni titre ni faux titre.

J'ai traduit le basque aussi littéralement que possible.

On remarquera la naïveté de la fiction qui suppose rapporter un dialogue entre l'empereur Adrien et son petit-neveu. Cette première partie est un simple catéchisme religieux où l'on trouve des affirmations bizarres et d'une absurdité qui défie toute discussion : la distinction du ciel en firmament et empyrée, la terre supportée par l'air, soutenus eux-mêmes par les quatre évangélistes ; la conservation de l'Arche sur le

mont Archeteclin en Arménie, etc. Le tout mêlé de questions en forme de devinettes enfantines. La seconde partie, qui commence au milieu de la p. 13, est plutôt un résumé d'instruction générale qu'un traité religieux; mais il faut vraiment plaindre les enfants qui n'auront rien appris de plus : ils connaîtront leurs devoirs envers Dieu; ils auront vu ce que c'est que le jour, l'heure, etc.; ils sauront qu'il y a huit planètes; que l'Europe, l'Asie et l'Afrique ont été peuplées par les enfants de Noé; que la pluie vient de la vapeur des eaux tirée en haut par le soleil; qu'il y a sept merveilles dans le monde et quelles elles sont; ils auront quelques notions sur les volcans, les lacs, les marées, etc.; et tout ce qu'ils pourront se rappeler de l'histoire de France, c'est qu'avant la République il y a eu soixante-quinze rois dont le premier s'appelait Pharamond :

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,
Vous employez tous deux le calme où je vous laisse !

J. V.

INSTRUCTIONEA GAZTERIARENTÇAT

ADRIEN EMPERADOREAREN GALDEAC

SEI URTHETACO HAUR BATI

Sei urthe baicic etçuen haur hura, deithua cen mundu guciaz, Emperadorearen ilobassoa; handizki, errecomendatua cen Jerusalemgo patriarka bati. Haur hura erromarat ethorri cenean, interrogatua içan cen, dukez eta chivalierez. Estonatu ciren guciac. Adrienec, ceina orduan Erroman baitcen, erakhar araci çuen interrogatua içaitecotçat, bakotchaz irakurriac içaitea, mereci duten hainitz questioneren gainean.

Adrien Emperadorea

G. Nola eguina içan da cerua?

I. Eguina içan balitz guiçonen escuz, jadanic eroria içanen cen, eta sorthua içan balitz, aspaldion hila içanen cen.

G. Cer eguin çuen Jaincoac lehenic?

I. Arguia eta clartassuna dembora gucietan.

INSTRUCTION POUR LA JEUNESSE

DEMANDES DE L'EMPEREUR ADRIEN

A UN ENFANT DE SIX ANS

Cet enfant n'avait que six ans, il était appelé par tout le monde le petit-neveu de l'Empereur; il était très recommandé à un patriarche de Jérusalem. Quand cet enfant fut venu à Rome, il fut interrogé par les ducs et les chevaliers. Tous furent étonnés. Adrien, qui était alors à Rome, se le fit amener pour être interrogé sur beaucoup de questions qui méritent d'être lues par chacun :

L'Empereur Adrien

D. Comment a été fait le ciel?

R. S'il avait été fait de la main des hommes, il serait déjà tombé, et s'il était né, il serait mort depuis longtemps.

D. Qu'a fait Dieu d'abord?

R. La lumière et la clarté dans tous les temps.

G. Nola adi daiteke trinitate Saindua dela Jainco bakhar bat, hirur presunetan erreguinatcen duena?

I. Iguzquitic, ceintan aurkhituco baitituc hirur gauça, hala-nola, içaitea, arguia eta berotassuna ceinac ecin separatuac baitira; ecic bat ezciatekec içan bertcea gabe.

G. Jaincoa, dembora lucez egon cen munduaren creatcen?

I. Beguia idec artea becembat, ecic mundua creatu çuen instant batez; bainan sei egunic barnean, eguin cituen, diren gauça guciac: hala-nola, igandean, creatu cituen, aingueruac eta archanyeluac; astelehenean eguin çuen firmamenta, erran nahi da, iguzkia ilharguia eta içarrac; astehartean, eguin cituen lurra eta itsassoa, aincirac, ur eztiac, chirripa eta ithurriac; asteazkenean eguin cituen chori eta arrain suerte guciac; ortcegunean eguin cituen planetac; ortcilarean eguin eta formatu çuen Adam, bere idurira; larumbatean, errepausatu cen eta benedicatu cituen eguin eta formatu guciac.

G. Certaz Jaincoac composatu du lurra?

I. Materia diferentez eta urez; eta lur hunec baitu bederatci mila lekoaren inguruna itçulian, eta hirur mila loditassunean.

G. Jaincoa larumbatean errepausatu cenaz gueroz certaco guelditcen guira gu, lanetic, igandean, larumbatean lanean hari içan ondoan?

I. Juduekin bestan betan ez aurkhitcea gatic; eta

D. Comment doit-il être entendu que la sainte Trinité est un seul Dieu qui règne en trois personnes?

R. Par le soleil, dans lequel se trouvent trois choses, à savoir l'essence, la lumière et la chaleur qui ne peuvent être séparées; car l'un ne pourrait exister, ô homme, sans l'autre.

D. Dieu est-il demeuré longtemps à créer le monde?

R. Juste le temps d'ouvrir l'œil, car le monde a été créé en un instant; mais en six jours il a fait toutes les choses qui existent; ainsi le dimanche il a créé les anges et les archanges; le lundi, il a fait le firmament, c'est-à-dire le soleil, la lune et les étoiles; le mardi, il a fait la terre et la mer, les lacs, les eaux douces, les ruisseaux et les fontaines; le mercredi, il a fait toutes les espèces d'oiseaux et de poissons; le jeudi, il a fait les planètes; le vendredi, il a fait et formé Adam à son image; le samedi, il s'est reposé et a béni toutes les choses qu'il avait faites et formées.

D. De quoi Dieu a-t-il composé la terre?

R. De matières différentes et d'eaux; et cette terre a neuf mille lieues de tour environ et trois mille d'épaisseur.

D. Puisque Dieu s'est reposé le samedi, pourquoi nous arrêtons-nous de travailler le dimanche après nous être mis au travail le lundi?

R. Pour ne pas nous trouver en fête en même temps

ceren igandean phiztu baitcen J. Christo; bascotic, çazpigarren igandean, mendecoste egunean, egorri baitcioen izpiritu saindua bere Eliçari.

G. Cein dire munduaren pharteac?

I. Principalac dire, cerua, laur elementac, ceinac baitire sua, airea, lurra eta ura.

G. Cembat ceru dire?

I. Bia principalac ; ampirea eta firmamenta.

G. Cer da ampirea?

I. Hura da ceru gucietaric gorena, hedatuena eta ederrena.

G. Cer da ceru firmamenta deitcen dena?

I. Hura da claritate dibinoaren arguia, eta dohatsuen egoitça.

G. Cerc dauka lurra?

I. Aireac.

G. Cerc dauka airea?

I. Laur evanyelistec.

G. Cerc dauzca laur evanyelistac?

I. Su izpiritualac.

G. Cein da behinere uriric eguiten ez duen eta behinere eguinen ez duen lekhua?

I. Gelboeco sorhoa, Egipto gucian, ceren lurra trempatua baita Nilaz.

G. Cembat mihi dire munduan?

I. Badire hirur hogoi eta hamabi.

G. Norc eman cioten icena animale guciei?

que les Juifs, et parce que Jésus-Christ est ressuscité le dimanche; le septième dimanche à partir de Pâques, le jour de la Pentecôte, il a envoyé l'Esprit-Saint à son Église.

D. Quelles sont les parties du monde?

R. Les principales sont le ciel et les quatre éléments qui sont le feu, l'air, la terre et l'eau.

D. Combien y a-t-il de cieux?

R. Deux principaux : l'empyrée et le firmament.

D. Qu'est-ce que l'empyrée?

R. C'est, de tous les cieux, le plus élevé, le plus étendu et le plus beau.

D. Qu'est-ce que le ciel qui s'appelle le firmament?

R. C'est la lumière de la clarté divine et la demeure des bienheureux.

D. Qu'est-ce qui tient la terre?

R. L'air.

D. Qu'est-ce qui tient l'air?

R. Les quatre évangélistes.

D. Qu'est-ce qui tient les quatre évangélistes?

R. Le feu spirituel.

D. Quel est le lieu où il ne fait jamais de pluie et où il n'en fera jamais?

R. La vallée de Gelboé, dans toute l'Égypte, parce que la terre y est arrosée par le Nil.

D. Combien y a-t-il de langues dans le monde?

R. Il y en a soixante-douze.

D. Qui a donné leur nom à tous les animaux?

I. Adamec.

G. Cein da munduan den gauçaric mendrena?

I. Guiçonaren gorputça, arima campoan denean.

G. Cein da munduan den gauçaric arinena eta segretena?

I. Guiçonaren pentsamendua.

G. Mundu huntan bere guthicia eta borondatea eguiten dutenac urus dire?

I. Ez, ez dire urus; bainan urus dire, Jaincoac mundu huntan bere borondatearen eguiterautzten ez dituenac, eta nahigabez gaztigatcen dituenac.

G. Cein da aberatsentcat beçala pobreentçat den gauçaric cruelena?

I. Herioa, ceintan Jaincoari condu emaitera johan behar baita gure bici onaz edo gaichtoaz.

G. Cein da, guiçona asse ez daitekeyen gauça?

I. Irabacia! ecic guiçona, ceruco gloriaren irabaztera entseyatu behar bidean, ez da entseyatcen aberatstassunen irabaztera baicic.

G. Cein da gauça hoberena edo gaichtoena?

I. Solassa.

G. Norc eguin çuen lehenbicico Eliça?

I. Jondoni Pauloc.

G. Cer adin çuen Noëc bere arkharen eguiten hassi cenean?

I. Bacituen bortz ehun urthe.

R. Adam.

D. Quelle est la chose la moins importante du monde ?

R. Le corps de l'homme, quand l'âme en est sortie.

D. Quelle est la chose la plus légère et la plus secrète du monde ?

R. La pensée de l'homme.

D. Ceux qui font dans ce monde leur fantaisie et leur volonté sont-ils heureux ?

R. Non, ils ne sont pas heureux; mais sont heureux ceux auxquels Dieu ne fait faire que sa volonté et qu'il punit inopinément.

D. Quelle est la chose la plus cruelle pour les riches comme pour les pauvres ?

R. La mort, lors de laquelle nous devons aller rendre compte à Dieu de notre vie bonne ou mauvaise.

D. Quelle est la chose qui ne saurait rassasier l'homme?

R. Le gain, car l'homme, au lieu de s'efforcer de gagner la gloire du ciel, ne s'efforce que de gagner des richesses.

D. Quelle est la chose la meilleure ou la plus mauvaise ?

R. La parole.

D. Qui a fait la première église ?

R. Saint Paul.

D. Quel âge avait Noé quand il commença à faire l'arche?

R. Il avait cinq cents ans.

G. Cembat urthe eman çuen arkaren eguiten?

I. Ehun urthe.

G. Cembat egun egon cen arkha hura urean?

I. Berrogoy egun.

G. Arkha harc cembat çuen lucean, largoan eta goran?

I. Bacituen hirur ehun besso lucean, berrehun eta laur hogoy goran, eta berrogoy eta hamar largoan.

G. Cein lekhutan da orai arkha hura?

I. Armenian, mendi gora baten gainean, ceina deithua baita Archeteclin.

G. Norc landatu çuen lehenbicico mahastia?

I. Noëc.

G. Norc galdeguin çuen egundaino nihorc galdeguin duen dohainic handiena?

I. Joseph Arimathiacoac, ceinac galdeguin baitçuen J. Ch. gure jaunaren gorphutça, gurutcean celaric, eta eçarri baitçuen thomban.

G. Certaco behar da barurtu orcilarean, bertce egunean baino lehenago, eta ez da haraguiric jaten?

I. Çortci arraçoin printcipal gatic : lehena ceren Jaincoac egun hartan eguin baitçuen Adam; bigarrena, ceren ortcilarean bathayatu baitçuen Jondoni Juanec J. Ch. gure jauna Jourdaingo arriberan; hirurgarrena, ceren ortcilarean hil baitçuen Davitec Goliat digantea; [laurgarrena,] ceren ortcilarean hartu baitçuen J. Christoc haraguizco gorphutza ama biryinaren sabelean;

D. Combien de temps mit-il à construire l'arche ?

R. Cent ans.

D. Combien de temps cette arche demeura-t-elle dans l'eau ?

R. Quarante jours.

D. Combien cette arche avait-elle de long, de large et de haut ?

R. Elle avait trois cents brasses de long, deux cent quatre-vingts de haut, et cinquante de large.

D. Dans quel lieu est maintenant cette arche ?

R. En Arménie, sur une haute montagne, qui est appelée Archeteclin.

D. Qui a planté la première vigne ?

R. Noé.

D. Qui a demandé le plus grand don que personne ait encore demandé ?

R. Joseph d'Arimathie, qui a demandé le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la croix et qui l'a mis dans la tombe.

D. Pourquoi faut-il jeûner le vendredi, plutôt que les autres jours, et ne pas manger de viande ?

R. Pour huit raisons principales : la première, parce que Dieu a fait Adam ce jour-là; la seconde, parce que le Vendredi saint Jean a baptisé Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la rivière du Jourdain; la troisième, parce que le vendredi David a tué le géant Goliath; (la quatrième) parce que le vendredi Jésus-Christ a pris un corps de chair dans le ventre de la mère

bortzgarrena, ceren egun hartan berean bathayatua içan baitcen Jondoni Eztebe lehen martira; seigarrena, ceren ortcilarean ebaki baitcioten burua Jondoni Juani Baptistari; zazpigarrena, ceren ortcilarean gurutceficatua içan baitcen J. Christo; çortcigarrena, ceren ortcilarean ethorrico baita goure jauna Josaphateco sorhora, mundu guciaren juyatcera.

G. Cein dire Jaincoari agradagarrien çaizcon gauçac?

I. Eguiazco penitencia, pacientcia, pobrecian eta bekhatutic beiracea.

G. Cembat seme-alaba içan cituen Adamec?

I. Hamar seme eta laurhogoy alaba, khondatu gabe Caïn, Abel eta Seth.

G. Cein cen lehenbicico ohoina?

I. Seth.

G. Nor sartu cen lehenic parabissuan?

I. Ohoin ona.

G. Nor cen bi aldiz hil cena?

I. Lazaro, behin pitztu çuen J. Christoc.

G. Norc eguin içan du lehenbicico hiria.

I. Caïn, Adamen lehen semea.

G. Cembait galtzapen suertetan eror daiteke gizona?

I. Hirur suertetan : lehena, bere ontassunen galtçapenaz; bigarrena, bere ossassunaren galtçapenaz; hirurgarrena, bere arimaren galtçapenaz.

G. Nondic heldu da çuhurtcia?

vierge; la cinquième, parce que ce jour-là sain Étienne, le premier martyr, fut baptisé; la sixième, parce que le vendredi on coupa la tête à Saint Jean-Baptiste; la septième, parce que le vendredi fut crucifié Jésus-Christ; la huitième, parce que le vendredi Notre-Seigneur viendra, dans la vallée de Josaphat, juger tout le monde.

D. Quelles sont les choses qui sont agréables à Dieu?

R. La vraie pénitence, la patience, la pauvreté et la précaution contre le péché.

D. Combien Adam a-t-il eu de fils et de filles?

R. Dix fils et quatre-vingts filles, sans compter Caïn, Abel et Seth.

D. Quel fut le premier voleur?

R. Seth.

D. Qui entra en premier dans le paradis?

R. Le bon larron.

D. Quel est celui qui est mort deux fois?

R. Lazare; Jésus-Christ l'avait ressuscité une fois.

D. Qui a fait la première ville?

R. Caïn, le premier fils d'Adam.

D. Dans combien de sortes de pertes peut tomber l'homme?

R. Dans trois sortes: la première, par la perte de ses biens; la seconde, par la perte de sa santé; la troisième, par la perte de son âme.

D. D'où vient la sagesse?

I. Jaincoaren beldurretic; ecic çuhurra dena, bera gaztigatcen da.

G. Certara Jaincoac obligatu ditu guiçon guciac?

I. Lanera, Jondoni Pauloc dio, hain errech dela guiçonarentçat lanean hartcea, nola choriarentçat hegaldatcea.

G. Certaric eguin içan ditu Jaincoac guiçona eta emaztea?

I. Guiçona eguin içan da lurretic; eta emaztea eguina içan cen guiçonaren saihets heçurretic, ceina athera baitcioen Jaincoac lo çagoelaric.

G. Cembat bici içan dira Adam eta Eva?

I. Bederatci ehun urthe.

G. Cein da, Jaincoaren aincinean, gutien barkhagarri den bekhatua.

I. Desesperacionea.

G. Cein da guiçonec lurraren gainean duten eguitecoric premiazcoena?

I. Hura da, Jaincoaren eta J. Christoren eçagutcea eta bere buruen eçagutcea; erran nahi da, cer diren eçagutcea, certaco bici diren, cer bilhacatu behar diren bicitce hunen ondoan, eta cer eguin behar duten eguiazki urus içaiteco; hitz batez, jakin erreligionea, eta bici haren arabera.

G. Cein da Jaincoac guiçonei eguin derayen lehen misericordia?

I. Hayer, salbatçaile baten hitz emaitea, ceina igu-

R. De la crainte de Dieu ; car celui qui est sage se châtie lui-même.

D. A quoi Dieu oblige-t-il tous les hommes ?

R. Au travail ; saint Paul dit qu'il est aussi facile à l'homme de travailler qu'à l'oiseau de voler.

D. De quoi Dieu a-t-il fait l'homme et la femme ?

R. L'homme a été fait de terre, et la femme a été faite d'os du côté de l'homme que Dieu lui sortit pendant qu'il dormait.

D. Combien vécurent Adam et Ève ?

R. Neuf cents ans.

D. Quel est, devant Dieu, le péché le moins pardonnable ?

R. Le désespoir.

D. Quel est le plus important des devoirs que les hommes ont sur la terre ?

R. C'est de connaître Dieu et Jésus-Christ et de se connaître eux-mêmes ; c'est-à-dire de connaître ce qu'ils sont, pourquoi ils sont en vie, ce qu'ils doivent devenir après cette vie, et ce qu'ils doivent faire pour être vraiment heureux ; en un mot servir la religion et vivre suivant elle.

D. Quelle est la première miséricorde que Dieu ait faite aux hommes ?

R. C'est de leur promettre un Sauveur qui a été

rika içan baita lurrean, bederen laur mila urtheren inguruna.

G. Dembora lucea du, Jaincoac cerua eta lurra creatu cituela?

I. Badu 6804 urtheren inguruna.

G. Cein cen Juduen lehen erreguea?

I. Saül.

G. Cein cen iguzkiaren gueldi-arazteco dohaina içan çuena?

I. Josué, Gabaonitarrez seguitua cenean.

G. Nola deitcen da Abrahamec bere seme Isaac sacrificatu nahi içan çuen mendia?

I. Moria, Calvarioco mendiaren aldean, ceintan J. Christo gurutceficatua içan baitcen, handic cenbait menderen buruan.

G. Segur guira badela Jainco bat?

I. Bai : eguia bat da hain clara, nun burua galdua behar baita, ukhatceco edo dudatceco; ecic ez da burua galdu duenic baicic, Jaincoric ez dela dioenic (Ps. 13, v. v).

G. Cein dira J. Christoren sortcea aincinetic erran duten prophetac?

I. Jacob, Daniel eta Agea.

G. Cein dira Messiaz baino lehenago aguertu diren bertce propheta famatuenac?

I. Elia eta Isaïas.

G. Cer eguin du Eliac erremarkablenic?

attendu sur la terre pendant au moins quatre mille ans environ.

D. Y a-t-il longtemps que Dieu a créé le ciel et la terre ?

R. Il y a environ 6804 ans.

D. Quel est le premier roi des Juifs ?

R. Saül.

D. Quel est celui qui a eu le don de faire arrêter le soleil ?

R. Josué, quand il était poursuivi par les Gabaonites.

D. Comment s'appelle la montagne où Abraham voulut sacrifier son fils ?

R. Moria, à côté du mont Calvaire où Jésus-Christ fut crucifié au bout de quelques siècles de là.

D. Sommes-nous sûrs qu'il y a un Dieu ?

R. Oui, c'est une vérité si claire qu'il faut avoir perdu la tête pour le nier ou pour en douter ; car il n'y a que celui qui a perdu la tête qui dit qu'il n'y a pas de Dieu (Ps. 13, v. 5).

D. Quels sont les prophètes qui ont annoncé depuis longtemps la naissance de Jésus-Christ ?

R. Jacob, Daniel et Aggée.

D. Quels sont les prophètes les plus fameux qui aient apparu avant le Messie ?

R. Élie et Isaïe.

D. Qu'a fait Élie de plus remarquable ?

I. Laur urthez gueldi araci içan ditu ceruco uriac; hil araci laur ehun eta berrogoi eta hamar aphez faltsu. Hacia içan da bele batez, guero aingueru batez, eta altchatua cerurat urrezco carrossa batez.

G. Cer eguin du Isaïac erremarkablenic?

I. Harc erran içan du clarkienic J.Christoren sortcea, bicitcea eta heriotcea.

G. Cein familietaric atheratu dire Juduac?

I. Isaac eta Jacob, Abrahamen seme eta ilobassoetaric.

G. Cembat urthe çuen munduac hassia cela J. Christo Maria Birginaren ganic sorthu cenean?

I. Laur mila urtheren inguruna.

G. Cein içan cen Jaincoaren contra eguina içan cen lehen bekhatua?

I. Urguilua.

G. Cein içan cen avariciosic handiena eta icigarriena?

I. Judas traidorea, ceren saldu baitçuen bere nausi dibinoa hogoi eta hamar diru ppecetan, ceinec eguiten baitute gure monedaco hamar luissen heina.

G. Cein egunez hitzeman cioten traidore harc Juduei bere messiassen largatcea?

I. Arteazten saindu goicean.

G. Cein da egundaino içan ez çuena eman duena?

I. Jondoni Juani noizetare bathayatu baitçuen gure Jauna Jourdaingo heguian.

R. Pendant quatre ans, il a fait arrêter les eaux du ciel; il a fait mourir quatre cent cinquante faux prêtres. Il fut nourri par un corbeau, puis par un ange, et enlevé au ciel par un carrosse d'or.

D. Qu'a fait Isaïe de plus remarquable ?

R. Il a prédit le plus clairement la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ.

D. De quelles familles sont sortis les Juifs?

R. D'Isaac et de Jabob, fils et petits-fils d'Abraham.

D. Combien y avait-il d'années que le monde avait commencé, quand Jésus-Christ est né de la Vierge Marie ?

R. Environ quatre mille ans.

D. Quel fut le premier péché qui fut fait contre Dieu ?

R. L'orgueil.

D. Quel fut l'avare le plus grand et le plus horrible ?

R. Le traître Judas, car il a vendu son maître divin pour trente pièces d'argent qui font à peu près dix louis de notre monnaie.

D. Quel jour ce traître promit-il aux Juifs de leur livrer leur messie ?

R. Le matin du mercredi saint.

D. Qui est-ce qui a donné ce qu'il n'avait pas encore reçu?

R. Saint Jean, lorsqu'il baptisa Notre-Seigneur dans le courant du Jourdain,

G. Cein da lekhua iguzkiac arguitu duena eta berriz behinere arguituco ezduena?

I. Hura da Moïse, oinac idorric, passatu cen itsas gorrico lekhua, eta Pharaon bere armada guciarekin itho cena.

G. Mundua hassiz guero, ez da içan egun bat ceintan ez baitçuen eguiten ez egun ez gau?

I. Bai : hura cen J. Christo gurutceficatu cen eguna; ecic hirur orenez içan cen Eclipsac eguin çuen ez egun içaitea, ilhunbeac hedatuac ecirenaz gueroz lur gucian. Etcen gau ere, iguzkia urrun etçana içaitetic, bere curtsaren erditan cenaz gueroz; eguerditic hirur orenetaco heinean eguna aguertu cen.

G. Cein içan ciren J. Christoc gurutceco arbolaren gainean erran cituen lehen hitçac?

I. Hauc ciren : *In manus tuas, Domine, comendo Spiritum meum.*

G. Cein içan cen egundaino nihorc Jassan içan duen Guerlaric handiema eta odoltsuena?

I. Juduen Guerla, Erromanoen contra, J. Christo hil cenetic hogoy eta hemeçortci urtheren buruan.

G. Cer içan cen guerla haren ondorioa?

I. Josephen historioac dakharke gosetea hain handia içan cela, nun içan baitciren Jerusalemen bere haurrac jan cituzten amac.

G. Cembat içan cen hil eta presuneren nombrea?

D. Quel est l'endroit que le soleil a éclairé et qu'il n'éclairera jamais plus ?

R. C'est l'endroit de la mer Rouge où Moïse a passé à pied sec et où Pharaon fut noyé avec toute son armée.

D. Depuis le commencement du monde, n'y a-t-il pas eu un jour où il n'a fait ni jour ni nuit?

R. Oui, c'est le jour où Jésus-Christ a été crucifié; car l'éclipse qu'il y a eu pendant trois heures a fait qu'il n'était pas jour puisque les ténèbres n'étaient pas étendues sur toute la terre. Il n'était pas nuit non plus, puisque le soleil, au lieu de se coucher, était au milieu de sa course; le jour parut vers les trois heures après midi.

D. Quelles sont les premières paroles qu'a dites Jésus-Christ sur l'arbre de la croix ?

R. C'étaient celles-ci : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

D. Quelle a été la guerre la plus grande et la plus sanglante que personne ait rapportée jusqu'ici ?

R. La guerre des Juifs contre les Romains, au bout de trente-huit ans après la mort de Jésus-Christ.

D. Quelle a été la conséquence de cette guerre?

R. L'histoire de Josèphe rapporte qu'il y eut une famine telle que les mères qui étaient à Jérusalem mangèrent leurs enfants.

D. Quel avait été le nombre des morts et des prisonniers ?

I. Hilac içan ciren berrehun eta hogoi eta hamaçazpi mila baino guehiago eta laur ehun eta hamaçazpi mila pressuner.

G. Norc eraman çuen bictoria?

I. Erromanoec; eta gueroztic Juduac barrayatuac dire lur gucian, erregueric batere gabe.

G. Cembat demboraz içan da persecutatua Eliça Catholicoa?

I. Hirur ehun urtheren ingurunaz pagano Emperador diferentez.

G. Cein içan cen lehenbicico persecutatu içan çuena?

I. Neron, J. Christo hil cenetic hogoi eta hamar urtheren buruan.

G. Badakiçu persecutatçaileric ikharagarrienen nombrea?

I. Bai. Çortci dira eta guciac miserableki hil dira.

G. Cein içan ciren persecutioneric lucenac eta cruelenac?

I. Diocletien eta Maximienenac; ecic iraun çuten berrogoi eta hamar urthez guelditu gabe.

G. Cein içan cen persecucione hec akhabaraci eta Eliçari bakhea içan araci cioena?

I. Constantin Emperadorea Santa Helenaren semea, ceina bathayatua içan baitcen 312 an.

G. Cembat bathayo suerte dira?

I. Hirur; urezcoa, odolezcoa eta guthiciazcoa.

G. Cein içan cen lehenbicico heresia?

R. Il y eut plus de deux cent trente-sept mille morts et quatre cent dix-sept mille prisonniers.

D. Qui remporta la victoire ?

R. Les Romains, et ensuite les Juifs se répandirent sur toute la terre, sans avoir aucun roi.

D. Pendant combien de temps a été persécutée l'Église catholique ?

R. Environ trois cents ans, par différents empereurs païens.

D. Quel est le premier qui ait persécuté ?

R. Néron, au bout de trente ans après la mort de Jésus-Christ.

D. Savez-vous les noms des persécuteurs les plus terribles ?

R. Oui, il y en a eu huit et tous sont morts misérablement.

D. Quelles ont été les plus longues et les plus cruelles des persécutions ?

R. Celles de Dioclétien et de Maximien ; car elles ont duré cinquante ans sans s'arrêter.

D. Qui est-ce qui a fait finir ces persécutions et fait rendre la paix à l'Église ?

R. L'empereur Constantin, fils de sainte Hélène, qui fut baptisé l'an 312.

D. Combien y a-t-il d'espèces de baptêmes ?

R. Trois : de feu, de sang et de désir.

D. Quelle a été la première hérésie ?

I. Lehenbicicoa Apostoluen beren demboran, pitztua içan cen Simon magicienaz; malurus hura Jaincotçat nahi cen pasatu, cioelaric dirutan eros çaitekela Ispiritu Sainduaren emaiteco botherea; bainan lurrerat egotcia içan cen Jondoni Petriz Erroman.

G. Nor dira munduaren akhabantçan baicic hilen ez direnac?

I. Enoch eta Elia, ceinac eramanac içan baitira biciric lurreco parabissurat eta ethorrico baitira munduaren akhabantçan Antechristen attakatcera.

R. La première, du temps des Apôtres mêmes, a été allumée par Simon le Magicien; ce malheureux voulait passer pour Dieu, disant qu'on pouvait acheter à prix d'argent le pouvoir de donner le Saint-Esprit; mais il a été jeté à terre.

D. Qui sont ceux qui ne mourront qu'à la fin du monde ?

R. Hénoch et Élie qui ont été emportés en vie au paradis terrestre et qui reviendront à la fin du monde pour attaquer l'antéchrist.

HAURREN INSTRUCTIONEA

GALDE ETA IHARDESTECA

EDO

HAUR GAZTE BATEC

NECESSARIO DITUEN EÇAGUTCEN MOLDEA

G. Norc eguin ditu cerua, lurra eta içaitea duten gauça guciac?

I. Içaite eternal harc, ceina bethi danic içan baita, eta bethi içanen baita, eta ceina deitcen baitugu Jaincoa.

G. Adoratu behar dugu, eta eskherrac bihurtu behar diotçagu, hoin bertce miracuiluren eguile guisa?

I. Bai, guiçon guciec çor diote eçagutçazco tributu bat, instant guciez eguiten deraizcun ongui eguinen aldera.

G. Nola deitcen dute Jaincoaren adoratceco manera?

I. Erreligionezco adoracionea.

G. Cer da guiçona?

I. Hura da creatura arraçoinable bat, gorputz eta arima batez composatua.

L'INSTRUCTION DES ENFANTS

PAR DEMANDE ET PAR RÉPONSE

OU

MANIÈRE DE FAIRE CONNAITRE

A UN JEUNE ENFANT LES CHOSES NÉCESSAIRES

D. Qui a fait le ciel, la terre et toutes les choses qui existent ?

R. Cet être éternel qui a existé depuis toujours et qui vivra toujours, et que nous appelons Dieu.

D. Devons-nous l'adorer et lui rendre grâces comme faiseur de tant de merveilles ?

R. Oui, tous les hommes lui doivent un tribut de reconnaissance, eu égard aux biens qu'il nous fait à tous les instants.

D. Comment appelle-t-on la manière d'adorer Dieu ?

R. L'adoration religieuse.

D. Qu'est-ce que l'homme ?

R. C'est une créature raisonnable, composée d'un corps et d'une âme.

G. Cer deitcen duçu gorphutz bat?

I. Hunki detçakeguken gauça guciac, gorphutza formatua da laur principioz, ceinac deithuac baitire elementuac.

G. Cembat centsu tuzte guiçonac eta animalec?

I. Baituzte bortz ceinac baitire : bista, ussaina, aditcea, gostua eta unkitcea.

G. Cer da cerua?

I. Hura da munduaren pharteric gorena eta bertce hainitz phartetan çatitcen dena.

G. Cer da firmamenta?

I. Hura da guc ikhusten dugun ceruaren phartea, ceinetan baitire arguiac.

(*A suivre.*)

D. Qu'appelez-vous un corps ?

R. Toutes les choses que nous pouvons toucher sont des corps formés de quatre principes qui sont appelés les éléments.

D. Combien de sens ont l'homme et les animaux ?

R. Ils ont cinq sens : la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût et le toucher.

D. Qu'est-ce que le ciel ?

R. C'est la partie la plus élevée du monde et qui est partagée en beaucoup d'autres parties.

D. Qu'est-ce que le firmament ?

R. C'est la partie du ciel que nous voyons, dans laquelle il y a des lumières.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Lecciones de Ortografia del Euskaro Vizcaino, por Sabino Arana y Goiri. *Bilbao*, S. de Amorrortu, 1896, pet. in-8° de 305-(iij) p.

Il n'est pas douteux que, depuis un demi-siècle, la langue basque a été étudiée d'une façon plus scientifique qu'auparavant; malheureusement la linguistique a cette mauvaise fortune d'être généralement considérée comme une simple branche de la littérature; et tel qui n'oserait raisonner algèbre ou physiologie disserte hardiment sur les choses de la science du langage, sous prétexte qu'il a quelque lecture et qu'il sait un peu de latin ou de grec, de français ou d'espagnol. De là un trop grand nombre d'ouvrages manqués, mais où la prétention n'est pas le moindre défaut.

Le livre que j'ai sous les yeux en ce moment a pourtant beaucoup de bon; mais l'auteur n'est pas assez au courant de tout ce qui a été écrit sur le basque en dehors de son pays. Il ignore Van Eys, Bonaparte, Schuchardt, l'*Euskara* de Berlin, ou ne les connaît que de seconde main. Traitant de la phonétique, par exemple, il n'a pas l'air de se douter que le premier travail un peu développé sur la question est

celui que j'ai donné en 1870 dans la *Revue de Linguistique*. Le livre de M. Arana est essentiellement d'ordre métaphysique; l'auteur y relève avec soin les mutations telles que *orretaki* pour *orrek daki*, *neupetukot* pour *neuc betuko dot*, *etzan* pour *ez zan*, *zemat* pour *zembat*, *jaunan* pour *jaunaren*, *gurbiz* pour *burbiz*, *betule* pour *begi ule*, *izkora* pour *iz gora*, *egongo* pour *egonko;* mais, pour les expliquer, il invente des catégories de « phénomènes métathétiques équatifs ou dégénératifs » et des « lois essentielles ou accidentelles » qui ne rendent compte de rien et qui ne sont au fond qu'un pur et simple galimatias. Ajoutons certaines étymologies fantastiques, celle par exemple qui rattache le latin *lex*, *legis*, à un prototype basque imaginaire *lagi*, formé d'une racine *la* ou *lo*, car « les lettres », dit l'auteur citant Asturloa, « sont les premières racines des mots basques; entre autres, *l* exprime l'idée de calme, sujétion, commandement, dureté, cohésion, etc.; mais, *l* ne pouvant se prononcer isolée[1], elle a dû s'unir à une voyelle d'appui et c'est *a* ou *o* qui remplit ordinairement ce rôle. Donc la racine est *la* ou *lo*, naturellement affaiblis en *le*, *li* ou *lu* ».

Cette citation suffit.

Et que dire des classements de consonnes où par exemple *t*, *d* et *n* sont mis au nombre des linguales et où *l* et *n* mouillées sont qualifiées de momentanées ?

1. *Sic!*

Au surplus, la question de l'orthographe du basque est sans importance. Convention pour convention, pourquoi ne pas s'en tenir aux habitudes actuelles ?

Enfin, on demeure stupide lorsqu'on trouve dans un livre qui a des allures scientifiques des notes comme celles des p. 16 et 254; l'une est une profession de foi religieuse ; l'autre une dissertation sur le véritable mari de la « très sainte Vierge ». Est-ce qu'un homme de science peut considérer ce que l'auteur appelle « la sainte écriture » autrement que comme un vieux recueil de textes d'âges différents, d'un intérêt fort inégal, trop rempli de niaiseries ou d'obscénités ? Et quant au mari de la Vierge, nous nous soucions assez peu que ce soit Joseph ou « le paraclet »; nous trouvons la question scabreuse et elle ne nous rappelle que la fameuse thèse *utrum spiritus sanctus semen emiserit in copulatione cum virgine Maria ?*

Julien Vinson.

Paul Regnaud. *Eléments de grammaire comparée du grec et du latin.* 2me partie : morphologie. *Paris*, A. Colin et Cie, 1896, in-8° — (iv)-viij-376 p.

Cette seconde partie est tout à fait digne de la première et l'on ne peut que la recommander chaleureusement aux linguistes. Nous y retrouvons toutes les qualités de M. Paul Regnaud : sa méthode rigoureuse,

son implacable logique et le bon sens incontestable de ses raisonnements. Qui n'applaudirait par exemple aux premières lignes de sa préface où il pose si nettement les conditions essentielles du progrès scientifique : bonne volonté, esprit conciliant, abandon des susceptibilités, horreur des prétentions personnelles ?

Mais il y a toute une école de linguistes,— des doctrinaires, — qui, aveuglés par le parti pris et les idées préconçues, ne veulent pas entendre parler d'évolution et font tous leurs efforts, devant l'évidence des faits, pour éviter le mot et dissimuler la chose.

A ce propos, M. Regnaud rappelle la question des *racines*, si discutée. Qu'est-ce au juste qu'une *racine?* Faut-il y voir des phonèmes réels ? ne sont-ce que des entités théoriques commodes, mais imaginaires ? M. Regnaud déclare que pour lui les racines sont relatives, *continu* pouvant être considéré comme la racine de *continuel* qui le serait à son tour de *continuellement*. Mais pour nous, qui ne reculons pas devant la question d'origine, nous ne pouvons nous empêcher de constater ce fait évident, — et cela non seulement en Indo-Européen ou en Sémitique, mais dans la plupart des langues que nous avons étudiées, — que l'analyse de toutes ces langues révèle l'existence certaine de syllabes morphologiquement et phonologiquement primordiales qui sont les bases de toute dérivation. Il ne s'agit pas de savoir si l'homme a jamais parlé par racines vagues, par syllabes sonores à sens peu précis, etc. Il suffit de

constater par exemple qu'en dravidien il y a une parenté certaine entre *aḍa* joindre, enfermer; *aḍar*, comprimer, serrer; *aḍi*, frapper; *aḍu*, approcher, atteindre, empiler, cuire; *haḍu*, s'unir charnellement; *aḍei*, atteindre, retenir; d'une part, et de l'autre *aṇangu*, se fatiguer; *aṇavu*, s'attacher à; *aṇi*, orner, arranger; *aṇu*, approcher, toucher; *aṇei*, joindre, embrasser; *aṇḍu*, rapprocher, presser; *aṇṇu*, s'appuyer; — parenté évidente de forme et de sens, et que tous ces radicaux dérivent d'une seule et même racine en *aḍ* ou *aṅ*. La conclusion s'impose, mais rien n'empêche qu'on imagine ou qu'on ne recherche un état encore antérieur du langage.

J. V.

VARIA

I. Niaiseries royalistes

Pendant les Cent-Jours, on faisait circuler, dans les cercles royalistes, les singulières *parodies* suivantes (je ne puis trouver de mot meilleur) des trois grandes prières chrétiennes :

PATER

« Notre père, qui êtes à Paris, que votre nom soit détesté; que votre volonté soit contrariée, tant en France que partout ailleurs ! Donnez-nous la paix intérieure pendant la durée de votre puissance usurpée; pardonnez-nous nos efforts pour réintégrer nos souverains légitimes et ne nous laissez pas succomber à la misère et au désespoir. »

AVE

« Je vous salue, favorable coalition; que la main de Dieu vous soutienne ! que de vos généreux efforts nous puissions avoir notre salut ! Illustre Alexandre, protecteur des opprimés, venez donner à la France un roi désiré et qu'elle n'attend que de vous. Que le nom de Napoléon soit en exécration dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

CREDO

« Je crois au retour des Bourbons, les restaurateurs de la France, pacificateurs de l'Europe; au couronnement de Louis XVIII; à la prompte arrivée de la plus respectable princesse, aussi intéressante par ses malheurs que recommandable par ses vertus; qui, issue du sang du plus illustre des monarques, est née de la plus infortunée reine; qui a souffert un exil de vingt ans; rétablie dans ses droits légitimes en a été repoussée par le plus vil des hommes et le plus grand des monstres; qui s'est prudemment retirée en pays étranger pour ne pas être la cause que le sang innocent soit versé

pour elle; qui, dans peu, rentrée dans sa capitale, s'asseoira aux côtés du meilleur des rois; qui de là montera sur le trône, environnée de l'éclat de toutes ses vertus, fera la félicité de la France et l'admiration de l'Europe.

« Je crois au retour de la justice, à la suppression des abus, à la punition des crimes, à la restitution des biens mal acquis, au remplacement rigoureux des gens suspects et à l'examen rigoureux des fortunes rapides. »

II. Littérature murale

Je trouve dans mes notes la description de l'enseigne d'une auberge, au Cap de Bonne-Espérance, qui est accompagnée des inscriptions suivantes :

A DROITE

Nos patriam fugimus. While we're here,
Vivamus ! let us live by drinking beer.
On donne à boire et à manger ici.
Come in taste it whoever you be.

A GAUCHE

Multum in parvo, pro bono publico.
Entertainment for man and beast all of a row.
Lekker-cost as much as you please.
Excellent beds without any fleas.

EN DESSOUS

Life's but a journey, let's live well on the road.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

LA LINGUISTIQUE

ANTINOMIES — MÉTHODE — BUT ET RÉSULTATS

Notre éminent collaborateur, M. V. Henry, vient de faire paraître, dans la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, un très remarquable travail intitulé : *Antinomies linguistiques* (*Paris*, F. Alcan, gr. in-8°, de 79 p.), qui mérite mieux et plus qu'un simple compte rendu.

On peut se demander tout d'abord quel est le but et l'idée première de cette étude, quel avantage en retirera la science et ce qu'y gagneront les recherches linguistiques. N'y a-t-il pas là surtout une préoccupation un peu métaphysique, philosophique si l'on veut; un souci peut-être excessif de la précision et de la rigueur des définitions? Était-il bien nécessaire de démontrer ce qu'il y a de convenu et de factice dans les habitudes ou les hypothèses de certains linguistes si, au demeurant, rien ne paraît devoir être changé à l'enseignement, aux méthodes, aux faits acquis? Si la linguistique est « injustement contestée sur ses résultats », qu'importe que « ses prémisses soient contestables »?

M. Henry relève trois sortes d'antinomies : nature du langage, origine du langage, langage et pensée.

I. Nature du langage. *Thèse :* le langage, la langue, le dialecte, le mot, ne sont que des abstractions sans réalité extérieure. *Antithèse :* il existe une science du langage qui se propose pour objet l'étude de la vie du langage et des mots. *Synthèse :* le langage est une pure abstraction et par suite la « vie du langage » est une simple fiction de l'esprit, mais licite et commode ; le mot est également une abstraction en tant qu'émission vocale, mais, en tant qu'expression sonore de la pensée, c'est une réalité psychologique ; la vie des mots est donc un fait psychologique et l'un des aspects de la vie universelle.

La discussion de ces propositions occupe vingt-deux pages ; elle peut être résumée de la façon suivante : il n'y a pas de langage, il n'y a que des mots, et les mots eux-mêmes ne sont que des émissions vocales instantanées et passagères, qui ne se reproduisent jamais d'une façon identique. Le langage, c'est-à-dire la combinaison des mots, est donc une entité, et « la vie du langage » n'est qu'une formule, qu'une association de mots tout à fait comparable à « l'oreille de la chambre » ou « le char de l'État » ; et à ce propos M. Henry cite cette boutade de G. Eliot que la définition : « le chameau est le navire du désert » ne peut servir en rien à l'éducation de cet animal [1]. Une langue

1. Mais, au contraire, l'hypothèse de la vie du langage, — en

ne naît pas, ne croît pas, ne meurt pas, n'a pas d'âge. Mais le mot vit d'une vie organique inconsciente, parce qu'il cesse d'être employé, commence à l'être, change de forme et de fonction, etc. Chemin faisant, M. Henry déclare que la phonétique, corps de lois constantes et scientifiques, n'a rien à voir avec la vie des mots. Il reconnaît aussi que toute langue demeurée indépendante et livrée à elle-même évolue, en ce sens qu'elle passe fatalement, ou du moins d'une façon très vraisemblable, par les trois états du monosyllabisme, de l'agglutination et de la flexion avec retour final au monosyllabisme et reprise indéfinie du même cycle.

II. Origine du langage. *Thèse.* Le bon sens indique que le langage a eu un commencement dont la recherche est d'un intérêt primordial pour l'humanité. *Antithèse.* C'est là un problème non seulement inabordable, mais à tout jamais insoluble. *Synthèse.* L'origine du langage n'est pas un problème linguistique ; suivant la façon dont on considère le langage, son origine relève de l'anatomie, de la physiologie ou de la psychologie, et l'on peut dire que le langage humain est l'œuvre, non de l'homme, mais de la nature.

Pour établir cette synthèse, M. Henry démontre d'abord que le but de la linguistique est l'étude du

admettant que ce soit seulement une hypothèse, — est extrêmement féconde en conséquences utiles pour l'étude et l'enseignement des langues (J. V.)

langage tout formé, et il recherche à quel ordre d'idées se rattache la formation du langage suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Puis il étudie le langage réflexe chez l'individu isolé, le langage-signal chez les individus rapprochés l'un de l'autre, le langage interprète de la pensée; et il termine en reprenant la vieille question d'école : le langage procède-t-il de la nature ou de la convention humaine?

III. Langage et pensée. *Thèse :* Le langage n'est jamais adéquat à son objet. *Antithèse :* le langage étant en principe l'expression de la pensée, il n'est pas un des parlants ordinaires qui ne croie dire exactement ce qu'il pense ou pense exactement ce qu'il dit. *Synthèse :* Si le langage est un fait conscient, les procédés du langage sont inconscients, et dès lors toute explication d'un phénomène linguistique qui présuppose l'activité consciente de celui qui parle doit *à priori* être écartée. Cette conclusion résulte de l'examen du langage transmis et du langage acquis et aussi de ce fait certain que l'homme a tantôt plus d'idées que de mots et tantôt plus de mots que d'idées.

Je crois avoir aussi exactement que possible analysé les trois dissertations de M. Henry; mais je me trouve assez embarrassé pour les discuter, et je dois avouer, en toute naïveté, que beaucoup de choses me paraissent tellement subtiles que je ne les comprends guère. Tous ces beaux raisonnements sentent l'abstraction du cabinet; et j'ai l'habitude de faire de la linguistique

sur des faits d'observation. Par exemple, lorsque M. Henry nous dit que les langues peuvent indéfiniment recommencer le cycle du monosyllabisme à la flexion, je me crois le droit de demander : Qu'en savez-vous ? qui vous le prouve ? De ce que l'anglais, par exemple, ait réduit à une forme sonore monosyllabique un mot jadis long et complexe, aura-t-on le droit de conclure que la syllabe indo-européenne *vid*, entre autres, qui nous apparaît comme la racine manifeste de *videre*, *wissen*, *weisen*, *voir*, etc., est elle-même la réduction d'un mot complexe ? Mais cette racine se présente à nous avec une signification vague et peu précise, tandis que les mots anglais contemporains ont des sens très déterminés et très nets. On objectera, avec M. Sayce, que jamais l'homme n'a pu parler par racines à signification indécise ; mais je répondrai encore : Qu'en savez-vous? et j'ajouterai que c'est là toucher à l'origine du langage, question que cependant vous voulez mettre en dehors de la linguistique. Je ferai remarquer en troisième lieu que l'enfant commence à parler précisément par des syllabes de formes très courtes et de sens très incertains qu'il accompagne toujours de gestes caractéristiques. Au surplus, la théorie des cycles est une pure hypothèse ; l'existence des trois états est un fait. Quant aux racines, je ne vois pas comment on en pourrait nier l'existence. Est-ce que les mots dravidiens ci-après : *paḍar* « s'étendre, se propager, douleur, haine, hauteur, pensée,

chemin », *paḍi* « se soumettre, s'unir, mesure, degré, manière, salaire quotidien », *paḍu* « se coucher, souffrir, périr », *pâḍu* « malheur, travail, cité, grandeur, bruit », *paḍei* « crier, entretenir ; arme, instrument, couche », *paḍé* « gain, manière », *paṇi* « s'humilier, révérer, donner ; ornement, ouvrage, parole », *paṇṇu* « faire ; qualité », *pâḍu* « chanter », *pîḍi* « prendre, tenir », *piḍungu* « arracher », *piḷ* « déchirer », *piḷḷei* « enfant », *pîṇi* « lier, attacher ; lien, mal », *piṇei* « attacher, unir ; gage, guirlande », *piṇḍu* « serrer, tordre », etc., etc., — ne se présentent pas comme formant une seule famille et comme se rattachant à un prototype en *p* avec une cérébrale offrant le sens général de « pression, division, souffrance », ou plutôt de « comprimer » si on le considère transitivement, « souffrir » si on le considère intransitivement? Toutes les subtilités d'école, tous les syllogismes métaphysiques ne prévaudront pas contre l'évidence.

C'est comme cette question de la constance des lois phonétiques dont il a été parlé plusieurs fois déjà dans cette *Revue*. Je ne comprends pas trop ce que cela veut dire. Si l'on veut indiquer par là que certaines langues ou certains groupes de langues sont caractérisés par des habitudes phonétiques particulières, rien de plus exact ; mais si l'on prétend que ces habitudes sont invariables et inflexibles pendant toute la vie d'une langue (en admettant cette expression), c'est absolument faux : le français et l'allemand, tous deux

indo-européens, n'ont point la même phonétique; l'harmonie vocalique n'est pas absolue et est relativement moderne dans les langues ougriennes; les Dravidiens, qui ne pouvaient commencer aucun mot par *r*, prononcent très bien aujourd'hui *r* initial dans un grand nombre de mots d'emprunt, etc. Là aussi, les faits nous montrent qu'il y a eu progrès ou plutôt évolution.

C'est parce que nous retrouvons partout cette évolution que nous parlons de « vie des langues, de vie du langage »; M. Henry ne veut admettre ces expressions que comme des métaphores commodes. Il m'est impossible de le suivre sur ce terrain et, sans entrer dans des distinctions de mots ou des nuances de définitions, je soutiens qu'une langue naît, vit, croît, décroît et meurt tout comme une plante ou un animal; que, si plusieurs langues viennent en contact, les plus faibles succombent, vaincues dans « la concurrence vitale »; et dans tout cela, il n'y a pas plus de métaphore que lorsqu'il s'agit d'êtres organisés et respirants. Il y a seulement cette différence que l'animal ou la plante a un corps matériel toujours visible et tangible, tandis que le corps du langage est constitué par des vibrations et des résonnances d'une colonne d'air heurtant les organes de la bouche ou du pharynx. Or, ces vibrations et ces résonnances sont à peu près toujours les mêmes : le *s* articulé par un individu ne diffère pas plus d'un autre *s* prononcé par un autre individu par-

lant la même langue qu'un chêne ne diffère d'un autre chêne. L'homme expire ou respire de l'air à l'état normal toujours de la même façon ; ses lèvres, sa langue, ses dents se meuvent toujours de la même manière ; l'oreille perçoit les articulations ou les sons toujours dans les mêmes conditions. D'autre part, nous voyons certaines langues augmenter sous nos yeux leur vocabulaire et même modifier leur gram maire, et à ce point de vue l'étude des documents écrits de diverses époques est éminemment instructive parce qu'elle nous fait pour ainsi dire toucher du doigt l'évolution constante qui constitue, on peut le dire, la vie des langues. Est-ce que le basque, par exemple, n'est pas en train de dépérir ? Son vocabulaire est de plus en plus envahi par des mots d'origine romane ; beaucoup de ses formes grammaticales tombent en désuétude ou s'emploient incorrectement ; les jeunes gens parlent plus volontiers le français ou l'espagnol, et bientôt il arrivera partout ce qu'on peut déjà constater dans plusieurs villages : l'idiome national ne sera plus connu que de quelques vieillards illettrés. On se rappelle la vieille femme qui seule, il y a trente ans, pouvait encore parler cornique et M. Henry nous fait souvenir de ce perroquet qui avait seul conservé comme un écho fidèle de je ne sais quelle langue américaine disparue. Évidemment, le latin ou le sanscrit ne sont pas morts, puisqu'ils vivent dans le français ou l'hindi actuels ; mais le timucua de la Floride, le guanche des

Canaries, et tant d'autres idiomes « sauvages » ont irrémissiblement péri. Il y a malheureusement toute une école de linguistes qui ne voient rien en dehors du système indo-européen, qu'ils connaissent admirablement, et ils s'imaginent que cela leur suffit pour régenter la science et pour prononcer *ex cathedrâ* sans conteste et sans appel. Tel n'est certes pas le cas de M. Henry, et il ne voudrait certainement pas être confondu avec cette école de pédants, d'autant plus insupportables qu'ils sont plus instruits.

Pour la question de la vie des langues, ainsi que pour la plupart des autres, il faut laisser de côté le grec, le latin et le sanscrit, ou du moins ne leur accorder que leur place légitime dans l'ensemble des parlers humains. Et nous sommes bien forcés d'en revenir ici à des questions d'origine : l'hypothèse de M. Horatio Hale, si vraisemblable, laisserait croire à une innombrable production de langages spontanés, chaque groupe humain primitif et peut-être chaque individu ayant eu son langage indépendant. Si, comme paraît l'indiquer M. Henry, l'origine du langage est dans le cri spontané, instinctif, réflexe, devenu plus tard par l'observation un signal involontaire, puis sans doute après par une contre-observation un signal volontaire ; ne pouvons-nous concevoir les langues comme des mélanges de ces cris individuels pour ainsi dire échangés et combinés ; mélanges s'étendant de la famille à la tribu et ainsi de suite? Que de langues,

dans ces conditions, presque aussitôt mortes que nées et dont quelques lambeaux peut-être ont survécu, noyés dans la masse des vocabulaires composites! Que devient alors la comparaison de la vie des langues à une circonférence sans commencement ni fin? Pour nous en tenir à la géométrie, la véritable image serait une parabole...

Est-il véritablement exact que le problème de l'origine du langage ne soit « à aucun égard » un problème linguistique? Que ce soit ou non un chapitre d'anatomie comparée ou un chapitre de physiologie pure, ou un phénomène de psycho-physiologie, ou l'histoire d'un processus psychologique, suivant qu'on la considère en tant que faculté de la parole articulée, qu'exercice rudimentaire de cette faculté, que simple réflexe d'une excitation intérieure, que réflexe externe provoquant l'imitation chez un autre sujet, qu'un état d'âme antérieur perçu par la conscience et revivifié par la mémoire? Enfin, est-il suffisant de dire que le langage est l'œuvre de la nature?

Et d'abord, qu'est-ce que la nature? J'imagine qu'il faut entendre par là l'évolution naturelle des organes en proportion du développement de leurs fonctions, et c'est le cas de rappeler le vieil adage : *Natura non facit saltus*. M. Henry parle quelque part de l'anthropopithèque; mais, entre le langage de ce précurseur et celui de l'homme, il y a probablement une différence moindre qu'avec le cri des animaux supérieurs, les

grands singes ses congénères. Dans la séance du 22 août 1873 du Congrès tenu à Lyon par l'Association pour l'avancement des sciences, Hovelacque a rappelé que la linguistique, d'accord avec la paléontologie, tend à démontrer l'existence du précurseur de l'homme, être dont les organes vocaux étaient en voie de transformation et préparaient déjà l'émission du langage articulé, véritable caractéristique de l'homme.

Je n'insiste pas, de même que je ne relève pas les excellentes observations, les savantes et précieuses remarques dont abonde le travail de M. Henry. Je me borne à faire observer qu'en somme la conclusion de ce travail est qu'il n'y a, en linguistique comme en toute autre science, rien d'absolu. C'est une conclusion à laquelle nous devons tous souscrire ; c'est la seule notion qui puisse servir de base à la vraie méthode. celle qui procède du connu à l'inconnu, qui ne s'appuie que sur les faits révélés par l'observation, et qui s'inquiète peu des théories, des distinctions, des catégories pédantesquement énoncées par de solennels abstracteurs de quintessence.

Julien Vinson.

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

en français et en basque

HAURREN INSTRUCTIONEA

GALDE ETA IHARDESTECA

(*Suite.*)

G. Cer deitcen duçu arguiac?

I. Içarra eta planetac.

G. Cembat içan dire?

I. Ez daitezke konda.

G. Cembat planeta dire?

I. Çazpi : cein baitira iguzkia, ilharguia, mars, mercura, jupiter, venus eta saturna; bada bertce çortci garren bat, herschell deithua, orai duela hogoi eta bortz edo hamar urthe deskubritu duenaren icenetic.

G. Cein da planetetan den handiena?

I. Iguzkia.

G. Certaco cerbitçatcen da iguzkia?

I. Lurraren arguitceco, belhar eta animalen sorharazteco, heyen bici eta handi arazteco munduaren hastetic; iguzkiac arguitcen tu guiçonac eta preciski

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

en français et en basque

L'INSTRUCTION DES ENFANTS

PAR DEMANDE ET PAR RÉPONSE

(*Suite*)

D. Qu'appelez-vous des lumières ?

R. Les étoiles et les planètes.

D. Combien y a-t-il d'étoiles ?

R. Elles ne peuvent se compter.

D. Combien y a-t-il de planètes ?

R. Sept qui sont : le Soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus et Saturne; il y en a une huitième autre appelée Herschell, du nom de celui qui l'a découverte il y a maintenant vingt-cinq ou trente ans.

D. Quelle est la plus grande parmi les planètes ?

R. Le Soleil.

D. A quoi sert le soleil ?

R. A éclairer la terre, à faire naître les herbes et les animaux, à les faire vivre et grandir depuis le commencement du monde; le soleil éclaire les hommes et

behar den beçala eçarria da, guretçat abantailos içaiteco; gorago balitz, lurra ecin bero leçake; beherago balitz, erre leçake, bai gu ere.

G. Certaco cerbitçatcen da oraino iguzkia?

I. Orenez, egunez, astez, hilabethez, sassoinez, urthez eta mendez, guiçonen biciaren erreglatceco.

G. Cer da orena?

I. Hura da demboraren iraupen bat, ceina partitcen baita bietara oren erdiaren eguiteco, edo lauretara oren laurdenaren eguiteco, edo hirurhogoi phartetara ceinac deitcen baitira minutac.

G. Cembat oren tu egunac?

I. Hogoi eta laur, juntatuz gabazcoac.

G. Cembat egun dire urthean?

I. Hirur ehun eta hirur hogoi eta bortz.

G. Cembat hilabethe dire?

I. Hamabi.

G. Eta aste urthean?

I. Berrogoi eta hamabi.

G. Cer da mendea?

I. Hura da ehun urthetaco dembora.

G. Cembat sassoin dire urthean?

I. Laur : hala-nola, primadera, uda, udaskena eta negua.

G. Norc landatu çuen lehenbicico mahastia?

I. Noëc.

G. Noëc içan çuen haurric?

I. Içan çuen hainitz; bainan lehenbicico liburua ez

a été placé précisément comme il fallait pour nous être profitable : s'il était plus haut, il ne pourrait réchauffer la terre; s'il était plus bas, il la brûlerait et nous aussi.

D. A quoi sert encore le soleil?

R. A régler la vie de l'homme par heures, jours, semaines, mois, saisons, ans et siècles.

D. Qu'est-ce qu'une heure?

R. C'est une durée de temps qui est partagée en deux pour faire une demie, ou en quatre pour faire un quart, ou en soixante parties qui s'appellent des minutes.

D. Combien le jour a-t-il d'heures?

R. Vingt-quatre, y compris celles de nuit.

D. Combien y a-t-il de jours dans l'année?

R. Trois cent soixante-cinq.

D. Combien y a-t-il de mois?

R. Douze.

D. Et de semaines dans l'année?

R. Cinquante-deux.

D. Qu'est-ce qu'un siècle?

R. Une époque de cent ans.

D. Combien y a-t-il de saisons dans l'année?

R. Quatre, à savoir le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

D. Qui a planté la première vigne?

R. Noé.

D. Noé avait-il des enfants?

R. Il en avait beaucoup, mais le premier livre ne

da mintço hirurez baicic, ceinac baitira principalki Sem, Cham eta Japhet.

G. Erran diçadaçu Noëren cein haur içan cen gure aita?

I. Iaphet.

G. Noëren haurrac bethi elkharrekin egon ciren?

I. Ez, bereci ciren Babelen dorrea ecin akhabatu çutenean; eta bacotchac bere aldetic pentsatu çuen joatea; Chamen umeac joan ciren orienteco alderat, Japhetenac occidentecorat, eta Semenac guelditu ciren Assur deitcen cen lekhuan.

G. Erran diçadaçu cein aldetan dira Europa eta munduaren bertce pharteac?

I. Europa nortean da, Afrika eguerdian, Asia orientean, eta Amerika occidentean.

G. Aditu dut badela lekhu bat, ceintan iguzkia gure ganic hurbilago baita, eta ceintan eguiten baitu bero bat ecin jasanezcoa?

I. African eta Asiaren eguerdico phartean da, bainan bero hura ez da ecin jassanezcoa; direnaz gueroz lekhu hartan yendeac hura yassaiten dutenac : hala African eta Amerikan sortcen direnac bero eguiten duen lekhuetan ongui ekhartcen dire bainan campotarrac eritcen dire.

G. Aditu dut oraino badela lekhu bat, behinere uriric eguiten ez duena edo arraroki?

I. Bai, Egiptoan da : hargatic hainitz bero eguiten du. Jaincoac, ceinac ez baitçuen nahi uriric eguin ce-

parle que de trois qui sont les principaux, Sem, Cham et Japhet.

D. Dites-moi, quel enfant de Noé fut notre père?

R. Japhet.

D. Les enfants de Noé demeurèrent-ils longtemps ensemble ?

R. Non, ils se séparèrent qnand ils eurent achevé la tour de Babel, et ils pensèrent à aller chacun de son côté : les enfants de Cham allèrent du côté de l'Orient, ceux de Japhet à l'Occident et ceux de Sem restèrent dans un lieu qui s'appelait Assur.

D. Dites-moi de quel côté se trouvent l'Europe et les autres parties du monde?

R. L'Europe est au nord, l'Afrique au midi, l'Asie à l'orient et l'Amérique à l'occident.

D. J'ai entendu (dire) qu'il y a un lieu où le soleil est plus près de nous et où il fait une chaleur insupportable ?

R. Il est dans la partie méridionale de l'Afrique et de l'Asie, mais cette chaleur n'est pas insupportable, puisque il y a des gens dans ce lieu qui la supportent; ainsi ceux qui sont nés en Afrique et en Amérique se portent bien dans les endroits où il fait chaud, mais les étrangers y sont malades.

D. J'ai entendu (dire) encore qu'il y a un autre lieu où il pleut jamais ou rarement.

R. Oui, c'est en Égypte : pour cela, il y fait très chaud. Dieu, qui n'a pas voulu qu'il y pleuve, a mis

çan, eman içan du arribera handi bat, Nil deitcen dena; urthe guciez atheratcen da bere ohetic eta estaltcen tu Egiptoco lur guciac, hainitz hilabethez; eta miragarri dena, Nilgo urec berekin eremaiten duten lurren gainerat ichtil bat, ceinac eçartcen baititu gauça eccelenten ekhartceco heinetan.

G. Nahi nuke jakin nondic heldu den uria?

I. Itsasso, arribera, eta bertce lurraren gainean diren ur gucietaric.

G. Trufatcen cira : nola igan daiteke cerura itsassoan eta arriberetan den ura?

[I.] Erranen derautçut: uria formatcen da batçuetan arriberen gainean ikhusten ditutçun lanhoez, erran baititeke khea dela. Bada, khea iduritcen çautçun gauça hura da uraren pharteric mehena, ceina deitcen baita Baphorea, eta ceina baita hainitz sarkarria; bada, iguzkiaren berotassunac tiratcen tu bethi uraren pharteric finenac; altchatcen dira airean, baphoretan, eta aireac atchikitcen tu hainitz ez denean; bainan noizetare baita quantitate handi bat, aireac ez ditçake guehiago jassan, urac lehertcen du airea, eta erortcen da uritan lurraren gainerat.

G. Erran diçadaçu orai cembat miracuilu diren munduan?

I. Ez daitezke kondu : ecic inguratcen gaituzten gauça guciac miracuilu dire, eta Jainco baten içaitea erakhusten deraucute; bainan badire çazpi guiçonen escuz eguinac.

une grande rivière qui s'appelle le Nil; tous les ans, elle sort de son lit et couvre toutes les terres de l'Égypte pendant beaucoup de mois; et, ce qui est admirable, c'est que les eaux du Nil apportent avec elles sur les terres un engrais qui se répand et fait porter des choses excellentes.

D. Je voudrais savoir d'où vient la pluie?

R. De la mer, des rivières et de toutes les autres eaux qui existent sur la terre.

D. Vous vous moquez : comment l'eau qui est dans la mer et dans les rivières pourrait-elle monter au ciel?

R. Je vous le dirai : la pluie est formée quelquefois par les brouillards que vous voyez sur les rivières; on dirait que c'est de la fumée. Mais cette chose qui pour vous ressemble à de la fumée est la plus subtile partie de l'eau qu'on appelle vapeur et qui est très resserrable; mais la chaleur du soleil attire toujours les parties les plus fines de l'eau, les élève dans l'air en vapeurs et l'air les retient quand il n'y en a pas beaucoup; mais aussi lorsqu'il y en a une grand quantité, l'air ne peut plus les supporter, l'eau traverse l'air et tombe en pluie sur la terre.

D. Dites-moi maintenant combien il y a de merveilles dans le monde?

R. On ne peut les compter, car toutes les choses qui nous entourent sont des merveilles et nous montrent l'existence d'un Dieu; mais il y en a sept faites de la main des hommes.

G. Erran detçagutçu?

I. Asian, Babiloniaco murruac eta baratceac; Egiptoan, Alexandriaco dorrea, Mausoleren thomba, Rhodesco colossa, Ephesan Dianaren templua, Cretaco irlan Minossen labyrintha, eta Egiptoco pyramideac.

G. Erran deçaguçu cer ciren Babiloniaco murruac eta baratceac, miracuiletaric bat?

I. Babiloniaco murruac inguratcen çuten hiri hura, munduco Emperadoretassunic çaharrenaren capitala; murru harc baçuen lucean berrogoi eta hàmar milla, eta berrehun pia goran, eta largoa cen nun sei carrossa passa baitcitazkeyen bat bertcea deinatu gabe. Babiloniaco baratceac içan dire obra bat haren murruac beçain miragarria.

G. Explica dieçaguçu cer cen Alexandriaco dorrea, eta norc eguin araci çuen?

I. Içan cen erregue bat, Ptolomeë deitcen cena, ceinac eguin araci baiçuen marbolezco dorre bat hain ederra nun çazpi miracuiluetaric bat deithu baitçuten : ecartcen çuten dorre haren gainean argui bat Pharos deithu çutena untcien abertitceco; eta gueroztic Pharos deithu tuzte gavaz itsassoan direnentçat arguia ecartcen tuzten lekhu altchatuac.

G. Explica diçadaçu cer cen Mausoleren thomba?

I. Bacen Caria Asia ttipieneco erressuma ttipi batetaco erreguina bat Arthemisa deitcen cena, bere senhar Mausolea hainitz maite çuena. Mausolea hil cen, eta

D. Dites-les-nous.

R. En Asie, les murs et les jardins de Babylone, en Égypte la tour d'Alexandrie, le tombeau de Mausole, le colosse de Rhodes; à Éphèse, le temple de Diane; dans l'île de Crète, le labyrinthe de Minos; et les Pyramides d'Égypte.

D. Dites-nous ce qu'étaient les murs et les jardins de Babylone, l'une des merveilles?

R. Les murs de Babylone entouraient cette ville, la capitale du plus vieil Empire du monde; ce mur avait de long cinquante mille pieds et deux cents de haut; et il était assez large pour que six voitures pussent y passer sans se gêner l'une l'autre. Les jardins de Babylone étaient une œuvre admirable comme ses jardins.

D. Expliquez-nous ce qu'était la tour d'Alexandrie et qui la fit faire.

R. Ce fut un roi appelé Ptolémée qui fit faire une tour de marbre si belle qu'on l'appela l'une des sept merveilles; on mettait sur cette tour une lumière appelée phare pour avertir les navires; et depuis on appelle phares tous les lieux élevés où l'on met de la lumière pour ceux qui sont sur la mer pendant la nuit.

D. Expliquez-nous ce qu'était le tombeau de Mausole.

R. Il y avait une reine d'un petit royaume de la petite Asie, la Carie, nommée Artémise, qui aimait beaucoup son mari Mausole. Mausole mourut et la reine

erreguinac eguin araci cioen thomba eder bat; eta gueroztic Mausoleac deithu tuzte hilen orhoitçapenaren ohoratceco eguiten diren obrac. Bainan, nahiz Arthemisac eguin araci çuen thomba ederra cen, etçuen asqui aurkhitu bere senharraren hautsen errecibitceco : nahastekatcen cituen egun guciez bere çopa eta arnoarekin : eta hola arras iretsi cituen.

G. Erraguçu cer cen Rhodesco colossa?

I. Rhodesco colossa cen metalezco potret bat, guiçon handitassun icigarri batetaco baten figura çuena. Rhodesco hirico portuaren sartcean cen icen hortaco irlan; hain gora cen, eta haren çangoac harroca elkhar ganic hain urrua cirenen gainean phausatuac, nun untciac bela bethean passatcen baitciren çangoen artetic : aurtikhia içan cen lur ikhara batez.

G. Erradaçu cerc eguinarazten duen lur ikhara?

I. Lurpeco su handi batçuc, edo lurrean cerratuac diren haice batçuc, ceinec enfort eguiten baitute atheratceco, eta batçuetan bide bat idekitcen baitute, atheratcen baitira eta hedatcen.

G. Aditu dut badirela lekhu batçu, eta particularki Europan, ceintan aurkhitu baitira su egotzten mendi handi batçu : nola deitcen tuzte hec?

I. Deitcen tuzte volcanac.

G. Nola deitcen tuzte volcan hec diren lekhuac?

I. Bada bat Italian, Naples deitcen den hiri baten

lui fit faire un beau tombeau ; et depuis, on appelle mausolée les ouvrages construits pour honorer le souvenir des morts. Cependant, quoique le tombeau qu'avait fait faire Artémise fût beau, elle ne le trouva pas suffisant pour recevoir les cendres de son mari ; elle en faisait mêler tous les jours avec son potage et avec son vin, et les avalait ainsi.

D. Dites-nous ce qu'était le colosse de Rhodes.

R. Le colosse de Rhodes était une statue de métal qui avait la figure d'un homme d'une grandeur terrible. Il était à l'entrée du port de la ville de Rhodes, dans l'île de ce nom ; il était si grand et ses pieds étaient posés sur des rochers qui étaient si loin l'un de l'autre que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes ; il fut renversé par un tremblement de terre.

D. Dites-moi ce qui cause les tremblements de terre.

R. De grands feux souterrains ou des vents renfermés dans la terre qui font des efforts pour sortir et souvent s'ouvrent un chemin, sortent et se répandent.

D. J'ai entendu (dire) qu'il y a des endroits, et particulièrement en Europe, où l'on trouve de grandes montagnes qui jettent du feu : comment les appelle-t-on ?

R. On les appelle des volcans.

D. Comment appelle-t-on les endroits où sont ces volcans ?

R. Il y en a un en Italie, à côté de la ville qui

aldean; Vesuva deitcen den mendi handi baten gainean da. Bada bertce bat Sicilaco irlan Etna deitcen den mendi baten gainean; eta bertce but Islandaco irlan, Heclaco mendiaren gainean.

G. Bihur gaiten çazpi miracuiluetarat; cer cen Dianaren temploa?

I. Dianaren temploa cen, Ephesaco hirian, Asiaco heguietan, Diana Jaincossari contsecratua içan cen edificio eder hura; Herostrate astrugaitçac, istorioan famos errendatcen gatic, erre çuen.

G. Erradaçu cer cen Minossen labyrintha?

I. Hura cen etche bat, halaco guisaz eguina nun han sarthuz gueroz ez baitçaitakeyen guehiago athera ez bere bidea aurkhi; ecic bacen mila itçul inguru. Dedalec eguin çuen labyrintha hura, eta cen Cretaco irlan.

G. Erraguçu cer ciren Egiptoco pyramideac?

I. Egiptoco pyramideac ciren obra famatu batçu, laur mila urthe baino guehiago duela eguinac, ceinac agueriac baitira oraino Caira handiaren aldean; Egiptoco Erregueen ehortz lekhutçat cerbitçatcen ciren, hogoi urthe eman çuten handienaren eguiten; eta emplegatu cituzten hirur ehun eta hirur hogoi eta sei mila languile, diote ez cela deus gosta languilen janhariaren despendioentçat baicic, ceinac igan baitciren hemeçortci ehun talentutara, ceinec eguiten baitute laur ehun mila libera sterlinken inguruna.

G. Erradaçu orai hea Francia bethi errepublica içan cenetz?

s'appelle Naples : il est sur une grande montagne qui s'appelle le Vésuve. Il y en a un autre dans l'île de Sicile sur la montagne qui s'appelle l'Etna, et un autre dans l'île d'Islande sur la montagne de l'Hécla.

D. Revenons aux sept merveilles : qu'était-ce que le temple de Diane?

R. Le temple de Diane était ce bel édifice consacré à la déesse Diane, dans la ville d'Éphèse, sur les rivages de l'Asie ; le fou Hérostrate le brûla pour se rendre fameux dans l'histoire.

D. Dites-moi ce qu'était le labyrinthe de Minos?

R. C'était une maison faite d'une façon telle qu'après y être entré on ne pouvait plus en sortir ni trouver son chemin, car il y avait mille tours et détours. Dédale avait fait ce labyrinthe et il était dans l'île de Crète.

D. Dites-nous ce qu'étaient les pyramides d'Égypte.

R. Les pyramides d'Égypte étaient des œuvres fameuses faites il y a plus de quatre mille ans et qui sont encore apparentes près du Grand-Caire. Elles servaient pour lieu de sépulture des rois d'Égypte. On mit vingt ans pour construire la plus grande et on employa trois cent soixante-six mille ouvriers; on dit qu'elle ne coûta rien que les frais de nourriture des ouvriers qui montèrent à dix-huit cents talents qui font environ quatre cent mille livres sterling.

D. Dites-moi maintenant si la France a toujours été en République.

I. Ez, Erregueëz gobernatua içan cen.

G. Cer da Errepublika bat?

I. Errepublika bat da estatu bat hainitz presunez gobernatua; ecic, estatu batetan ez denean presuna choil bat baicic gobernatcen duenic, estatu hura deitcen dute monarchia.

G. Franciac cembat erregue içan cituen?

I. Hirur hogoi eta bortz, monarchia establituz gueroz.

G. Cein içan cen Francessen lehen erreguea?

I. Pharamond.

G. Erradaçu errepublika çaharren nombrea eta non ciren?

I. Içan ciren laur : Athena, Sparta deithua orobat Lacedemonia; hauc biac Grecian ciren; Erroma Italian, eta Carthage African.

G. Cein içan ciren errepublika horietako legue-emaileac?

I. Solon Athenaco, Licurga Spartaco, eta Brutus Erromaco.

G. Ez ciren hirur ehun Sparciatar chahutu hain glorioski Thermopiletaco passayan?

I. Bai, Leonidassen guidaren azpian, Xercès Persaco erregueren armada handien contra. Erraten diote armada hain handia cela, nun iguzkia itçalia içanen baitcen heyen fletchen ussutassunaz : hambat hobe, ihardetsi çuen Leonidassec; itçalean batailatuco guira. Thermopiletara cirenean, Sparciatarrac guducatcen

R. Non, elle a été gouvernée par des rois.

D. Qu'est-ce qu'une République ?

R. Une République est un État gouverné par beaucoup de personnes; car, dans un État, quand il n'y a qu'une personne qui gouverne, on appelle cet État monarchie.

D. La France, combien de rois a-t-elle eus ?

R. Soixante-cinq, depuis l'établissement de la monarchie.

D. Quel a été le premier roi des Français ?

R. Pharamond.

D. Dites-moi le nom des Républiques anciennes et où elles étaient.

R. Il y en avait quatre : Athènes, Sparte également appelée Lacédémone, toutes les deux en Grèce; Rome en Italie, et Carthage en Afrique.

D. Quels étaient les législateurs de ces Républiques?

D. Solon d'Athènes, Lycurgue de Sparte et Brutus de Rome.

D. Trois cents Spartiates ne furent-ils pas si glorieusement écrasés dans le passage des Thermopyles ?

R. Oui, sous la direction de Léonidas, contre la grande armée de Xercès, roi de Perse. On disait que l'armée perse était si grande que le soleil était caché par l'abondance de ses flèches : « Tant mieux, répondit Léonidas, nous combattrons à l'ombre. » Quand ils furent aux Thermopyles, les Spartiates se battirent

dira lehoinac beçala hamar aldiz handiago cen armada buten contra; nombreaz lehertuac, chahutcen dira bat choilki escapatu gabe: bainan curayezco exemplu horrec salbatu çuen Grecia, hormaraciric ikharaz Xercés, beroaraciric errepublicanoen curayea, eta hauyer elkhargana biltceco dembora emanic.

G. Erradaçu cer den passaya bat?

I. Passaya bat da itsasso batetic bertce bateraco bidea.

G. Erradaçu cer diferentcia den itsasso, arribera eta ainciren artean?

I. Itsasso bat da ur kantitate handi bat bere ohetic atheratcen ez dena, eta kurritcen ez duena arriberec beçala.

G. Aditu dut bizkitartean itsassoa ohetic edo lekhutic atheratcen cela; explica daçu hori?

I. Itsassoa, egunean bietan atheratcen da bere ohetic eta han sartcen da : harrec ez du behinere faltatcen. Badakite ere justuki cer orenez : eta hori deitcen da itsassoaren gora behera.

G. Norc atherarazten du itsassoa hola bere ohetic?

I. Ilharguiac, ceinac tinkatcen baitu airea; aire harc tinkatcen du bere aldian itsassoa, eta atherarazten da alde gucietaric.

G. Bainan ilharguiac nola tinka deçake; ez da argui handi bat baicic?

I. Trompatcen cira : ilharguia gurea beçala lur bat da, iguzkiaren arrayoac errecibitcen ditu, eta harc idu-

comme des lions contre une armée qui était dix fois plus nombreuse qu'eux; écrasés par le nombre, ils succombèrent sans qu'il en échappât un seul; mais cet exemple de courage sauva la Grèce, glaça d'effroi Xercès, réchauffa le courage des républicains, tout en leur donnant le temps de se réunir les uns avec les autres.

D. Dites-moi ce qu'est un passage.

R. Un passage, c'est le chemin d'une mer à l'autre.

D. Dites-moi quelle différence il y a entre mer, rivière et lac ?

R. La mer est une grande quantité d'eau qui ne sort pas de son lit, et qui ne court pas comme les rivières.

D. J'ai entendu (dire) cependant que la mer sort de son lit ou de sa place; expliquez-moi cela.

R. La mer sort deux fois par jour de son lit et y rentre; cela ne manque jamais. On sait même exactement à quelle heure, et cela s'appelle la haute et la basse-mer.

D. Qui fait ainsi sortir la mer de son lit ?

R. La lune qui presse l'air ; cet air à son tour presse la mer et la fait sortir de tous les côtés.

D. Mais comment la lune peut-elle la presser ; ce n'est qu'une grande lumière ?

R. Vous vous trompez; la lune est une terre comme la nôtre; elle reçoit les rayons du soleil, et c'est cela

riarazten dautçu argui handi bat beçala. Bainan erranen dautçut gu garen lurra airean dela, eta bethi itçultcen dela : horra cerc emaiten daizcun eguna eta gava. Lurrac hogoi eta laur oren emaiten du itçultcen; noizetare erakhartcen baikitu iguzkiari bis-à-bis, eguna dugu; eta noizetare erakhartcen baikitu bertce alderat, gava dugu.

G. Uste nuen iguzkia itsassoan etçaten cela?

I. Iguzkiac bethi arguitcen du; etçaten da guretçat; erran nahi da ikhustetic guelditcen guirela. Bainan dembora berean jaikitcen da Amerikako populuentçat, erran nahi da bere aldian haren ikhusten hasten direla; bada çaharrec etçuten America eçagutcen, etçakiten lurra biribila dela eta inguruna gucian habitatua dela.

G. Erradaçu nondic atheratcen diren arriberac?

I. Ordinariozki mendietaric atheratcen dira arribera badoha bethi bertce arribera bat aurki arteo ceintan galtcen baita; bainan ez badu bere bidean aurkhitcen arriberaric eta joaten bada itsassoraino, orduan deitcen dute fluvioa. Fluvioa da arribera handi bat, ceinac eremaiten baitu ordinariozki bere icena itsassoraino. Aincira da itsasso ttipi bat beçala, ecic hango urac ez du kurritcen.

BEAUMONT.

---

qui la fait ressembler à une grande lumière. Mais je vous dirai que la terre sur laquelle nous sommes est dans l'air et qu'elle tourne toujours : c'est ce qui nous donne le jour et la nuit. La terre est vingt-quatre heures à tourner; lorsqu'elle nous conduit en face du soleil, nous avons le jour; et lorsqu'elle nous conduit de l'autre côté, nous avons la nuit.

D. Je croyais que le soleil se couchait dans la mer?

R. Le soleil éclaire toujours : il se couche pour nous, c'est-à-dire que nous cessons de le voir; mais en même temps, il se lève pour les peuples de l'Amérique, c'est-à-dire que de leur côté ils commencent à le voir; mais les anciens ne connaissaient pas l'Amérique; ils ne savaient pas que la terre est ronde et qu'elle est habitée presque en totalité.

D. Dites-moi d'où sortent les rivières?

R. Elles sortent ordinairement des montagnes. La rivière va toujours jusqu'à ce qu'elle rencontre une autre rivière dans laquelle elle se perd : mais si elle ne trouve pas sur son chemin de rivière, et si elle va jusqu'à la mer, alors on l'appelle fleuve. Un fleuve est une grande rivière qui conserve ordinairement son nom jusqu'à la mer. Un lac est comme une petite mer, puisque l'eau n'en court pas.

SUR LES NOMS DES ROIS DE ROME

Au temps de Rollin, l'on acceptait sans réserve tout ce que les anciens annalistes nous racontaient des premiers temps de Rome. Le récit du meurtre de Rémus par son frère était considéré comme absolument authentique.

Plus tard, avec Niebuhr, nous entrons dans la voie de la critique à outrance. Aucun souvenir certain ne nous serait, dit-on, resté de la période qui précède la première guerre Punique.

La réaction ne tarde pas à se produire et nous voyons J.-J. Ampère vouloir expliquer les récits de Tite-Live par l'étude des mœurs actuelles de la population romaine.

Chacune de ces trois manières de voir a, sans doute, du bon. Toutefois, on ne saurait les adopter sans beaucoup de réserves.

Si l'on tient compte du degré de puissance et de prospérité atteint par la cité de Romulus avant même l'établissement de la République, il semblera impossible de croire que son histoire ait été tout à fait mise en oubli. D'autre part, la civilisation n'avait point fait

encore assez de progrès pour que bien des fables, bien des légendes controuvées ne se soient mêlées aux souvenirs des événements les plus authentiques. Voyons si la linguistique ne pourra quelquefois au moins nous servir de fil conducteur au milieu de ce dédale.

On a voulu voir par exemple, des noms de divinités dans ceux des anciens rois de Rome, notamment dans celui d'*Ancus Martius*, lequel signifie littéralement « serviteur de Mars ». Nulle appellation, on en conviendra, qui convienne moins à une divinité que celle-là. L'idée de dieu et de serviteur ne semblent pas, à première vue, des plus compatibles.

Nous pouvons même aller plus loin. Il y a lieu de penser que plusieurs, au moins, des noms de ces antiques monarques constituent simplement des surnoms. Peut-être quelque motif religieux s'opposait-il à ce que l'on appelât les rois, après leur mort, de la même façon qu'on le faisait lorsqu'ils étaient encore de ce monde. C'est ainsi qu'en Chine l'on ne connaît le nom véritable de l'empereur qu'après son décès. Celui par lequel on le désigne de son vivant n'est point le véritable.

Nous savons, en tout cas, par le discours souvent cité de l'empereur Claude, que Servius Tullus, qui était Étrusque comme son maître, *Cœlius Vibenna*, s'appelait, en réalité, *Mastarna*. Nous nous demanderions si *Servius* ne serait pas à *Servus* dans le même rapport

que *Claudius* à *Claudus*. D'autre part, *Tullus* ne se rattache-t-il pas à la même racine que *Tollere* « enlever »? On pourrait être tenté de voir dans ce terme un équivalent du terme arabe *Ghazi* « qui fait une razzia». C'est, on le sait, le titre que prennent les sultans lorsqu'ils ont déclaré la guerre.

Servius Tullus se rendrait donc assez littéralement par « guerrier de condition servile ». La tradition rapporte que Servius était *Servâ Ocriculanâ natus*. Cela ne l'aurait pas empêché de devenir roi de Rome, puisqu'alors la couronne y pouvait passer bien plutôt pour élective qu'héréditaire. D'ailleurs, la tradition nous représente une partie notable de la population de cette cité, à savoir les *Luceres*, comme étant d'origine toscane. Le désir d'être gouvernés par un homme de leur race a bien pu les faire passer sur son extraction servile. Enfin, Mastarna se présentait quelque peu en conquérant et la force matérielle dont il disposait contribua sans doute à le faire accepter même du patriciat.

Passons maintenant au premier roi de Rome. Son nom, ou plutôt son surnom de *Romulus* signifiait simplement « le Romain ». La finale *ulus*, en ancien latin, possédait souvent une valeur ethnique, comme le prouvent les exemples de *Rutulus*, *Apulus*, *Siculus*. Il était tout naturel qu'on ait ainsi désigné le chef d'origine albaine qui fit une seule cité, un seul État des villages occupant alors la région des sept collines.

D'autre part, *Rémus* nous semble bien n'être que la traduction étrusque du latin *Romulus*. Ne trouvons-nous pas dans l'inscription de Corneto le terme de *Romain* rendu en langue toscane par *Rumaχ*? Le passage de ce mot de *Rumaχ* à celui de *Rémus* n'offre sans doute rien de bien étrange au point de vue phonétique.

Voyons donc simplement dans le récit des démêlés de Romulus avec son frère, l'écho des luttes qui éclatèrent à Rome même entre les éléments latin et étrusque. Chacun d'eux voulait acquérir la prépondérance. N'oublions pas qu'à cette époque la vallée du Tibre devait être constamment traversée par des bandes parties des cités de la Toscane, de la Sabine, du Latium proprement dit. L'influence exercée par les Étrusques jusque dans le pays des Volsques s'y accuse par un certain nombre d'inscriptions rédigées dans la langue de ces envahisseurs et que l'on y a retrouvées. On sait bien qu'en Campanie, dont les indigènes ne leur opposèrent pas, sans doute, autant de résistance que les habitants de l'*Agro Romano*, les Rasénas ou Étrusques avaient fondé une confédération de douze cités sur le modèle de celles des rives de l'Arno et de la Cisalpine.

Laissant de côté Numa-Pompilius, dont le personnage fabriqué de toutes pièces nous cache peut-être le souvenir d'une période où l'élément sabin fut prépondérant à Rome, nous dirons seulement un mot des Tarquins.

Leur nom, évidemment étrusque (*Tarchnas*) indique assez d'où ils étaient venus. On a voulu le rendre littéralement par « habitant de Tarquinies ».

Nous ignorons jusqu'à quel point cette traduction est exacte. Il finit, sans doute, par s'appliquer à bien des personnages nés dans d'autres villes. C'est ainsi que chez nous les noms patronymiques Langlois, Lallemand désignent des personnages dont les premiers ancêtres ont pu venir de l'autre côté du Rhin ou de la Grande-Bretagne, mais dont la famille n'est pas sortie de France depuis bien des générations.

Comte de CHARENCEY.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

PIERRE D'URTE, DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

Il a été question plusieurs fois dans cette *Revue* de Pierre d'Urte, « ministre du S. Évangile », dont les manuscrits basques sont conservés en Angleterre dans la bibliothèque des Lords Macclesfield, à Shirburn. Découverts ou plutôt retrouvés en 1884 par M. John Rhys, le celtisant bien connu, ces manuscrits et leur auteur attirèrent immédiatement l'attention des savants spécialistes. Le prince L.-L. Bonaparte alla voir les manuscrits à Shirburn ; il s'imagina, sur la foi du titre que se donnait P. d'Urte, que ce devait avoir été un contemporain de Jeanne d'Albret et, dans cette hypothèse, les traductions basques lui parurent remarquablement peu différentes de la langue actuelle de Saint-Jean-de-Luz.

Mais je me souvins avoir vu ce nom, d'Urte, cité à une époque plus moderne. Le recueil de versions du *Pater* en diverses langues, publié à Londres en 1715 sous la direction de D. Wilkins aux frais et par les soins de Chamberlayne, contient trois traductions basques : la première est copiée dans Liçarrague, la troi-

sième est « dans le style des habitants de Saint-Jean-de-Luz » ; la seconde est en souletin, mais par une erreur évidente de Wilkins, il est dit qu'il doit cette dernière à un Basque éminent, Pierre d'Urte. D'Urte n'avait évidemment pu fournir que la seconde. Quoi qu'il en soit, Pierre d'Urte vivait encore en 1715 et il était en Angleterre à cette époque ; il s'agissait donc très probablement d'une victime de la révocation de l'édit de Nantes.

Sur ces indications, le vénérable M. J. Nogaret, alors pasteur à Bayonne, eut l'idée toute naturelle de rechercher ce Pierre d'Urte à Saint-Jean-de-Luz même. Le nom n'y existe plus. Consulté, le secrétaire de la mairie ouvrit au hasard un des vieux registres de l'état civil et tomba précisément sur l'acte de baptême d'un nommé Jean d'Urthe, né le 15 février 1640 ; sans plus ample informé, il communiqua cet acte à M. J. Nogaret. Il me parut immédiatement que, outre la différence du prénom, ce ne pouvait être là le P. d'Urthe que nous cherchions : il aurait eu ainsi soixante-quinze ans en 1715. Je me rendis donc moi-même à Saint-Jean-de-Luz où je parcourus page par page tous les vieux registres de baptêmes, mariages et sépultures. Je trouvai beaucoup d'actes concernant la famille d'Urte (urte, ourte, ourthe, urthe) ; dans l'un d'eux, un baptême du 14 avril 1669, le parrain était « Betri d'Ourte, escolier, demeurant en sa maison de Betry Esqueraren Semearen etchea » ; mais cette maison,

comme d'autres actes nous l'apprennent, était celle d'un nommé Betry Canonier, dont la femme s'appelait Marie d'Urthe. Il est probable que ce Canonier était l'oncle par alliance de l'écolier Pierre d'Urte. Or, il y avait eu précédemment deux autres baptêmes d'enfants nommés Pierre d'Urthe, nés l'un le 1er janvier 1664, et le second le 13 février 1668, tous deux fils de Jean d'Urthe, charpentier, et de Marie Camino. Le premier, dont le parrain était Pierre ou Betri Canonier, pouvait être le « ministre » de 1715 ; du moins aucun autre acte ne pouvait mieux lui convenir. Toutefois, j'avais et j'ai encore des doutes : un enfant de cinq ans était-il déjà « écolier » ? De plus, en 1688, il n'aurait eu que vingt-quatre ans : c'est peu pour avoir été prêtre, pour s'être fait protestant et pour avoir émigré ; enfin, comme on le verra tout à l'heure, en 1717, il aurait été « in years » et je ne crois pas que cette indication convienne à un âge de cinquante-trois ans. Il est très probable néanmoins que l'écolier de 1669 est bien le personnage qui nous occupe ; il pouvait avoir de dix à quinze ans ; mais où était-il né ? On sait avec quelle insouciance les prêtres tenaient les registres de l'état civil.

Quoi qu'il en soit, nous en étions là de nos recherches, lorsque M. Llewelyn Thomas, — qui vient si malheureusement de mourir, — entreprit, en 1893, la publication de la *Genèse* et de l'*Exode* traduits par d'Urte ; il découvrit dans la *France protestante* de Haag

(2e édition par H. Bordier), au milieu d'une liste de réfugiés en Angleterre ayant reçu des secours d'argent, la mention suivante : « Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, prêtre converti, avec femme et enfant, 15 l., 1706 » ; 15 l. c'est-à-dire 15 livres sterlings (375 fr. actuels).

Le rev. M. W. Osborn B. Allen, ancien vicaire de Shirburn, secrétaire de la Society for promoting christian knowledge, vient de découvrir de nouveaux renseignements. Il a trouvé dans les archives de cette Société les registres, allant de 1717 à 1721, de la Commission nommée le 2 avril 1717 par Georges Ier et chargée de distribuer annuellement 400 l. (10,000 fr.) aux pauvres protestants réfugiés. Dans ces registres, le nom de d'Urte figure deux fois et voici en quels termes :

« Réunion du 21 juin 1717. — Pierre d'Urte, de Béarn en France, jadis capucin, âgé (in years) et ayant une femme et un enfant, les commissaires ont été d'avis de lui accorder six livres sterlings. »

« Réunion du 10 octobre 1719. — Que Pierre d'Urte s'est marié sans le consentement des commissaires, ce pourquoi il a été exclu de la dernière distribution, depuis quoi il s'en est allé avec sa fille qu'il avait eue d'une première épouse ; son épouse actuelle n'étant pas une *prosélyte* n'est pas dans les conditions voulues pour avoir droit à la charité des Commissaires. » Avec cette note en marge : « Transcrire ces mots sur la pétition de Mme d'Urte et la lui renvoyer par Cerville. »

Cerville était un des agents salariés des commissaires ; ces commissaires avaient été désignés par l'archevêque de Cantorbéry Wake, l'évêque de Londres Robinson, le lord Chief Justice des procès ordinaires sir P. King, et le lord Chief Justice du Banc de la Reine le baron Parker créé plus tard comte de Macclesfield. M. Allen se demande si ce ne serait pas à ce titre que les mss. de d'Urte sont demeurés en la possession des comtes de Macclesfield; cela est possible quoique ces mss. fassent partie d'un lot de documents celtiques qui ont successivement appartenu à MM. Moses Williams, Lewis Morris, Ed. Llwyd, dr. Ed. Browne, et W. Jones, père de l'orientaliste, qui les légua en 1749 au lord Macclesfield de l'époque. Mais nous savons aussi que Chamberlayne était un des commissaires, ce qui explique que d'Urte ait été en rapports avec lui : il donne le nom de Chamberlayne, dans sa grammaire, comme exemple de noms de famille.

Ainsi Pierre d'Urte avait été capucin. Il y avait un couvent de cet Ordre à Saint-Jean-de-Luz, si je ne me trompe ; il y en avait sûrement un à Bayonne en tout cas, et c'est là qu'il dut prononcer ses vœux. Il est vraisemblable qu'il passa ensuite à un autre couvent dans une région protestante, en Béarn peut-être, où il se convertit aux idées de la Réforme. Quant à son mariage, j'estime qu'il eut lieu seulement en Angleterre, plusieurs années après que d'Urte s'y fût réfugié,

et voici pour quelles raisons. En 1706 et en 1717, on disait qu'il avait un enfant, mais en 1719 il est question d'une « fille » ; il est donc probable qu'en 1719 cette jeune fille avait au moins quinze ou seize ans ; en 1706, elle en aurait donc eu seulement de deux à trois, ce qui laisse supposer que le mariage aurait eu lieu vers 1702 ou 1703 ; la femme de Pierre d'Urte était sans doute une Française, fille de quelque réfugié comme lui. Elle mourut en 1717 ou 1718 et d'Urte épousa probablement alors une Anglaise qu'il paraît avoir abandonnée peu après. La fille de d'Urte ne fut peut-être pas étrangère à cet abandon, car elle devait voir d'assez mauvais œil une belle-mère étrangère. Ce ne sont là que des hypothèses.

Je ne puis m'empêcher en terminant de déplorer la mort prématurée de M. Ll. Thomas, l'éditeur de d'Urte. Une fois de plus, le basque aura porté malheur à ceux qui s'en sont occupés.

Voici le texte de la communication adressée à l'*Athenæum* (n° du 15 mai 1897, p. 651-652) qui a été l'occasion du présent article :

« I should be very glad if you could find room in the *Athenæum* for the following note recently communicated to me by the Rev. W. Osborn B. Allen, one of the secretaries of the Society for Promoting Christian Knowledge. I may mention that M. Allen was formerly Vicar of Shirburn and well acquainted with the treasures of Lord Macclesfield's library, among which must be reckoned D'Urte's Basque manuscripts. The manucripts to which I allude, and to the

existence of which I had the pleasure of calling the attention of Basque scholars in 1884, are three in number: a Basque grammar, a Latin-Basque dictionary on a large scale but only reaching to the word « commotus »; and a Basque translation of Genesis and a part of Exodus. The translation has been edited by the Rev. Llewelyn Thomas, Vice-Principal of Jesus College, and was published by the Clarendon Press in 1894 in their « Anecdota oxoniensia ». This fragment of the earliest translation of the Old Testament into Basque has been printed line for line, and it forms one of the most remarkable volumes of the series. It has been provided with an excellent introduction by the editor, who gave a detailed account of D'Urte's manuscripts, and brought together, with the help of M. Vinson, all the facts then known about the author's life. M. Allen's note, which I give in his own words, will be found to be a valuable addition, through a somewhat sad one, to the precarious history of the Basque proselyte.

« John Rhys.

« S. P. C. K. House, Northumberland Avenue.

« After the revocation of the Edict of Nantes many refugees came to England, and received charitable assistance. William III, Queen Anne, and George I, all gave money of their royal bounty or from public funds for the relief and support of these French protestants. I find among the Archives of the Society for Promoting Christian Knowledge a 'List of the Commissioners appointed for the Relief of the Poor Proselytes' dated April 2nd, 1717. The origin of this Commission is given in « Magnæ Britanniæ Notitia » for 1718 (pp. 293-5), where we read that King George I had « been graciously pleased to allow that the Paymaster of the Pensions for the time being should issue the sum of 400 £. Per annum in such manner and according to such directions as

the Lord Arch Bishop of Canterbury (Wake).... shall give for and towards the relief of poor converts from the Church of Rome, by virtue of which powers the Arch Bishop of Canterbury, the lord Bishop of London (Robinson), the lord Chief Justice of the King's Bench (Baron Parker, afterwards created Earl of Macclesfield), and the lord Chief Justice of the Common Pleas (sir P. King) have agreed to appoint several eminent persons to be Commissioners to the Relief of Poor Proselytes. This explains the issue of the Commission, and as John Chamberlayne F. R. S., the author of the « Notitia» mentioned above, was one of the Commissioners, and also the first secretary, and, for many years, a member of the S. P.C.K., that may explain howe the Copy of the Commission came into the possession of this Society. Their old minute books, which are in many ways curious, cover the period from May 2nd, 1717, to March 7th, 1721. Amongst the names of the those who were relieved I find the following entries :

« Meeting, June, 21, 1717 — Peter D'Urte of Bearne in France, formerly a Capuchin, being in years, and having a wife, and one child, the Comttee one of opinion that he be allowed six pounds. »

« Meeting, October, 10, 1719 — That Peter D'Urte is married without the consent of the Commrs, for which he was excluded in the last distribution, since which heis gone off with his daughter by a former Wife, and his present Wife being no Proselyte is not an object of the charity of the Commissioners. »

This last entry has a note in the margin : « N. B. To endorse these words on Mrs D'Urte's Petition and to return it by Cerville ». Cerville was one of the paid agents of the Commissioners.

From these extracts we may reconstruct something of the life history of Pierre d'Urte. He was a Capuchin monk of

Bearne, who, when converted to the Reformed religion, took to himself a wife, and fled to England. Then apparently his first wife died, and te married again without leave. This was against one of the first standing rules of the Commissioners. Then he seems to have deserted his second wife, and « goes off ».

Did D'Urte's Mss. fall into « Baron Parker's » hands because he was one of the four appointers of the Commissioners ? At least it is curious that the names of the writer and of the owner of the Basque Mss. should both appear in the books belonging long ago to these Commissioners for the relief of poor proselytes. I suppose the wish to translate the Bible into Basque came to P. D'Urte after he left the Church of Rome. The good work which the then began was not finished until prince Lucien Buonaparte took it in hand in our own day. — W. O. B. A. »

Julien VINSON.

SUR LA MUTATION HYPOTHÉTIQUE

DE λ EN ρ DANS LE GREC ANCIEN

Au premier fascicule du tome Xe des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, M. M. Bréal admet, contrairement à M. G. Meyer, la possibilité du changement de λ en ρ pour le grec ancien. J'ai le regret de ne pas être de son avis. Les remarques suivantes à propos des exemples invoqués à l'appui de sa thèse par l'éminent professeur du Collège de France feront voir pourquoi.

ἦλθον· ἔρχομαι

Le sanscrit *rcchāmi* « je vais, je vais vers, j'atteins », montre que le ρ de ἔρχομαι est proethnique.

εἷλον· αἱρέω

αἱρέω « je prends, j'entraîne, j'emporte, je me saisis de », est inséparable au point de vue des radicaux de σαίρω « balayer (écarter, séparer) » et de σύρω « tirer, traîner, entraîner, balayer » ; d'où la preuve du caractère primitif du ρ.

καλύπτω· κρύπτω

L'anglo-sax. *hreafian* (et *hrespan*) « prendre », inséparable du goth. *hlifan*, d'une part ; de l'autre, le lat. *crep-usculum* « obscurité (ce qui couvre, cache, enveloppe) » plaident victorieusement en faveur de l'antériorité du ρ.

ἀμέλγω· ἀμέργω

L'idée première est « tirer, frotter » (cf. fr. *traire*) ; on ne saurait donc en séparer le sansc. *mṛjāmi* « je frotte », ni le

gr. ὀμόργνυμι « j'essuie, je frotte, j'enlève en frottant », ce qui rend certaine l'antériorité du ρ de ἀμέργω.

στέλλω· στρατός

Le rad. sc. *star*, *str* « séparer, écarter, emmener », montre que, si le sens primitif de στρατός est bien « expédition », le ρ y est primitif.

Paul Regnaud.

ÉTYMOLOGIES LATINES

Pasc-Or et *Pot-Ior*

L'adjectif verbal sanscrit *pās* dans *go-pās* « gardeur de vaches », correspond à la fois au lat. *pos* dans *com-pos* et au rad. **pax* que supposent *pasc-o*, *pasc-or*, etc. (cf. *senesc-o* auprès de *senex; disc-o* auprès de *dex*, etc.).

En sansc. même, *pās* (pour * *pāts*, **pākš*) a donné le verbe *pāmi* (*pā*(*s*)*mi*) dont le sens premier ressort avec évidence des expressions telles que RV. VII, 15, 3 *agniḥ... asmān pāto aṅhasaḥ* « qu'Agni nous préserve de l'étreinte (ou de l'angoisse) ». D'une manière générale *pās* signifie donc « qui écarte, qui sépare, qui s'empare, qui met la main sur, qui prend possession de, qui garde pour soi[1], qui garde ».

Par là s'explique du même coup le sens de *pascor* « je garde (un troupeau, etc.[2]) » et de *potior* (dérivé de *potis* qui dérive lui-même de *pos*, **pots*, forme dentalisée à la finale pour **pox*; cf. *past-or* auprès de *pasc-or*) « je possède, je jouis de, etc. ». — S'expliquent aussi de la même manière : sc. *pat-is* « possesseur, maître, mari », *pitar* « maître, père » ; gr. πατ-ήρ, πόσ-ις, pour *ποτσ-ις, « maître » ; lat. *pat-er*, *past-or*, etc.

La différence vocalique qui existe entre le sc. *pas* et le lat. *pos* suppose un antécédent **pōās*, d'où **p*(*v*)*ās* et **poes*, **po*(*e*)*s*,

1. Le composé *com-pesco* » je tiens bon » a conservé le sens primitif.

2. Cf. le radical sc. *rakš* « séparer, prendre, garder, surveiller », où l'évolution significative est exactement semblable.

formes indiquées d'ailleurs par le rad. gr. ποι (ποε) dans ποι-μήν « berger » et dans δέσ-ποίν-α (auprès de δεσ-πότ-ης, maître) « maîtresse » [1].

Paul Regnaud.

1. Ajoutons que l'adj. verbal sc. *spaç* (d'où *paç* dans *paç-yāmi*, je vois) « qui sépare, qui distingue, qui discerne, qui voit » (cf. l'évolution significative du lat. *cerno*) pour **spaks*, comme *pās* est pour **pāks*, est évidemment une variante proethnique des adjectifs verbaux ou des radicaux qui viennent d'être examinés.

ABEL HOVELACQUE

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Dans la notice bibliographique précédemment publiée (t. XXX, 1897, p. 1-51), j'avais oublié deux articles que j'ai retrouvés depuis :

Revue scientifique (revue rose), n° du 18 octobre 1876, p. 424-427 : les Slaves, par A. HOVELACQUE.

Revue scientifique, n° du 6 juin 1885, p. 716-724 : *l'Évolution du langage*, conférence transformiste faite à la Société d'anthropologie, par A. HOVELACQUE.

M. G. Hervé, qui a été le collaborateur assidu d'Hovelacque pendant ces dernières années, m'a signalé les articles ou notes ci-après qui ont paru, sans signature, dans la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie :*

1891 — p. 151-153 : *c. r.* Sayce. Les Hétéens (publication du Musée Guimet); — p. 183 : *c. r.* Sasse. Oever reeusche scheedels ; — p. 218-220 : *c. r.* Tourtoulon. Dialectes de la langue française (avec carte) ; — p. 254 : *c. r.* Publications de la Société d'anthropologie de Gœrlitz ; — p. 315 : *c. r.* Tchakyroglov. Étude sur les Yurukes ; — p. 315-316 ; *c. r.* Aranzadi. El pueblo euskalduna ; — p. 316 : *c. r.* Ernst. Bekannter Sprachen aus der Gegend des Meta und Oberen Orinoco ;

— p. 318-319 : *note*. Bas-allemand et haut-allemand (avec carte) ; — p. 320 : *note*. Les tziganes d'Autriche; — p. 385-386 : *note*. Limite du français et du flamand (avec carte) ; — p. 390 : *note*. Les Slaves de Larisse.

1892 — p. 26-28 : *c. r.* Huxley. Place de l'homme dans la nature, 2e édition ; — p. 28-29 : *c. r.* Wallace. Darwinism ; — p. 29 : *c. r.* Codrington. The Melanesian ; — p. 29-30 : *c. r.* Chantre. Les Aïssores ou Chaldéens émigrés ; — p. 103-104 : *note*. En Irlande ; — p. 105 : *note*. L'areimûdi à Sumatra ; — p. 134 : *note*. Les Juifs de la Russie du S.-O. ; — p. 155-156 : *c. r.* Danielli. Studio craniologico sui Nias ; — p. 156-159 : *c. r.* J. Koula. Costumes slovaques (4 fig.) ; — p. 159 : *c. r.* Brinton. Anthropology ; — p. 173-175 : *note*. Chez les Morlaques ; — p. 175-176 : *note*. Anomalie musculaire chez une divinité grecque ; — p. 273 : *c. r.* Nicolucci. I Celti ; — p. 274-276 : *c. r.* L'évolution du bouddhisme, conférence transformiste de J. Vinson ; — p. 276 : *note*. Anthropologie tchèque ; — p. 299-300 : *c. r.* P. Regnaud. Le Rig-Vêda ; — p. 301 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les noms gaulois en *rix* dans le « de Bello Gallico » ; — p. 311 : *note*. Les sauvages de Malacca ; — p. 311-312 : *note*. Aymaras et Lamas ; — p. 411 : *note*. Crâniologie tchèque ; — p. 412 : *note*. Les caractères sexuels du crâne.

1893 — p. 34-35 : *c. r.* Martin. Ein Beitrag zur osteologie des Alakuf ; — p. 35-37 : *c. r.* Mosker. Anthropologie du Trentin ; — p. 39 : *note*. Les Baskirs ; —

p. 39-40 : *note.* M. P. Regnaud et les néo-grammairiens ; — p. 40 : *note.* Crânes d'un Round-Barrow ; — p. 71 : *note.* La langue basque au Congrès de Pau ; — p. 99 : *c. r.* Bertholon. Phénicien ; — p. 101-102 : *c. r.* Maurel. Anthropologie du Cambodge actuel ; — p. 170 : *c. r.* Danielli. Studi sur i crani bengalesi ; — p. 262-263 : *c. r.* Hoyos Sanz y Aranzadi. Antropologia de España ; — p. 265 : *c. r.* Martin. Zur physische Anthropologie des Feuerlandes ; — p. 268 : *note.* Études de M. Collignon sur les populations de la Charente, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne et de la Haute-Vienne ; — p. 298-300 : *note.* Congrès de Besançon ; — p. 362 : *note.* L'iris au point de vue anthropologique ; — p. 363 : *note.* Crânes de Berneuil (Charente-Inférieure).

1894 — p. 25-27 : *c. r.* Divers : Mac-Donald. Abnormal man ; Cust. African philology ; Bloxam. Index des publications de l'Anthropological Institute ; Atti della Società Romana di Antropologia ; A. Dumont. La natalité à Beaumont-Hague ; A. Hamon. Psychologie du militaire professionnel ; — p. 28 : *note.* Les grands sauriens ; — p. 28-29 : *note.* Histoire ancienne de la population du Caucase ; — p. 31-32 : *notes.* La population des Kourghanes ; renseignements sur les populations du Caucase ; — p. 61-63 : *note.* Commission crâniométrique ; — p. 63-64 : *c. r.* De Tarenetzki. Crâniologie des habitants de Sakhalien ; — p. 64 : *note.* Influence de la race sur le développement physique ; — p. 101-102 : *c. r.* Koganei. Beitrage zur physischen Anthropologie der Ainos ; — p. 156-157 : *c. r.* Danielli.

Cranj ed ossa lunghe dei habitanti della isola d'Engano; — p. 160-163 : *c. r.* De Moschen. Crânes siciliens ; — p. 166-168 : *notes.* Un crâne de l'époque du bronze, le crâne de Nagy-Sap, les Phéniciens, décadence des mœurs, les Tziganes dans le royaume de Hongrie, les populations hawaïennes ; — p. 232-234 : *c. r.* Livi. Resultati antropometrici dei fogli sanitarii delle clasi 1859-1863; — p. 264-266 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les premiers habitants de l'Europe ; — p. 266-268 : *c. r.* Le Morvan illustré ; — p. 414-415 : *note.* Les recrues militaires de la haute Autriche.

1895 — p. 37 : *c. r.* A. B. Meyer und Parkinson. Album von Papua-Typen; — p. 96-102 : *c. r.* A. B. Meyer. Die Philippinen. II. Negritos ; — p. 102-103 : *note.* Les pygmées européens de l'époque néolithique ; — p. 130-133 : *c. r.* d'une communication du Dr Lagneau ; — p. 182-183 : *note.* Fouilles de tumulus à Minot (Côte-d'Or), par H. Corot ; — p. 390-391 : *c. r.* H. von Halder. Skelet-funde in der vorrömischen Hügelgraber Wurtembergs.

1896 — p. 29-31 : *c. r.* Oscar Montelius. La civilisation primitive en Italie; — p. 124-125 : *note.* Incertitude dans la détermination du sexe des crânes ; — p. 221-222: Hovelacque et Hervé. Étude de 55 crânes de la région des Faucilles (avec 2 figures).

Nous demandons de nouveau qu'on nous signale, s'il y a lieu, d'autres omissions ou des erreurs que nous aurions commises.

J. V.

UN FAIT DE LANGAGE ENFANTIN

J'ai dit dans mes *Antinomies linguistiques* que le sujet parlant a tout à la fois et au même moment plus et moins de mots que de représentations conscientes, et que le travail incessant de décomposition et de recomposition auquel il se livre pour rendre son langage adéquat à sa pensée est précisément ce qui constitue l'équilibre instable du langage, en détermine les fluctuations partielles, en assure la permanence générale.

J'ai dit que ce travail n'était nulle part plus sensible que dans le parler enfantin, qui ne diffère de celui de l'adulte que par le degré, non par l'essence, et qui nous révèle ainsi, par une sorte de grossissement, les approximations et les gaucheries du procédé individuel de la parole.

Voici un fait très simple qui illustre la double proposition : il manque à l'enfant observé (5 ans) le mot « reconstruire », et en récompense il se trouve avoir dans la mémoire un mot de trop dont il n'est pas embarrassé de trouver le placement.

Il s'amuse à de menues bâtisses, puis tout à coup,

appelant son grand cousin : « Paul, ma maison est démolie, viens me la *ramolir*. »

L'*a* a été distinctement entendu. Si l'enfant avait dit « remolir », il aurait, comme l'ont fait sans doute et le feront encore bien des enfants, suivi une voie d'analogie tout indiquée ; par cette voie il aurait retrouvé sans effort le sens du latin *mōlīrī*, qu'il ignore et que le français a depuis longtemps perdu. Le fait est curieux évidemment, mais unilatéral. Notre cas, au contraire, met en relief les deux faces de la question.

L'enfant a dit « ramolir ». Comme rien dans la structure du verbe « démolir » ne pouvait l'y provoquer, il faut qu'il ait entendu par ailleurs et vaguement retenu le mot « ramollir », sans y avoir jamais attaché aucun sens précis [1]. Lorsqu'il a formé intuitivement le corrélatif de « démolir », ce mot sans emploi s'est présenté de lui-même à sa pensée pour en tenir l'office ; et, s'il raisonnait sa langue comme un étymologiste, il se serait félicité de la double bonne

1. L'expérience en a été faite, à ma prière, avec beaucoup d'intelligence. On a montré à l'enfant une croûte de pain dur, on lui a demandé ce qu'il y fallait faire, ce qui arriverait si on la trempait, etc., sans parvenir à tirer de lui le mot « ramollir ». A la fin, on le lui a suggéré par la première syllabe, et il l'a prononcé. Mais il le comprenait si peu, qu'un instant après il s'est livré à une débauche d'assonances sur « démolir » et « ramollir » et, directement interrogé sur le sens de « ramollir », il a répondu « refaire, rarranger ».

fortune qui lui fournissait tout à la fois un terme au service de son idée et l'explication toute naturelle d'un terme qui lui était resté jusqu'à présent inintelligible.

V. Henry.

Observation. — On peut citer de nombreux exemples de compositions unilatérales, comme dit M. V. Henry. Je citerai *délumer* employé pour « éteindre », *déprocher* pour « s'éloigner »; ces exemples sont des faits d'observation qui me sont personnels. Du reste, je me propose de publier prochainement une étude complète sur le développement du langage chez un enfant que j'ai été à même d'observer depuis le jour de sa naissance.

J. V.

HISTOIRE

DE LA

PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM

Roman traduit du Malais

sur le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris

Par ARISTIDE MARRE

Quelques mots en guise de préface

Deux des plus grands poètes dont s'honore la France, La Fontaine et Lamartine, aimaient passionnément les contes. C'est La Fontaine qui a dit :

Si Peau-d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.
Le monde est vieux, dit-on : je le crois ; cependant
Il le faut amuser comme un enfant.

Lamartine avait un si grand goût pour l'Orient et ses fictions que ses camarades de collège l'avaient surnommé *le liseur de contes*. Ces deux immortels génies, j'en suis sûr, auraient pris plaisir à lire le conte ou roman malais intitulé : *Histoire de la princesse Djouher-Manikam*. Écrit d'un style simple et naturel, sans apprêt ni recherche, il est célèbre dans

l'Extrême-Orient, ou, comme disent les Malais : *dans les pays sur le vent et sous le vent*.

Les personnages qui figurent dans ce petit roman ne sont point des Malais ; et les faits qui y sont racontés ont pour théâtre, non point des contrées de la Malaisie, mais *Bagdad*, *Damas*, *Bassorah* et *Roum*. C'est pourquoi le savant orientaliste, M. de Hollander, pensait qu'il était de provenance arabe. Il se pourrait fort bien d'ailleurs que le roman de la princesse *Djouher-Manikam* fût simplement l'œuvre originale d'un écrivain malais. Le *Makôta radja-râdja* (la Couronne des rois), l'un des livres les plus importants de la littérature malaise et dont Barthélemy Saint-Hilaire a dit « qu'il suffirait à lui seul pour recommander la langue malaise à l'attention du monde savant », est l'œuvre d'un Malais, *Bokhâri de Djôhore*, bien que tous les récits qu'il renferme soient absolument étrangers aux pays malais. Dans tous les cas, que l'histoire de la princesse *Djouher-Manikam* soit une traduction ou une imitation, le style est bien celui d'un vrai Malais ; et si le fond des inventions a été créé par l'imagination d'un Arabe ou d'un Persan, il est indubitable que la forme du récit est purement malaise.

Le nom de l'héroïne du roman, *Djouher-Manikam*, ainsi qu'il arrive souvent dans la langue malaise, est formé de deux noms juxtaposés de même sens et de deux provenances étrangères, distinctes l'une de l'autre. *Djouher*, en arabe et en persan, signifie *joyau*,

pierre précieuse; et *Manikam*, en sanscrit, en tamoul et en kawi, a le même sens.

En 1845, le professeur de Hollander a publié à Breda le texte malais d'un abrégé de l'histoire de la princesse *Djouher-Manikam*, sans traduction, mais avec de nombreuses notes. Le savant orientaliste néerlandais n'a pas connu l'existence du précieux manuscrit que possède notre Bibliothèque Nationale, catalogué sous le n° 49 *bis* du fonds malais et javanais. Plus heureux, M. Dulaurier a pu se servir de ce manuscrit, et il en a publié une traduction *libre et incomplète* dans les trois livraisons de janvier, mars et avril 1860, de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*. Nous avons fait réimprimer à part cette traduction, sans y rien changer, nous promettant de donner à notre tour une traduction littérale plus complète et plus exacte. C'est cette nouvelle traduction du roman malais que nous donnons aujourd'hui au grand public; puisse-t-il trouver en la lisant autant de plaisir que nous en avons eu à l'écrire !

Aristide MARRE.

Vaucresson, villa Monrepos, le 8 octobre 1896.

Bism'illah er. rhaman er. rahim

HIKAYAT TOUAN POUTRI DJOUHER MANIKAM YANG TERLALOU MACHOUR WARTA-NIA DI.ATAS ANGIN DAN KABAWAH ANGIN ; DEMIKIAN.LAH TCHERITRA.NIA HIKAYAT INI.

Ada sa'orang radja di nagri Bagdad bernama radja *Haroun er.rachid* terlalou amat besar ka.radja.an baginda itou. **Chahadan** lagi sangat takout akan Allah soubhanah wa taala karna baginda itou radja lagi cherif. Satelah bebrapa lama.nia baginda didalam ka.-radja.an itou maka baginda poun hendak pergi naik hadji. Maka radja *Haroun er.rachid* membri titah

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

CECI EST L'HISTOIRE DE LA PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM DONT LA RENOMMÉE EST CÉLÈBRE DANS TOUS LES PAYS SUR LE VENT ET SOUS LE VENT.

Il y avait en la ville de *Bagdad* un roi nommé *Haroun er-Raschid,* souverain d'un vaste empire. C'était un prince qui craignait Dieu le Très-Haut et digne de louanges, car il était roi descendant du Prophète. Après être demeuré quelque temps dans son royaume, il voulut partir pour faire le pélerinage[1]. Alors il s'adressa

1. Au Koran, chapitre II, versets 192 et 193, on lit: « Accomplissez le pélerinage (de la Mecque) et la visite (des lieux saints). Le pélerinage se fera dans les mois que vous connaissez. Celui qui l'entreprendra devra s'abstenir des femmes, des transgres-

kapada segala houloubalang dan mantri baginda demikian titah baginda : « hey segala touantouan mantri.kou dan hamba.kou houloubalang.kou betapa bitchara touan sakalian karna hendak pergi naïk hadji ka bait Allah. » Maka berdatang sembah ḳadli : « ia touankou Chah ạlam sa.ber.nia.lah saperti titah touankou yang mahamoulia itou, tetapi touankou pada bitchara hamba tatkala touankou chah ạlam berengkat nistchaya binasa.lah segala isi dousoun lagi sangat.lah ka.sakit.an segala rayat yang meng.iring.kan touankou chah alam. » Satelah baginda menengar sembah ḳadli itou maka kata baginda « benar.lah bitchara ḳadli itou dan segala mantri.kou dan houloubalang.kou betapa poula bitchara touan sakalian. » Maka ber.diri.lah segala

à ses *houloubalang* et à ses *mantri*[1], et leur parla ainsi : « O vous tous, mes serviteurs, mes *mantri* et mes *houloubalang !* quel est votre avis? Je voudrais partir pour faire le pélerinage à la maison de Dieu[2]. » Le Kâdhi, se prosternant, répondit : « Sire, roi du

sions des préceptes, et de rixes. Le bien que vous ferez sera connu de Dieu. Prenez des provisions pour le voyage. La meilleure provision cependant est la piété. Craignez-moi donc, ô hommes doués de sens ! »

1. Les *mantri* sont les ministres ou conseillers d'État : les *houloubalang* sont les guerriers ou chefs militaires admis dans les conseils des souverains malais.

2. C'est le temple de la *Kaaba*, à la Mecque, dont la fondation est attribuée à Abraham, aidé par son fils Ismaël. Au nombre des cérémonies religieuses pratiquées pendant le pélerinage, était celle de faire sept fois le tour de la *Kaaba*.

mantri dan houloubalang itou serta iya ber.datang sembah demikian sembah.nia : Ia touankou Chah alam hamba sakalian memohoun.kan ampoun be.ribou.-ribou ampoun atas batouḳ kapala hamba sakalian ini, betapa touankou naïk hadji dan siapa yang dapat harap olih chah alam akan memelihara.kan nagri dan atas astana touankou chah alam. » Satelah baginda menengar sembah segala mantri dan houloubalang itou, sa'orang poun tiada me.ridla.kan naïk hadji itou maka baginda poun ber.diam diri.nia menahan emarah.nia. Satelah itou maka baginda poun berangkat lalou masouḳ ka astana.nia. Satelah bebrapa hari antara-nia dengan taḳdir Allah taala hati baginda poun meng.kena sangat hendaḳ naïk hadji djouga; maka baginda poun mem.bri

monde, la volonté de Votre Sublime Majesté est bien juste, mais dans mon opinion, son départ causera la ruine des habitants des campagnes, et ceux des sujets de Sa Majesté qui l'accompagneront auront beaucoup à souffrir ! » Le Prince, après avoir entendu ces paroles, dit: « L'opinion du Kâdhi est loyale, et vous tous mes *mantri* et mes *houloubalang*, dites quel est votre avis? » Les *mantri* et les *houloubalang* se levèrent[1], puis se prosternant, ils parlèrent ainsi: « Sire, roi du monde, nous tous vos serviteurs, nous Vous supplions mille et mille fois de faire descendre Votre pardon sur nos têtes; mais comment Sa Majesté accomplira-t-elle le pélerinage? En qui pourra-t-elle se confier pour proté-

1. L'étiquette, chez les Malais, exige que l'on s'asseye pour saluer toute personne à qui l'on doit le respect.

titah meniourouh meng.himpoun.kan segala oulema' dan alim dan moufti dan segala mantri dan houloubalang. Satelah soudah hadlir samoua.nia maka baginda poun ber.angkat ka baleirong di.hadap olih segala mantri dan houloubalang. Maka titah baginda kapada sa'orang alim, iyalah moufti di nagri Bagdad; maka sembah.nia : « daulat chah alam sabaïk.baïk pekerdja.an chah alam, tetapi ada sadikit dlarourat touankou, karnadjalan sangat djaouh lagi poun tiada siapa yang dapat akan memerentah.kan pekerdja.an hadlirat touankou yang mahamoulia itou. Maka kata baginda itou « **Adapoun** yang kami harap dehoulou Allah kemoudian berkat rasoul.nia, ḳadli.lah kami tinggal.kan inchah' Allah taala kami poun sigra djouga kombali

ger le pays et veiller sur le palais? » Le Prince, après avoir entendu ces paroles de ses *mantri* et de ses *houloubalang*, dont pas un n'approuvait le pélerinage, garda le silence et contint sa colère, puis il partit et rentra dans son palais.

A quelques jours de là, par la volonté de Dieu le Très-Haut, le cœur du prince ressentit plus vivement encore le désir de faire le pélerinage; il donna ordre de rassembler les interprètes de la loi, les savants et les *mouftis*, ainsi que les *mantri* et les *houloubalang*. Lorsqu'ils furent tous présents, le Prince se rendit au *baleirong*[1], et là, devant les *mantri* et les *houlouba-*

1. Le mot *baleirong* est le nom de la grande salle d'audience qui est reliée par une galerie couverte avec le palais (*astana*) des rois malais. C'est un grand pavillon à jour soutenu par des

apabila ber.olih sakala hadji poun baïk.lah. » Maka radja itou poun berlangkap.lah deripada rayat yang meng.iring.kan baginda itou deripada segala bakal.-bakalan pelbagai warna zouwadah. Satelah datang kotika yang baïk maka radja itoupoun berangkat.lah serta dengan permaisouri dan bebrapa dayang.dayang yang prawan dan anakda baginda yang laki.laki yang ber.nama Minbah Chahaz itoupoun serta dengan ayahnda baginda. Maka ada sa'orang anakda baginda itou perampouan bernama touan poutri *Djouher Manikam* di.tinggal.kan baginda, maka ada sa'orang anakda baginda itou prawan menounggoh astana. **Adapoun kata sahib el hikayat** bhawa pada mas a itou tiada.lah siapa yang baïḳ paras.nia deripada touan

lang, il interpella l'un des docteurs; c'était le *moufti* de la ville de *Bagdad*. Celui-ci, se prosternant, dit: « Le pélerinage de Sa Majesté serait une œuvre excellente, mais est-elle d'une absolue nécessité? car le voyage sera très long et il n'y a personne, Monseigneur, qui soit capable de gouverner en la place de Votre Sublime Majesté. » Le Prince répondit: Celui en qui tout d'abord Nous mettons notre confiance, c'est Dieu. Nous espérons ensuite en la bénédiction de son Envoyé. Nous

colonnes. Dans l'intérieur s'élèvent des gradins où s'asseyent les ministres et les officiers d'État, chacun suivant son rang, et au sommet desquels s'élève le trône. Le *Baleirong* est séparé du palais, où habitent les femmes du radja et dont l'accès est interdit. Il sert pour les réceptions publiques, dans les cérémonies d'apparat et les réunions pour la discussion des affaires d'État (Dulaurier).

poutri itou dalam nagri Bagdad sa.bagai.lagi sangat iya takout Allah soubhanah wa taala santiasa malam dan siyang ber.bouat ibadat karna Allah soubhanah wa taala dan tiada maou ber.tcherai deripada ayer sembahyang. Satelah itou maka ayahnda baginda itou bebrapa lama.nia di djalan maka sampey.lah baginda itou ka Mekah lalou mendapat sakala hadji **kalakian** maka baginda poun meng.outchap **El hamd lillah rabbi el aalemîn**! arti.nia segala poudji bagai Allah touhan seroua segala alam choukour.lah kita ber.temou dengan hadji. Maka di.lihat olih baginda bakal.nia poun lagi baniak maka kata baginda kapada segala mantri dan houloubalang « baïk.lah kita menanti barang sa.tahoun lagi karna bakal kita lagi baniak ». Maka sembah

laisserons ici le Kâdhi et, s'il plaît à Dieu le Très-Haut, Nous reviendrons promptement dès que Nous aurons accompli le pélerinage. » Le roi donc fit équiper et munir de toutes sortes de provisions ceux de ses sujets qui allaient l'accompagner, et lorsque le moment favorable fut arrivé, il partit avec la reine, quelques-unes des filles d'honneur et son fils nommé *Minbah Châhaz*. Il emmenait son fils, mais il laissait à la garde du palais sa fille nommée la princesse *Djouher-Manikam*.

Dans ce temps-là, il n'y avait personne dans le pays de *Bagdad* qui surpassât en beauté la princesse *Djouher-Manikam;* de plus, elle avait la crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges, et ne voulait pas se séparer de l'eau des ablutions[1]. Après avoir voyagé

1. « O croyants ! quand vous vous disposez à faire la prière,

segala mantri dan houloubalang « poula itou baïk.lah touankou chah alam mana perentah touankou hamba djoundjong ». Maka kata baginda « djikalau demikian baïklah kita ber.kirim sourat demikian bounyi.nia salam doa hamba kapada ḳadli **adapoun** dehoulou Allah harap.lah akan ḳadli yang memelihara.kan nagri hamba dan astana hamba dan anaḳ hamba poutri *Djouher Manikam* itou pelihara.kan baïk.baïk djangan taḳsir touanhamba pada memelihara.kan nagri hamba itou karna hamba menanti hadji akbar sa.tahoun lagi ». **Hatta kalakian** maka sourat baginda itoupoun sampey.lah kapada ḳadli maka ḳadli poun memelihara.kan nagri baginda itoupoun tiada.lah iya taḳsir lagi saperti kata baginda. **Hatta** pada souatou malam maka ḳadli poun ber.kawal pagar astana radja

pendant quelque temps, le Prince son père arriva à *la Mecque* et s'acquitta de ses devoirs de pélerin. Il récita *El hamd lillahi rabbi el aalemîn*, ce qui signifie: « *Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!* Grâces lui soient rendues de ce que Nous avons terminé le pélerinage! » Mais ayant vu qu'il y avait encore une grande quantité de provisions, le Prince dit aux *mantri* et aux *houloubalang* : « Il est bon que nous attendions une année environ, car nos provisions sont encore considérables. » Les *mantri* et les *houloubalang* répondirent: « C'est bien, Seigneur roi du monde! quels que soient les ordres de Votre Majesté, nous les pla-

lavez-vous le visage et les mains jusqu'aux coudes : essuyez-vous la tête et les pieds jusqu'aux talons. » (*Koran*, sourate V, vers. 8.)

maka datang.lah cheiṭan membri was.was kadalam hati ḳadli demikian fikir.nia dalam hati.nia : « anak radja ini terlalou sakali indah-indah roupa.nia. **Chahadan** nama.nia poun terlalou baïk touan poutri *Djouher Manikam* dan roupa.nia poun terlalou baïk djika demikian baïk akou menawari dia akan anak radja ini. » Maka ḳadli poun ber.serou-serou kapada orang yang menounggouh pintou itou ḳata.nia : « Hey penounggouh pintou bouka.ï akou pintou ini ! » Maka kata penounggouh pintou : « Siapa yang di louar pintou itou? » maka sahout ḳadli « Akou ḳadli. » Maka penounggouh pintou itoupoun sigra.lah membouka.kan pintou itou maka ḳadli poun masouk.lah iya kadalam pagar astana radja itou lalou iya naïk

çons au-dessus de nos têtes[1] ». « Puisqu'il en est ainsi, reprit le Prince, il convient que Nous envoyions une lettre ainsi conçue : « Paix et bénédiction sur le Kâdhi ! » Je mets ma confiance en Dieu d'abord et dans le » Kâdhi pour la garde de mon royaume, de mon pa- » lais et de mon enfant la princesse *Djouher-Manikam*. » Sois un gardien vigilant, ne néglige rien dans les » soins à donner à mon royaume, car je vais rester » encore une année pour le grand pélerinage. »

La lettre du Prince parvint au Kâdhi. Celui-ci mit tous ses soins à la bonne administration du pays et, conformément aux paroles du Prince, il se garda de

1. Lorsque les Malais reçoivent un ordre de leur souverain, ils élèvent leurs mains jointes au-dessus de leur tête, en signe d'obéissance.

ka.atas astana radja itou maka di.dapat.i.nia touan poutri *Djouher Manikam* lagi baginda sembahyang îchā. Maka kadlî itoupoun ber.lindong di balik pelita pada tampat yang gelap diyan poun ada ter.pasang. Satelah soudah touan poutri *Djouher Manikam* sembahyang maka terpandang olih baginda kapada balik pelita itou maka di.lihat ada sa'orang.orang terdiri di balik pelita pada tampat yang gelap itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun mem.batcha ayat el-koursi tiga kali. Satelah soudah iya membatcha ayat el koursi itou tiada djouga iya hilang deripada mata touan poutri *Djouher Manikam* itou; maka fikir iya dalam hati.nia touan poutri *Djouher Manikam*: « apakah ini garangan hantou.kah ini atau cheitan.kah

toute négligence. Mais une nuit qu'il faisait le guet auprès de l'enceinte du palais du roi, Satan survint qui glissa dans son cœur une tentation. Le Kâdhi pensa dans son cœur: « La fille du roi est d'une beauté merveilleuse, son nom de *Djouher-Manikam* est charmant[1], et sa figure est ravissante. Puisqu'il en est ainsi, il faut que je séduise cette fille du roi. » Le Kâdhi appela l'homme qui gardait la porte, disant: « Hé! gardien de la porte, ouvre-moi! » — Le gardien demanda: « Qui est là, en dehors? » — Le Kâdhi répondit: « C'est moi, le Kâdhi! » Alors le gardien ouvrit promptement la porte et le Kâdhi entra dans l'enceinte, puis montant dans le palais, il y trouva la princesse *Djouher-Mani-*

1. *Djouher*, en arabe comme en persan, signifie *joyau ; Manikam* vient du kâwi et signifie *pierre précieuse*.

atau djin.kah ini? Djika demikian itou akou batcha.kan ayat el.koursi ini nistchaya hilang.lah deripada mata.kou ini. » Satelah ḳadli menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou maka kata ḳadli : « Hey touan poutri *Djouher Manikam!* » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* kapada ḳadli : « Apakah pekerdja.an touan datang ini? » maka sahout.nia : « Akou hendaḳ menawari touan.hamba. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* : « Hey ḳadli mengapa.kah maka demikian pekerti.mou itou kapada kou dan tiada.kah angkau takout Allah soubhanah wa taala dan tiada.kah angkau malou akan nenek.kou nabi Mohammed rasoul Allah, *Salla allah 'alaihi wa sallama!* **Adapoun** akou hamba Allah dan

kam qui faisait sa prière du soir[1]. Il s'abrita en arrière de la lampe, dans un coin qui n'était pas éclairé. Sa prière finie, la princesse *Djouher-Manikam* ayant jeté les yeux de ce côté, vit qu'en arrière de la lampe, en un endroit resté dans l'obscurité, il y avait quelqu'un qui se tenait debout. Alors trois fois de suite, elle récita le verset du Trône[2]. Elle avait fini de le réciter, et l'ap-

1. C'était la prière dite *ichvi*, la dernière des cinq prières obligatoires quotidiennes ; elle se dit entre le commencement de la nuit et l'aube ou aurore

2. Tout ce verset est récité comme prière par les dévots musulmans qui lui attribuent une grande puissance. On le trouve souvent gravé sur les pierres précieuses, agates, cornalines, etc. ; on le porte même au bras en guise d'amulette. En voici la traduction d'après Kasimirski, p. 38 de l'édition de 1869 du Koran (sourate 2e, verset 256) :

oummat rasoul Allah takout akou ber.bouat pekerdja.ān haram ini. **Bermoula** angkau poun ḳadli mengapa.kah demikian pekertimou lagi poun bapa.kou menaroh.kan amānat kapada mou dengan ber.kirim sourat kapada mou meniourouh angkau memelihara.kan nagri dan segala isi astana baginda mengapa.kah demikian pekertimou kapada akou. » Satelah didengar.nia olih ḳadli kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou maka terlalou malou rasa hati ḳadli lalou iya touroun deri atas astana radja itou lalou poulang ka roumah.nia dengan bimbang.nia. Maka hari poun siyang.-lah maka ḳadli poun ber.kirim sourat kapada radja *Haroun-er.rachid* ka Mekah; demikian bounyi.nia didalam sourat itou : « **Adapoun** hamba touankou

parition ne s'était pas encore évanouie à ses yeux. Alors la princesse dit dans son cœur : « Qu'est-ce que ce peut être? Est-ce un *hantou ?* Est-ce un démon? Est-ce un *djinn*[1] *?* S'il en était ainsi, puisque j'ai récité le

« Dieu est le seul Dieu ; il n'y a point d'autre Dieu que Lui, le Vivant, l'Immuable ! Ni l'assoupissement ni le sommeil n'ont de prise sur Lui ! Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Qui peut intercéder auprès de Lui sans sa permission ? Il connaît ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, et les hommes n'embrassent de sa science que ce qu'il a voulu leur apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur garde ne lui coûte aucune peine. Il est le Très-Haut, le Grand ! »

1. Le *hantou* est un mauvais génie ; ce mot vient du sanscrit. Le nom du démon est *Satan* (*cheitan* en arabe), le tentateur, le diable, l'ennemi déclaré des humains. Le mot arabe *djinn*, signifie également : esprit, démon, génie. La race des *djinn* est une race intermédiaire entre les anges et les hommes.

tinggal.kan menounggouh nagri astana dan anakda; maka datang anakda pada souatou malam, maka anakda poun datang meniourouh kapada hamba mengata.kan diri.nia hendak kapada hamba. Itoulah sebab.nia maka hamba touankou ber.kirim sourat kapada touankou. » Demikian.lah kata.nia ḳadli itou didalam sourat itou. Satelah sampey apadka baginda maka di.batcha.nia sourat itou olih baginda, maka baginda poun memanggil anakda *Minbah Chahaz*, maka *Minbah Chahaz* poun sigra datang iya, maka radja poun mem.bri.kan sekin.nia pada anakda maka kata baginda : « pergi.lah angkau poulang ka Bagdad bounouh saoudara mou itou karna iya kita malou. » Maka *Minbah Chahaz* poun meniembah pada bapa.nia

verset du Trône, nécessairement il aurait dû disparaître loin de mes yeux. » Le Kâdhi ayant entendu ces paroles, dit : « O princesse *Djouher-Manikam*, c'est moi le Kâdhi ! » — « Que viens-tu faire ici ? » demanda la princesse. — Il répondit: « Je veux vous posséder ! » — La princesse *Djouher-Manikam*, lui dit: « O Kâdhi ! pourquoi te conduis-tu de la sorte envers moi ? N'as-tu donc aucune crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges ? Ne rougis-tu pas devant la face de mon aïeul le prophète *Mohammed*, l'envoyé de Dieu ? (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui !) Pour moi, je suis la servante du Seigneur et j'appartiens à la religion de l'Envoyé de Dieu ; je crains de commettre cet acte qui est défendu. Et toi, Kâdhi ! pourquoi te conduis-tu donc ainsi ? Mon père t'a confié un dépôt,

lalou iya ber.djalan kombali ka nagri.nia. Satelah iya sampey ka binoua Bagdad maka *Minbah Chahaz* poun masouḳ.lah kadalam nagri.nia lalou *Minbah Chahaz* naïk ka astana touan poutri *Djouher Manikam,* maka touan poutri *Djouher Manikam* poun terlalou sou-katchita hati.nia **chahadan** maka iya poun meng.-outchap · « **El hamd lillah rabbi el aalemîn** ber-behagiya.lah akou ber.temou dengan saoudara.kou ini akou poun rindou dendam akan saoudara.kou. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.tania.kan ayahnda bounda baginda kapada kakenda; maka kata *Minbah Chahaz :* « Hey saoudara.kou **adapoun** ayah bounda kita lagi me.nanti.kan hadji aḳbar barang sa.tahoun lagi maka baginda poulang. » Maka kata

il t'a envoyé une lettre qui t'ordonne de protéger le pays et tous ceux qui habitent son palais. Pourquoi te conduis-tu de la sorte envers moi? » Le Kâdhi, après avoir entendu ces paroles de la princesse *Djouher-Manikam,* ressentit une grande confusion dans son cœur, puis il descendit du palais et s'en retourna dans sa maison, plein de trouble et d'émotion. Quand il fit jour, le Kâdhi envoya une lettre au roi *Haroun er-Raschid* à *la Mecque;* elle était ainsi conçue: « Votre Majesté m'avait laissé pour être le gardien de son royaume, de son palais et de sa fille. Or, une nuit, la princesse *Djouher-Manikam* est venue pour me donner des ordres, et elle m'a déclaré qu'elle avait porté ses désirs sur moi. Voilà le motif pour lequel j'envoie cette lettre à Votre Majesté. » Ainsi s'exprimait le

Minbah Chahaz : « Hey saoudara.kou bahwa hamba hendak tidor. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « baïk.lah kakenda tidor di sisi hamba soupaya hamba menielis.kan rambout kakenda. » Satelah *Minbah Chahaz* djaga deripada tidor.nia maka oudjar touan poutri *Djouher Manikam :* « baïk.lah kakenda meng.ambil ayer sembahyang. » maka *Minbah Chahaz* poun sembahyang dengan saoudara.nia. Satelah soudah iya sembahyang maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.tania poula : « Hey kakenda apa sebab maka ayahnda lambat kombali dan ayah bounda tiada.kah rindou akan sahaya? » Maka kata *Minbah Chahaz* : « Ayo adinda touan **adapoun** akan ayah kita dan bounda kita itou lagi menanti hadji

Kâdhi dans sa lettre. Lorsqu'elle fut arrivée au Prince et qu'il en eut pris connaissance, il manda aussitôt son fils *Mînbah Châhaz*. Celui-ci étant venu en toute hâte, le Roi lui donna un coutelas et dit: « Va, retourne à *Bagdad*, tue ta sœur, parce qu'elle est notre honte! » *Mînbah Châhaz* se prosterna devant son père, puis il se mit en route pour retourner dans son pays, Arrivé au terme de son voyage, il entra dans la ville et monta au palais de la princesse *Djouher Manikam*. Celle-ci fut remplie de joie et dit: « *El hamd lillahi rabbi el aalemîn!* (Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!) Il m'a fait la grâce de me rencontrer avec mon frère que j'avais un vif désir de revoir. » Puis, elle questionna son frère sur leur père et leur mère. *Mînbah Châhaz* lui répondit: « O ma sœur, nos parents

akbar. » Satelah soudah ber.kata.kata doua ber.saoudara itou, maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « Ayo kakenda sahaya hendak tidor kapada kakenda. Maka *Minbah Chahaz* ber.kata : « baik.lah saoudara.kou tidor di isi abang, soupaya abang menielis.kan rambout adinda. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* itou poun tidor; maka abang.nia itoupoun mengambil.kan bantal maka di.hantar kena.nia.lah kapala saoudara.nia kapada bantal itou. Maka *Minbah Chahaz* poun fikir dalam hati.nia djika tiada kou.kerdja.kan saperti perentah bapa.kou itou dourhaka.lah akou kapada bapa.kou **adapoun** djika kou.bounouh saoudara.kou ini tiada.lah akou ber.saoudara lagi, dan djikalau tiada kou.bounouh nistchaya ber.dosa.lah

vont rester encore environ une année pour le grand pélerinage, après quoi ils reviendront. » Et il ajouta: « Ma sœur, j'ai envie de dormir. » — « C'est bien, frère! dit la princesse, dors à côté de moi, pour que je peigne ta chevelure. » — Quand *Mînbah Châhaz* se fut éveillé, la princesse lui dit: « Il faut que mon frère prenne de l'eau de la prière, » et *Mînbah Châhaz* se mit à prier avec sa sœur. Lorsqu'il eut achevé sa prière, la princesse le questionna de nouveau: « O mon frère, pourquoi mon père tarde-t-il tant à revenir? Mon père et ma mère n'ont-ils donc aucun désir de me revoir? » *Mînbah Châhaz* répondit : « O ma jeune sœur, nos parents resteront encore pour le grand pélerinage. » Le frère et la sœur ayant ainsi devisé ensemble, la princesse *Djouher-Manikam* dit : « O mon frère! je vou-

akou kapada Allah taala, sebab tiada akou menourout souroh bapa.kou itou. **Adapoun** akou me.lakou.kan kahendak bapa.kou itou fardl atas segala anak-anak. **Adapoun** apa djouga baïk oupaya.kou ini, maka ber.tambah aḳal.nia, maka di.ikat.nia kadoua dengan bongkas.nia kapala itou ; maka di.hantar.kan.nia sekin kapada leher saoudara.nia itou. Maka dengan taḳdir Allah taala maka datang sa.eikor pelandoḳ deripada kodrat Allah taala meng.hantar.kan leher.nia kapada leher touan poutri *Djouher Manikam* serta kata.nia pelandok itou : « Hamba.lah akan ganti touan poutri *Djouher Manikam* itou. » Maka di.sembelih.nia.lah olih kakenda *Minbah Chahaz* itou.

Satelah soudah ter.sembelih maka di tanggal.kan

drais dormir auprès de toi. » — « C'est bien, ma sœur, répondit *Mînbah Châhaz*, dors à côté de ton frère aîné, pour qu'il peigne la chevelure de sa petite sœur. » Et la princesse *Djouher-Manikam* s'endormit.

Son frère alors prit un coussin, qu'il glissa sous la tête de la jeune vierge sa sœur, puis il pensa dans son cœur : « Si je n'exécute pas les ordres de mon père, je serai traître envers lui. Mais, hélas ! si je tue ma sœur, je n'aurai plus de sœur ! Si je ne la tue pas, je commettrai certainement une faute contre Dieu le Très-Haut, puisque je n'aurai pas suivi l'ordre de mon père. J'exécuterai donc la volonté paternelle, c'est un devoir obligatoire pour tous les enfants. A quoi bon, d'ailleurs, ces subterfuges? » Sa résolution ainsi affermie, il attacha son mouchoir de tête sur ses yeux, et dirigea son cou-

tengkolok.nia deripada mata.nia, maka di.lihat.nia sa.eikor pelandok ter.hantar di sisi adinda touan poutri *Djouher Manikam* itou serta ter.sembelih leher.-nia. Maka *Minbah Chahaz* poun heiran akan pri hal itou ; maka fikir *Minbah Chahaz* didalam hati.nia « djikalau demikian akan saoudara.kou ini terlalou sakali iya benar souatou poun tiada salah.nia tetapi pada fikir.kou fitnah deripada ḳadli djouga akan diya ini, baïk.lah kou kata.kan kapada ayah.kou soudah kou.bounouh. » Maka *Minbah Chahaz* poun ber.djalan.lah iya ka Mekah mendapat.kan agahnda baginda. Satelah baginda sampey ka Mekah, maka sekin itoupoun di.per.sembah.kan.nia kapada ayahnda baginda dan sekin itoupoun lagi ber.loumour darah djouga.

telas contre le cou de sa sœur. Alors, dans le même instant, par la volonté de Dieu le Très-Haut, survint une petite gazelle qui, par la toute-puissance de Dieu le Très-Haut, posa son cou sur le cou de la princesse *Djouher-Manikam*, en disant: « C'est moi qui vais remplacer la princesse *Djouher-Manikam !* » Et la petite gazelle fut égorgée par *Mînbah Châhaz*. Cela fait, il ôta son mouchoir de tête de dessus ses yeux et vit une petite gazelle gisant, le cou coupé, aux côtés de sa jeune sœur la princesse *Djouher-Manikam*.

A cette vue, *Mînbah Châhaz* fut frappé d'étonnement; il pensa dans son cœur: « Puisqu'il en est ainsi de ma sœur, c'est qu'elle est entièrement innocente et qu'elle n'a pas commis la moindre faute. Cependant, bien que dans ma pensée elle ait été calomniée par le

Maka kata radja *Haroun er' Rachid* : **El hamd lillah rabbi el alamin** hilang.lah malou kita sakarang karna angkau soudah membounouh saoudara.mou itou mati.

DEUXIÈME RÉCIT

El Kissah pri mengata.kan tcheritra yang Ka.asa.-maka touan poutri *Djouher Manikam* satelah soudah saoudara.nia pergi itou, maka baginda poun bangoun.lah iya deripada tidor.nia, maka di.lihat.nia saoudara.nia tiada lagi, maka touan poutri *Djouher Manikam* poun me.lihat sa.eikor pelandok tersembelih di sisi.nia itou. Maka touan poutri *Djouher Manikam*

Kâdhi, il faut que je dise à mon père que je l'ai tuée. » *Mînbah Châhaz* se mit donc en route pour *la Mecque*, pour aller retrouver le prince son père. Lorsqu'il fut arrivé à *la Mecque*, il présenta au roi son père son coutelas encore taché de sang. Le roi *Haroun er-Raschid* s'écria : « *El hamd lillahi rabbi el aalemîn* » (Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!) Notre honte est maintenant effacée, puisque tu as poignardé ta sœur et qu'elle est morte. » Tels sont les faits de ce premier récit.

La princesse *Djouher-Manikam* s'étant réveillée après le départ de *Mînbah Châhaz*, vit que son frère n'était plus là, et qu'à ses côtés il y avait une petite gazelle égorgée. Elle pensa dans son cœur : « Le Kâdhi m'a calomniée auprès de mon père, et c'est à

poun fikir dalam hati.nia « bahwa akou ini kena fitnah deripada ḳadli djouga kapada ayah.kou, djikalau demikian saoudara.kou datang ini di.sourouh.kan membounouh akou.lah roupa.nia olih ayah.kou itou. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun malou rasa.nia; maka touan poutri *Djouher Manikam* fikir didalam hati.nia : « djikalau demikian baïḳ akou mem.bouang.kan diri.kou pada tampat yang sounyi. » **Bermoula** ada souatou tampat pada taman ayahnda ditengah padang belantara dan dalam taman itou ada sa.bouah koulam terlalou permey roupa.nia dan bebrapa djenis bouah.bouah.an dan bounga-bounga.an dan mandarsah poun ada disana terlalou permey per.bouat.an.nia. Maka touan poutri *Djouher Mani-*

cause de cela que mon frère est venu ici, après avoir reçu de mon père l'ordre de me tuer. » La princesse *Djouher-Manikam* en ressentit une grande honte, et elle pensa dans son cœur : « Puisqu'il en est ainsi, il faut que je me retire dans un lieu caché. » Or, dans le parc du roi, il y avait un endroit solitaire, au milieu d'une vaste plaine déserte. On y voyait un étang d'aspect très agréable, beaucoup d'espèces d'arbres à fruits et à fleurs, et aussi un oratoire de fort belle construction. La princesse *Djouher-Manikam* partit donc et se retira en ce lieu pour y faire ses prières au Dieu Très-Haut et digne de louanges. Elle y était établie depuis quelque temps déjà, lorsque par la volonté de Dieu le Très-Haut survint un événement.

---

kam poun pergi.lah, bàginda mem.bawa dìri.nia ka sana ber.bouat ibadat kapada Allah soubhanah wa taala. **Hatta** brapa lama.nia didalam taman itou touan poutri *Djouher Manikam* doudouḳ di. sana, maka datang.lah pada souatou masa dengan iradat Allah taala. **El Kissah** pri pada mengata.kan tcheritra yang ka.doua pada meniata.kan radja *Chah Djohon* di binoua Damṣiḳ sakali peristewa. Ada sa'orang radja di binoua Damṣiḳ yang ber.nama radja *Chah Djohon;* maka radja itoupoun hendaḳlah iya pergi ber.bourou kapada rimba belantara. Maka mangkoboumi poun ber.datang sembah : « ia touankou chah alam mengapa.kah douli touan.kou hendaḳ pergi ber.bourou ka nagri asing ? » Maka kata radja *Chah Djohon* « Hey

DEUXIÈME RÉCIT

Ou l'on fait connaitre particulièrement le roi Chah Djohon, du pays de Damas, et ce qui lui advint.

Il y avait au pays de *Damas,* un roi qui se nommait *Radja Châh Djôhon.* Ce roi voulut partir pour aller chasser dans des forêts désertes. Son premier ministre[1] lui dit en se prosternant : « O Monseigneur, roi du monde, pourquoi Votre Majesté veut-elle partir pour aller chasser dans des pays étrangers? Le roi *Châh Djôhon* répondit : « Je veux seulement aller chasser en pays étrangers, dans des forêts éloignées des nôtres ;

1. Le nom malais est *mangkouboumi*, mot composé de *mangkou* (qui gouverne) et de *boumi* (la terre).

mangkoboumi sahadja akou hendak pergi djouga ber. bourou ka nagri asing kapada rimba yang djaouh deripada rimba kita ini, ka.hendak.kou deripada souatou per.henti.an kapada souatou perhenti.an dan deripada souatou padang datang kapada souatou padang demikian.lah ka.hendak.kou itou ».

(*A suivre.*)

---

je veux aller ainsi d'étape en étape, de plaine en plaine. Telle est ma volonté! » Le prince partit donc accompagné de ses *mantri*, de ses *houloubalang* et de ses serviteurs.

Il y avait déjà quelque temps que tous étaient partis pour la chasse, et l'on n'avait pas encore trouvé une seule pièce de gibier. Le prince avait dirigé sa marche vers les forêts du pays de *Bagdad*, forêts d'une immense étendue; la chaleur était excessive et le prince ayant une soif ardente voulut boire de l'eau. Les gens qui portaient l'eau à l'usage du roi lui dirent: « O Monseigneur, souverain du monde, la provision d'eau de Votre Majesté est complètement épuisée. »

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Précis de grammaire arabe, par O. Houdas, professeur à l'École des Langues Orientales vivantes. *Paris*, J. André et Cie, 1897, in-8°, viij-203 p., plus un feuillet d'*errata*.

En rendant compte d'une grammaire arabe dont l'auteur est un homme comme M. Houdas, j'ai un peu l'air, pour employer une comparaison vulgaire, de Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé. Pourtant, je ne suis pas tout à fait incompétent en la matière et d'ailleurs les études générales de linguistique rendent certainement capable de faire des observations utiles même aux spécialistes.

M. Houdas déclare qu'il a voulu être simple et clair. Je crois qu'il a atteint son but, en ce sens du moins que sa grammaire est beaucoup plus précise et beaucoup moins compliquée que la plupart des autres. Je ne connais rien de plus agaçant que l'empirisme, l'enchevêtrement de règles, la niaiserie des définitions et l'absurdité de système qu'on constate le plus souvent : la mutation des points, les lettres mobiles ou quiescentes, l'état construit, les verbes concaves !

Il a bien fallu cependant que M. Houdas conserve quelques-unes de ces appellations baroques, mais comme il serait à désirer qu'on renonçât à cette logomachie surannée !

C'est également par aversion pour les usages antiméthodiques que je ne suis point du tout de l'avis de notre éminent collègue, lorsqu'il remarque que, son livre ayant surtout un intérêt pratique, il n'a pu être question d'y faire de la théorie. C'est là, à mon avis, une erreur capitale. La théorie, quand elle n'est comme il convient que le résultat des faits d'observations, est non seulement utile, mais nécessaire pour rendre compte des phénomènes grammaticaux. Les règles doivent être une conséquence, une résultante, et non pas une cause. Ainsi, pour expliquer que les adjectifs possessifs sont remplacés par les pronoms affixes, ne serait-il pas avantageux de faire remarquer qu'il y a là seulement une conséquence de l'habitude, qu'on appelle l'état construit, par laquelle le déterminant se met purement et simplement à la suite du déterminé ? Dès lors, l'étudiant n'est plus dérouté, et il trouve tout naturel, par exemple, qu'on dise *dâr-î*, « la maison de moi, ma maison », puisqu'on dit *bâb el jerîd* « porte neuve », ou en hébreu *Bin-idmin* « le fils de la droite, Benjamin » substitué à *Ben-ôn-î* « le fils de ma douleur ». De même, pour l'exposé des formes du verbe arabe, il m'a toujours semblé insuffisant de donner un tableau sériaire de ces formes en

les distinguant simplement par un numéro d'ordre ; combien il est plus simple et plus commode de faire voir que le verbe a deux voix, la voix passive et la voix active, différant par les voyelles radicales, et plusieurs formes à deux voix, différenciées surtout par des suppressions ou des additions de voyelles et de consonnes; que ces formes se classent d'abord en trois formes simples : ordinaire, *qatala* « il a tué » ; intensive, *qattala* « il a beaucoup tué »; augmentative, *qâtala* « il a massacré » (et le passé *qutila*, *quttila*, *qûtila*) ; que des trois formes simples, par la préfixation de *a*, on forme des *causatifs* (l'arabe n'a que *'aqtala* « il a fait tuer », mais l'éthiopien a les trois formes) ; que *ta* ou *na* dérive des *réfléchis : 'iqtatala* (pour *taqatala*), *taqattala*, *taqâtala*, *'inqatala*, etc.

M. Houdas traite simultanément de la langue écrite et de la langue parlée ; il a soin de distinguer par des caractères italiques ce qui est relatif à cette dernière. Le livre comprend deux parties : la *morphologie* et la *syntaxe*. Je voudrais faire quelques observations sur le premier chapitre de la première : alphabet et écriture.

Je ne parle pas de la transcription, quoique je n'aime pas beaucoup le groupe *ou* ; il est si simple et si facile d'écrire *u*. Je n'aime pas non plus les doubles lettres *dz*, *ts*, *ch*, *kh*, qui en représentent une seule. J'aurais voulu que, comme il convient, *alif* soit exprimé par l'esprit doux, puisque *âin* l'est par l'es-

prit rude. Mais ce qui me paraît inadmissible, et cela m'avait déjà choqué dans le *Syllabaire* précédemment publié par M. Houdas, c'est la substitution du *hamza* à *alif* dans l'alphabet. On aura beau dire et beau faire, *hamza* n'est pas une lettre, c'est un signe dont la forme dérive de celle de *âin* et qui est tout à fait assimilable au *jasma* et au *tachdîd*. Quant au *ta merbutâ*, ce n'est certainement pas un *t*, mais bien nn *h* : il y a une modification de prononciation : le *h* final devient *t* dans certains cas; l'usage s'est introduit de garder alors le *h* par raison étymologique et de lui mettre les points de *t* pour en indiquer la prononciation secondaire ; les Persans et les Indiens écrivent franchement *t*. On sait quelle importance a l'alphabet ou l'écriture aux yeux de certains sémitisants pour qui la grammaire se réduit presque à des questions de lettres et de signes. Le malheur est qu'on a apporté cette manie dans l'étude d'autres langues auxquelles l'écriture arabe s'est trouvée appliquée par hasard. N'ai-je pas vu dernièrement une grammaire hindoustanie où le suffixe du génitif qui se joint au déterminant est appelé *izâfet* et traité tout à fait comme cette particule persane qu'on joint au contraire au déterminé? Et cependant, ce que j'ai encore lu de plus général et de plus clair sur les langues sémitiques, ce sont les brochures de Volney et l'admirable *Grundriss* de M. Friedrich Müller.

Julien Vinson.

Grammaire des langues romanes, par M. Meyer-Lubke, trad. fr. par Eug. Rabiet. Tome Ier, Phonétique. *Paris*, H. Welter, 1890, in-8°, xix-611 p.

Je n'ai pas sous les yeux le texte de cet ouvrage, mais il me semble que la traduction est fort bien faite. Je n'aime évidemment pas certaines expressions qui m'ont toujours semblé par trop germaniques et prétentieuses, telles que : spirantes, fricatives, vélaires, etc. ; ni certaines transcriptions trop arbitraires, celles par exemple qui représentent les voyelles fermées par un point souscrit ou les ouvertes par un quart de cercle. Mais cela n'a pas, au demeurant, une bien grande importance.

Rien à dire, d'ailleurs, sur le fond de l'ouvrage, qui est extrêmement méthodique, clair, précis et réunit un nombre considérable de faits d'observation empruntés même à des variations de dialectes toutes locales et peu connues. En ce qui concerne le français, par exemple, l'auteur distingue cinq groupes : le gascon, le catalan, le languedocien, le provençal, l'auvergnat, le rouergat, le limousin ; — le lyonnais, le franc-comtois, les parlers suisses de Neuchâtel, de Fribourg, de Vaud et du Valais, le savoyard, les îlots du Piémont ; — le champenois, le bourguignon, le lorrain, le wallon ; — le picard, le normand ; — le breton, l'angevin, le poitevin et le saintongeais. Il

n'oublie point, dans son étude, ce que n'avait pas fait Diez, le développement des dialectes romans en dehors de l'Europe, soit sous leur forme naturelle importée par les colons et plus ou moins modifiée sur place, soit sous la forme que leur ont donnée en les adoptant les indigènes et les Africains esclaves (patois créoles). Il ne suffisait pas au surplus, dans cet ordre d'idées, d'étudier le français à Alger et au Canada, il fallait le prendre aussi à Maurice, à la Nouvelle-Orléans, à Haïti, partout enfin où il a vécu et exercé ou subi une influence quelconque.

A ce propos, le livre commence par cette excellente remarque que, si la phonétique et la fonction grammaticale sont deux choses bien distinctes, le sens peut très bien troubler le développement phonétique régulier d'un mot : *froid* et *roide* provenant de *frīgidus* (long) et *rĭgidus* (bref), le second a certainement été confondu avec le premier.

Est-il bien exact que *m* final était déjà assourdi et définitivement tombé dans le vieux latin ? Sans doute, on l'a souvent omis dans l'écriture, et les formes romanes reposent sur des formes sans *m*. Mais il serait certainement plus juste de dire que ce *m* représentait une nasalisation ; c'est ce qui expliquerait, par exemple, que *pacem* et *picem* soient devenus en basque *bake* et *bike*, mais que *lecum* ait donné d'une part *lekueder* «beau lieu», et de l'autre *lekumberri* « lieu nouveau». A ce propos, je trouve très importante, pour la décou-

verte des lois spéciales de la phonétique, l'étude du devenir des mots empruntés et des mots prêtés. Les deux mots basques *bake* et *bike*, que je viens de citer, nous apprennent ainsi comment on prononçait le *ce* latin il y a juste vingt ou vingt et un siècles, et ils nous montrent en même temps que le basque d'alors, comme celui d'aujourd'hui, n'aimait pas les explosives dures initiales.

Puisque je parle du basque, je ne puis qu'approuver ce que dit l'auteur des emprunts possibles de l'espagnol au vocabulaire basque. Cela est extrêmement difficile à déterminer, mais, pour ma part, je crois que le basque a dû donner extrêmement peu de mots à l'espagnol. Plus je vais et plus je suis convaincu que le basque n'a jamais de beaucoup dépassé son domaine actuel et qu'il faut le regarder comme tout à fait distinct des anciens idiomes ibériques qu'on parlait encore sans doute dans la Péninsule lors des invasions gothiques. Ainsi, *nava* « plaine » et *articua* « champ nouvellement défriché », ou plus exactement *naba* et *artiga*, cités par M. Mayer-Lubke (p. 46-47), m'ont toujours paru d'une authenticité douteuse, et je crois qu'il faut les considérer comme fabriqués, de plus ou moins bonne foi, par Larramendi et autres étymologistes.

Julien Vinson.

Livre de lecture latine, par le Dr A. Bos. *Paris*, 1877, pet. in-8° (iv)-xvj-572 p.

M. le docteur Bos s'est imposé la tâche ingrate de réagir contre une des mauvaises habitudes de notre enseignement, en substituant à la manière toute conventionnelle dont nous prononçons le latin des notions plus exactes, plus positives et plus précises. On ne peut que le féliciter de cette entreprise. Le présent ouvrage est un recueil de textes de diverses époques, fort bien choisis vraiment, avec des notes et des observations extrêmement intéressantes. Il ne semble pas que la prononciation rectifiée soit si désagréable ; elle vaut assurément bien la prononciation classique actuelle. On ne peut donc qu'applaudir aux efforts de M. Bos et souhaiter très vivement qu'il réussisse.

J. V.

Revue hispanique, recueil publié par R. Foulché-Delbosc. 4e année, n° 10, mars 1897.

Numéro extrêmement intéressant : P. Fabra, Phonologie catalane ; H. Peseux-Richard, Remarques sur le *Diccionario de Galicismos* de Baralt ; Caspar Ens, Phantasio-Cratuminos, sive homo vitreus, reissued ; A. G. V. João de Dios ; M. Kaiserling, Quelques proverbes judéo-espagnols ; R. Foulché-Delbosc, L'Espagne dans les *Orientales* de Victor Hugo ; comptes rendus. J. V.

VARIA

I. — Le Langage des Enfants

The men of science have begun to attack the cradle. For some time the nursery and the play-room have been subject to their attention, and now the very citadel of babyhood is to be stormed. First came the folklorists, and laid their sacrilegious hands upon « Puss-in-Boots » and the « Sleeping Beauty », showing that these stories contained we know not what marvellous indications as to the origin of mankind and the universality of particular beliefs. The next positions assaulted by science were the nursery-rhymes and the games such as « Here we go round the Mulberry-Bush » and « Oranges and Lemons ». Some of the jingles and by children were shown to have deep political and moral meanings; others, like the counting-out games, were exposed as the remains of dark and deadly incantations. « The cow that Jumped Over the Moon » is we believe, asserted to be a piece of gnosticism. « Ten Little Nigger Boys » is a charm probably against the rheumatics. « Hickery Dickery Dock », though it sounds like nonsense, is composed in gipsy language, — a Romany lyric. But there were mere affairs of outposts. Mr. Buckman, in the May number of the *Nineteenth Century*, has had the cradle and that when our child's first accents break they are not delicious nonsense, sweet babblings of the tiny human brook, but a highly organised system of infantile Volapuk. Mr. Buckmann in all seriousness parades before the reader's astonished eyes the essential words of the baby's vocabulary. « Ma », he tells us, is an urgent cry of attention. So we have ourselves gathered. « Ma », indeed, is so universal a word that even the lambs use it. « The lamb, greatly excited to make itself

heard, says ' ma ', while the mother (sheep), not moved by so strong feelings, answers ' ba ' ». What the human mother says when « not moved by such strong feelings » as her infant, we are not told by Mr. Buckman. We believe, however, that when her feelings match those of her offspring she is not unknown to reach to the height of such a phrase as « Drat the child, what does it want now ? » But to continue, « Da, dadda » is the next item in the universal language of babes. It is described as cry of recognition now applied to the father ». True, but unfortunately the recognition is often very imperfect, and it is not unusual for a total stranger in an omnibus or railway carriage to be addressed over and over again as « Da, dadda », — the imperfect and embarrassing recognition being enforced by the placing of a much-sucked index finger or a sodden crust on the knee of the stranger. « Ta, tatta », we are told, is « a sign of recognition now applied to strangers ». Here, again, our experience supports Mr. Buckman. The child vill often apply it the instant a stranger enters upon an afternoon call, waving a small hand to enforce its dismissal of the intruder.

But we cannot follow Mr. Buckman's vocabulary any further, or inquire how far « ach » or « ah » is not « a general conversational word », or « kah » « a strong sign of displeasure at anything nasty to the taste ». Again, « ba-ha » must remain undiscussed, nor can we debate the examples furnished of Isabel's talk at two and a half years old or at three and a half, of Ella's at three or of George's at four or five, except to say that we have not of recent years met any children whose language was so simple and primitive. What surprises one with children of three or four nowadays, is to find a young lady or gentleman who does not talk with an entire plainness of utterance, and employ the syllogism with a complete mastery of its uses. We recall how a small boy of four listened to the talk about a new house, and when he thought that the night nursery had been omitted, struck in with « I must have a night nursery — the evenings will come to the new house just the same ». Every one must have met examples of the logical case often put against going to bed at a slightly diffe-

rent hour, or under slightly different conditions. « Nurse always comes to fetch met to go to bed. Nurse hasn't come to fetch me. I won' go to bed ». The baby who assumes this kind of attitude and enforces it in perfectly clear and well-cut sentences, is apparently unknown to Mr. Buckman. Another category of infant speech is as little known to him. He mentions the child's habit of decapitating and decaudating its words — «'hâve» for behave, or « pram » for perambulator — but he says comparatively little about the power shown by children to make what the author of « Alice in Wonderland » so happily calls portmanteau words. A portmanteau word is a word which has another word packed inside it, or, to put it in another way, two words and two ideas are run together, and a compound, which is also a new word, is produced. For example, a girl of under three was lately told that she was going abroad, and also that she was going to reach foreign parts by going on board ship. A mere grown-up person would have plodded on, using the two phrases side by side. But at two and three-quarters the mind is too alert for these dull ways, and a portmanteau word was soon produced. « When am I going abroadships ? » became a half-hourly question. How much more expression and how much less long than « when am I going abroad on board ship ? » Both the new and important ideas of foreign travel and sea-voyage are covered over by that « one narrow word », « abroadships ».There is of course, nothing the least remarkable in such a compound. Every nursery can furnish examples of new words which often display far more euphony and also far better logic than the dreadful words produced by the men of science as labels for their new discoveries in the regions of applied chemistry. The speech of children shows also a wonderful quickness and resource in the matter of supplying the language with direct phrases and forms of speech. While the grown-ups are content to walk round, the child takes a verbal shortcut. Children are very seldom content with such round-about devices as « Had not I better » do this or that. « Bettern't I » is the much more direct and much more expressive form adopted in almost all nurseries. Take, again the word

« whobody » to match with « anybody » and « somebody ». When the facetious parent remarks, « Somebody's been walking on this flower-bed », he may, if his offspring is inclined to ingenuities of language, be answered by the interrogation « Whobody ? » There portmanteau words and shortent phrases show that if children could only be induced to keep up the verbal habits prevalent from two to five, our language might be indefinitely enriched. Unfortunately after five or six the language of children is apt to become pedantically conventional and correct. The child of ten, indeed, seems often to be training himself for a *fauteuil* in Mr. Stead's proposed Academy. He stops what he considers a new or unauthorised word like a suspected person. Every phrase is challenged and inspected, and the parent or uncle who makes a slip in grammar or pronunciation, or steps outside the conventional rut, is pounced upon and corrected with all the primness of a pedagogue. The boy of ten, no doubt, has the command of a certain amount of slang, but it is of a limited and defined kind. A special vocabulary is in use at his school, but outside this vocabulary the schoolboy does not think it good form to travel. The language of children at this stage is, indeed, exceedingly amusing on account of its cast-iron strickness. For months, nay, years, together one word of commendation is considered sufficient for all needs. Ask a boy of ten to describe his chief friend to you, — to tell you, that is, what kind of a boy he is. Almost certainly you will get as your answer, « He's a very decent chap ». There is no idea of depreciation. It merely happens that « decent » is the word of the hour for expressing all good things. Asked what he would like his friends to think of him, Jack will reply, « A decent chap, of course, father ». In the same way Jack brings you his favourite book and asks « don't you think, father, that this is an awfully decent story ? — all about fighting sharks under water with those rotten rays or whatever they are, and a boy-pirate who ran off with a torpedo-boat and caught two Archbishops ; only its sickening rot at the end, all about his being in love with a little fool of a Greek girl, called Hydrant, or Haidee, or something ». A new

pistol is « a frightfully decent one, don't you think? » because it fires eight pears at once; and the tea at a tea-party was « very decent », because « we were allowed to butter the slices of cake and then had whole-strawberry jam on the top ». If the speech of children of ten is restricted in the matter of commendation adjectives, it is equally restricted in the way of adjectival denunciation. Every one a boy dislikes or does not understand is « quite mad ». Of the new under-master we hear « He really is quite mad, father. Every one knows it, and Parker says he should not wonder if his father didn't keep an azylum, because he knows there's a big asylum where Mr. Blackley comes from*. » Again, the man who helps the gardener in busy time is quite « mad » because he rather resents being made an April fool of on April 2nd, « because, you see, he didn't come to work on the real day, so we were obliged to ». « Mad » too is the epithet applied to a litterary friend who comes to tea and recites long pieces of Browning instead of keeping his mouth full of muffin, while « utterly mad » his the boy who preferred to play in the garden with the little girls to seing a pig killed. Of course things in general of a disagreable kind are always « beastly » or « vile »; and why he should not be allowed to use these epithets where they are clearly applicable passes his comprehension. Obviously the language of the schoolboy is not a flexible instrument. Gestures and low whistles and clicks and winks may stimulate it into a certain vividness and picturesqueness, but *per se* the language of the schoolroom is not half as full of imagination and resource as the language of the nursery. Literary gentlemen on the look-out for new colours for the verbal palette may get some startlings effects out of the baby, but from Master Jack they will learn little or nothing. Meantime we advise the men of science to be careful how they build thoir theories on the « mas », « bas » and « das » of knee-high infants. We have a strong belief ourselves that baby language is a purely artificial product of the nurses and mothers, — a tradition handed down by them, and not by the babies. If this is so, the nurses and mothers could change it if they would do so if they saw the prattle of the cradle set

forth in printed books. They would never believe that it was all done for science, but would conclude that they and their precious charges were being laughed at by rude men who know nothing about children. Just to prove these rude men wrong they would invent a new vocabulary, and turn the laugh against the books by making them obviously incorrect. The nurses would only have to put their heads together to make « tatta » mean « good morning » everywhere from Chicago to Aberdeen.

(*The Spectator*, n° 3593, 8 mai 1897, p. 657-659.)

II. — La liberté de l'Orthographe

De temps en temps, il se révèle, en France, des réformateurs ardents de l'orthographe. A leurs propositions souvent fantaisistes, des plaisants ont chaque fois répondu en demandant la liberté de l'orthographe, et ils ont donné des spécimens amusants de ce que pourrait devenir notre belle langue entre les mains des barbares. Un journal rappelait dernièrement les vers suivants de Raoul Pouchon :

Réphorme de l'Ortografe

Akadémissiens de la grande Ainstitute,
Ki potacé san cesse é ki repotacé
Ce bo diktionair ke partou l'on raipute
Tan kil ni restera plus zun mo de phrancé;

Bien ke je soi de vou tout à fait inconue,
Lécé-moa vou çoumaître, ô doqtes Imortel,
Une idé magnifike, idé ki mais venue
Un çoir ke jean tendais chanté Guyome Tel.

Je panse ke danz un éta des mots kratike
Il ait bien maleureu de vouar k'un grran Ceigneur

Ecri kelkefoi moin bien ke son dos mestike,
San conpté ke çouvant il sen fête un oneur.

Mécieur, ci tous les jeans nôn pas mêm ohrthographe
Ç'ait qe bôcou d'antr' eu ne l'aprire jamets ;
D'ôtres i son rebèle insi k'une jiraphe,
Et kelkes-uns ôci s'an phiche — jean cOhnets.

Or, dé çavans en *us*, vé nez râbles Caçandre,
Et, par le derniés trin venu de Batignol,
Veule tripatouyé notre ortaugraffe é rendre
Le phrançais akcésible au vaches espagnol.

C'est pour ke le phrançai deviène fonétike
Kil phont inci la guère ó khonsonne... ô la la!
Ce n'ait pas fonétike, élas! mais bien étike
Kil deviendrai, ci l'on ni m'étai le holà!

Et dabor serait-il plus ézé de l'aprandre
L'ortograf? une foi kil l'oron réphormé ?
Khan pansé vous, mes cieux ? Je crois ke pour la rendre
Aqcécible à chakun, il fo la suprimé.

Kon l'éqrive come on voudra. Je trouve onète
Ke le gran Ceigneur — ci tel est sa phantaizi —
Puice maître pluzieurs *h* au mot *chlarhinèthe*,
Son valet an ôté bocoup au mo *ftizy*.

Que l'e muet oci disparaiss kant il jène
Çoi dans l'intérieur d'un mo ou çoi to bou ;
Je consans à hécrir sans *h* le mo : *Ugène*,
May sy j'ème l'y grec j'an veuh maytre partou.

Selon que plus ou moins l'on goûtte lé conçone,
Kon ne lé veuillent pa toujours o memme endroi,
Chaqun ora sa propre ortografe — la bonne ;
Le pohète surtou ne cera plus sa proi.

Mécieux, certéneman, tel est la cène à phaire :
L'ortografe devient inssi hune euvre d'arh ;

Chakun celon son goût, celon son qaraqtère,
Par egzample écrira ce mot priz oh azar :

Ohnet, Honet, Onet, Onette, Oneth, Hohnète,
Onhet, Hohnet, Hohnhet, Honett, Onait, Aunaith,
Auneth, Oneht, O'Naith, Aunhet, Haunet, Onhète,
Aunette, Hautnette, Onhaite, Auhnaite, Eau nette, Hheauh-
[naith...

J'an ékrirais ainsi pendant l'anée antière.
Cet egzample sufi. De nou ke la plupar
D'éqrire l'aurthografe adopte une manière
Et vou m'an diré de bone nouvelles. Kar

Je veu bien navaler aveq une ceringue
Désormai tou le vain ke je boi sans répi,
Ci ho jourdojourd'hui kelkun de vou dix tingue
Lé ver d'Anribornié de la prose à Delpi.

Ce n'est rien sil sagi de cé deu peaux ligrafe,
Ça va cent dire ; mais n'étil pas bien sévert
De vouloir que Sarceys é la même orrtografe
Que l'ampereur Gautier ou le pape Flaubert !

Rahoul PONHCHONH.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

ÉTYMOLOGIES EUSKARIENNES

1° ANHO, A, « provision » et spéc. « provision hebdomadaire que le berger emporte avec lui dans la montagne », d'où *Anodun* ou *Anhodun*, donné par Larramendi, « pensionnaire, collégien », litt. « qui reçoit des provisions, qui est nourri ». La finale *Dun*, comme l'on sait, est possessive, cf. *Esnedun*, « bête laitière », de *Esne*, « lait » ; — *Zaldun*, « cavalier », de *Zaldi*, « cheval de selle ».

Nous n'hésiterons pas à rattacher le *anho* basque au latin *Annona*, « provision, prix des denrées », qui apparaît quelquefois dans le Glossaire de Ducange, sous la forme *Anona*. D'ailleurs, Dieffenbach, dans son supplément à cet ouvrage, donne une forme *Anoua*, « blé, récolte », que nous pouvons considérer comme identique au terme basque. Effectivement le *o* de cette langue devant l'article *a* final, sonne souvent comme le *ou* du français. On écrit *Burukoa*, « bonnet, » litt. « Quod pro capite », de *Buru*, *burua*, « caput », mais on prononce comme s'il y avait en français *Bouroukoua*.

Le *h* qui suit l'*n* est d'ailleurs spécial au bas-navarrais; évidemment la forme primitive devait être *ano*, *anoa*. C'est celle qu'indique Larramendi. On sait d'ailleurs que souvent le *nh* bas-navarrais correspond à un *n* simple primordial. Exemple : *Lanho*, « se couvrir de nuages, le ciel », littéralement « devenir laineux » ; cf. espagnol *lanoso*, « laineux », — vieux provençal *lanos*, — béarnais, *lanous*. — *Unha*, « se fatiguer », probablement tiré du béarnais *Ahouna*, « s'enfoncer », mais avec chute de la voyelle initiale, phénomène qui se produit parfois en basque, par exemple *Thorgi*, *Torgia*, «source », pour *Ithurgi*, *a*. — *Gestera*, « aiguiser », évidemment pour *Aguztera*; cf. espagnol *Agudo*, « aigu », catalan et béarnais *agut*, mais avec le composant *era*, « faire ».

Sans aucun doute, le bas-latin *anona* constituait une forme populaire du latin *Annona* sans que nous puissions préciser où elle se trouvait en usage. D'ailleurs, la chute du *n* final n'est pas un phénomène rare en basque; citons, par exemple *Maskaro*, « mouton qui a le museau bigarré », espagnol, *Mascaron*, « grand masque »; — *Zizo*, «qui blèse en parlant»; espagnol *Sison*, « celui qui ferre la mule »; — *Alo*, « allons » ; espagnol *Alon*, etc., etc.

2° BEGIA, A, « œil », nous fournit une preuve éclatante de l'influence profonde exercée par les dialectes d'origine latine sur la langue basque. Ce terme si important ne doit pas être plus considéré comme primitif

que bon nombre d'autres désignant des parties du corps ; cf. *Behari*, « oreille »; — *Chango* ou *Zango*, « jambe »; — *Belhaun*, « genou ». — *Begi* n'est autre chose sans doute que l'espagnol *Veer*, « voir », avec la finale adverbiale-partitive *ki* ou *gi*. On sait que le *v* n'existant point en basque, s'y trouve normalement remplacé par un *b*. Quant à la transformation du *k* de *ki* en gutturale douce après une voyelle, elle se présente, à la vérité, assez rarement. Toutefois, nous pouvons citer *Zahagi*, « outre », littéralement « qui ressemble à un sac »; — *Higi*, « mouvoir, se mouvoir », du radical *ire*, espagnol *ir*, « aller ».

Begi signifiera donc littéralement « la partie du corps par laquelle on voit ». Nous donnerons tout à l'heure, à propos de *Beharri*, « oreille », une preuve nouvelle qne les noms des parties du corps en basque sont souvent significatifs. Cela ne veut aucunement dire qu'ils puissent le moins de monde passer pour primitifs ni même fort anciens.

M. Bréal a du reste, établi que cette même particularité que nous retrouvons plus développée encore en sanskrit, puisque les termes de parenté, les noms d'animaux y sont presque tous significatifs, mérite de passer pour une preuve de remaniement postérieur.

3° BEHARRI, A, « oreille », littéralement « l'écouteuse » ou mieux « l'attentive » de *Bea*, *beha*, « écouter, entendre ». Reconnaissons dans ce verbe nos

termes *bayer*, *béant*, en vieux français *baer* ou *béer*. Dans le chant de Roland, nous trouvons *Geule baée* pour « bouche béante ». L'origine première de ces mots est assez obscure. Littré les rapproche, et avec raison sans doute, du vieux provençal *Badar*, italien *Badare*, « retarder, lanterner, prendre ses précautions ». La transition de l'idée de « retarder, bayer » à celle d' « écouter » se conçoit sans peine. Du reste, même en rattachant le mot basque au vieux français *baer*, la présence du *a* de la 2e syllabe s'expliquerait sans peine. C'est que le *a* radical final indique d'ordinaire le verbe par opposition à *u* ou *o*, désinence substantive; citons par exemple *Balaka*, « flatter » et *Balaku*, « flatterie », du latin *Placare ;* — *Amenga*, « venger se », et *Amengu*, « vengeance »; — *Mepretcha*, « mépriser » et *Mespretchu*, « mépris ».

Beharri nous présente un nouvel exemple de terme fort usuel pris par le basque au domaine roman.

4° BIHOTZ, A, « cœur ». Nous ne saurions nous refuser à rattacher ce mot à la même racine *gviv* ou *viv*, « vivre », que nous retrouvons à la fois dans le latin *vivus*, « vivant, vif » et le gaulois *Bivos*, même sens.

Sans doute, l'étymologie peut donner lieu à quelques objections, mais nous croyons qu'il n'est pas très difficile d'y répondre. La transformation du *v* en *b* est, comme nous l'avons vu, chose tout à fait normale. Que le *v* médial se trouve remplacé par un *h*, rien

d'étonnant à cela. Le même phénomène se retrouve par exemple dans *ohe*, « lit, couche », du latin *fovea*. Enfin, le *tz* final représente souvent, on le sait, un *s* primitif; cf. *Borthitz*, *laphitz*, du latin *fortis*, *lapis*.

S'étonnera-t-on maintenant que nous hésitions entre une étymologie latine ou une étymologie gauloise? Le même fait se reproduit pour *Ogoi* ou *Ogei*, « vingt», que l'on peut, pour ainsi dire, *ad libitum* rapprocher du latin *Viginti* ou du bas-breton *Uigent*. Cela s'explique par l'étroite parenté qui, jadis, unissait les dialectes italiques à ceux de la Gaule ou de la Bretagne. Du reste, la même difficulté se présente encore pour certains mots basques incontestablement d'origine romane.

Préférerons-nous par exemple faire venir le *Akaba*, « finir, terminer », du basque, de l'espagnol ou du gascon, puisque les deux idiomes possèdent le même verbe *acabar* ?

Trouvera-t-on enfin étrange, cette épithète de « vivant » ou plutôt de « vif » appliquée au cœur? Elle nous semble toute naturelle dans un idiome qui dit « le voyant » pour l'œil, « l'attentive, l'écouteuse », pour l'oreille, — « le pelé » pour le genou.

Deux raisons toutefois nous porteraient à préférer l'étymologie gauloise à celle tirée du latin, d'abord le *u* final de cet idiome devant un *s* semble avoir quelque tendance à devenir un *i*. Rappelons à ce propos *Corpus* qui devient *Gorphitz*.

En outre, M. Luchaire a relevé dans les inscriptions gallo-romaines du midi de la France le nom propre *Bihoxus* qu'il regarde comme équivalent de *Cordatus*. Cela tend à prouver que *Bihotz* est fort ancien dans la langue aquitanique et que lui chercher une origine latine serait chose peu admissible. Mais cela ne démontre nullement que le terme soit indigène, et il a parfaitement pu à une époque plus ancienne être pris aux idiomes celtiques. Mais comment se prononçait le *x* dans les inscriptions en question? Il est clair que s'il avait le même son qu'en français, rapprocher *Bihoxus* de *Bihotz* deviendrait difficile.

5° BIZAR, RA, « barbe ». Nous ne croyons pas que personne doute de la parenté de ce mot avec l'espagnol *Bizarra*, féminin de *Bizarro*, « brave », qui lui est graphiquement et phonétiquement identique. *Bizarro* est lui-même considéré par M. Devic comme d'origine orientale et rapproché de l'arabe *Bâzharêt*, « beauté, élégance ». Cette confusion entre l'idée de beauté et celle de bravoure s'explique sans peine. Ne disons-nous pas d'un homme bien mis qu'il est « brave ». Maintenant, est-il plus étrange de voir le basque appliquer le mot de *Bizarra* à la barbe que de voir en français un collier de barbe qualifié de « royale » ?

Nous ne signalons qu'en passant l'étymologie proposée pour *Bizarra* par Larramendi. Il y voit une combinaison des deux termes basques, *Biz*, *arra*, littéralement « Sois homme, sois un mâle ». L'étrange

n'est pas qu'un philologue aussi téméraire que l'auteur du *Diccionario trilingue* ait pu la mettre en avant, c'est que Littré l'a citée, au moins comme acceptable.

6° OROX, A, « veau ». Origine fort obscure, précisément parce que l'on peut proposer pour ce mot plusieurs étymologies assez plausibles, du moins au premier abord.

Le *x* ou *ox* final, on le sait, indique similitude, ressemblance, estimation. Ex.: *Onex*, « trouver bon », de *On* ou *hun*, « bonus »;—*Gaiztex*, « trouver mauvais », de *Gaitz*, « malus »; — *Bedax*, « printemps », littéralement « ce qui apparaît beau, ce qui se présente bien », du béarnais *Bèt*, « beau » ; — *Gardox*, « bogue de la hâctaigne, « littéralement ce qui est comme un chardon » ; cf. espagnol *Cardo*, « chardon ».

Reste le dissyllabe *Oro* dans lequel nous avions d'abord été tenté de voir tout bonnement l'espagnol *Toro*, « taureau ». Le veau aurait donc été l'animal qui « ressemble au taureau, destiné à devenir taureau ». On se ressemblerait, en effet, de plus loin. Il suffirait d'admettre une chute du *t* initial, assez rare en basque, mais dont on peut toutefois citer plus d'un exemple ; cf. *Azkor*, « fruit du lin en gousse » et espagnol *Tasco*, « ce qui se détache du lin qu'on espade (le *r* final étant ici euphonique comme dans *gezur* « mensonge », cf. français « *Gosse* » ; — *Gophor*, « coupe » ; etc.);— *Azta*, « palper, tâter » et français *Tâter*, archaïque *Taster*.

Toutefois, une objection fort sérieuse peut ici être opposée à une étymologie d'ailleurs acceptable au point de vue du sens et des règles de la phonétique. C'est que le mot *Orox* devait déjà exister sous une forme presque identique en vieil ibérien. En effet le nom d'Orospeda s'applique aujourd'hui comme au temps de Strabon à une chaîne de montagnes de l'Andalousie, enserrant les sources du Guadalquivir, jadis le Bétis. D'autre part, celui d'*Idubeda* dont nous ne rappelons plus l'équivalent moderne était appliqué à une autre chaîne traversant le pays des Pélendons. On a rendu *Orospeda* par « chemin des veaux » et *Idubeda* par « chemin des bœufs », de *Idi*, « bœuf », et *Bide*, « chemin ». Il n'est pas du tout certain que l'ibérien *Beda* soit la même chose que le basque moderne *Bide*. En revanche, nous ne pensons pas que l'on puisse hésiter sur les valeurs de *Bœuf* et de *Veau*. Il est clair dès lors que *Orox* ne peut plus avoir rien à faire avec l'espagnol.

Prétendre voir dans ce terme basque l'*Urus* de César, l'*Uros* gaulois, sorte de taureau sauvage dont le nom reparaît dans les composés *Urogenos*, *Uronerthos*, « fils du taureau, fort comme un taureau », semble chose bien difficile. Comment aurait-on conservé ainsi le nom d'un animal disparu depuis tant de siècles ?

Le parti le plus prudent à prendre ne consisterait-il pas à faire venir *Orox* de l'adjectif *Oro* « entier, com-

plet » ? Le veau serait donc l'animal qui n'a pas encore été coupé, qui ressemble à un étalon.

7° MUZKER, RA, nom d'une sorte de lézard, cité par Larramendi. Le double *r* final nous semble ici oppositif, négatif ou péjoratif, comme il l'est par exemple dans *Ezkerra*, « gauche », littéralement « la mauvaise main », par opposition à *Eskuina*, « la droite », pour *Eskuona*, littéralement « la bonne main » ; — *Bimpherra*, « l'envers d'une étoffe », littéralement l'opposé de la frange »; cf. espagnol *Fimbria*, « frange ». Devant une consonne ou finale, ce double *rr* se transforme en *r* simple ; citons, par exemple, *Ikher*, « visiter », par opposition à *Ikhus*, « voir ».

Cela bien entendu, rapprocher la syllabe initiale *Muzk* du latin *Musca*, « mouche », — espagnol *Mosca*, ne nous semblera pas téméraire. On sait que le *u* basque répond souvent à un *o* primitif. Ex.: *Irakur*, « lire », de l'espagnol *Recordar*. — *Urde*, « porc », du vieux français *Ord*, « sale » ; — *Guthizia*, « désirer », de l'espagnol *Codiciar*, etc., etc.

Musker, ra, serait donc en quelque sorte, « la fausse » mouche, l'animal qui ressemble à la mouche par » son agilité, mais en diffère parce qu'il ne peut pas » voler ».

8° ZABAL, A ; CHABAL, A, « plat, étendu ». Nous trouvons à coup sûr, dans ce mot, ce qui semble peu croyable à première vue, la même racine que dans le latin *planus*. C'est qu'il est entré en basque par l'inter-

médiaire du portugais et que ce dernier idiome change volontiers le *pl* initial du latin en *ch*. Ex.: *Chuvia* = *pluvia* — *Chumbo* = *Plumbum* — *Chaa*, *châ*, « plaine » = latin *Plana*. On sait que la double voyelle d'un radical se réduit volontiers en basque à une voyelle simple. On a vu l'espagnol *Veer* donner la syllabe *be* dans *Begi*, « œil ». Le portugais *Chaa* est donc naturellement devenu *Cha* ou *Za* ; la désinence *al* est marque de dérivation et parfois même adjective. Ex.: *Zithal* ou *Chital*, « méprisable », cf. béarnais, *Zite*, *Site*, « alouette, » littéralement « ce qui n'a pas plus de valeur qu'un petit oiseau » ; — *Hegal*, « aile », ce qui sert à se mouvoir », de *Hïgi*, « movere, » etc. Quant au *b* de *Chabal*, il nous semble purement euphonique comme dans *Pharabizu*, « paradis », peut-être bien du portugais *Paraiso*. Nous n'insisterons pas sur la transformation du *ch* en *z*. Elle est constante en basque et presque tous les mots qui commencent par l'un de ces deux phonèmes peuvent également commencer par l'autre. Ex.: *Zakhur* et *Chakhur*, « chien » ; — *Zuzen* et *Chuchen*, « droit » ; — *Chikin* et *Zikhin*, « sale, malpropre », etc., etc.

Quant au *n* final, sa chute s'explique tout naturellement, si l'on rattache le basque directement au portugais *Chaa*, où déjà il a disparu. Du reste, nous avons déjà vu (cf. ANHO) que même dans les mots pris à l'espagnol, ce dernier idiome laisse volontiers tomber la nasale à la fin d'un mot.

9° GISU, A, « chaux », nous fait encore tout l'effet de l'un de ces termes pris par le basque au portugais. L'on a, dans ce dernier idiome *giz* ou *giz*, « craie », mot d'origine arabe. Qu'un terme ayant d'abord indiqué la craie ait fini par s'appliquer à la chaux, cela, sans doute, n'offre rien de bien surprenant. On pourra se demander d'où vient le *u* final du mot basque. Peut-être bien doit-il passer pour purement euphonique comme dans *Chukhu*, « sec », du béarnais *Eschuc* ; — *Churru*, « cuve à lessive » ; béarnais *Chourre*, « source, fontaine » ; — *Zoinu*, « soin » ; béarnais *Soënh*, etc.

10° CHANKET, A; « boiteux », nous fait encore tout l'effet d'un de ces termes pris au portugais. Ce dernier idiome dit *Chanqueta*, pour « savate, soulier mis en pantoufle ». Par une métaphore facile à comprendre de ce sens de mauvaise chaussure, on sera passé à celui d' « hommequi marche difficilement ». Ne disons-nous pas de quelqu'un de peu dégourdi que c'est « une vraie savate » ?

Du reste, le terme portugais est, sans aucun doute, apparenté avec l'espagnol *Zanca*, « jambe d'oiseau », et *Zanco* « échasse », d'où le basque *Zango*, *Chango*, « jambe » — béarnais et landais *Chanques*, « échasses », du grec ζάγκη, « botte ».

11° AHUL, « léger, de peu de valeur » ; doit être rapproché d'un adjectif de la langue d'oc signifiant « méchant, qui a de mauvais desseins » ; cf. catalan et languedocien *Avol*, — dialecte d'Albi *Avoul*, et portu-

gais *Avol*, synonyme de *Mao*, « mauvais, méchant ». Tous ces termes trouvent leur explication dans le bas-latin *Advŏlus*, « exilé, banni », donné par Ducange. On sera passé de l'idée d'homme frappé d'une peine à celle de « coupable », puis de « mauvais, méchant ». N'est-ce pas ce qui est arrivé pour l'italien *Cattivo*, le français *Chétif*, du latin *Captivus?*

Que le *u* du basque réponde au *o* d'*Avol* en portugais et dans les dialectes du midi de la France, nous avons vu plus haut que cette transformation n'offre rien que de parfaitement normal. Il a déjà été question d'ailleurs de la chute du *v* entre deux voyelles. Aux exemples donnés de *Bihotz*, « cœur », et *Ohe*, « lit », nous pouvons joindre le basque *Prootchu*, « profit », de l'espagnol *Provecho*. Quant au *h* médial, il ne représente certainement pas la labiale disparue, mais nous avons tout lieu de le considérer comme euphonique. Il l'est bien souvent spécialement en dialecte bas-navarrais entre deux voyelles ; cf. *Deihadar* ou *Deiadar*, « tocsin, appel de la cloche » ; — *Mahax* ou *Max*, « raisin » ;— *Ahari*, « mouton », du latin *Aries* (*Ari* en guipuzcoan).

12° AHULKI, A, « convoi funèbre ». Malgré une grande ressemblance formelle, nous ne croyons pas ce substantif apparenté à l'adjectif précédent. Il nous fait tout l'effet d'être composé de l'espagnol *Aullo*, « hurlement », joint à la finale partitive-adverbiale *ki*. Le terme basque signifierait donc littéralement « où l'on

fait entendre des hurlements, des cris de désespoir ». N'oublions pas, en effet, les lamentations que dans certains pays, l'on fait aujourd'hui encore entendre aux funérailles.

Qu'ici le *l* réponde à un double *ll* de l'espagnol ou au *lh* (*l* mouillé) du béarnais, cela est assez normal ; cf. basque *Urgulu*, « vanité », et espagnol *Orgullo*, « orgueil », — *Arrolze*, « œuf », espagnol *Rollizo*, « état d'un corps dur et rond, par suite, sujet à rouler », et béarnais *Arroulh*, « roulant, qui roule », — basque *Balesta*, « dard, javelot » ; espagnol *Ballesta*, « arbalète », etc.

13° BETHE, « plein, rempli », n'a sans doute absolument rien à faire avec le terme gaulois *Bitus* qui possède le sens de « monde et d'éternel, perpétuel », d'où les formes vieilles irlandaise *Bith*, — galloise *Byd*, — bas-breton, *Bed*, *bet*, « univers, monde », et, d'autre part, irlandais *Bith*, *bid*, « toujours », — gallois *Byth*, etc. Pour nous, l'adjectif basque doit être rapproché de la forme gasconne *Bèt*, « beau », par exemple dans *Bèt arram*, « beau rameau », nom de localité, aujourd'hui *Betharan*. Du reste, *Bèt* se prend quelquefois dans le sens de « juste » et par suite « prompt, tôt, rapide »; cf. *Bet-aro*, « tout à l'heure, à l'instant ». Ne disons-nous pas en français, par changement de signification analogue « bientôt, bien vite » pour tôt, vite? Ajoutons que cette forme *Bèt* employée ainsi métaphoriquement devient d'ordi-

naire *Bit* en béarnais moderne. Ainsi, à côté de *Bèt*, « beau », le dialecte nous offrira *Bitatou*, « justement ainsi » ; — *Bitare*, « juste à cette heure, tout de suite » ; — *Bit-coum*, « juste comme, tout comme ». Malgré une assez grande ressemblance de sens et de forme, il nous paraît clair que ce *Bit* béarnais n'a rien à faire avec notre adjectif *Vite*.

Maintenant, le passage de l'idée de « juste, précis », à celle de « plein, rempli, qui fait la mesure bonne », est trop naturel pour que nous insistions sur ce point.

En tout cas, le *e* final de *Bethe* mérite de passer pour euphonique, comme il l'est dans le basque. *Arbole*, « arbre », de l'espagnol *Arbol*, — *Onzione*, « onction », de l'espagnol *Uncion*, — *Trinitate*, « trinité », — *Gazte*, « jeune » ; vieux provençal *Cast*, « chaste ».

Quand au *th* basque, remplaçant un *t* primitif même dans l'intérieur d'un mot, on peut en citer nombre d'exemples, tels que *Athela*, « atteler », — *Gertha*, « trouver, rencontrer », du verbe *Quærere* et de la finale allative *ta*, littéralement, « faire en cherchant, obtenir en cherchant » ; — *Artho*, « pain » ; cf. dialecte auvergnat, *Artoun*, *artou*, « pain grossier » ; bas-latin *Artona*, du grec ἄρτος. Diez pense que ce mot a pu être introduit dans les dialectes du Midi par le basque, mais cela ne semble nullement prouvé.

14° BIZKAR, RA, « dos, point culminant », à rapprocher du Béarn, *Bisque*, *bisquère*, « faîtage, com-

ble, toit » ; cf. gascon, *Biscle*, *biscre*, « boîte »,— languedocien, *Bisco*, même sens.

On sait que le double *r* du basque correspond, bien qu'assez rarement, a un *r* simple des dialectes néo-latins ; exemples : *Murru*, « mur », — *Patar, ra*, «ruade» ; cf. notre mot *Pétarade*. — *Izarra*, « étoile », terme auquel il convient, sans aucun doute, d'attribuer une origine indo-européenne et même gauloise ; cf. grec ἀστήρ, — latin *Stella*, pour *Sterula*, — allemand *Stern*, — anglais *Star*, — gallois *Sêr*, — bas-breton (dialecte de Léon), *Stered*, pluriel du singularisme *Steredenn* et (dialecte vannetais) *Stir*, pluriel de *Stereen*.

15° ORHIT, « se souvenir, se rappeler ». Nous ne pensons pas devoir hésiter à regarder ce mot comme apparenté au latin *Rugitus*, *Rugire*. Outre le sens de « rugir, faire du bruit », ces mots avaient encore, comme nous l'atteste Pline, celui de « ruminer, action de ruminer ». Ils ont passé en vieux provençal, sous la forme *Rugit*, « rugissement, flatuosité, borborygme », — béarnais, *Rouit*, *arrut*, « tapage ». Le bas-latin nous offre la forme *ruitus*, « rugissement ». On a en vieux français *Ruit*, « bruit, vacarme ».

Il semble que le mot soit entré en basque à une époque relativement assez ancienne, alors que le sen sde *Ruminer* n'avait pas encore disparu. En effet, l'on conçoit bien l'association d'idées qui existe entre ce mot et notre verbe « se rappeler, se souvenir ». Ne dit-on

pas d'un homme qui revient souvent sur les mêmes idées, qu'il rumine ? Il se pourrait que la chute du *g* de *Rugitus*, *rugire*, fût un fait postérieur à l'entrée du terme en question dans le lexique basque. Ne trouvons-nous pas, par exemple, la forme dialectale *Nausia*, « le maître », pour *Nagusia ?*

Il est clair que le *o* de *Orhit* n'est autre chose qu'une transformation de la voyelle qui suivait le *r* initial, puisque en basque, sauf dans le dialecte de Roncal, aucun mot ne peut commencer par *r*. Le plus souvent, il est vrai, la voyelle initiale basque est purement adventice comme dans *Errege*, « roi »,— *Irri*, « rire ». Quelquefois aussi, elle provient du déplacement de ladite voyelle ; exemples : *Urthe*, « année », qui n'est probablement que l'espagnol *Rueda*, « roue », — *Erna*, « se réveiller », probablement abréviation de l'espagnol *Renacer*, « renaître ».

On demandera pourquoi le *u* de *Rugitus* est devenu *o* dans *Orhit?* Mais d'abord, cette transformation se produit quelquefois en basque; exemple: *Ohoin*, « voleur », probablement dérivé de l'espagnol *Fuina*, mais avec redoublement initial, — *Chotil*, « subtil », — *Mothel*, « bègue », du latin *Mutilus*. En outre, il ne serait pas impossible qu'elle ait déjà existé dans les dialectes romains dont provient le mot basque. Devant un *g*, le *u* d'une syllabe initiale manifestait parfois de la tendance à devenir *o*, au moins dans les dialectes français. On a par exemple en vieux français

Roget, doublet de *rouget*, « un peu rouge » ; en vieux provençal, *Rogor*, pour *Rougeur*. L'existence d'une vieille forme populaire, *Rogit*, *Roit* pour *Ruit*, n'offre donc rien que d'assez probable, bien qu'elle ne soit pas donnée par les auteurs.

Nous n'insisterons pas sur le *rh* de *Orhit*. Il représente le plus souvent un *r* simple des dialectes romans. Exemple *Urhe*, « or », cf. espagnol *Oro*, — *Barhanda*, « écouteur, espion », et espagnol *Farante*, « envoyé », — *Erho*, « fou », probablement de l'espagnol *Feroz*, etc., etc.

16° BERANT, « tard », d'où *Berantazun*, « paresse », doit sans doute être rapproché de l'espagnol *Morante*, « habitant, demeurant, établi à poste fixe », mais dont le sens primitif était celui de « en retard, lent », comme le prouve le latin *Mora*, « retard » ; *Moror*, « retarder, séjourner ». Nous remarquerons ici un double phénomène phonétique, digne d'être signalé ; d'abord, la modification en *e* de l'*o* d'une syllabe initiale, déjà relevée dans le *Leku*, « lieu », du latin *Locum*, — *Mendi*, « montagne », du latin *Montem*, et ensuite, fait beaucoup moins fréquent, la mutation du *m* primordial en *b*. Quelques exemples en peuvent être néanmoins cités ; par exemple : *Irabaz*, « gagner », qui n'est autre chose que le français *Ramasser*,—*Labe*, « four », cf. vieux français *Lame*, « morceau de pierre ou de métal qu'on pose sur la fosse funéraire»; vieux provençal *Lama*, *laima*, «lame».

17° ZER, « qui, lequel », au sens relatif, d'où le génitif *Zeren*, « parce que ». Ce mot nous fournit une preuve nouvelle de l'état peu avancé du développement de l'ancienne langue basque. Déjà, nous l'avons vu dans un autre mémoire, cet idiome a pris aux dialectes romans ou gaulois jusqu'à son verbe être et son mode de conjugaison auxiliaire. Eh bien, il en est de même pour le pronom relatif. Nous y voyons un emprunt aux dialectes celtiques. Ce n'est vraisemblablement que le bas-breton *Sé* ou *Zé* final ; par exemple dans *Ann den zé*, « cet homme-là » ; *An dra zé*, « cette chose ». Il existe également en irlandais, sous la forme *Sé*. Certainement, à l'origine, le basque ne possédait pas plus de particule relative que ne le font aujourd'hui encore certains dialectes du Nouveau Monde. Quant au *r* final de *Zer*, il nous semble purement euphonique, comme il l'est par exemple dans *Mendi-r-en*, « montis », pour *Mendi-en*, — *Gizona-r-i*, « homini », pour *Gizona-i*.

18° GORRI, « rouge », est d'origine fort obscure. Il paraît difficile de ne point le rattacher au languedocien *Gourrié*, « recherché dans sa mise, élégant, brillant », que M. Mistral rapproche lui-même du roman *Gorrier*, même signification. N'oublions pas qu'en russe, *Krasnoï*, « rouge », se prend aussi comme synonyme de « beau ». Maintenant d'où vient le terme roman lui-même ? C'est ce que nous ne saurions dire.

19° KATABUTU, A, « cercueil », mot du dialecte de Fontarabie. Le prince L.-L. Bonaparte avait signalé une certaine analogie entre ce mot et le terme du dialecte lombard *Cataletto* qui a le même sens. Il nous paraît fort douteux que ces deux termes aient rien à faire l'un avec l'autre. Nous retrouvons, ce me semble, dans le mot basque, l'arabe *Tabut*, « cercueil », devenu *Ataud* en espagnol, ce qui suppose forcément une forme intermédiaire comme *Atabud*, *atabut*.

Il se pourrait bien que le *k* ou *ka* basque eût ici une sorte de valeur péjorative, comme dans *Katarde*, « écureuil », dont nous allons parler tout à l'heure. Le *g* pourrait bien avoir la même valeur dans *Garrathoin*, « rat » ; cf. le français *Raton*. Ces préfixes péjoratives ont déjà été signalées en français sous les formes *Col*, *Cal*, *Cali*, par exemple dans *Caliborgnon*, *Colimaçon*, *Galimathias*, *Calemberdaine*. Ont-elles quelque chose à démêler avec le *ge* allemand dans *Getreide*, « blé »; cf. latin *Triticum*, — *Geheimniss*, « secret », etc. ? C'est ce que nous n'oserions affirmer.

20° KATARDE, A, « écureuil », mot donné par Larramendi et que nous avions cru devoir, mais à tort, convenons-en, rapprocher de l'ostyak *Kouthyar*, « polatouche, écureuil volant ». N'est autre chose que l'espagnol *Ardilla*, « écureuil», mais avec la préfixe péjorative *Ka*, déjà vue. Le *t* est ici euphonique comme dans *Mendi-t-ik*, « ex monte », pour *Mendi-ik*. On

l'emploie souvent pour prévenir la rencontre de deux voyelles consécutives.

21° LABUR, RA, « court, bref », nous fait l'effet de n'être autre chose que le vieux français *Rabot*, « nain ». La mutation du *r* initial en *l* se produit quelquefois en basque, comme par exemple *Leizar*, « frêne », à rapprocher du béarnais *Réchou*, lui-même dérivé du latin *Fraxinus*, — *Marrinel*, « marin », espagnol *Marinero*, catalan, *Mariner*, — *Heuskalerri*, « le pays basque », littéralement « pays de l'*Heuscara* ou de la langue basque », — *Luhunz*, *Lunz*, « lierre », probablement du français *Ronce*.

22° SABEL, A, « ventre », étymologie assez obscure. Nous ne saurions guère, pour notre part, refuser d'y voir le vieux français *Sakiel*, *Sakel*, « petit sac ». La transformation de la gutturale forte en douce constitue, il est vrai, un fait fort anormal; mais au moins nous rencontrons certains cas où une gutturale devient labiale en basque; par exemple *Poz*, « joie », est rapproché par M. Schukard de l'espagnol *Gozo*, même signification. Citons encore *g* devenant *b* dans *Guraso* et *Buraso*, « aïeul », — *Elzaborra* et *Elzagorra*, sorte d'instrument de musique.

23° APHO, A, ou ZAPO, A, « crapaud ». Ce mot rentre dans la catégorie de ceux que Pictet a qualifiés *Crux etymologorum*, précisément parce qu'ils ressemblent phonétiquement à leurs correspondants dans des familles de langues fort diverses.

Impossible à coup sûr, de ne pas reconnaître une parenté étroite entre le *Zapo* ou *Apho* basque et l'espagnol *Sapo*, « crapaud » ; béarnais (dialecte de Lescun) *Sapou*. Remarquons que la chute du *s* initial constitue un fait assez anormal. Toutefois, nous savons que le *z* qui permute si volontiers avec le *s* est sujet à tomber au commencement d'un mot. Exemples : *Urra*, « déchirer », espagnol *Zurrar*, « corriger, châtier à coups de fouet », — *Zerren*, « mite » et dialectalement *Erren*.

Maintenant quelle provenance attribuer à l'espagnol *Sapo ?* Serait-ce un vieux d'origne ibérienne ? Car on ne saurait sans doute, lui attribuer une provenance latine. Aurait-il été emprunté aux Phéniciens qui, comme l'on sait, parlaient un dialecte très voisin de l'hébreu ? Précisément, dans cet idiome *Tsab* veut dire « crapaud, tortue », littéralement « tumens, tumidus », de la racine *Tsabah*, « intumuit», parce que dit Buxtorff, « testudinis operimentum concameratum est ».

Il est vrai que, si on le préfère, rien n'empêche de recourir à une étymologie indo-européenne. N'avons-nous pas pour « crapaud» en vieux pruczi *Gabawo*, — bas-allemand *Quappe*,—polonais *Jaba*, qui n'est peut-être pas sans quelque affinité avec le tschérémisse *Java* ou même le lapon *Tsuobbé ?*

Enfin si nous aimons mieux entrer résolument dans le domaine ougro-altaïque, nous pourrons citer le

suomi *Samakko*, « grenouille, crapaud », le samoyède (dialecte tassowique) *Sumlek*.

24° SABAI, A, « fenil, grenier à foin », évidemment pris à l'irlandais *Sabailh*, « grenier ». Si ce dernier terme, comme on l'affirme, provient bien du latin *Stabulum*, le basque *Sabai*, *Sabaia*, nous offrirait l'exemple d'un mot pris à un dialecte celtique, à une époque relativement récente. Impossible d'admettre effectivement que le terme latin se soit modifié identiquement, au moins phonétiquement, d'une part en irlandais et de l'autre en basque.

25° *De quelques affinités lexicographiques entre le basque et les dialectes berbers*. Le savant docteur Collignon a constaté une frappante ressemblance de type physique entre les Basques de race pure, tels qu'on les rencontre encore aujourd'hui dans une portion de la région pyrénéenne et les populations blanches du nord de l'Afrique.

Nous-même, dans un précédent travail, avons tenté de faire ressortir la presque identité du pronom personnel entre les idiomes de ces divers groupes ethniques. Sera-t-il interdit de signaler cet exemple, assez rare d'ailleurs, d'accord entre les données de l'anthropologie et celles de la linguistique? Ajoutons que l'affinité semble s'étendre plus loin encore et se manifester jusque dans certains éléments importants du lexique. On en pourra juger par les exemples suivants :

A) *Acheri*, « renard »; cf. kopte (dialecte baschmourique) *Bashar*, « chacal » (dialectes memphitique et thébain, *Basher*). Hésychius nous apprend d'ailleurs que les Libyens qualifiaient de *Bassara* les animaux de l'espèce du renard. L'analogie sera plus étroite encore avec certains dialectes de la vallée du Nil, étudiés par M. le Dr Reinisch; cf. afar *Wakari*, « chacal », — saho *Wakkari*. On ne saurait s'étonner d'ailleurs que le même terme ait servi tour à tour à désigner deux espèces aussi voisines que le renard et le chacal. La confusion s'explique d'autant plus facilement qu'il n'existe pas plus de chacals en Europe que de renards dans la vallée du Nil.

Il est fort remarquable que le même mot se retrouve avec le même sens dans une langue de l'Oural (l'ostyak surgute). Elle dit *Wakhsar*, *Vakshar*, pour « renard ». Il y a deux ou trois noms d'animaux du basque qui offrent de l'analogie avec leurs similaires dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est. Ainsi : basque *Suge*, « serpent » ; esthonien *Siug*, — basque *Sagu*, « souris », géorgien *Thagwi*. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer comment ces termes ont pu voyager si loin.

L'on peut indiquer également quelques vocables communes aux langues de la Sibérie et à celles de la vallée du Nil ou de l'Asie antérieure. Pour nous en tenir à un seul exemple, citons le samoyède (dialectes tawgu et yourake) *Yam*, « mer », qui rappelle à la

fois le *Yam*, « mer », de l'hébreu, *et Yom* de l'ancien égyptien.

Hâtons-nous d'ajouter que l'on ne saurait tirer aucune induction de coïncidences aussi peu nombreuses. Peut-être bien faut-il les tenir pour purement fortuites.

B) *Aker*, « bouc ». Cf. *Akher*, « bélier » en aouélimidden (dialecte berber), — riféen *Kherri*, — aït-kalfoun *Ikherri*.

On sait qu'au point de vue de l'histoire naturelle, la différence est bien peu considérable entre l'espèce *chèvre* et l'espèce *mouton*. Elle devait apparaître moindre encore lorsque ces animaux n'existaient encore qu'à l'état sauvage.

Il semble, du reste, que la chèvre ait constitué le bétail le plus anciennement domestiqué par les habitants du Nord-Africain. Du moins, à l'époque de la découverte, les troupeaux des Guanches, ces indigènes des îles Canaries dont l'origine berbère semble aujourd'hui bien prouvée, se composaient surtout de chèvres.

Du reste, le terme en question semble de ceux qui sont également communs aux dialectes chamitiques et sémitiques. On a par exemple *Khirou*, « bouc » ou « bélier », en assyrien, — *Khar*, « bélier », en phénicien.

En tout cas, il nous semble difficile de ne pas rattacher au basque *Akher*, le *Quirou*, « bouc », du

béarnais. Sans doute, on ne supposera pas à ce terme une origine indo-européenne. C'est peut-être le seul nom d'animal domestique qui dans nos dialectes romans ait une pareille provenance.

C) *Alaba*, « fille ». Le *b* de la syllabe finale ne fait pas visiblement ici partie du radical. Il se retrouve dans plusieurs mots indiquant des degrés de parenté, par exemple : *Izeba*, « tante », — *Oceba*, « oncle ». — *Illoba*, « neveu, nièce ». Serait-il téméraire de le rapprocher du kopte *Alow*, « enfant », et *Alawi* en dialecte baschmourique ? Cf. également le tamaschek *Ili*, « fille », et béni-ménacer *Ilis*, même signification.

Nous ne croyons pas que le mot basque ait rien à faire avec le thème gaulois *Alabi*, cité par M. Holder et que nous retrouvons dans l'irlandais *Alaib*, « beau ». La métaphore serait ici un peu forte, bien qu'en style de romance, toute femme soit une « belle ».

D) *Hiru*, « trois ». Cf. tamaschek *Karad*, — schelloûk du Maroc *Kerad*, etc. Nous avons déjà indiqué dans un précédent travail, la tendance du *k* primordial à devenir *h* en basque. *Hiru* pourrait donc bien supposer un primitif *Kiru*.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de rapprocher les termes basque et berber du magyar *Harom*, « trois ». C'est une forme récente et le *r* est ici pour un *l* primitif, comme le prouvent le suomi *Kolmé*, l'esthonien *Kolm*.

E) *Ogi*, « pain, blé », peut-être à rapprocher du vieil égyptien *Ak*, *Ek*, « pain »,—kopte (baschmourique) *Aeik*, *Aoik* et *Oeik*; en thébain, *Oik*, « pain », et *Ok*, « froment », en memphitique. Nous avons déjà cité quelques exemples de la mutation du *k* en *g* entre deux voyelles chez les Basques.

N'oublions pas que le blé semble avoir été connu dans l'Europe occidentale un peu avant la fin de l'âge de la pierre taillée.

F) *Erre*, « brûler » ; cf. figuigéen (dialecte berber) *Err* (même signification), d'une racine *Rr'*, « brûler, briller, être jaune ».

G) *Sar*, « entrer », — béni-ménacer *Sar*, « aller en avant, précéder ». Rien à faire, sans doute, avec le sanskrit *Sr*, *Sar*, « ire, fluere ».

H) *Berri*, « nouveau, neuf » ; cf. kopte (dialecte memphitique) *Berri*; (dialecte thébain) *Brre*, *berre*; (dialecte baschmourique) *Berri*, « novus, recens. » Remarquons à titre, sans doute, de pure curiosité, la ressemblance de tous ces termes avec le suomi *Werres*, le lapon *Wœrres*, « novus, recens ».

I) *Bero*, « chaud, bouillir ». On peut hésiter pour ce mot entre une origine celtique ou une provenance chamitique ; cf. en effet, d'une part le breton *Bero*, *beru*, « bouillant, bouilli à l'eau, un bouillon », *Birvi*, *bervi*, *birfi*, *berfi* et *beruein*, « bouillir » ; *Bervedenn*, « temps d'ébullition » ; *Birvidik*, « ardent, pétulant, zélé », et *Berudenn*, « un bouillon ». Le

même radical se trouve conservé dans l'inscription gallo-romaine de Bourbonne-les-Bains : *Borvoni deo.*

D'autre part, le kopte (dialecte thébain) a *Bôr*, « expellere, ebullire, irasci » ; (thébain et memphitique) *Berbr*, *brbr*, *berber*, « ebullire » ; (memphitique) *Berbôr*, *bôrber*, « ejicere » ; — bilin (dialecte éthiopien) *Bir*, « être chaud », et *Birbir*, « brûler », etc.

Nous ne prétendons pas, bien entendu, que toutes ces affinités lexicographiques entre le basque et les dialectes chamitiques remontent à une période absolument primitive ; plusieurs peuvent être le résultat d'un emprunt, mais elles restent, en tous cas, comme autant de vestiges d'une époque chamitique qui, dans les régions de l'Europe occidentale, précéda l'époque indo-eurpoéenne.

LABAKI, A, « pièce de terre aride ou nouvellement défrichée », littéralement, « quod pro luto » ; cf. espagnol et portugais *Lama*, « boue, bourbe », mais avec la finale partitive *ki*.

Il y aurait tout lieu de demander si le béarnais *Labaqui*, « défrichement », n'a pas été pris au basque. En tous cas, le terme ici étudié n'a visiblement rien à faire avec l'espagnol *Labor*, « labour », — portugais *Lavoura*, *lavra* (même sens), — vieux béarnais, *Labour*, — béarnais *Labou*, du latin *Labor*, « travail, labeur, fatigue », qui primitivement, semble avoir revêtu le sens de « charge, poids. »

Pour la transformation du *m* primitif en *b*, le bas-

que en offre quelques exemples ; cf. *Berant*, « tard, retarder », du latin *Morans, antis*, — *Irabaz*, « gagner », qui n'est autre que le français, « ramasser », — *Labe*, « four », du vieux français *Lame*, dont il sera parlé tout à l'heure.

LABALDE, A, « fournée ». Voyez LABE, « four », mais uni à ALDE, « lieu rapproché, côté », littéralement, « du côté du four ».

LABE, A, « four », à rapprocher du vieux français *Lame*, « morceau de pierre ou de métal que l'on place sur la fosse » ; — cf. vieux provençal *Lama*, *Laima*, du latin *Lamina*, lequel se présente dans Horace sous la forme *Lamna*.

Pour la transformation du *m* en *b*, voyez LABAKI.

LABETEGI, A, « fournil », littéralement « demeure du four ». Voy. LABE et TEGI, « demeure, gîte ».

LABO, A, « qui a la vue faible ou mauvaise ». Voy. LAUSO, « myope ». Probablement d'une forme basse-latine *Labosus*, « sujet à tomber », de *Labor*, « tomber ». Pour la chute de la syllabe finale, cf. BAPO, « fanfaron », de l'espagnol *Baposo*, «baveux». Le mot n'a rien à faire avec l'espagnol *Lamoso*, « boueux », ou *Raboso*, « qui a des habits déchirés ».

LABORA, TU, « Labour,-é », vieux provençal et vieux béarnais *Laborar*, *Laurar*, — béarnais, *Laura*, *Laboura* (même sens), — espagnol *Labrar*, *Labo-*

rear, « travailler, labourer », — portugais, *Lavrar*, du latin *Laborare*, « travailler »; cf. *Labor*, « travail, labeur ».

LABORANZ, A, « agriculture », vieux béarnais *Lauranse*, « labourage »; voyez LABORA.

LABORARI, A, « cultivateur », espagnol et portugais « Labrador », d'où le nom de *Labrador* ou *Tierra de Labrador*, donné assez mal à propos à la région située au nord du Canada ; — vieux provençal, *Laboraire* (cas direct) et *Laborador* (cas oblique), — vieux français *Laborère* (cas direct) et *Laboreor* (cas oblique), — béarnais *Lauradau*, *Laboradau*, — vieux béarnais, *Lauradoo*, *Laurador*, *Laborador*. Voyez LABORA. Quant à la finale *Ari*, elle est adjective ; cf. AHARRARI, « querelleur », de AHARRA, « querelle »,— YOKARI, « joueur », de YOKA, « jouer ».

LABORE, A, « pâte ou pain de céréales », probablement à rapprocher de LABORA, « labourer », ou peut-être du latin *Labor*, « travail », littéralement « ce qui est travaillé » ou « qui provient du sol labouré ». Pour la finale *e*, peut-être faut-il la regarder comme purement euphonique ainsi que dans ARBOLE, « arbre », de l'espagnol *Arbol*. Il se pourrait aussi qu'elle marquât le substantif par opposition à la voyelle *a*, signe verbal; cf. AIZE, « vent », et AIZA, « jeter au vent, s'éventer », — AIRE, « air », et AIRA, « s'élancer dans les airs, s'envoler ».

LABURZKI, « sous peu de temps », littéralement

« in brevi »; cf. LABUR; Pour le *ki* adverbial, voyez ARHINKI, « légèrement », de ARHIN, « léger », — TREBEKI, «facilement», de TREBE, « facile, léger». Enfin le *z* intercalé pourrait bien passer pour purement euphonique », ainsi qu'il l'est dans EGIAZKI, « véritablement,» de EGI, « vrai »; BURUZKIN, « entêté », de BURU, « tête ».

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES

Le *Literarisches Centralblatt* de Leipzig, dans un article anonyme (n° 20, de mai dernier), mais probablement dû à la plume de M. Brugmann ou d'un de ses amis, consacre au compte rendu du second volume de ma *Grammaire comparée du Grec et du Latin* une dizaine de lignes terminées par la déclaration sommaire qu'il n'y a « absolument rien à retenir de cet ouvrage ». Je n'aurai pas la candeur de m'étonner du jugement d'une école dont je repousse en bloc le système et qui me répond en repoussant en bloc le mien. Mais je constate, et non sans un légitime orgueil, que tandis que j'ai donné les raisons de mes critiques qui ont reçu, pour ne citer que celles-là, les adhésions du regretté Hovelacque et de M. Sayce, d'Oxford, on se borne à me lancer une excommunication majeure, bien que non motivée.

Le procédé, qui n'a rien de commun avec la méthode scientifique, ne saurait prouver que l'impuissance radicale d'une réfutation péremptoire de la part de ceux qui l'emploient. Quant aux savants sérieux et de bonne foi qui pourraient réclamer un complément de preuves en ce qui regarde l'ensemble de mes théories,

ils l'obtiendront, je l'espère, par les Lexiques étymologiques de l'allemand et du latin auxquels je travaille actuellement et dont la publication commencera dès l'année prochaine.

Paul REGNAUD.

P.-S. — M. Desrousseaux, dans le n° du 15 juin de la *Revue Universitaire*, me traite aussi à la tudesque, c'est-à-dire sans donner les raisons de sa censure. Les lui demanderai-je ? J'ai bien peur que ce soit peine perdue, et j'augure qu'il aimera mieux risquer la chance d'être cru sur parole que de s'exposer par une critique en règle (à la supposer possible) à n'avoir pas le dernier mot : affirmer est facile, prouver ne l'est pas toujours.

NOTES DE LINGUISTIQUE BASQUE

I. — Supplément à Larramendi

En mi exemplar del *Diccionario Trilingue del Castellano, Bascuence, y Latin* (*San Sebastian, 1745*) que me costo 42 pesetas, alguien ha escrito la nota siguiente que tiene su importancia para los pocos que desean la conservacion y la purificacion del Bascuence. *Costaron ambos* (en el otro tomo es *los 2*) *tomos 50 rr en 13 de Maio de 1754 Dn Diego de Goitiandia* ; y despues en las paginas blancas este glosario Biscaïno sin orden alfabetico ni otro. — Edward S. Dodgson (*Windsor*, 25 Junio 1897).

Jigante. Erraldua.
Cuidar con atenzion espezial. Ansitu.
Hermaphrodita. Artemissa.
Junta. Batzaicunza.
Guereguia. *Satisfecho, Satisfecha*.
Melindre. Erguinzea.
Auquera. *Selecto*.
Beta. Sintadia.
Seleclo. Auquera.
Miseria. Acoda.

Amenaza. Zemaya.
Intercessor, Medianero. Bitanena.
Pozema. *Regosixo. Voz del Brasil.*
Mama. *Madre, Reina.*
Amatusa, *Filosofo.*
Vramarca. *Nombre propio de una.*
Probinzia. Las 3 vozes del Peru.
Sarraya. *Dragon.*
Batzandu. *Adunarse, unirse, hazer amistades.*
Barea. *Pazifico, tranquilo, sosegudo.*
Baratza. *Moroso, de poca actividad.*
Laquetu. *Permitir.*
Iraxquitu. *Acomodar.*
Garuna. *Juizio, Seso.*
Zocondatu. *Arrinconar.*
Gigante. Erraldua.
Ethymologia. Azterrena.
Harnero, Arrazcua.
Notificar. Baidu. } (*Estas palabras han sido borra-*
Combenzer. Badatu. } *das.*)
Combenzer. Baidatu, Childatu.
Fino. Zindua (*medio cortado por el cuadernador; parece asi*).
Renbombar, retumbar. Sinadatu.
A tontarse. Zenzorcatu.
Presentarse. Aunezquitu.
Aver buena, ó mala presenzia. Aurrezqui charra, edo ona eguin.
Ausentarse. Atzesquitu.
Aver mala, ó buena ausenzia. Atzesqui charra edo ona eguin.
Presenzia. Aurrezquija.
Ausenzia. Atzesquija.

Barbaro. Dezinauba.
Replicar. Erregutau.
Gobierno. Ereguba.
Computo, calculo. Heduba.
Inventor. Asonazailia.
Genio. Detua.
Disputa. Gutarra, Cutarra.
Inclinazion. Jita-jita.
Forma. Examona, taijuba.
Gobernador. Ereguzallia.
Prudenzia. Zenzuna, Ganoro.
Perseguir. Iraundu.
Persecuzion. Irauna.
Plaza. Larrina.
Blasfemia. Arahaua.
Violenzia. Irrimia, Burruquia.
Nadador. Vgalarija.
Solido. Zindua.
Asombro, Sarraquijua, Elorijoeua.
Relixion. Erelixionoia : *es Bascuenze de* erre *quemar, porque quema la libertad.*
Relixion. Cristiandadia.
Surco, ó Sulco. Zunatza.
Surcar, sulcar. Zunaztu.
Buenamente. Ononio.
Blanco aunde se apunta. Ituba.
Economia. Zioguitasuna.
Economo. Zioguija.
Zircunstanzia. Zerzenidadia.
Fiera. Pistija.
Moyno. Muquerra.
Comedia, Espectaculo. Biguiria, Aderdia.
Escoxer. Aparau.

Apetito behemente ansioso. Itiguruba.
Desmayo agonizando. Aortuba.
Desogado. Aspertuba.
Nezesaria. Noraeza.
Cosa nezesaria. Noraezecua.
Nezesario nezesitate medii. Noarezian-biarra.
Desaire, desprezio. Erremuscadia.
Gusto. Naya, Jaquina.
Tosco. Trocota.
Sufiziente. Duña.
Friolera. Fruileria.
Escrupulo. Arrazauba (y otra palabra cortada en la encuadernacion.)
Suponer. Ainzatu.
Baron. Zalduna, Chapauba.
Satisfaczion. Quituquiduna.
Satisfazer. Quitau, Quitatu.
Diversion. Jolasa.
Pozo. Beina, Ondarra.
Pelear, lüchar. Yjajocatu, Yjajoca eguin.
Confusion. Badata, Naastia.
Tempero. Azarua.
Tempestad, tormenta. Indrisquia, a = barrasca.
Mediano. Arteina.
Peso, balanza. Babi = jaquia.
Sazonar. Humaotu.
Comprehender. Hulertu.
Question. Diportuba, Leria.
Disimular, simular. Bestelatu, Bestela baitatu.
Disimulo, simulazion. Bestelacua, bestela — baitacua.
Guante (*Dandela?* está borrado) Azendela.
A sangre y fuego. Halderrai. De *Hal*, y *erre.*
Curba. Macua, Jita.

Curbatua. Macotasuna, Jitatasuna.
Hoz para cortar leña. Aiotza, Maquetsa.
Cozinero. Gatzemallea.
Esforzado alentado. Bulabria.
General, ó genero. Cetarija.
Que genero es este? Cetaricua da au?
Suspension. Danguilisquia.
Suspender. Danguiliscatu.
Suspensibamente. Danguilisca, &c^{a}.
Lomesmo. Dinguilisca, &c^{a}.
Cozinar. Salsatu.
Cozinero. Salsazailia.
Comun. Vsia.
Comunidade. Vsaquija.
Escano. Chisiluba.
Es contraczion de Chit-isil-lecuba, *lugar mui serio grabe endonde se abla poco. Equibale a trono ò tribunal.*
Corcoba, corcobado. Macurra.
Espalda. Guibela : *Dedonde* Guibelvrdina.
Peligro. Gachurra, Gachaguina.
Belliguija. *Objeto.*
Belligui ederra. *Objeto bello, delectable.*
Caño de paja. Galzuba.
Cruz. Laura.
Lista. Bardina.
Alistar. Bardindu.
Contrato, acomodo. Adoquija.
Tirar á la Barra. Palancaurtia.
Azentar. Ygarri.
Onda del Mar. Olattia.
Maquina. Abia, *esta voz en el bascuence et enfatica misteriosa.*

Etsiac dau Abia. De cassa le biene. Olabia, *maquina de tablas, Nabio.* Olabiaga *lugar de Nabios.*
Significar. Ysentau.
Significado. Ysana.
Suponer. Ainzatu.
Suposizion. Ainza.
Combustible. Alli = marra.
Nata. Goena.
Objeto. Beguitia, Beguit = aunia.
Roer. Gardamutu.
Raer. Aztertu.
Otecho. Olza.
Excelente. Garaya.
Triunfo. Ganaya, Goitutasuna.
Sentar. Apastu, Apaseguin.
Floxo. Nasaya.
Palmazo. Maelua.
Desesperar. Gogaitu, Desicharon.
Estaca. Orasija.
Esperar. Icharon.
Empeñar. Lortu.
Polo. Jiracaya, Biraeña.
Empeño. Lorra (? medio cortado en la encuadernacion).
Pellizcar. Chichimurtu.
Pellizcar, quitando pedazos. Muchicatu.
Grazia, gratis data. Donarijua.
Oriente. Euzqui-vrtaiti.
Orizonte, Jaioz = aarra.
Cobarde, es bascuenze de Cobaarra.
El que viue en la cueba. Covaarra.
Horror, es bascuenze de Orrua, *bramar.* Orrua, Orroria.
Concupiszenzia. Beracoija.
Relixion. Donezcoija. (Estas palabras son borradas.)

Proporzion. Sena.
Terra-queo. Lur-ura.
Prezio. Zegana.
Conexo. Allia.
Inconexo. Allabaguia, Ab^{a}.
Deliniar. Zerzendu.
Senzillo. Senglia, Batcocha.
Doble, Senguia, Bicotcha.
Noble. Ezauna, Barricaija.
Ruido. Otsa. *Esta voz tiene muchos significados, unos vulgares, y conozidos, como es el estruendo de la artilleria, del trueno* &c^{a}. *otros, menos conozidos. De esta voz* otsa, *radical se deriban todas estas* osculo, oscolona, otsana, mocotsa, *y se debia dezir* mosuotza. *Salen estas 4 de aquel ruido que se mete al tiempo de dar el beso apretando con los labios. Ai vn Juego rustico llamad* = *o* Oscolon = *x*a (? o). *Se debia d.*
Desazon, inquietud. Ita, Quezca.
Manantial. Emaya.
Envasar. Ensartu.
Traxedia. Triscanzia.
Perfecto. Vts-baguia, Galanta, Onena.
Perfectamente. Galanto, Onenquiro.
Literatura. Escolaunquija.
Suitanzia (*escrito arriba de otra palabra que empieza con P*). Vera-dana, Veradaguara.
Abreviar, arrugar. Chicortu.
Ainco vemente. Inquia, Incarnazinoia.
Dañar. Arjotu.
Pegar, algun mal. Laguendu.
Economo. Zeoguija.
Ingerir. Esaindu.

Proclama. Deiera.
Mohino. Muquerra.
Ambizioso. Arrabala.
Dibidir. Banacatu.
Estribo. Orpaquija.
Factible. Halguina.
Flaco. Maquerra, Macahala.
Espuela. Azicatia.
Convenienzia, vtilidad. Errez-garrija.
Verificar. Eguijatu.
Cornixa. Azatia.
Almirez. Ziacaya.
Preñado. Hernia.
Palabra preñada. Berba hernia.
Alpunto. Araistian.
Verdegaija. *Verdanza*.
Punto. Araistia, Araistija.
Aguante. Atura.
Catar, pulsar. Tatitu, Tatieguin.
Prenda. Baija.
Terminazion. Eoza, Egala.
Proposito. Adeerdia. (*Esta voz tiene dos significaziones. Significa* chanza *y significa* proposito. *Adeerde eitendau*, haze de proposito).
Letra. Epista. *Asi se compone* Episcopus *tambien de* Epis, letra *y* copus, copia, copia de letras, *que es propiedad mui propia de Obispos. Como tambien* Epistola *en latin*, tabla con letras, o escrita etc. *de* Epis, letra *y* ola, tabla.
Carta. Carta es bascuenze-Vene de Carrata, corre, *y mas* correo *de* carra-ca que *casi es lo mismo*.
Epistarrija. *Piedra con letras, Epitafio*.
Epista *se compone de* epe, plazo, *y* itza, palabra. *Asi*

las letras son palabras o *suplemento de ellas, y palabras quedan plazo, y permanenzia a diferenzia de las articuladas que son transeuntes.*

Justo. Zuzena, Arteza, Onestuba.

Linia. Errezcadia.

Estado, grado. Mallasa.

Ocupazion, negozio. Eiquizuna.

Portico, ó portal. Atartia.

Religion. Erelginoia (*es Bascuenze claro*).

Caracter. Zeña.

Eucaristia. Esqueguea, Esquergueija.

Tributo. Omenaijia.

Caridad. Amudijua.

Xeme. Zebeta.

Tenedor, Sardia, Orzaija.

Abuelo, Abuela. Aitaita, Amaan.

Pasion. Miguru-tasuna, Miguruba.

Justizia, derecho. Escuvidea.

Rueda, molino. Volua, Voluna.

Rotar dos bueltas sin mudar lugar. Voluatu, Volunatu.

Jailia. Marronico, mortificado.

Tronco. Ildoquina.

Airoso, garboso, alentado. Zandena (ó r).

Gentil (de gente-ila). Gentila.

Nombrar. Aitatu.

Epitafio, titulo, inscripzion. Epista arrija.

Continuazion. Dautia, Dautiana.

Pretension. Esqueindia.

Lenguaxe, bocablo. Aocua.

Terquedad, ostinazion. Caletra.

Corso. Carreria = Carra-eria.

Carra; *esta voz, mui usada en Bilba y en sus zercanias,*

significa correr, se componen de ella muchas significaziones. Lo 1° carta *ó* carrata, el que corre, *ó el Propio seria quando no habia correos. Despues de aqui se deribo la* carta *y* cartilla, cartaila, *a diferienzia del que serbia de Proprio, que era carta viba.*

Libro. Cartilla, Carta-ila. *Es Vascuenze tan claro que no necesita exposizion.*

Cartilla. Cartillachuba. *De aqui*

Cardina, ó Carra-guina, Polo, Cardinal &c^a^.

Comezon. Esquelenzia.

Animal venenoso. Zitala.

Espantoso. Pistija.

Fiero. Trigod*u* (borrado).

Beneno. Zitalquija.

Esamen. Esamia *de* Esan-meia.

Examen. Es bascuenze Esan-mee, Dezir con delicadeza.

Salbadera. Ariaonzija.

Enzerrar. Zarratu.

Porfiado, tieso. Tentena.

Banaglorioso, ambizioso. Arrabala.

Orifizio. Vzquija.

Economo. Zio-guija.

Arca de bondad, bondadoso. On-arca.

Patriarca. Aita-arca.

Dudx. Es bascuenze. Dudia *ó* Dubia : dut ò dot *y* bi, *estar en dos es esenzia de la duda.*

Symbolo. Es bascuenze del que tomaron las demas lenguas, y de Symbola, *que es lo mism = o que* Synisola; Synis, *ó* synistu, *creer, y* ola, *tabla en donde se scriben las cosas que se deben creher, come la primera vez se izieron en las tablas de Moises,*

Duda, Dubia. Es bascuenze de donde tomo el Latin Dubium, Dut-bi , *ó* Dot-bi, Dot, *tengo,* bi, *dos,* es *lo mismo que estar en dos, que es propriedad mui propria de la duda.*

Ofrezer. Opatu.

Borrasca. Indrisquia.

Calva. Vlduba.

Abismo, ó laguna sin fondo. Osina.

Pasion mui vemente. Esoruba.

Oriente, nazimiento del Sol. Goshaldia.

Occidente. Arrathaldia.

Artileria. Es bascuenze. Artez-il-era.

Tuetano. Vna.

Lisonja. Lonsinjia.

Atomo. Apurra, Bolatil, Gueldua.

Adberbio. Laburra, Chiquija, Chicorra.

Objeto. Beguiraunia.

Individuo. Portizaguia.

Caracter. Marca, Marquia.

Nerbio. Zantia, Deaqui, Zantarra.

Embidia. Ezin-ecusija, Ondamuba.

Dibertir. Ygutatu.

Pasto y pabulo, si es cosa de Pan, ó cosa que se amasa. Errarija.

Merito. Esqueindia, Sarigarrija.

Socorro. Laguntasuna.

Enterrar. Obiratu.

Marrana. Arquelia.

Gancho, Garabato. Coloquia.

Xeme. Zebetea.

Comedia. Adeerdia, Biguira.

Mortaja. Meztigarrija.

Vertice. Galbarra.

Letra. Epe-itza, Epe, ó Epia *es plazo*, itza, *palabra, y palabra con plazo es la letra en contraposizion de palabras pronunziadas que son transeuntes, que no dan plazo. De donde se originan; Epietola*, Epe-iztola; *Epitafio*, Epe-izta-(*hoa ? borrado en el m. s.*), *El Epitafio* &c^a^.

Resonar. Durundijatu.

Carduza. Garramia (? borradas estas letras).

Hay dos ó tres palabras perdidas por la encuadernacion.

En las margenes de las paginas impresas hay en una escritura mucho más fina que la otra algunas notas alusivas á Oihenart, y estas tambien han sido cortadas en distintos puntos. Por exemplo se halla :

En la p. 92 del 1° tomo *Arbol bravo* Garraztia.

II. — La Langue Basque en 1656

Tome 27 de la *Revue de Linguistique*. CORRIGENDA ET ADDENDA. (1) *Dans l'édition de la Capanaga de 1893*, p. 119, lisez *suplico;* p. 111, la grammaire exige *iuicio gestocotic ;* p. 110, l'expression *traça* au lieu de *traçaren* avant *esque* est remarquable; p. 99, lisez *iacala, au emon;* p. 67, lisez *Pecatuacgati;* p. 51, lisez, *Sacramen* - p. 32, séparez *Dinozu* et *ze* ; p. CLXXII supprimez *Diñozuze, 32* et mettez *Diñozu, 32* après, *Ded :* p. 19, mettez *dira* après 7. *Bienaventuraduac.*

(2) Dans ledit tome 27, p. 346, ligne 3e d'en bas, avant *avant* insérez 13. p. 347, 4e ligne d'en bas, lisez ligne 1 au lieu de 15 ; 3e ligne d'en bas, supprimez *ceinçucazeta* ; p. 345, ligne 3, supprimez « p. 3, lisez

bedeincatua çara çu ». *Bedeincatea* est la forme féminine en Biscayen qui a aussi deux genres pour *saint*, *sainte*. Voyez par exemple Capanaga, p. 4. *Curuze santearen* (féminin) et plus bas *Espiritu santuen* (masculin) ; p. 157. Dans le *Vocabulaire de Notes Basques Bas-Navarrais* par Salaberry, de laquelle une nouvelle édition avec quelques corrections serait très utile, on trouve à la p. 156 *seinta*, *seinte* et *saindu*, *saint*. Ce que j'ai dit sur *egoçan* au pluriel n'est pas correct. En Biscayen on dit *egoan*, au singulier = *il* (elle) *demeura*, et *egozan* au pluriel = ils (elles) demeurèrent. Cependant j'ai songé à *egon çan*, p. 14,5 de Capanaga qui traduit *(en) que estubo*. On voit donc qu'en 1656, *egon çan* au singulier eut pour synonyme *egoan* et était déjà en risque d'être confondu avec *egoçan* employé pour *egon zirean*. P. 157, ce que j'ai dit sur *gaitic* n'est pas bon. On l'emploie souvent dans le sens de *quant à, touchant, à propos de*. Capanaga se sert de ce suffixe de la manière que voici : (I can give you the *full* particulars if you wish) : il a les variantes *gatic*, *gatik*, *gaitic*, *gaitiq* , *gati*, *gaiti*, *gait*, avec les 8 sens divers de : *Dans l'intérêt de* (7 fois) ; *à cause directe de* (13 fois) ; *en vertu de, par les mérites de* (9) ; *en compensation de* (9) ; *en quant à, en disant, autour de, en rapport avec* (6) ; *pour*, comme *cause finale*, *motif* (4) ; *pour*, comme *cause originale*, *procédence*, *provocation* (4) ; *par*, dans des circonstances où l'on attendrait la terminaison médiative (4). Pour

bien écrire en basque il faut écarter tout à fait l'*erdara* de ses pensées et être bon logicien.

P. 347, 7e ligne d'en bas, supprimez *ou* avant *du*. Il n'est pas trop tard de dire que j'ai changé sans nécessité en *d* le *b* initial de certaines formes verbales de l'original de Capanaga. Ce *b* représente le préfixe *ba* qui subit et occasionne en biscayen, et principalement dans les dialectes occidentaux, des contractions assez violentes, e. g. *bozu* pour *badozu*.

E.-S. Dodgson.

ÉTYMOLOGIES LATINES

Jus et *Nātūra*

Dans ma *Grammaire comparée du Grec et du Latin* (I, § 139, 2°), j'ai montré comment le radical latin *ju* pour **zju*, dans *Ju-pi-ter*, et le radical *jug*, pour **zjug*, dans *jug-um*, correspondent lettre pour lettre au radical Ζευ dans le grec Ζεύ-ς et au radical Ζευγ dans Ζεύγ-ος. La même correspondance existe entre *jus* pour **zjus*, « droit », primitivement « ce qui est bien, bon, juste, droit » et le grec εὖ, même sens pour *Ζευ(ς) *σευ(ς); cf. sk. *su*, même sens pour **sao(s)*, comme le prouve le zend *hao-* dans *haoçravanh*, etc. — Il va de soi que la sifflante initiale du sanskrit et du zend est pour *ts*, d'où *ss*, *s*. — Le groupe vocalique *ao* du zend correspond à ευ du grec et *iu* du latin.

Nâtùr-a suppose un masculin **nâtôr* dont il est le féminin et dont il dérive. La nature (*nâtùr-a*) est « celle qui engendre, produit », comme *cultùra* est « celle qui cultive, la culture », auprès de *cultâr* « cultivateur ». Au sens primitif et étymologique, *nâtùr-a* est donc la nature naturante de Spinoza. C'est ainsi que Lucrèce emploie le mot (IV, 385) dans l'expression *naturam noscere rerum*, c'est-à-dire *causas noscere rerum* « connaître la cause efficiente des choses ». Même emploi dans Cicéron, *De nat. deorum*, I, 53 (cf. II, 81-90), quand il fait dire à l'épicurien Velleius que « le monde est l'œuvre de la nature (*natura effectum esse mundum*) ».

Ceci nous explique comment le titre du poème de Lucrèce *De natura rerum* traduit le mot grec φυσίς qu'on lisait en tête des poèmes cosmogoniques, de Parménide, d'Empédocle et de plusieurs autres physiologues des premiers temps de la philosophie grecque. Tous ces ouvrages traitaient de l'*origine des choses*, de la manière dont elles ont été produites. Ce sont, je le répète, des cosmogonies dont on trouve les premières ébauches dans les fragments orphiques et auxquelles on peut comparer dans l'Inde le premier livre des *Lois de Manou*, sans oublier les nombreux passages cosmogoniques des *Brâhmanas* et des *Upanišads* [1].

Paul Regnaud.

1. Voir sur ce point mes *Premières Formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce*, chap. XIII.

ORIGINE DE L'ACCENT

ET DE LA

DISTINCTION DES VOYELLES

LONGUES ET BRÈVES

Dans les Langues indo-européennes

Les sons vocaux, comme tous les sons, se distinguent par deux sortes de qualités : ils sont plus ou moins durables et plus ou moins intenses ou vibrants.

On peut se représenter les monosyllabes primitifs qui sont à la base de toutes les langues comme caractérisés par un aspect à peu près uniforme, au double point de vue de la durée et de l'intensité du son vocalique qui les constitue. On ne voit aucune raison pour que les vocables comme *fâs*, *dôs*, *môs*, *pês*, etc., pour emprunter des exemples au latin, n'aient pas consisté, au point de vue du vocalisme, en sons équivalents entre eux quant au temps et quant au diapason. Au contraire, une modification se comprendra à ce double égard, si la forme s'allonge, si le monosyllabe devient bisyllabique et si d'une même tenue, l'énergie vocale, concentrée quand il s'agit de *dôs*, se disperse, se détend ou s'affaiblit, quand il faut prononcer *dotis*, *donum* et à plus forte raison *donare*, *donativum*, etc.

Ces observations fort simples suffisent à résoudre le problème si compliqué en apparence du rapport des longues aux brèves et des syllabes accentuées à celles qui ne le sont pas.

A l'origine, ni quantité relative, ni accent proprement dit : les monosyllabes sont *forts*, tant en ce qui regarde la durée qu'en ce qui regarde l'intensité de la sonorité vocalique. La distinction, et par là la relativité, se produisent avec la dérivation ou l'extension syllabique des vocables. Au point de vue de l'accent, *δωντς donnera δο-τός, c'est-à-dire que l'une des deux syllabes (ici la première) perdra de son intensité sonorifique au point de vue de la seconde qui conservera, au même égard, sa valeur originelle ; d'où la production ou la notion de l'accent, qui n'est autre que l'intensité première persistant et se distinguant par contraste de celle de la syllabe voisine où cette même intensité est réduite. Parfois, comme dans *dón-um*, le rapport est inverse et l'intensité s'est conservée à la première syllabe, alors qu'elle s'est atténuée à la seconde. Mais dans les deux cas, l'accent sera défini comme *la valeur forte (ou primitive) de l'intensité originelle, par opposition à cette même valeur réduite ou atténuée aux syllabes dites non accentuées.*

Il en est absolument de même pour la valeur temporelle de la sonorité vocalique. Là où elle est restée primitive, on a les longues comme à la première

syllabe de δῶρον, *dôn-um* ; tandis que la brève de la seconde syllabe marque l'affaiblissement vocalique qu'a produit la dérivation ou l'extension syllabique : *dat-ôr* présentera le phénomène inverse avec la brève de la syllabe initiale, en regard de la longue de la syllabe suivante.

Il va de soi que les deux sortes d'atténuations de la sonorité vocalique ne sont pas nécessairement concomitantes (bien qu'elles le soient souvent), et que la durée peut en être réduite, comme à la seconde syllabe de δοτός, alors que l'intensité (ou l'accent) est maintenue ; de même qu'inversement, la durée forte peut se maintenir, comme à la première syllabe de δωτήρ, en même temps que l'intensité originelle (ou l'accent) a disparu.

Les syllabes de dérivation ou les suffixes étant toujours, à l'origine, des emprunts faits à la finale des monosyllabes primitifs, on comprend que cette partie empruntée doive toujours être considérée comme ayant eu au début la durée et l'intensité fortes des longues accentuées.

Il est facile de se rendre compte que le jeu de ces principes permet d'expliquer tous les cas particuliers de la position de l'accent et de l'affaiblissement vocalique.

Paul Regnaud.

HISTOIRE

DE LA

PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM

Roman traduit du Malais

sur le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris

Par ARISTIDE MARRE

(Suite)

Maka baginda poun ber.angkat.lah dengan segala mantri dan houloubalang dan rayat sakalian pergi per.-bourou itou, bebrapa lama.nia maka souatou per.bou-rou.an poun tiada di.per.olih maka ter.salèh baginda kapada rimba nagri Bagdad, rimba itoupoun terlalou lawas, maka baginda itoupoun terlalou amat ka.panas.-an, maka baginda poun amat dahaga, maka baginda poun hendak meminoum ayer. Maka sembah orang yang mem.bawa ayer sentap.an baginda itou : « ia touankou chah alam **adapoun** akan ayer sentap.an baginda douli chah alam, itoupoun touankou soudah habis. » Maka kata

Le prince alors demanda à ses *mantri, houloubalang* et serviteurs : « Lequel d'entre vous tous pourra me donner de l'eau? Je le gratifierai de richesses et d'esclaves. » Ces paroles furent entendues par l'un de ses nombreux *houloubalang*, nommé *Asraf el Kaum* [1]; il dit :

1. Ce nom est purement arabe et signifie « le plus noble des gens » ou « le plus noble du peuple ».

baginda kapada segala mantri dan houloubalang rayat sakalian : « Siapa kamou sakalian dapat membri akou ayer soupaya akou anougraha.i angkau sakalian harta dan sahaya ? » **Chahadan** maka di dengar olih sa'orang kata baginda demikian itou. Maka berdatang sembah sa'orang deripada antara didalam segala houloubalang yang baniak itou ber.nama *Asraf el Kaum.* Maka sembah.nia : « ia touankou chah alam bri.lah hamba akan bekas ayer per.sentap.an itou, ia touankou chah alam, soupaya hamba mentchahari ayer. » Maka kata baginda kapada orang yang memegang ayer per.sentap.an baginda itou : « brikan.lah olih mou kendi zamroud.kou itou kapada tangan *Asraf el Kaum.* » Maka *Asraf el Kaum* poun meniembah

« O Monseigneur, souverain du monde, donnez-moi le vase qui sert pour l'eau, et j'irai chercher de l'eau pour Votre Majesté. » Alors le prince dit aux gens qui avaient apporté l'eau à son usage : « Remettez ma cruche d'émeraude aux mains d'*Asraf el Kaum !* » Celui-ci se prosterna et se mit en chemin à la recherche de l'eau ; apercevant de loin un très grand *beraksa*[1], il s'avança de ce côté. Arrivé auprès du *beraksa,* il vit au bas de cet arbre un oratoire et un étang. Sur l'oratoire se tenait une femme d'une très grande beauté ; l'éclat de son visage resplendissait comme celui de la pleine lune, à son quatorzième

1. Le *beraksa* ou *bouraksa* est le figuier sacré de l'Inde, qu'à Java on appelle le *waringin* et que les Malais appellent aussi *beringin.*

lalou iya ber.djalan men.tchahari ayer itou maka iya melihat sa.pohon kayou béraksa deri djaouh terlalou besar: maka iya ber.djalan menoudjou pohon kayou itou. Maka *Asraf el Kaum* poun sampey.lah kapada pohon kayou maka iya melihat sa.bouah mendarsah dan souatou koulam di bawah pohon kayou itou; dan ada sa'orang perampouan doudouk diatas mendarsah itou terlalou baïk roupa.nia dan paras.nia poun gilang-gilang saperti boulan pournama ampat blas hari boulan tchahaya.nia. Maka *Asraf el Kaum* poun heiran dan ter.tchengang-tchengang. Maka iya fikir dalam hati.nia: « Apakah ini manousia.kah atau peri-kah? » Maka *Asraf el Kaum* poun membri salam kapada touan poutri *Djouher Manikam* maka di.sahout salam

jour. *Asraf el Kaum*, étonné et saisi d'admiration, pensa dans son cœur : « Est-ce une créature humaine, ou bien est-ce une *péri*[1] ? » et *Asraf el Kaum* donna le salut à la princesse *Djouher-Manikam* qui le lui rendit. Alors la princesse lui demanda : « Quel est votre désir en venant ici en ma demeure? » *Asraf el Kaum* répondit : « Je suis venu jusqu'ici pour vous demander de l'eau, car je me suis égaré. » La princesse dit : « Prenez de l'eau, seigneur ! » *Asraf el Kaum* plongea la cruche d'émeraude dans l'étang et la remplit d'eau, après quoi il demanda la permission de s'en retourner. Arrivé auprès du roi *Châh Djohon*, il présenta la cruche au prince, qui s'en saisit prompte-

1. La *péri* est une nymphe ou fée, classe d'êtres surnaturels féminins. Le mot vient du persan *feri* et s'écrit *péri* en malais javanais et soundanais.

Asraf el Kaum itou, maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « Apakah kahendak touanhamba datang kapada tampat hamba ini ? » Maka sahout *Asraf el Kaum* « **adapoun** hamba kamari ini hendak minta ayer kapada touanhamba karna hamba orang yang sesat ». Maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « ambil.lah olih sidi ayer itou. » Maka *Asraf el Kaum* poun meng.ambil ayer itou maka kendi zamroud poun di.selam.kan.nia. Satelah iya berolih ayer maka iya poun ber. mohoun poulang kombali. Satelah iya sampey kapada radja *Chah Djohon* lalou di.per.-sembah.kan.nia kapada baginda maka sigra di.sambout olih baginda kendi itou lalou baginda minoum, maka kata baginda : « Hey *Asraf el Kaum* derimana

ment et but. — « *Asraf el Kaum !* dit le prince, où as-tu trouvé cette eau si fraîche et d'un goût si délicieux? Dans toute ma vie je n'en ai bu comme celle-là. » *Asraf el Kaum* répondit : « O Monseigneur, souverain du monde ! il y a un jardin de plaisance au milieu de la plaine, dans ce jardin il y a un *beraksa* très haut et très touffu, au bas de cet arbre un étang et au bord de cet étang un oratoire. Sur cet oratoire se trouvait une femme qui lisait le Koran. Cette femme admirablement belle n'a pas sa pareille dans ce monde, je lui ai donné le salut et après cela je suis revenu en la présence du souverain du monde ; voilà ce que j'ai vu, Monseigneur ! » — « Conduis-moi en cet endroit, » dit le prince. — « O souverain du monde, si Votre Majesté veut aller là-bas, que ce soit avec moi seulement ! Il ne faudrait pas que Monseigneur amenât

angkau berolih ayer ini terlalou amat sedjouk dan rasa.nia poun terlalou amat ladzah tchita maka sa.oumour kou hidoup tiada penouh meminoum ayer yang demikian ini. » Maka sembah *Asraf el Kaum :* « Iâ touankou chah alam ada souatou taman di tengah padang itou dan ada sa.pohon kayou beraksa amat tinggi lagi besar dan ada souatou koulam dibawah pohon kayou itou dan lagi ada sa.bouah mendarsah dan diatas mendarsah itou ada sa'orang perampouan mem.batcha koran terlalou sakali elok paras.nia, tiada ada tara.nia didalam dounia ini; maka pada perampouan itoulah hamba.mem.bri salam, satelah itou maka hamba poulang mengadap chah alam; demikian lah peng.lihat hamba, iâ touankou! » Maka kata ba-

ses gens avec lui, car c'est une femme, et naturellement elle serait honteuse. » Le prince partit donc à cheval, seul avec *Asraf el Kaum.*

La princesse *Djouher-Manikâm* voyant venir deux cavaliers, pensa dans son cœur; « Il est bon que je me cache, afin de n'être pas vue! » et alors elle descendit de l'oratoire et s'en alla vers le *beraksa.* Elle adressa sa prière à Dieu le Très-Haut et digne de louanges en ces termes[1] : « *Iâ Ilâhi! iâ Rabbi! iâ Saïdi! iâ Mouley.i! iâ Touhan kou!* (ô mon Dieu! ô mon

1. Ces mots sont arabes et signifient : « O mon Dieu! ô mon Maître! ô mon Seigneur! ô mon Dieu! » *Touhan* seul est malais; ce mot, quand il est ainsi orthographié avec l'aspiration *h* interposée au milieu, s'applique exclusivement à l'Être suprême, à Dieu; quand ce mot est orthographié *touan*, sans *h*, il signifie maître, seigneur, monsieur, et s'applique à toute personne res-

ginda « bawa.lah akou kapada tampat itou ». Maka sembah *Asraf el Kaum* : « Iâ chah alam djikalau touankou hendak berangkat ka.sana melaïnkan hamba sa'orang dengan touankou sendiri djangan.lah touankou membawa segala rayat ini karna iya sa'orang perampouan nistchaya malou touankou. » **Hatta** maka baginda poun pergi.lah dengan *Asraf el Kaum* itou sa'orang sa'eikor kouda. **Hatta** maka di.lihat olih touan poutri *Djouher Manikam* orang datang berkouda doua orang itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun fikir dalam hati.nia « baik.lah akou ber.sembouni soupaya djangan di.lihat.nia. » maka baginda poun touroun deri atas mendarsah itou, lalou iya pergi kapada pohon kayou béraksa itou, maka touan poutri

Maître! ô mon Seigneur! ô mon Dieu!) je t'en conjure, donne-moi un refuge dans cet arbre, car ta servante, ô mon Seigneur, est honteuse de regarder la face de ces infidèles. » Alors, par la volonté de Dieu le Très-Haut, cet arbre s'ouvrit en deux et la princesse *Djouher-Manikam* entra par la fente de cet arbre qui redevint comme il était auparavant, aussitôt qu'elle y fut entrée. Le roi *Châh Djôhon* et *Asraf el Kaum* arrivèrent auprès de l'oratoire, mais le prince ne vit plus la princesse *Djouher-Manikam*. Étonné, il dit : « O *Asraf el Kaum!* la femme est partie; tout à l'heure encore je l'ai aperçue de loin assise sur cet oratoire, et tout à coup elle a disparu! »

pectable; dans le langage ordinaire, il est même employé comme l'équivalent de notre pronom personnel de la seconde personne : *vous*.

Djouher Manikam poun minta doa kapada Allah soubhanah wa taala demikian bounyi.nia « **iâ ilahi iâ rabbi iâ saidi iâ mauliya iâ touhankou** kau lindong.kan apalah kirania hamba mou kapada pohon kayou ini karna hamba mou malou memandang mouka orang yang khianat itou iâ touhan-kou! » Maka dengan takdir Allah taala kayou itou poun mem.belah.kan dirinia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun masouk.lah kadalam belah kayou itou. Satelah soudah iya masouk maka kayou itou poun kombali poula saperti yang dehoulou kala itou. Maka radja *Chah Djohon* dengan *Asraf el Kaum* poun sampey.lah kapada mendarsah itou. Maka tiada.lah lagi di.lihat.-nia olih baginda akan touan poutri *Djouher Manikam*

Le prince ajouta : « *O Asraf el Kaum!* peut-être que, comme pour le prophète de Dieu *Zacharie* (que le salut soit sur lui!) sa prière a été exaucée et qu'elle est entrée dans cet arbre! « Alors il adressa cette prière à Dieu le Très-Haut et digne de louanges : « *Iâ Ilâhi! iâ Rabbi! iâ Saïdi! iâ Mouleyi! iâ Touhankou!* Si tu permets que cette femme soit unie à ton serviteur, il faut que tu la lui accordes! » La prière du roi *Châh Djohon* fut exaucée, et une femme d'une beauté éblouissante apparut à ses yeux. Il voulut la saisir, mais la princesse *Djouher-Manikam* prononça ces paroles : « Gardez-vous de me toucher, car j'ai de la pudeur, et comme le dit le prophète (que la bénédiction de Dieu et la paix soient sur lui!), la pudeur, c'est « *el hayât min el imân* [1] », ce qui signifie : ceux

1. En arabe : *el hayât min el imân*, à la lettre : « la vie de la foi »

itou. Maka baginda poun heiran.lah maka kata baginda : « Hey *Asraf el Kaoum* pergi.nia perampouan itou baharou djouga tadi akou lihat iya deri djaouh.-iya doudouk di.atas mendarsah ini maka sa. kouniong-kouniong iya gaïb tiada ka.lihat.an. » maka kata baginda : « Hey *Asraf-el-Kaoum* kalau-kalau saperti **nabi Allah Zakariâ (aleyhi es.salam !)** di.kaboul.kan Allah soubhanah wa taala doa.nia dengan masouk kadalam kayou ini, » maka baginda poun minta doa kapada Allah soubhanah wa taala demikian bounyi.nia : « **Iâ ilahi iâ rabbi iâ saïdi iâ mauliya iâ touhankou !** djikalau ada kirania angkau per.djodo.kan hamba.-mou dengan perampouan itou hendak.lah angkau anougraha hamba mou. » Maka doa radja *Chah Djo-*

qui ont de la pudeur montrent par là qu'ils ont la foi, et ceux-là, quels qu'ils soient, qui n'ont pas de pudeur, ne sont pas de vrais croyants ! » En entendant ces paroles, le roi *Châh Djôhon* se recula un peu honteux, puis il dit : « O femme ! quel est votre pays ? De qui êtes-vous l'enfant et quel est votre nom ? » La princesse répondit : « Depuis longtemps je demeure ici, je n'ai ni père ni mère, et mon nom, c'est *Djouher-Manikam.* » Le roi, après avoir entendu ces paroles de la princesse *Djouher-Manikam,* ôta son *badjou*[1] et le donna à la princesse qui s'en couvrit tout le corps, se leva et descendit à terre. Alors le roi *Châh Djôhon,*

1. Le mot malais *badjou* est le nom de l'habit de dessus, à l'usage des deux sexes ; en javanais, en battak, en dayak et en makassar, il est le même qu'en malais.

hon poun di.kaboul.kan Allah taala, maka baginda poun melihat sa'orang perampouan maha.elok roupa.-nia maka radja *Chah Djohon* poun hendak men.djabat, maka oudjar touan poutri *Djouher Manikam* : « Djangan touanhamba mendjabat tangan hamba karna hamba malou adalah saperti sabda nabi (*ṣalla Allah alaihi wa Sallama!*) **El hayat min el iman** arti.nia yang malou itou deripada tanda orang ber.iman djoua adania, barang siapa tiada malou orang itou.lah tanda tiada ber.iman houkoum.nia. » Satelah radja *Chah Djohon* menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* itou maka baginda poun lalou oundour serta malou sadikit. Maka kata baginda: « Hey perampouan dimana nagri touanhamba dan anak siapa

descendant de dessus son cheval, la reçut, puis il la fit monter sur son cheval et l'emmena au pays de *Damas*. *Asraf el Kaum* alors dit au roi : « O Monseigneur, souverain du monde! vous avez fait une promesse à votre serviteur. Ne soyez, Monseigneur, ni oublieux ni insouciant. » — « *Asraf el Kaum!* sois sans inquiétude, je remplirai ma promesse envers toi; s'il plaît à Dieu le Très-Haut, quand je serai arrivé dans notre pays, je te donnerai certainement tout ce que je t'ai promis. »

Le roi *Châh Djôhon* se mit en route pour le pays de *Damas*. Après un certain temps de marche, le prince arriva dans la ville de *Damas* et entra dans son palais. Il ordonna à l'un de ses pages d'appeler le Kâdhi et le page s'en alla promptement mander le

touanhamba dan siapa nama touanhamba. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam*: « **Adapoun** hamba ini orang yang doudouk lama di.sini tiada ber.ibou dan tiada ber.bapa dan nama hamba *Djouher Manikam*. » Satelah baginda menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou, maka baginda poun menanggal.kan badjou.nia maka di.bri.kan kapada touan poutri *Djouher Manikam* maka di.ambil olih touan poutri *Djouher Manikam* badjou itou di.toudong.kan. nia kapada segala toubouh.nia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.bangkit touroun ka tanah. Maka radja *Chah Djohon* poun touroun deri atas kouda.nia meniambout touan poutri *Djouher Manikam* lalou di.naïk.kan.nia ka.atas kouda-nia

Kâdhi. Celui-ci, en toute hâte, entra en la présence du roi. *Châh Djôhon* dit : « O Kâdhi! marie-moi avec la princesse *Djouher-Manikam!* » Et le Kâdhi maria le prince avec la princesse. Après la célébration du mariage, le prince fit présent à *Asraf el Kaum* de mille dinars et de quelques-uns de ses esclaves, hommes* et femmes. Le roi *Châh Djôhon* et la princesse *Djouher-Manikam* furent heureux et pleins de tendresse l'un pour l'autre. Au bout de quelque temps, la princesse *Djouher-Manikam* devint enceinte; quand ses mois furent achevés, elle mit au monde un garçon d'une grande beauté. Il avait environ trois ans, lorsque la princesse mit au monde un second fils aussi beau que le premier. Le prince aimait bien ses enfants, mais par-dessus tout il affectionnait

maka di.bawa.nia ka binoua Damsiḳ. Maka *Asraf el Kaum* ber.kata: « iâ touankou Chah alam dengan yang di.per.hamba touankou ber.djandji djangan.lah touankou loupa dan laley. » Maka baginda: « Hey *Asraf el Kaum* djangan.lah angkau ber.tchinta bhaoua akou tiada meng.oubah.kan djandji.kou dengan angkau incha' Allah taala apabila sampey ka nagri kita nistchaya kou.bri saperti djandji.kou itou. » **Hatta** maka radja *Chah Djohon* poun ber.-djalan.lah menoudjou nagri Damsiḳ. Bebrapa lama.-nia di djalan maka baginda poun sampey.lah ka nagri Damsiḳ bebrapa lama.nia maka baginda poun masouḳ kadalam astana.maka baginda poun meniou-rouh memanggil ḳadli kapada bidouwanda. maka

son épouse; il était plein de tendre sollicitude pour elle et se comportait à son égard avec la même attention soigneuse qu'un homme qui porte de l'huile plein le creux de sa main[1].

Quelque temps après, la princesse *Djouher-Manikam* devint enceinte de nouveau. Quand ses mois furent accomplis, elle mit encore au monde un fils d'une très grande beauté. Le prince aima tendrement ce troisième enfant; il lui donna un grand nombre de gouvernantes et de nourrices, comme c'est la coutume pour les enfants des plus grands rois, et il ne cessa de lui prodiguer ses soins vigilants.

1. Les Malais usent souvent de cette similitude. On la rencontre dans le *Trésor des Proverbes et Similitudes des Malais*, que nous avons traduit en français.

bidouwanda.poun sigra.lah pergi memanggil ḳadli, ḳadli poun sigra.lah masouḳ mengadap baginda itou. Maka kata baginda : « Hey ḳadli nikah.kan.lah hamba dengan touan poutri *Djouher Manikam.* » Maka ḳadli poun me.nikah.kan baginda dengan touan poutri *Djouher Manikam* itou. Satelah soudah baginda nikah dengan touan poutri itou maka baginda poun meng.anougraha *Asraf el Kaoum* sa.ribou dinar dan bebrapa deripada sahaya laki.laki dan sahaya perampouan. **Hatta Kalakian** maka baginda poun doudouḳ.lah ber.souka.souka.an dengan poutri *Djouher Manikam* itou bebrapa lama.nia doudouḳ itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun hamil.lah. Satelah genap.lah boulan.nia maka touan poutri poun

TROISIÈME RÉCIT

Il arriva un jour que les *mantri,* les *houloubalang* et les serviteurs du roi *Châh Djôhon,* étant réunis en sa présence, se livraient à toutes sortes de jeux et d'amusements. Le prince s'en montrait très joyeux, et la princesse elle-même jouait et s'amusait avec ses trois enfants ; son visage brillait d'un éclat comparable à celui d'un rubis. Mais, venant à songer à son père, à sa mère et à son frère, elle dit en pleurant : « Hélas ! que je suis malheureuse ! Si mon père, ma mère et mon frère voyaient mes trois enfants, nécessairement leur affection pour moi serait plus grande ! » Et la princesse *Djouher-Manikam* se répandit en sanglots.

ber.anak.lah sa'orang laki.laki terlalou baïk paras.nia; dan ada kira.kira oumour.nia tiga tahoun maka touan poutri ber.anak poula sa'orang laki.laki djouga, maka itou poun baïk djouga paras.nia. Maka baginda poun terlalou kasih akan anakda baginda itou istimewa akan istri baginda sangat.lah kasih baginda saperti menentang miniak yang penouh dimikian.lah lakou baginda itou. Satelah bebrapa antara.nia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun bounting.lah poula. Satelah genap.lah boulan.nia maka touan poutri poun ber.anak poula sa'orang laki.laki, djouga terlalou amat elok roupa.nia ; maka baginda poun terlalou amat kasih.nia akan anakda baginda katiga itou, maka di poungout.kan inang dan pengasoh olih baginda saperti

Le prince, qui se trouvait non loin de là, l'entendit, et comme la princesse ne cessait de pleurer, il lui demanda : « O princesse ! pourquoi pleurez-vous ainsi ? Que me manque-t-il à vos yeux ? Est-ce la richesse ? Ou bien est-ce la beauté physique ? Ou bien est-ce la noblesse d'extraction ? Ou bien encore est-ce l'esprit de justice ? Dites-moi donc quelle est la cause de vos larmes ? » La princesse *Djouher-Manikam* répondit : « Souverain du monde ! votre Majesté n'a pas un seul défaut, rien ne lui manque ! Vos richesses égalent celles de Karoun[1], votre beauté égale celle du pro-

1. Au chapitre XXVIII du Koran, verset 76, il est dit : « Karoun était du peuple de Moïse ; mais il agissait iniquement envers ses concitoyens. Nous lui avions donné tant de trésors que leurs clefs auraient pu à peine être portées par une troupe d'hommes robustes. Ses concitoyens lui disaient : Ne te glorifie pas de tes trésors, car Dieu n'aime point les glorieux. »

adat segala anak radja-radja yang besar.besar demikian.lah baïk memelihara.kan anakda baginda itou. Satelah bebrapa lama.nia doudouk itou.

TROISIÈME RÉCIT

El kissah pri mangata.kan tcheritra yang katiga sakali per.istimèwa radja *Chah Djohon* di.hadap olih segala mantri dan houloubalang dan rayat sakalian.nia, maka segala orang itoupoun ber.maïn.lah pelbagay per.maïn.an.nia di hadapan baginda itou masing-masing, maka baginda poun terlalou amat soukatchi-

phète Joseph (que la paix soit sur lui!) Votre extraction égale celle de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction de Dieu et le salut soient sur lui!); votre justice est égale à celle du roi *Nouchirouân* [1], et je ne vois

Karoun, le *Coré* de la Bible, dont les richesses ont passé en proverbe chez les Musulmans, avait, disent les commentateurs du Koran, construit un palais tout couvert d'or, les portes en étaient d'or massif. Ses richesses l'avaient rendu insensible aux misères de ses concitoyens, et son insolence alla jusqu'à lui faire ourdir une sédition contre Moïse. Celui-ci demanda à Dieu de l'en délivrer. Dieu accorda à Moïse la permission de donner à la terre tel ordre qu'il voudrait. Moïse ordonna à la terre d'engloutir *Karoun* avec ses palais et ses trésors. (Kasimirski.)

1. Joseph est pour les Mahométans le type de la beauté. De là l'expression « *vendre Joseph pour un vil prix* » est devenu proverbiale, et revient au même que « *vendre un trésor inestimable pour un objet de nulle valeur* ». (Note de Kasimirski relative au 20e verset de la XIIe sourate.)

ta. **Sabermoula** touan poutri poun ber.senda dan ber.gourau dengan anakda katiga itou, saperti manikam yang amat baïk tchahaya.nia demikian.lah roupa.nia maka touan poutri poun ber.tchinta akan ayahnda dan bounda dan saoudara.nia baginda demikian kata.nia seraya menangis : « Oueh tchelaka kou ini! djikalau di.lihat olih ayahnda bounda kou dan saoudara.kou akan anak.kou yang katiga orang ini nistchaya ber.tambah-tambah.lah kasih.nia akan dakou. » maka touan poutri *Djouher Manikam* poun amat sangat menangis maka ka.dengar.an.lah kapada radja *Chah Djohon* karna baginda sedang lagi semayam. Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun menangis djouga iya, maka baginda poun bersabda :

pas un seul défaut en vous, Monseigneur ! » Le roi *Châh Djôhon* dit : « S'il est ainsi, pourquoi alors ma princesse verse-t-elle des larmes ? » La princesse *Djouher-Manikam* répondit: « Si j'ai pleuré ainsi tout en jouant et m'amusant avec ces trois enfants, c'est que je pensais que si mon père, ma mère et mon frère voyaient mes trois enfants, nécessairement leur affection pour moi serait plus grande. Et voilà pourquoi j'ai versé des larmes. » Le roi *Châh Djôhon* lui dit : « O ma jeune sœur [1], chère prin-

1. *Nouschirouân* ou *Khosrou Anouchirvan*, roi de Perse, de la dynastie Sassanide, le vainqueur de l'empereur Justinien, le roi juste par excellence, mourut en 579. La renommée de justice de *Khosrou Anouchirvan* était légendaire non seulement dans la Perse et l'Arabie, mais dans tous les pays de l'Orient. D'après la tradition, Mahomet lui-même a dit : « Je suis né sous le règne

« Hey touan poutri mengapakah maka touan menangis? apakah yang penglihat touanhamba akan hamba ini kourang harta.kah atau kourang roupa.kah hamba atau kourang bangsa.kah atau kourang adil.kah hamba maka touan menangis ini. » Maka sembah touan poutri *Djouher Manikam :* « ià Chah alam souatou. poun tiada tchela.nia touankou dan aïb poun tiada pada touankou **Chahadan** harta poun adalah touankou saperti harta *Karoun* dan roupa touankou adalah saperti roupa beni Allah *Yousep* (*aley.hi es'selam*) dan bangsa touankou adalah saperti bangsa rasoul Allah (*salla Allah aley-hi wa Sallama!*) dan adil touankou adalah saperti radja *Nouchirouan* dan kapada penglihat hamba souatou.poun tiada tchela.nia

cesse, est-ce que votre père et votre mère vivent encore? Quel est le nom de votre père? » La princesse *Djouher-Manikam* répondit : « O Monseigneur ! mon père se nomme *Haroun er-Raschid,* roi de *Bagdad* ».

Le prince, entourant de ses bras et baisant la princesse *Djouher-Manikam*, lui demanda : « Pourquoi jusqu'à ce jour n'avez-vous pas dit la vérité à votre

du Roi juste ». Les actes de justice de ce grand roi sont dignement loués par Bokhâri de Djohôre, l'auteur du *Makôta radjarâdja* (La Couronne des rois), ouvrage dont Barthélemy Saint-Hilaire a dit :

« L'ouvrage de Bokhâri suffirait à lui seul pour recommander la langue malaise à l'attention du monde savant; et on doit louer M. Aristide Marre de nous l'avoir traduit. » (*Journal des Savants*, déc. 1888.)

touan hamba.» Maka kata radja *Chah Djohon* « djikalau demikian mengapa.kah maka touan poutri hamba menangis? » Maka sembah touan poutri *Djouher Manikam* **adapoun** yang hamba tangis.kan ini olih hamba ber.senda ber.gourau dengan anakda yang tiga orang ini kira.nia djika terlihat olih ayahnda bounda.kou dan saoudara.kou yang tiga ber. saoudara ini nistchaya meng.kena ber.tambah.tambah.lah kasih.nia akan hamba sebab ini.lah hamba menangis. » Maka kata radja *Chah Djohon* : « Hey adinda touankou poutri adakah lagi hidoup ayahnda dan bounda itou. **Chahadan** siapa.kah nama ayahnda itou ? » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* : « iâ touankou **adapoun** nama ayah hamba itou radja *Haroun er-rachid* di

frère aîné [1] ? » Et la princesse répondit: « Je voulais vous avouer la vérité, mais peut-être Monseigneur n'y aurait pas ajouté foi : c'est à cause de ces enfants que je dis la vérité. » Le roi *Châh Djôhon* reprit: « Puisqu'il en est ainsi, il convient que nous partions pour faire visite au roi *Haroun er-Raschid.* »

Il fit appeler ses *mantri,* leur ordonna de faire tous les préparatifs et commanda de mettre en ordre des lingots d'or et des lingots d'argent, sur lesquels on avait gravé le nom du roi *Haroun er-Raschid* et de ses ministres. Des vêtements tissés de poil de chêvre et de fine laine, des étoffes de prix, plusieurs espèces de superbes pierres précieuses de couleurs variées

1. *Adênda* (jeune sœur) et *kakênda* (frère aîné) sont employés par les Malais comme termes de politesse et d'affection.

binoua Bagdad maka lalou di.pelouk di.tchioum olih baginda touan poutri *Djouher Manikam* itou, maka kata radja *Chah Djohon* « mengapa.kah sa.lama.ini touanhamba tiada ber. kata benar kapada kakenda ? » Maka sahout touan poutri : « hamba hendak ber.kata benar kalau.kalau touankou tiada per.tchaya karna sebab anakda ini.lah maka hamba ber-kata benar. » Maka kata radja *Chah Djohon* « djikalau demikian baïk-lah kita pergi meng.oundjong kapada radja *Haroun er-rachid* » maka radja *Chah Djohon* poun memanggil segala mantri-nia meniourouh.kan ber.langkap dan meniourouh mem.baïki tanggah emas dan tanggah perak **bermoula** dalam tanggah itou ter-sourat nama radja *Haroun er-rachid,* dan segala mantri, dan segala pakeyan deripada souf sakhélàt aïn el banat dan bebrapa

formaient le chargement de quarante chameaux qui portaient ces présents de *Châh Djôhon* au roi son père, dans la ville de *Bagdad.*

Pendant la nuit, la princesse *Djouher-Manikam,* pensa dans son cœur : « Si les deux rois se rencontrent, il y aura nécessairement désaccord et même à la fin séparation. » Ayant ainsi pensé, elle dit à son époux : « O souverain du monde ! ne partez pas en même temps que moi, car dans mon opinion la rencontre des deux rois aurait pour résultat final un dissentiment. Permettez-moi de partir la première avec les trois enfants, pour que je les présente à mon père et à ma mère. Donnez l'ordre de me conduire au pays de *Bagdad,* auprès de mon père, à celui quel qu'il

djenis deripada permata yang indah-indah ouarna.nia sakira.kira ampat pouloh eikor onta yang mem.baoua per.sembah.an onta radja itou akan bapa.nia itou ka nagri Bagdad. Maka pada malam itou touan poutri *Djouher Manikam* poun fikir dalam hati.nia : djika radja ber. temou dengan radja itou nistchaya ber.salah.an djouga aḳir-nia djadi ber.tcherey; demikian.lah fikir touan poutri itou. Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun berkata kapada souami.nia katania : « iâ chah alam djangan.lah touankou ber.angkat sama.sama dengan hamba, karna pada bitchara hamba radja ber.temou dengan sama.nia radja itou aḳir.nia ber. salah.an djouga bri.lah hamba pergi dehoulou dengan anakda tiga orang ini mengadap ayahnda dan bounda

soit, que vous jugerez digne de votre confiance pour cette mission. »

Après que le prince eut entendu ces paroles de la princesse qu'il aimait tendrement et dont il suivait toutes les volontés, il manda les *mantri* et les *houloubalang* pour régler le transport de la princesse et de ses enfants. S'adressant aux *mantri*, il leur parla ainsi : « O vous, mes *mantri*, lequel d'entre vous puis-je charger de conduire mon épouse et mes trois fils au pays de *Bagdad*, auprès de leur aïeul le roi *Haroun er-Raschid ?* » Personne d'entre eux n'osa s'approcher et parler, tous gardèrent le silence. Alors le prince, s'adressant au *mantri* qui était plus âgé que tous les autres, lui dit : « O mon *mantri !* c'est à toi que, suivant mon cœur, je puis me confier pour

itou **adapoun** yang meng.hantar.kan hamba barang-siapa yang di.per.tchaya olin Chah alam itoulah touankou sourouh,kan hamba meng.hantar. kan ka binoua Bagdad kapada ayahnda itou « Satelah baginda menengar kata touan poutri itou maka di.kasih.nia olih baginda itou akan adinda touan poutri *Djouher Manikam* itou, ditourout.kan.nia barang kahendak, adinda itou.

(A suivre.)

---

accompagner mon épouse et mes trois fils, car je t'ai toujours trouvé loyal et fidèle envers moi ; en outre, tu es plus âgé que les autres *mantri*, et tu as la crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges, en même temps que le respect de ton roi. » Le ministre dit : « O Monseigneur, c'est en toute sincérité que votre serviteur élève au-dessus de sa tête les commandements de Votre Majesté ; il accomplira tout son devoir en conduisant la princesse et ses enfants au roi *Haroun er-Raschid.* »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Glossaire explicatif des mots de provenance malaise et javanaise usités dans la langue française, par Aristide MARRE. *Épinal*, imp. Klein et Cie, 1897, in-12, 52 p.

Cette brochure de notre savant collègue est extrêmement intéressante, mais je crois qu'il y a lieu de faire une réserve importante. J'admets parfaitement que les mots purement malais, ou javanais, aient été introduits dans la langue française, par les besoins ou les incidents de la navigation, mais, en ce qui concerne les mots arabes, hindis, tamouls, etc., usités en malais, j'aime autant croire, ce qui est beaucoup plus naturel, qu'ils ont été empruntés sur place par les Français naviguant dans l'Inde et dans le golfe Persique.

Citons quelques mots.

1° *Achars*, que j'ai vu écrit *achards*, et même *hachards*, est un mot à la fois hindi et persan, *âcâr*, vulgairement *acâr*.

2° *Aréquier ;* le nom de cet arbre vient du malayâla *aḍakka*.

3° *Bambou* est discutable. L'origine la plus probable

est le canara *banbu*, *banwu* (en concani *mambu*) que les Portugais ont emprunté dès le XVIe siècle (cf. Yule et Burnell *Hobson-Jobson*).

4° *Camphre ;* l'arabe *kâfûr* est vraisemblablement une adaptation, non du javanais, mais du sanscrit *karpûra*.

5° *Couli ;* c'est un mot indien dérivé soit de *kolî*, nom d'une caste occidentale de travailleurs et de manœuvres, soit du tamoul *kûli* « gages, salaire journalier ». — Ce mot, qui a eu une grande fortune, est trop souvent écrit *coolie*, à l'anglaise.

6° *Godong*, que l'on écrit *godon* le plus souvent (les anglais écrivent *go-down*), vient certainement du tamoul *kiḍangu* prononcé *kuḍangu*, qui signifie « gisement, place, magasin, etc. ».

7° *Mangue* est purement et simplement le tamoul *mângây* « fruit du *mâ* » ; il n'y a là rien de malais.

8° *Sandal* viendrait, d'après Yule et Burnell (*Hobson-Jobson*), du latin *santalum* venu lui-même de l'arabe *sandal* qui est une adaptation du sanscrit *candana*. Je croirais plutôt que les marins et les commerçants français ont dû prendre ce mot au tamoul *çandanam*.

9° *Tchampaca* est purement un mot indien.

Ces observations n'enlèvent rien au mérite du travail de notre éminent collaborateur.

Julien Vinson.

Zeitschrift für vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, von E. Kuhn und J. Schmidt. Band XXXV, 2 Heft, p. 155-314; *Gutersloh*, Bertelsmann.

Contient les articles suivants: Reimende *ê*, *î*, *ô*, *û* in Şahnâme, von Paul Horn; Inschriftliches, von Thurneysen; Beitræge zur lateinischen Etymologie und Stammbildungslehre, von Michael Pokrowskij; *r*, *l* im Keltischen, von E. Zupitza; *lp*, *zp* in Keltischen, von E. Zupitza; Griechische Etymologien, von Otto Lagercrantz; Die Umscheibungen der fremden Namen bei Wulfila, von Wilhelm Luft; Bier, von Ernest Kuhn.

J. V.

VARIA

I. — Les Couleurs des Voyelles

Je trouve dans un journal les curieuses citations suivantes :

« Verlaine, en ses rêves d'hôpital, semble avoir ébauché l'*Art poétique* du symbolisme, lorsqu'il balbutia les vers suivants :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise ;
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint.

Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la Couleur, rien que la nuance!
Oh ! la nuance, seule fiance
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

« Arthur Rimbaud est moins célèbre pour avoir exercé diverses professions sous diverses latitudes, que pour avoir entrepris de fixer, en un sonnet, la couleur des voyelles :

A noir, I rouge, E blanc, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfe d'ombre, E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles ;
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes ;

U, cycle, vibrements divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux ;

O, suprême Clairon, plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges :
— O l'oméga, rayon violet de ses yeux !

« Ces classifications, subjectives et arbitraires (car moi je trouve qu'A est blanc, et vous ne pourrez pas me contredire), furent imitées avec une verve qui ne reculait devant aucune gageure. Après la couleur des voyelles on voulut trouver leurs sons... »

II. — Les « Logia » de Jésus-Christ

On a déjà parlé d'une importante découverte de papyrus faite l'hiver passé par MM. Grenfell et Hunt, travaillant en Égypte pour le compte de la Société « Egypt Exploration Fund ». C'est dans le village moderne de Behesa, situé sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Oxyrynche, que les heureux explorateurs ont fait une trouvaille qui, comme volume et comme importance, ne peut se comparer qu'à celle d'Arsinoé, faite il y a une quinzaine d'années et qui a formé la belle collection de l'archiduc Régnier.

MM. Grenfell et Hunt sont tombés sur ce qui était évidemment un dépôt d'archives et de pièces officielles; la grande majorité des documents consiste en contrats, lettres, testaments, comptes et autres pièces de ce genre; en particulier, les 150 rouleaux complets qui ont été laissés au musée de Ghizeh sont des contrats de l'époque des empereurs byzantins. Tout le reste, qui a rempli 280 caisses envoyées en Angleterre, se compose de fragments dont plusieurs ont une grande valeur, parce que, pour écrire ces

documents officiels, qui pour nous n'ont pas un grand intérêt, on s'est servi de revers de papyrus qui portaient de l'autre côté des textes littéraires ou religieux.

Il va sans dire qu'il faudra des années pour faire le dépouillement complet du contenu de ces 280 caisses; mais, depuis qu'elles sont arrivées en Angleterre, on y a déjà fait des découvertes importantes; beaucoup d'Homère, dont on avait déjà trouvé précédemment, et dont, en particulier, nous avons un peu à Genève, du Thucydide, de l'Aristophane et du Démosthène, cinq strophes inédites qui sont probablement de Sapho, et des fragments d'un ouvrage chronologique partant de la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C.

Mais ce qui dépasse en intérêt les fragments de littérature classique, c'est ce qu'on a déjà trouvé dans le domaine de la littérature religieuse, et qui fait espérer qu'on en trouvera encore davantage; c'est d'abord presque tout le premier chapitre de saint Matthieu écrit au IIIe siècle, et surtout deux pages des *Logia* ou paroles de Jésus-Christ, un recueil comme on sait qu'il en a existé plusieurs, et qui peut avoir été connu d'un ou deux des évangélistes. Ces deux pages sont écrites en lettres onciales du commencement du IIIe siècle. Elles viennent d'être publiées en fascicules par MM. Grenfell et Hunt, qui font remarquer que ce texte ne peut être ni ce qu'on a appelé l'*Évangile des Égyptiens*, ni l'*Évangile des Hébreux*, mais que c'était une collection de paroles de Notre-Seigneur, faite par un chrétien plus ou moins judaïsant. Les deux pages retrouvées ne contiennent que huit des paroles de Notre-Seigneur, encore sont-elles incomplètes; à la huitième, il ne reste que deux mots. En voici la traduction :

1..... et alors tu verras clairement comment chasser la paille qui est dans l'œil de ton frère.

2. Jésus dit : Si vous ne jeûnez point à l'égard du monde, vous ne trouverez point le royaume de Dieu, et si vous ne gardez point le sabbat, vous ne verrez point le Père.

3. Jésus dit : Je me suis tenu au milieu du monde, et j'ai été vu d'eux dans ma chair ; et je les ai tous trouvés ivres, et je n'ai trouvé aucun d'eux altéré, et mon âme s'afflige sur les fils des hommes, car ils sont aveugles dans leur cœur.

4. Détruit, on ne discerne que le mot : « mendicité. »

5. Jésus dit : Partout où ils sont... seul, je suis avec lui. Lève la pierre, et là tu me trouveras; fends le bois, et là je suis aussi.

6. Jésus dit : Un prophète n'est point reçu dans son pays, et un médecin n'opère point de guérisons sur ceux qui le connaissent.

7. Jésus dit : Une ville bâtie sur un rocher élevé, et bien établie, ne peut ni tomber ni être cachée.

8... devant toi.

Il est difficile de former un jugement sur un texte aussi court. Espérons que nous ne tarderons pas à en avoir davantage; néanmoins, il nous semble que déjà, dans ces quelques lignes, on peut reconnaître une couleur égyptienne et la tendance qui conduira les chrétiens d'Égypte au gnosticisme.

Édouard NAVILLE.

(*Le Temps*, 4 juillet 1897.)

TABLE DU TOME XXX

Abel Hovelacque, par Julien Vinson (avec portrait).....1, 234
La relation locative dans les langues italiques, par V. Henry. 52
Notes d'étymologie et de mythologie indo-européennes, par P. Regnaud 83
Essai de déchiffrement de l'inscription ibère de Castellon, par V. Stempf 97
Observations sur l'article précédent, par J. Vinson..... 112
Études germaniques, par P. Regnaud 126
Le serment solennel chez les Basques, par W. Webster 129
Petit vocabulaire du dialecte de Wailu (Nouvelle-Calédonie), par S. H. Ray..... 142
Pièces historiques de la période révolutionnaire, en français et en basque (Instructions pour la jeunesse) 147, 196
La Linguistique (un livre de M. Victor Henry), par J. Vinson..... 185
Sur les noms des rois de Rome, par H. de Charencey 215
Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, par J. Vinson..... 221
Sur la mutation hypothétique de λ en ρ dans le grec ancien, par Paul Regnaud..... 290
Étymologies latines : *pascor* et *potior*, par Paul Regnaud.. 232
— *Jus et Natura*, par Paul Regnaud.... 327
Un fait de langage enfantin, par V. Henry 238
Histoire de la princesse Djouher-Manikam, roman malais, texte et traduction, par Aristide Marre..... 241, 332
Étymologies euskariennes, par H. de Charencey 281
Réponse à quelques critiques, par Paul Regnaud..... 311
Notes de linguistique basque. Supplément à Larramendi, par E.-S. Dodgson..... 313

Origine de l'accent et de la distinction des longues et des brèves en Indo-Européen, par Paul Regnaud..... 329
Varia. Bizarreries et fantaisies d'écrivains... 95
— Niaiseries royalistes..... 183
— Littérature murale..... 184
— Le langage des enfants..... 273
— La liberté de l'orthographe..... 278
— Les couleurs des voyelles..... 355
— Les « logia » de Jésus..... 356
Bulletin de la Société de Pau..... 89
Revue hispanique..... 90, 272
Zeitschrift de Kuhn et Schmidt.....90, 354
Mémoire de la Société finno-ougrienne 91
The american journal of philology 91
Transactions of the canadian Institute 91
Émile Senart. Les castes dans l'Inde 92
S. Arana et Goiri. Lecciones de Ortographia del Euskaro Vizcaino..... 178
P. Regnaud. Grammaire comparée, 2e partie : morphologie. 180
O. Houdas. Grammaire arabe..... 255
Mayer-Lubke. Grammaire des langues romanes (trad. fr. par E. Rabiet)..... 269
Dr A. Bos. Livre de lecture latine 272
A. Marre. Glossaire des mots malais et javanais usités en français 352

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip–25m-6,'66(G3855s4)458

№ 442359

P2
R45
v.30

Revue de linguistique
et de philologie
comparée.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS